Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Humanités, langues, enseignement et sciences sociales

Université Jean Moulin Lyon 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020

VAGUE A

Rapport publié le 14/10/2020

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Nelly Dupin, Président par intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts[2] :

Cédric Brun, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020
SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Humanités, langues, enseignement et sciences sociales* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Humanités
- Licence Information-communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Philosophie
- Master Archives
- Master Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux
- Master Communication des organisations
- Master Gestion de l'environnement
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire
- Master Histoire de la philosophie
- Master Humanités numériques
- Master Information, communication
- Master Information, documentation
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Mondes anciens
- Master Mondes médiévaux
- Master Patrimoine et musées
- Master Philosophie
- Master Sciences de l'eau
- Master Sciences des religions et sociétés
- Master Traduction et interprétation
- Master Ville et environnements urbains

PRÉSENTATION

Le champ *Humanités, langues, enseignement et sciences sociales* rassemble des formations de licence et master dispensées au sein de trois des six composantes de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : la faculté des Langues, la faculté de Philosophie, la faculté des Lettres et civilisations et au sein des universités et établissements composant la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Université de Lyon. L'évaluation de ce champ repose sur une expertise des dossiers d'autoévaluation des sept licences et cinq masters portés par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de la licence et des 16 masters portés par la ComUE Université de Lyon.

Le champ de formation regroupe des formations très distinctes du point de vue disciplinaire, mais il est structuré autour d'un « noyau dur » constitué des formations de lettres, de langues et de philosophie (qui forment le portail de licence *Lettres, Philosophie, Langues* de l'Université Jean Moulin Lyon 3) auquel s'agrègent d'autres formations au sein desquelles la formation aux métiers de l'enseignement occupe une place importante (histoire, géographie) et des formations d'information-communication et documentation. Le champ dans son extension actuelle ne constitue pas une unité de structuration ni de pilotage de l'offre de formation de l'Université Jean Moulin Lyon 3 ou de la ComUE Université de Lyon.

Le champ de formation occupe une place aisément identifiée au niveau régional, national et international dont les finalités sont, globalement, claires : aux licences qui visent la transmission d'un socle de connaissances générales dans le domaine visé par les formations en vue d'une poursuite d'études en master, viennent s'ajouter des masters qui visent la professionnalisation et/ou la poursuite en doctorat. Au sein du champ, apparaissent quelques formations partiellement redondantes avec d'autres formations présentes sur le site lyonnais (généralement au niveau de la licence). On constate, plus rarement, des recouvrements partiels entre masters, mais ceux-ci sont généralement plus singularisés en parcours ou spécialités selon les sites. Ces formations redondantes s'expliquent à la fois par les importants effectifs étudiants accueillis à Lyon et par l'histoire de la structuration progressive des établissements lyonnais d'enseignement supérieur et de recherche en un établissement unique et de leurs politiques de formation. On suppose que le projet de fusion en discussion doit contribuer à clarifier l'offre de formation du champ et son positionnement dans l'environnement régional, mais il n'est jamais directement question de ce point dans les dossiers d'autoévaluation.

Les formations du champ présentent des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui soulignent l'ambition de répondre aux préoccupations de l'environnement socio-économique. De la même manière, la présence de stages (optionnels ou obligatoires) dans les formations contribue généralement à l'affermissement des relations entre les équipes enseignantes et les acteurs de l'environnement socio-économique.

Toutes les formations du champ sont également clairement adossées aux équipes de recherche.

De nombreux partenariats internationaux, des cours de langue et quelques enseignements en langues étrangères, structurent les possibilités de mobilités étudiantes et enseignantes (entrantes et sortantes). Il n'y a pas, pour l'heure, de formation délocalisée à l'international ou en co-diplomation dans le champ de formations *Humanités, langues, enseignement et sciences sociales* au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3, on compte davantage de tels parcours au sein des formations portées par la ComUE (licence *Information-communication*, master *Communication des organisations*, master *Histoire*, master *Langues étrangères appliquées*, master *Mondes médiévaux*, master *Philosophie*, master *Traduction et interprétation*, par exemple).

AVIS GLOBAL

Le champ dans son ensemble manque de cohérence, non seulement du fait de l'hétérogénéité des disciplines dont relèvent les formations évaluées (les formations en information-communication et documentations relèvent plutôt d'un champ *Journalisme, information, communication et documentation* que d'un champ *Humanités, langues, enseignement et sciences sociales*) au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3 comme au sein de la ComUE de Lyon.

Les finalités des formations évaluées semblent pour la plupart bien définies et globalement adéquates au contexte socio-économique et culturel de la grande région. Cependant, certaines formations de licence présentent des finalités d'insertion professionnelle qu'elles ne peuvent raisonnablement assurer à leurs diplômés sans une intégration de stages obligatoires permettant une prise de contact avec le monde professionnel et le développement de compétences nécessaires à cette insertion. Si l'offre de formation à

l'échelle du site lyonnais a fait l'objet d'un soin particulier pour éviter les redondances, certaines formations se recouvrent au moins partiellement au prix d'effectifs parfois insuffisants.

À ce titre, le positionnement des formations du champ dans l'environnement académique, socio-économique et culturel régional, national et international est inégal. Globalement dynamique du point de vue des partenariats internationaux (avec des formations en co-habilitation internationale ou délocalisées et de très nombreux accords-cadres Erasmus+), certaines formations interrogent sur leurs modalités de fonctionnement dans l'environnement académique régional. L'intégration de partenariats avec l'environnement socio-économique et culturel plus ou moins formalisés selon les formations est un indéniable atout pour les plus directement professionnalisantes. Mais, en raison de l'éclatement des formations portées par la ComUE de Lyon sur plusieurs sites et de politiques de formation sensiblement divergentes, leur pilotage peine à harmoniser l'organisation pédagogique propre à chaque site ou à chaque établissement en une structure de formation unifiée lisible pour tous les usagers.

L'organisation pédagogique des formations est généralement claire et adéquate aux finalités poursuivies par celles-ci sauf dans certains cas (notamment du point de vue des stages qui ne sont généralement que facultatifs en licence et parfois aussi en master), l'absence de formations en alternance dans le champ constitue une limite identifiable dans le dossier d'autoévaluation. La lisibilité de l'organisation pédagogique est rendue complexe pour les formations portées par la ComUE du fait de la difficile gestation d'un établissement cible programmé de longue date et, parfois d'un manque de concertation entre les différents acteurs du champ de formation. La complexité du portage des formations par les différents établissements partenaires contribue également à l'hétérogénéité des modalités d'aide à la réussite en licence et de l'accueil des étudiants à besoins spécifiques identifiés (situation de handicap, sportifs ou artistes de haut niveau, reprise d'études, etc.). Il faut souligner le fort adossement à la recherche de la plupart des formations qui contribue à leur dynamisme et à leur pertinence.

Le pilotage des formations est, lui aussi très hétérogène puisque certaines formations n'ont par exemple pas encore mis en place de conseil de perfectionnement ou n'ont pas livré, dans le dossier d'autoévaluation, de pièces permettant de juger de leur opérationnalité alors que d'autres livrent des comptes rendus précis des conseils de perfectionnement s'étant tenus. La place et le rôle des étudiants dans le pilotage des formations est rarement indiqué et, lorsqu'il l'est, c'est uniquement sous la forme de leur participation aux conseils de perfectionnement. L'évaluation des enseignements est généralement réalisée par les services centraux des établissements porteurs des formations et ne donnent pas lieu à des dispositifs de remédiation, ce qui interroge sur leur réelle fonction. Les interactions des formations à visée directement professionnalisante avec des professionnels du domaine (soit qu'ils interviennent dans les enseignements, soit qu'ils participent à un partenariat en accueillant des étudiants en stage) ne semblent pas inclure formellement de moyen d'adapter les contenus de formation et leur organisation pédagogique aux besoins toujours mouvants du monde professionnel. Selon les formations, c'est à travers les échanges informels entre enseignants-chercheurs et professionnels non académiques que ces besoins peuvent être intégrés au pilotage de la formation.

La plupart des formations sont attractives et accueillent des effectifs satisfaisants voire élevés qui supposent parfois un effort de la part des établissements porteurs pour assurer un taux d'encadrement satisfaisant. Les choix faits de regrouper des formations autrefois fragilisées au sein de formations à parcours se révèlent payants puisque les effectifs y sont désormais stabilisés, voire en croissance. Quelques formations connaissent cependant une baisse relative de leur attractivité et une formation au moins semble en grande fragilité de ce point de vue à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Elle est d'autant plus fragilisée qu'elle est partiellement redondante avec une autre formation portée par la ComUE. Enfin, les données relatives au devenir des étudiants après diplomation restent lacunaires du fait d'un taux de réponses très bas et souvent insuffisant pour juger de la correspondance entre le niveau de qualification atteint et le type d'emploi occupé post-diplomation.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Il convient de signaler que l'offre de formation proposée à l'expertise au sein du champ *Humanités, langues, enseignement et sciences sociales* reflète la restructuration en cours depuis 1995 du paysage universitaire lyonnais. Ce chantier de restructuration institutionnelle contribue à des recouvrements partiels de formations et à leur fragilisation au gré des modifications successives du périmètre d'intégration de l'établissement cible.

Finalités

Les attendus, les compétences à acquérir et les finalités visées par les formations du champ *Humanités, langues, enseignement et sciences sociales* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et par les formations portées

par la ComUE Université de Lyon sont globalement bien exposés. On distinguera néanmoins les formations de licence et les masters, plus spécialisés et singularisés.

Les licences visent la transmission d'un socle de connaissances générales, avec certains parcours qui peuvent les rendre attractives. De ce point de vue, les programmes proposés paraissent adaptés à la poursuite en master. Des partenariats existent entre certaines formations et d'autres établissements (l'École normale supérieure de Lyon (ENS), les partenaires de la ComUE) à partir de la troisième année de licence (L3) et permettent aux étudiants de suivre un double cursus (double licence *Droit-Philosophie*). Si la découverte du milieu professionnel est encouragée dès la licence, grâce à des modules spécifiques (stages de découverte), cela reste la plupart du temps de l'ordre de l'option qui n'est pas sanctionnée par l'attribution de crédits du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS). On notera que la L3 de licence *Information-communication* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 affiche une ambition professionnalisante qu'elle n'a pas la possibilité de satisfaire dans la mesure où elle reste centrée sur une approche généraliste de la discipline et n'intègre aucun stage professionnalisant obligatoire. Dans de nombreux cas, certains débouchés sont indiqués pour la licence alors que, de toute évidence, l'insertion professionnelle au sortir de la licence est extrêmement difficile. La lisibilité de l'offre de formation repose en partie sur la clarté des objectifs professionnels réellement attachés aux formations. On regrette l'absence fréquente de synthèse dans les dossiers d'autoévaluation, du fait que chaque établissement de la ComUE a sa propre organisation et que les formations peuvent varier d'un site à l'autre, sauf pour la licence *Humanités* où un tronc commun solide unifie les déclinaisons par site. Toutefois, malgré ce tronc commun du parcours *Antiquités et humanités*, la licence *Humanités* portée par la ComUE n'échappe pas au manque de clarté de son articulation avec les enseignements complémentaires de chaque site.

Ces licences sont complétées par des masters qui visent à l'insertion professionnelle et/ou à la poursuite d'études en doctorat. Les intitulés à l'échelle des parcours sont clairs et proposent des spécialisations bien identifiées et progressives. Ces masters visent à initier à la recherche, à fournir une solide formation méthodologique disciplinaire et à maîtriser les outils de diffusion de la connaissance scientifique, ainsi qu'à acquérir la connaissance du milieu professionnel et les compétences qui favoriseront l'insertion dans celui-ci. Le public visé est essentiellement un public de formation initiale mais certains parcours s'adressent aussi à des professionnels extérieurs à la discipline ou souhaitant compléter leur formation à fin d'évolution de carrière. Afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés, les masters offrent des enseignements théoriques et pratiques dispensés par des professionnels des domaines concernés et incluent dans la grande majorité des cas des stages obligatoires. Que les masters soient essentiellement professionnalisants ou pas, les moyens mis en œuvre semblent suffisants, à l'exception du master *Langues étrangères appliquées* (LEA) où la place des langues B est trop faible dans la majorité des parcours. On notera que les formations de master évaluées ne recourent pas à l'alternance malgré leurs visées professionnalisantes. Sur les 21 masters évalués, une dizaine de parcours affichent clairement une priorité à la poursuite d'études en doctorat (au sein des masters *Lettres*, *Philosophie*, *Histoire de la philosophie*, *Histoire*, *Sciences des religions et sociétés*, *Mondes anciens*, *Mondes médiévaux*). Le master *Philosophie* est, pour un de ses parcours, délocalisé à Shanghai (Chine). Les éléments fournis ne permettent pas d'apprécier les modalités de cette délocalisation.

Positionnement dans l'environnement

Aucune des formations expertisées ne se trouve dans une situation critique en termes de positionnement. Elles décrivent d'une manière globalement adéquate leur place dans leurs environnements scientifique et socioprofessionnel. Il y a cependant une spécificité du pôle lyonnais lui-même, du fait que l'offre de formation des Universités de Lyon 2 et Lyon 3 semble en partie redondante. Certaines formations du champ sont ainsi en concurrence directe avec d'autres formations lyonnaises. Certaines ayant pris conscience de cette spécificité locale ont réussi à proposer des formations singularisées voire complémentaires (notamment en master, mais c'est également le cas de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), de celle d'*Histoire* ou de LEA). Certaines, au contraire, ne semblent pas avoir pris suffisamment en compte la concurrence existante et la nécessité de concevoir une offre complémentaire (licence *Géographie et aménagement*, master *Information, communication*, master *Sciences de l'eau*) ou le fait qu'elles auraient à court terme à se définir dans un cadre de plus en plus concurrentiel (L3 de licence *Information-communication* portée par l'Université Jean Moulin Lyon 3, du fait de la réforme en cours des Diplômes universitaires de technologie (DUT) vers les Bachelors universitaires de technologie (BUT). Le pôle lyonnais est aussi marqué par la présence de l'ENS de Lyon. On peut ainsi saluer les coopérations mises en place avec cet établissement, par exemple dans le cadre des licences *Histoire*, *Philosophie* ou *Lettres* (au niveau de la L3). C'est surtout au niveau des masters que la collaboration avec l'ENS semble particulièrement profitable pour les étudiants (master *Histoire de la philosophie*).

L'articulation avec la recherche est variable en fonction de la visée de chaque mention : forte en cas de poursuite d'études (licence *Humanités*, master *Lettres*, master *Langues, littératures et civilisations étrangères et*

régionales), trop faible pour les parcours professionnalisants des masters *Langues étrangères appliquées* et *Traduction et interprétation*.

De manière générale, il conviendrait d'intensifier au niveau licence le travail de collaboration et de partenariat avec les autres formations et les autres établissements d'enseignement supérieur du pôle lyonnais (et au-delà), à l'image de ce que propose la licence LEA (partenariat avec l'Institut d'administration des entreprises (IAE) et avec deux autres licences), la licence *Philosophie* (à travers notamment le parcours *Droit-philosophie*) ou le master *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* (partenariat avec l'Université de Saint-Étienne).

De la même manière, les liens entre les formations de licence et le milieu économique et culturel lyonnais ne paraissent pas très développés. Si certaines formations comme la licence *Histoire* ou *Lettres* ont réussi à nouer des partenariats avec certaines institutions culturelles (notamment dans le cadre de la politique de stage), voire avec certains acteurs privés (licence *Information-communication*), cette dimension est encore peu présente, voire absente de nombreux dossiers. On peut cependant saluer les nombreux partenariats noués par la plupart des masters (*Archives*, *Patrimoine et musées*, *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux*).

Les partenariats avec des formations étrangères semblent encore peu nombreux. En dehors des échanges permis par le dispositif Erasmus, les dossiers ne mentionnent que très peu d'accords spécifiques avec des établissements étrangers (on peut citer le partenariat entre la licence *Lettres* et l'Université Roma Tre, celui entre la licence *Information-communication* et Weimar, le partenariat en master *Histoire* (avec des doubles diplomations – Fribourg, Turin), le master *Philosophie* délocalisé à Shanghai ou le master *Information, communication* avec Fribourg et Medellin). Certains établissements lyonnais, l'ENS par exemple, sont attractifs à l'international et font état d'une mobilité entrante notable.

Organisation pédagogique

Les différentes formations offrent pléthore de parcours et d'enseignements très variés sur une multitude de sites. Cela complexifie les structures des maquettes, généralement très lisibles malgré tout. Le profil de l'ensemble des intervenants des équipes pédagogiques, la composition et la diversité répondent aux besoins et aux objectifs des formations.

La spécialisation progressive est globalement satisfaisante (par exemple dans la licence *Humanités* ou le master *Lettres*). Cependant, les calendriers différents entre les sites composant la ComUE ne favorisent pas une harmonisation des modalités de contrôles. Les masters de langues présentent également une montée en spécialisation globalement convenable. L'absence de portail clairement identifiable généralisé pour le champ peut également apparaître comme un déficit d'organisation des formations. On peut regretter le recouvrement partiel de formations de licence (*Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et *Langues étrangères appliquées*, notamment) portées par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et portées par d'autres établissements de la ComUE. Recouvrement qui pourrait être limité par une répartition des tâches et par une plus grande homogénéité de l'organisation pédagogique des dites formations. Plus important, le recouvrement partiel des masters *Information et documentation* porté par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et *Information, communication* porté par la ComUE requiert une attention particulière (notamment au vu des faibles effectifs du premier).

La période de stage n'est pas toujours obligatoire, ce qui est regrettable, dans la licence *Humanités* et le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et, plus généralement, dans toutes les licences disciplinaires orientées en partie vers les métiers de l'enseignement. Dans ces dernières, un stage de prise de contact avec l'enseignement primaire ou secondaire permettrait aux étudiants d'évaluer leur appétence pour ces métiers. Les masters *Langues étrangères appliquées*, *Lettres*, *Traduction et interprétation*, *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux*, *Archives* et *Patrimoine et musées* sont ceux qui accordent la plus grande importance aux stages et en général aux liens avec le monde socioprofessionnel. On peut souligner positivement le caractère obligatoire d'un stage par année en master LEA ainsi qu'en première année de master (M1) *Lettres*. L'organisation de la licence *Géographie et aménagement* portée par l'Université Jean Moulin Lyon 3 interroge beaucoup, notamment du fait de la présence d'une troisième année délocalisée dans un lycée privé à Poisy. Cette troisième année semble pour le moins incongrue étant donné l'absence d'informations dans le dossier. Aucune information sur la nature des enseignants assurant la formation, les modalités de validation de l'année, sur l'institution qui délivre le diplôme ni sur le positionnement à l'égard de l'Université Savoie Mont-Blanc qui offre également un diplôme de licence *Géographie et aménagement*. Une clarification du statut de cette formation délocalisée s'impose. Moins problématique, le master *Gestion de l'environnement* se distingue par un manque d'organisation claire au niveau de la mutualisation et la spécialisation des enseignements. L'organisation multisite (Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne) complexifie l'organisation pédagogique et génère des écarts en termes d'heures d'enseignements et de durée de stage suivant les parcours (masters *Communication des organisations*, *Information, communication*).

La recherche est présente de manière très satisfaisante dans la plupart des formations à visée généraliste et de poursuite d'études (soit par l'intégration de modules d'initiation à la méthodologie de la recherche, soit au travers de séminaires transversaux, de conférences-débats, ou de collaborations avec les centres de recherches), mais elle est trop souvent négligée par les parcours professionnalisants des mentions où une initiation pourrait pourtant être bénéfique.

Hormis quelques initiatives isolées (outils numériques au service du latin, par exemple, dans la licence *Humanités*), l'usage des nouvelles technologies est relativement classique au sein des différentes mentions de la ComUE. L'Université Lyon 2 met cependant en œuvre des passerelles vers le monde numérique (double diplôme master *Lettres-Humanités numériques*, par exemple). Par ailleurs, l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne) propose une formation du M2 du parcours *Lettres* intégralement sur la plateforme Claroline Connect et une utilisation relativement importante des outils numériques au sein du master *Traduction et interprétation*. Parmi les formations du champ portées par l'Université Jean Moulin Lyon 3, les masters *Archives*, *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* et *Patrimoine et musées* intègrent, comme il se doit, des enseignements visant la maîtrise des outils numériques (même si la maquette du dernier reste floue sur ce point).

Pilotage des formations

Le pilotage des formations est compliqué. Les dossiers d'autoévaluation sont souvent hétérogènes avec des informations et des annexes inégales selon les sites. Ce manque de synthèse relève d'une difficulté de pilotage exprimée explicitement dans les dossiers (par exemple, impossibilité pour le master LLCER de créer un conseil de perfectionnement commun malgré les efforts déployés). Il s'ensuit des maquettes, des calendriers et des organisations disparates au sein d'une même mention. De plus, il y a très peu de données précises et concrètes concernant la gestion administrative des formations. Chaque établissement forme ainsi son propre comité de pilotage. Des tentatives d'harmonisation sont parfois mises en œuvre mais échouent à établir une coordination administrative, ce qui se reflète également dans les dossiers d'autoévaluation composés par agrégation d'éléments hétérogènes provenant de chaque site. On peut relever des efforts de coordination et d'amélioration de l'autoévaluation, comme avec la création d'un conseil de pilotage commun aux différents sites et parcours pour le master LLCER, ou le conseil de perfectionnement mis en place au niveau de la mention du master *Traduction et interprétation*. Mais ces tentatives se sont jusqu'à présent confrontées à des difficultés de fonctionnement (le nombre important d'acteurs et de sites impliqués jouant en la défaveur de ces initiatives).

Certaines formations de licence (*Histoire*, LLCER, *Philosophie* par exemple) doivent s'appuyer sur un nombre important de vacataires, malgré l'implication des enseignants-chercheurs dans ces formations. Les équipes pédagogiques (titulaires et vacataires) permettent de manière générale de couvrir la totalité des champs couverts par les formations. Le nécessaire équilibre entre professionnels non académiques et académiques pour les formations à vocation plus directement professionnalisante (masters *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux*, *Patrimoine et musées*, *Information, communication*) semble respecté. Les équipes pédagogiques sont souvent de qualité : leurs membres sont issus de milieux variés (enseignants-chercheurs, professeurs agrégés (PRAG)/professeurs certifiés (PRCE), professionnels, etc.) et réagissent avec rapidité pour adapter leurs formations lorsque cela est jugé nécessaire (la licence *Humanités* en est l'exemple le plus flagrant). Il faut noter que cette réactivité est due à l'investissement des enseignants et enseignants-chercheurs plus qu'à une formalisation explicite de procédures d'alerte et d'adaptation qui serait homogène pour toutes les formations du champ.

Les conseils de perfectionnement ne sont pas encore effectifs dans toutes les formations. Si certaines ont déjà mis en place des dispositifs de pilotage associant des étudiants (licence LLCER) voire des professionnels (master *Archives*), certaines formations ne possèdent pas à ce jour de dispositif de ce type (licences *Histoire*, *Information-communication*). On note également l'absence des représentants des étudiants pour la mention *Ville et environnements urbains* tandis qu'ils sont représentés dans les conseils de parcours de la mention *Gestion de l'environnement*, et non – comme attendu par la réglementation – au niveau de la mention. Compte tenu de la complexité à gérer des mentions multisites et comprenant différents parcours, certains masters ont mis en place des comités de pilotage voire une commission mixte paritaire consultative pour la mention *Ville et environnements urbains*. L'évaluation des enseignements s'appuie principalement sur une enquête réalisée chaque année par l'Université Jean Moulin Lyon 3, dont il est difficile d'estimer la qualité à partir des dossiers. Certaines formations ont mis en place des dispositifs alternatifs par exemple des questionnaires anonymes (*Histoire*) ou des réunions semestrielles avec les étudiants (master *Archives*).

L'approche par compétences est encore trop peu développée. C'est notamment le cas dans certaines formations à vocation plus directement professionnalisante (licence et master *Information, communication*, master *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux*) où la définition claire des compétences visées est particulièrement importante. Le suivi de ces compétences n'est pas effectué de manière systématique et cohérente. Il s'agit d'un chantier en cours d'élaboration qui sera à généraliser pour la prochaine évaluation.

La plupart des formations (surtout en licence) ont mis en place des dispositifs de remédiation classiques (notamment du tutorat en L1) mais ils peuvent varier (pour les formations portées par la ComUE) selon les sites, ce qui peut être problématique en termes d'équité. L'absence de données consolidées empêche d'évaluer les modalités de recrutement, les différents dispositifs, passerelles ou aides à l'orientation. La qualité des renseignements fournis dans les dossiers est très hétérogène.

Les étudiants en situation de handicap sont souvent mentionnés dans les rapports, mais la plupart du temps pour souligner que les infrastructures sont inadaptées à leurs besoins.

Résultats constatés

Les résultats constatés sur le site de Lyon 3 font état d'un bilan positif, bien que contrasté selon les niveaux et les filières. Les formations sont généralement attractives, notamment les licences *Lettres*, *LEA*, *Philosophie*, *Géographie et aménagement*, et le master *Patrimoine et musées*. Certaines formations connaissent cependant une baisse d'attractivité (master *Archives*, et master *Histoire de la philosophie*). Une seule formation semble atteindre un seuil critique du point de vue de l'attractivité : le master *Information, communication*. Pour les formations portées par la ComUE, les effectifs sont très variables d'un site à l'autre pour une même mention. L'Université de Saint-Étienne a souvent un effectif moindre que les universités lyonnaises, notamment en licence *Humanités* et dans le parcours *Lettres et arts* du master *Lettres*. La plupart des formations présentent des effectifs relativement stables. Certains parcours du master LLCER, comme *Études hispaniques* ou *Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes* de l'Université de Saint-Étienne, sont trop réduits pour assurer la pérennité de leur ouverture. Pour la même mention de master LLCER, l'Université Jean Moulin Lyon 3 est très attractive pour certains parcours (*Langue, culture, entreprise* et *Études anglophones*), mais voit ses effectifs diminuer pour les parcours *Indologie*, *Études chinoises* ou *Études italiennes*. Le master *Traduction et interprétation* semble attirer de moins en moins d'étudiants, en dépit de la diversité des parcours proposés.

Le taux de réussite en L1 des licences « généralistes » est globalement faible, mais conforme à la moyenne de ce type de formation. Certaines formations connaissent cependant des chiffres particulièrement bas 40 % de réussite en licence *Histoire*, ou 50 % en LEA. On peut noter cependant que certaines formations comme la licence *Philosophie* sont parvenues, par la mise en place de dispositifs efficaces, à améliorer sensiblement les résultats en première année. Les taux de réussite en L2 et L3 sont globalement bons et débouchent logiquement sur une poursuite d'études en master. Les taux de poursuite en master (quand ils sont renseignés) sont globalement importants, y compris pour les formations de licence à vocation professionnalisante, la licence *Information-communication* particulièrement.

Le taux d'insertion professionnelle des masters à vocation professionnelle (quand il est renseigné, et quand il s'appuie sur un nombre de réponses représentatif) est plutôt bon, voire très bon (masters *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux*, *Archives*, *Patrimoine et musées*). Les taux de réussite en M2 sont conformes à la moyenne nationale. Il faut cependant noter l'exception du master *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* où le taux de réussite a connu une forte diminution. Les taux d'insertion professionnelle selon les masters constituent un point d'attention. Les enquêtes sont réalisées à partir de taux de réponses très faibles ou des éléments qui ne permettent pas d'évaluer la correspondance entre le niveau de diplôme et les emplois occupés. Les taux de réussite aux concours d'entrée dans la profession pour les masters les préparant ne sont pas mentionnés, les types d'emplois occupés ne sont pas précisés. Les poursuites d'études en doctorat pour les masters portés par la ComUE évalués sont très faibles, voire nulles. Pour le master *Lettres*, un accompagnement vers la réussite serait nécessaire pour le bon accomplissement du mémoire de recherche. Le master LLCER de l'ENS de Lyon se distingue par une nette poursuite d'études en doctorat de même que les masters *Philosophie* et *Histoire de la philosophie*.

Les effectifs sont difficiles à appréhender car il manque beaucoup d'éléments chiffrés pour une appréciation fiable, à commencer par le nombre d'inscrits dans les différents parcours ou les différents sites et leur progression ou les éventuels abandons. Pour autant qu'on puisse en juger, les taux de réussite paraissent un peu faibles pour des formations sélectives.

Le suivi des diplômés n'est pas encore optimal et il manque certaines annexes. De même, l'insertion professionnelle n'est pas toujours analysée et manque d'éléments concrets pour favoriser une réelle réflexion. Quand elle est étayée par des exemples concrets, l'insertion professionnelle présente des emplois globalement conformes aux attendus. Les masters professionnalisants, comme le master LEA, ont en général de très bons taux d'emploi à 30 mois.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formations progressives
- Attractivité de la plupart des mentions au niveau régional et national
- Large éventail des spécialisations en parcours par mention
- Mise en place de doubles diplômes
- Ouverture internationale des formations (même si variable selon les formations)
- Équipes pédagogiques souvent de qualité et issues de milieux variés (professionnels académiques et non-académiques)
- Forte densité en termes de formations et de recherche du pôle lyonnais qui permet la mise en place de partenariats et de collaborations

Principaux points faibles :

- Certaines fiches RNCP mentionnent des emplois qui ne sont pas en adéquation avec la formation
- Plusieurs formations offrent trop peu (voire pas) de possibilités d'effectuer un stage, ces derniers étant rarement obligatoires
- Absence de données consolidées sur la réussite et le devenir des étudiants
- Absence de conseils de perfectionnement pour certaines formations et de données concernant leur fonctionnement lorsqu'ils existent
- Difficulté à proposer des cohérences d'ensemble
- Manque de synthèse des dossiers d'autoévaluation avec un morcellement fréquent par site, y compris pour la finalité
- Manque de clarté pour certaines mentions sur l'éventuelle complémentarité des optiques propres à chaque site qui, par conséquent, semblent hétérogènes
- Recouvrement partiel de formations présentes sur différents établissements lyonnais
- Dimension de la recherche parfois négligée par les formations professionnalisantes et, globalement, manque d'homogénéité des dispositifs d'initiation à la recherche intégrés aux formations

Recommandations :

D'une manière générale, une réflexion sur le champ doit être engagée pour préciser ses limites et sa cohérence (structuration en sous-champs, identification d'un champ distinct rassemblant les formations en information et communication à rapprocher des formations de journalisme, information et communication). Le champ manque d'une dimension de pilotage commun au niveau des partenariats entre établissements porteurs et entre sites qui permettrait d'homogénéiser les modalités pédagogiques d'un établissement ou d'un site à l'autre et garantir une lisibilité optimale pour les étudiants. Pour les formations portées par la ComUE, il faut, pour plus de lisibilité des formations, homogénéiser à la fois l'organisation pédagogique des formations et les modalités de pilotage.

Un dialogue approfondi entre les différents acteurs institutionnels du champ doit être engagé d'urgence pour clarifier la situation des quelques formations à recouvrement partiel (licence *Géographie et aménagement*, licence *Information-communication*, master *Information et documentation*). Faute d'une telle concertation, et sans préjuger de l'advenue d'un établissement cible, le risque est grand que les effectifs de ces formations continuent de diminuer, mettant en péril leur existence même.

Un travail sur les fiches RNCP doit être réalisé pour améliorer la lisibilité des objectifs professionnels. En l'état actuel des choses, un certain flou entoure un grand nombre de formations quant à la nature des débouchés vers lesquels une insertion professionnelle est possible. Ce travail devrait pouvoir s'appuyer sur la réalité des parcours professionnels des anciens étudiants. À cette fin, un travail global de suivi des cohortes fondé sur une plus grande proximité avec les promotions d'anciens étudiants doit être réalisé. Si les établissements porteurs ne peuvent le réaliser de manière centralisée avec la granularité suffisante, peut-être que d'autres solutions (associations d'anciens étudiants) pourraient permettre de documenter le devenir des diplômés au plus près.

Lorsque les finalités d'insertion professionnelle post-diplomation sont indiquées, les formations devraient systématiquement comporter une période de prise de contact avec le milieu professionnel. Une telle démarche ne saurait s'entendre sans octroi de crédits ECTS pour les étudiants validant ces modules le cas échéant. Pour les formations professionnalisantes, la mise en place de formation en alternance pourrait être encouragée.

POINTS D'ATTENTION

Un point d'attention particulier doit être porté sur la troisième année de licence *Géographie et aménagement* délocalisée à l'Institut des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy (ISETA) à Poisy. En l'état, les informations communiquées sur ce partenariat sont lacunaires et alarmantes faute de précision. Cette formation n'est pas présentée avec le niveau de détail nécessaire et laisse entrevoir des points d'attention multiples (Quels sont les niveaux de qualification des enseignants dispensant la formation dans cet établissement ? La maquette de formation est-elle identique à celle de la L3 de l'Université Jean Moulin Lyon 3 ? Les modalités de contrôle des connaissances sont-elles les mêmes ? etc.). Un accord avec un établissement privé du secondaire pour la préparation d'un diplôme universitaire de licence suppose un partenariat très clairement encadré ; rien ne permet de juger qu'un tel cadre existe. Faute de précision, l'accréditation de cette année délocalisée pourrait être questionnée.

La troisième année de licence *Information-communication* (licence suspendue) se situe dans la continuité d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Information-communication* existant sur le site de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et semble constituer une passerelle entre le DUT et le master *Information, documentation*. Cette formation interroge fortement car ses objectifs affichés en matière d'insertion professionnelle ne semblent pas pouvoir être atteints dans la mesure où aucun dispositif de préprofessionnalisation n'est signalé dans le dossier et dans la mesure où la formation reste centrée sur une approche généraliste de la discipline. De plus, les évolutions annoncées du DUT (qui deviendrait une formation technique en trois ans après le baccalauréat) risquent de mettre à mal la fonction même de cette troisième année de licence suspendue comme tremplin pour l'entrée en master *Information et documentation*.

Enfin, l'existence, sur le site de Lyon, d'autres formations en information-communication exige une réflexion autour de l'existence du master *Information et documentation* qui présente des effectifs extrêmement réduits. Cette formation souffre apparemment d'un positionnement dans l'environnement pour le moins fragile. Sans considérer qu'il faut nécessairement mettre en cause l'existence de cette formation, elle requiert une attention particulière pour gagner en attractivité et en spécificité dans un paysage académique déjà très fourni en formations d'information-communication.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* est une licence généraliste de l'Université Jean Moulin Lyon 3, avec une délocalisation et partenariat avec un lycée privé à Poisy en Haute-Savoie nommé Institut des sciences de l'environnement et du territoire d'Annecy (ISETA).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de formation sont clairement renseignés et satisfaisants, du moins sur le site de Lyon. Dans les cinq grands types de débouchés professionnels présentés, les premiers sont bien valides, mais le dernier établit une confusion entre le débouché et la sensibilisation à la recherche au cours de la formation. Une délocalisation de la troisième année de licence (L3) à l'ISETA à Poisy au-dessus d'Annecy (établissement privé - collège et lycée), sur laquelle aucune information n'est produite, interroge fortement. La place d'une L3 d'*Aménagement* sur le site n'est pas détaillée, aucune des informations nécessaires n'est présente, alors que l'effectif est conséquent : 56 étudiants. On peut se demander s'ils ont les mêmes cours alors que les options semblent différentes, s'ils ont les mêmes évaluations, s'il s'agit des mêmes enseignants qui font le trajet ou uniquement d'enseignants du collège-lycée, et dans quelle mesure le diplôme universitaire de licence peut être délivré.
Positionnement dans l'environnement
À aucun endroit des 14 pages du dossier il n'est fait mention de l'existence d'une autre licence *Géographie et aménagement* dans la même ville pourtant portée par l'Université Lumières Lyon 2. La coexistence de deux licences généralistes de *Géographie et aménagement* dans deux universités de la même ville interroge fortement, du fait de l'absence d'indications ou même d'une volonté de différenciation, de collaboration ou simplement d'une relation avec la licence de *Géographie et aménagement* portée par l'Université Lumière Lyon 2. De plus, se pose une question de politique de site, dans la mesure où l'Université de Savoie Mont-Blanc implantée sur place offre une licence *Géographie et aménagement*, dont il n'est pas non plus fait mention dans

le dossier.

En revanche, les liens avec l'École normale supérieure (ENS) de Lyon, en L3, très positifs, sont bien précisés, et l'articulation avec les partenaires socio-économiques de Lyon existe. L'adossement à un laboratoire de recherche existe à travers les enseignants-chercheurs (EC) de la formation, mais son articulation n'est pas assez précisée à cet endroit du dossier.

On s'étonne du manque de partenariats et de conventions à l'international, qui freine la mobilité étudiante.

Organisation pédagogique

L'organisation générale semble rigoureuse et bien dirigée, mais on s'étonne que les options ne soient pas clairement appelées des parcours, entre lesquels des passerelles existent.

Comme le notent très justement les responsables de la formation, le premier semestre (S1) organisé en semestre portail avec des unités d'enseignement (UE) au choix semble poser des problèmes à plusieurs niveaux pour les étudiants. L'équipe pédagogique semble avoir pris conscience des limites de cette formule.

Au sein d'un suivi des étudiants et d'un tutorat qui semble bien organisé tout au long des trois ans, un système d'enseignants-référents en première, deuxième et troisième année (L1/L2/L3) option *Géographie*, vise à répondre par mail aux demandes diverses, voire à recevoir les étudiants dans les cas particuliers (réorientation). La sensibilisation à l'intégrité scientifique semble effective.

La mise en situation professionnelle avec seulement l'encouragement à effectuer un stage, au sixième semestre (S6) semble assez insuffisante pour une licence de ce type, même si des projets personnels encadrés en groupe semblent bien fonctionner.

La langue vivante est bien présente tout au long des six semestres. Outre le désormais classique dépôt de cours sur la plateforme Moodle, la nature de la formation exige, de fait, des initiations aux outils numériques propres aux géographes, qui semblent avoir été mis en place dans les enseignements.

Pilotage

L'équipe enseignante présentée est compétente et visiblement active ; et l'organisation est conforme aux attentes d'une formation universitaire, avec une réunion annuelle du conseil de perfectionnement, dont le bilan est fourni dans le dossier, et des intervenants extérieurs professionnels.

On regrette qu'aucune information ne soit produite dans le dossier sur l'organisation particulière et la délivrance de la licence à Poisy en L3 : aucun responsable n'est même indiqué. Cette situation pose problème.

Résultats constatés

Le dossier annexe montre que les effectifs sont assez importants (146 en L1, 81 en L2, 160 en L3) avec un bon taux de réussite croissant de la L1 à la L3 (90 %). Mais 54% des étudiants de L3 viennent de l'extérieur, et il n'est pas donné d'explications sur l'augmentation de ces effectifs, dont on ignore s'il est lié à l'existence de la délocalisation à Poisy et par quel profil d'étudiants la L3 est alimentée.

La poursuite d'étude en master concerne la très grande majorité des étudiants (91%), pour la plupart à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

CONCLUSION

Principal point fort :

- La solidité générale d'une licence universitaire généraliste en *Géographie et aménagement* (sur le site de Lyon)

Principaux points faibles :

- Le silence au sujet de la délocalisation du parcours de la L3 au Lycée privé de Poisy est très problématique
- Aucune mention n'est faite de la licence de *Géographie et aménagement* portée par l'Université Lumière Lyon 2
- Manque d'une vraie politique de stages
- Manque de précision à beaucoup égards dans le dossier d'autoévaluation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'existence du parcours *Aménagement* de la L3 à Poisy interroge fortement étant données les informations lacunaires. Il n'y a aucune information sur la nature des enseignants assurant la formation, les modalités de validation de l'année, sur l'institution qui délivre le diplôme ni sur le positionnement à l'égard de l'Université Savoie Mont-Blanc qui offre également un diplôme de licence *Géographie et aménagement*. Une clarification du statut de cette formation délocalisée s'impose.

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Jean Moulin Lyon 3, du fait de l'existence d'autres formations de la même mention à l'Université Lumière Lyon 2, demande à être repensée de manière à éviter les redondances et les effets de concurrence au sein de la ville de Lyon. Faute de spécialisation de la formation vis-à-vis de celle de l'Université Lumières Lyon 2, un accord de collaboration, voire de co-habilitation d'un seul diplôme devrait être envisagé. Les perspectives de fusions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Lyon imposent qu'une réflexion soit ouverte sur le devenir de cette formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est une formation généraliste en trois ans dont l'objectif principal, outre l'acquisition d'une solide culture générale historique, est la poursuite d'études en master. Il existe un parcours délocalisé à Bourg-en-Bresse, spécialisé dans la formation au professorat des écoles (premier degré). Sur le site de Lyon, la licence *Histoire* propose en présentiel, dès la première année, sept parcours différents (*Professorat des écoles*, *Géographie générale*, *Patrimoine*, *Communication*, *Information et document numérique*, *Humanités numériques* et *Gestion*) que les étudiants choisissent en fonction des débouchés qu'ils visent.

ANALYSE

Finalité
La formation correspond bien à ses objectifs ainsi qu'aux compétences à acquérir (disciplinaires, générales et transversales). L'offre de formation et les débouchés possibles sont clairement présentés aux étudiants via la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et sur le site de l'Université. Un document distribué aux étudiants au début de chaque année universitaire précise pour chaque cours ce qui est attendu en termes de connaissances (description du programme avec une bibliographie indicative), de méthodes et de compétences. En ce qui concerne les enseignements fondamentaux en histoire, les quatre périodes sont normalement équilibrées ; s'y ajoutent des enseignements visant à élargir les horizons d'études (mondes extra-européens et histoire de l'art). Les emplois implicitement visés relèvent surtout du niveau master, ce qui correspond à la réalité des poursuites d'études. Ceux-ci se retrouvent dans les métiers de la recherche et/ou de l'enseignement, d'une part, et dans ceux du patrimoine, de la culture et des bibliothèques, du journalisme ou des administrations territoriales, d'autre part. La délocalisation occasionne un dédoublement du parcours vers le professorat des écoles ; l'antenne de Bourg-en-Bresse permet de toucher un public issu d'une zone rurale proche de l'agglomération lyonnaise (l'Ain).
Positionnement dans l'environnement
La formation est en concurrence avec celle de l'autre université lyonnaise et ne s'en différencie que peu. Elle a aussi établi une convention avec l'École nationale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) pour la troisième année de

licence (L3). Il semble que des liens soient formalisés avec des établissements étrangers, même si ceux-ci ne sont pas précisés. L'adossement à des unités de recherche est réel, les enseignants-chercheurs (EC) de l'équipe pédagogique appartenant à trois laboratoires différents (HiSoMA pour l'histoire ancienne, CIHAM pour l'histoire médiévale et le LARHRA pour l'histoire moderne et contemporaine) ; c'est surtout en L3 que les enseignements proposés correspondent plus précisément aux axes de recherches des EC, la création d'un Collège d'histoire à la rentrée 2019, financé par l'IDEX (Initiatives d'excellence) de Lyon, permettant le renforcement de l'initiation à la recherche des étudiants de L3. Un bon effort est fait pour des partenariats avec l'environnement sinon socio-économique au moins culturel, en lien avec les enseignements dispensés et souvent concrétisés par des offres de stages : archives départementales, municipales et métropolitaines d'une part, musées (Gadagne, Beaux-Arts, Centre d'histoire de la résistance et de la déportation -CHRD) d'autre part. La formation se montre donc active dans la mesure des possibilités offertes par l'environnement immédiat.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible et son apparence touffue tient à la multiplicité des parcours (sept) proposés dans une logique de spécialisation progressive réelle, mais sans doute hâtive dès la première année de licence (L1) au deuxième semestre (S2), avec une appellation peu lisible pour les étudiants. Le premier semestre est organisé sur le modèle de portail, ce qui ne semble pas satisfaire une majorité d'étudiants désireux avant tout d'approfondir leurs connaissances historiques et de parfaire leur maîtrise des méthodes de la discipline. Lors des semestres 2 à 4, les enseignements fondamentaux représentent 70 % de l'offre de formation, les semestres 5 et 6, avec la multiplication des cours à option (20%), permettant aux étudiants de construire leur parcours en fonction de la poursuite d'études envisagée. Il est appréciable que des passerelles existent en L1 et vers la deuxième année de licence (L2) et qu'un double cursus *Histoire-Géographie* soit possible. Une langue est enseignée pendant toute la licence, mais pour seulement 15 heures par semestre, ce qui semble bien léger.

Il est regrettable qu'il ne soit pas fait mention d'aménagements pour les étudiants à contraintes particulières (en raison, apparemment, de l'absence de demandes de validation des acquis) ou porteurs de handicap (ce qui est plus étonnant). L'engagement étudiant est valorisé. La professionnalisation est présente par le biais des enseignements proposés dans le cadre du projet professionnel personnalisé (PPP) en L1, et en L3 surtout par le biais de stages réalisés dans le secteur culturel (musées) et dans l'enseignement, donnant lieu à évaluation, même s'il manque des données sur leur ventilation et leur suivi. La place de la recherche n'est pas assez précisée : la présence de cours en sciences auxiliaires ne saurait être une initiation à la recherche préparatoire au master.

L'usage du numérique est classique, entre formation relevant plutôt de la bureautique, et l'usage Moodle, mais on peut y inclure aussi en L3 la production d'un travail collaboratif qui peut être également considéré comme une forme (modeste) d'initiation à la recherche, et le déploiement d'une application "Mahara". L'internationalisation est jugée insuffisante par l'équipe pédagogique qui reconnaît inciter aux mobilités sortantes plutôt en master : le développement de partenariats plus poussés avec des universités étrangères est néanmoins envisagé, ainsi que la possibilité de dispenser quelques enseignements disciplinaires en langues étrangères.

Pilotage

L'équipe pédagogique est étoffée puisqu'elle comporte 22 EC titulaires (neuf professeurs et 13 maîtres de conférences) et trois assistants temporaires d'enseignement et de recherches (ATER). Elle est correctement diversifiée en termes de spécialisation par périodes historiques. Au vu de l'ampleur des effectifs étudiants, elle doit cependant avoir recours à des enseignants vacataires, entre 10 et 15 selon les années, dont le recrutement est assuré de manière collégiale. Il est précisé qu'un enseignant référent est nommé par niveau de licence et qu'il y a deux co-directeurs ; de même la fréquence des réunions du conseil de département n'est pas indiquée. Le conseil de perfectionnement quant à lui n'est annoncé que pour la rentrée 2019 : il n'est pas précisé combien de fois il sera réuni chaque année ; la présence de professionnels extérieurs (enseignants, inspecteurs, responsables de musées) ainsi que des responsables de master est en revanche louable. L'évaluation des enseignements se fait de deux manières, d'une part par le biais de questionnaires anonymes distribués par seulement 20% des enseignants dans le cadre des cours (ce qui semble insuffisant), d'autre part grâce à un dispositif développé au niveau de l'Université par le service de statistiques et de pilotage, appelé à se renforcer dans les années à venir. Le fonctionnement des jurys et les modalités de contrôle des connaissances sont correctement détaillés. La transcription en compétences, longtemps implicites, est en cours de réalisation, à partir d'un travail sur la fiche RNCP, ce dont témoigne le supplément au diplôme, certes encore sommaire. Enfin, le suivi des étudiants est de bonne qualité, avec un taux de réponse permettant de réelles statistiques. Les dispositifs de mise à niveau sont nombreux et sont essentiellement concentrés en L1, mais pas seulement : tutorat

étudiant, dispositif d'enseignant-référent à chaque niveau de la licence, parrainage des étudiants de L1 par des étudiants de L3, mise en place du Pôle réussite, plate-forme numérique permettant aux étudiants d'accéder à des ressources méthodologiques adaptées à leur parcours et leur niveau.
Résultats constatés
Sur le site de Lyon, les effectifs sont globalement stables en L1 (entre 250 et 300 étudiants selon les années), ainsi qu'en L2 et en L3 (autour de 150 étudiants). La qualité des statistiques permet d'affiner le devenir des cohortes d'étudiants d'une année sur l'autre : environ 40 % des étudiants de L1 réussissent leur première année, environ 15% en deux ans ; en L2 et en L3 le taux de réussite est lui d'environ 90 %. Sur l'antenne de Bourg-en-Bresse, les taux de réussite sont encore meilleurs : 70 % en L1 sur deux ans en 2017-2018, presque100 % en L2 la même année, autour de 90% en L3, il est vrai avec des effectifs bien moins importants (une centaine d'étudiants depuis 2015), ce qui tend à prouver que plus le taux d'encadrement est important, plus l'échec en licence tend à reculer. Par ailleurs, il serait intéressant d'affiner les statistiques en fonction du type de baccalauréat des L1, afin d'ajuster les processus de remédiation. Le devenir à court terme des diplômés est connu de façon assez précise, avec 87% dans un master de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (et un taux de réponse dépassant les 90%), même si la ventilation par type de master n'est pas précisée, ce qui devrait apparaître dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation généraliste cohérente et bien structurée, assurant à ses diplômés un socle de connaissances, de méthodes et de compétences solides, avec des parcours permettant aux étudiants de bâtir une formation personnalisée
- Fort taux de réussite

Principaux points faibles :

- Lisibilité des parcours
- Mise en place tardive d'un conseil de perfectionnement qui permettra de nourrir la réflexion de l'équipe pédagogique sur les évolutions à apporter à l'offre de formation
- Lien avec la recherche insuffisant en L3

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré les manques signalés, la licence *Histoire* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est une formation attractive dans la région Rhône-Alpes, en raison de la qualité des enseignements dispensés et de ses très bons résultats en termes de taux de réussite, avec une bonne poursuite en master. L'équipe pédagogique gagnerait à développer davantage de partenariats avec des universités étrangères, ce qui pourrait renforcer les mobilités étudiantes.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HUMANITÉS

Établissements : Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Humanités*, coaccréditée entre les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Jean Monnet – Saint Etienne (UJM), a été initialement accréditée pour deux parcours : un parcours *Antiquité et humanités*, pensé dans le prolongement d'une offre de formation de lettres classiques précédemment existante, et un parcours *Humanités et modernité* qui ne concernait que Lyon 2 et qui n'a pas été ouvert. Elle accueille des étudiants débutants ou confirmés en latin et/ou grec.

La formation est dispensée en présentiel sur différents sites : pour l'Université Jean Moulin Lyon 3, sur le site de la manufacture de tabacs et sur le site des quais, pour l'Université Lumière Lyon 2, sur le site de la Porte des Alpes et sur le site des berges du Rhône, et enfin à l'UJM. Le site des quais abrite la totalité du tronc commun (latin, grec, littérature, linguistique, civilisation et histoire anciennes), entièrement mutualisé entre les trois universités. La finalité de cette licence est avant tout une insertion dans les métiers de l'enseignement et les métiers de la culture après une poursuite d'études dans ces domaines.

ANALYSE

Finalité
Seul le parcours *Antiquité et humanités* peut être évalué, le parcours *Humanités et modernité* n'ayant pas été ouvert. Le parcours *Antiquité et humanités*, prolongement d'une licence de lettres classiques ayant déjà fait l'objet d'une mutualisation depuis 2010 entre les établissements (rattachement et mention non précisés dans le dossier d'autoévaluation), est accessible depuis trois portails différents (« Langues-Lettres-Philosophie » à Lyon 3, portail « Humanités » à Lyon 2, portail « Lettres et Langues » à l'UJM) à partir du semestre 2 ou 3. Il affiche une spécialisation progressive mais présente dès le semestre 1 via les cours de langues anciennes pour débutants et confirmés. Il vise à doter les étudiants d'une solide culture des sociétés anciennes envisagée sous ses différents aspects (langue, littérature et civilisation) et sous ses prolongements artistiques, littéraires ou culturels de l'Antiquité à nos jours. Les débouchés envisagés sont ceux des études de lettres : concours de l'enseignement (professorat des écoles et Capes), préparation aux agrégations (de lettres classiques mais aussi de grammaire, en raison de la présence de la linguistique dans la maquette) et masters à vocation recherche ; masters métiers de la culture, de la documentation et de l'édition, de la conservation du patrimoine, du tourisme culturel (universités non spécifiées). Les données fournies par Lyon 2 et l'UJM concernant le devenir des étudiants après la licence ne sont pas exploitables en raison des effectifs ou des taux de réponse insuffisants ; seul celui de Lyon 3 est pertinent, et montre que la majorité des étudiants se dirigent vers un master, sur place ou à l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon. Les formations proposées sur les trois sites présentent des colorations différentes, celle de Lyon 2 ayant une optique plus nettement pluridisciplinaire et intégrant de manière nette la question numérique. Les attendus du tronc commun sont clairement exprimés. En revanche, l'articulation de ce tronc commun avec les autres unités d'enseignements propres à chaque site est plus confuse et hétérogène. Une

convention avec l'ENS Lyon permet l'accueil d'élèves de l'École en troisième année de licence (L3).

Positionnement dans l'environnement

Seule licence *Humanités* à l'échelle régionale, la formation a un recrutement régional et bénéficie en L3 de l'arrivée des élèves de l'ENS.

L'articulation avec la recherche est indéniable : les enseignements sont assurés presque exclusivement par des enseignants-chercheurs (EC) qui appartiennent tous, pour le tronc commun, à l'unité mixte de recherche « Histoire et sources des mondes anciens » (HiSoMA). Ceux-ci donnent à leurs étudiants une initiation à la recherche, y compris dans les sciences annexes dont ils sont spécialistes, comme l'épigraphie. Des dispositifs spécifiques sont également mis en place, comme à Lyon 3, où des « mini-stages » permettent aux étudiants d'interroger les chercheurs, ou bien à l'UJM, où des conférences d'initiation à la recherche en L2 sont proposées comme « crédits libres ». On peut néanmoins s'interroger sur le phasage de ces initiations qui interviennent pour certaines un peu trop tôt dans le cursus.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont peu approfondis ; les dispositifs de préprofessionnalisation sont diversement mis en place suivant les universités et répondent à un service attendu (projet professionnel personnel). L'unité d'enseignement d'ouverture (Lyon 3) propose trois options intéressantes : professorat des écoles, culture antique et humanités, et humanités numériques. Il n'existe pas de partenariats formalisés avec des acteurs du terrain.

Enfin, malgré la variété des destinations proposées et des échanges possibles, la mobilité des étudiants est faible, voire inexistante.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation répartie sur trois sites est complexe, et la dispersion des enseignements sur trois lieux distincts engendre certains problèmes dont l'équipe pédagogique est parfaitement consciente et qu'elle cherche à résoudre quand elle le peut. Ainsi, les cours de tronc commun (les langues anciennes), qui sont intégralement mutualisés entre les trois universités, sont assurés par les enseignants des trois universités, mais concentrés à Lyon ; même regroupés sur deux jours consécutifs, ils n'en demeurent pas moins source de difficultés pour les étudiants de Saint-Etienne. Dans cet enseignement des langues anciennes, on apprécie la souplesse du système mis en place avec deux niveaux bien identifiés (débutants et confirmés) et la possibilité de passer de l'un à l'autre au fil des semestres. De même, on note l'aptitude à renouveler certains cours destinés notamment à souligner les liens entre l'Antiquité et le monde moderne et un désir d'investir des outils numériques pour faciliter l'autoformation (latin).

Les autres cours (notamment langue et littérature françaises, langue vivante, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, enseignements d'ouverture) sont propres à chaque université, et sont mutualisés avec d'autres parcours d'autres mentions. Il y a donc des variantes d'une université à l'autre, à commencer par la durée d'inscription dans le portail et donc un début de spécialisation à six mois ou un an ; ce qui ne contribue pas à la lisibilité. On regrette d'ailleurs de ne disposer que de l'annexe descriptive au diplôme de Lyon 3. La formation semble néanmoins avoir trouvé un équilibre entre des enseignements spécialisés en langues anciennes et une formation proposant des compétences transversales pour l'essentiel vues au prisme de la focale antiquité.

Le nombre d'heures en présentiel (à Lyon 2 : 711 heures en L2 ; 621 en L3 ; à l'UJM : 650 heures en L2 [nombre d'heures en L3 non calculables] ; à Lyon 3, le total du nombre d'heures en présentiel par semestre n'est pas indiqué) paraît donc très variable d'une année à l'autre, et d'un site à l'autre. L'articulation au sein du portail de Lyon 3 est plus aisée qu'à Lyon 2. À l'UJM, il est signalé une articulation avec d'autres parcours « Professeur des écoles » (PE), « Professeur de collège et lycée/parcours général » (PCL/PG), « Français Langue Étrangère » (FLE) (mentions de licence non précisées) sans que l'on comprenne comment peut s'effectuer le passage vers ces parcours. À Lyon 2, la perspective pluridisciplinaire nuit à l'identité des disciplines littéraires et à la visibilité des lettres classiques, ce qui a des répercussions sur les effectifs. Elle est pourtant intéressante car elle permet, sur le papier, d'ouvrir les débouchés vers des masters métiers de la culture, de la conservation du patrimoine, du tourisme culturel. Elle intègre plus nettement une dimension numérique.

Des initiatives de type journée de présentation de métiers existent dans les trois établissements. On ne peut que noter et regretter le caractère facultatif des stages. L'accompagnement préprofessionnel proposé relève de services transversaux, alors même que le faible effectif permet une mise en place individualisée.

L'aide à la réussite est facilitée par les effectifs réduits qui permettent un bon suivi des étudiants ; mais elle est contrariée par le système des portails, où le choix de la licence *Humanités* peut se faire sans réelle motivation ou par défaut, ce qui peut générer abandons ou échecs. Enfin, pour les validations des acquis de l'expérience ou professionnels, comme pour les étudiants ayant des contraintes particulières (handicap par exemple), la

formation utilise les dispositifs prévus au sein des établissements (présence d'un référent « handicap »).

L'absence de modalités d'examens uniformisées (notamment pour la seconde session) comme le non-alignement du calendrier universitaire entre les trois établissements génèrent des difficultés et des tensions.

Pilotage

La présentation même du dossier d'autoévaluation et des annexes montre une difficulté à construire une formation réellement mutualisée : on revient régulièrement à une présentation par site. Il est vrai que les effectifs sont très inégaux selon les sites et la construction des portails hétérogène. Le rattachement de la mention *Humanités* à l'unité de formation et de recherche (UFR) « Temps et territoires », et non plus à l'UFR « Lettres, sciences, langages et arts », à laquelle appartiennent les EC de lettres classiques, a pour conséquence l'absence de représentation au niveau de l'UFR et une impossibilité à porter les besoins spécifiques.

Des EC relevant presque tous des sections 8 « Langues et littératures anciennes » et 9 « Langue et littérature française » du conseil national des universités forment le socle des équipes pédagogiques. 4 professeurs (PR) de grec, 5 PR de latin, 10 maîtres de conférences de latin et 6 de grec, auxquels vient s'ajouter un professeur agrégé de grec assurent les enseignements des langues anciennes du tronc commun.

Les responsables de la licence de chaque établissement forment le comité de pilotage, assurent le suivi et la cohérence des enseignements en lien avec le conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en cours de contrat. Il est conforme aux préconisations avec l'intégration d'enseignants, d'étudiants, de l'administration et d'un représentant du monde professionnel en l'occurrence (un inspecteur pédagogique régional) et se réunit au moins une fois par an, mais on déplore qu'aucun compte-rendu ne soit fourni. Il y a deux représentants étudiants par année de licence, soit six au total, « avec une représentativité garantie des trois établissements » ; ce qui, compte tenu de la complexité du dispositif, n'est peut-être pas suffisant.

On constate la réactivité de l'équipe pédagogique qui procède à différents ajustements pour éviter des redondances (Lyon 3) ou pour enrayer la crise des recrutements. Depuis la rentrée 2019, la licence est aussi accessible à Lyon 2 via le portail « Lettres, langues, sciences du langage ». Des efforts ont été fournis pour contrebalancer l'éclatement de la formation : module d'informations sous *moodle*, modèle d'évaluation proposé aux intervenants). Le comité de pilotage s'est saisi de la question des calendriers pour demander des modes d'organisation dérogatoires. D'une manière générale, des efforts ont été fournis pour améliorer la coordination administrative, mais ils doivent être approfondis.

L'évaluation des connaissances se fait par le contrôle continu du semestre 1 au semestre 4. Les examens terminaux, oraux ou écrits, interviennent en L3 ; ce qui montre une progressivité de l'évaluation. Le conseil de perfectionnement a ouvert une réflexion sur l'évaluation par compétences.

Résultats constatés

Élaborée en 2016 dans la continuité et en remplacement de la licence *Lettres classiques*, la licence *Humanités* a peiné à opérer la diversification de l'offre de formation par davantage de pluridisciplinarité et l'ouverture d'un second parcours. Néanmoins, elle montre des effectifs globaux assez stables (nombre d'inscrits en 2016-2017 : 80, 18 et 24 respectivement en L1, L2 et L3 ; en 2017-2018 : 73, 10 et 23 ; en 2018-2019 : 76, 10 et 16), mais la situation est différente d'un établissement à l'autre. La situation la plus critique se trouve à l'UJM (un inscrit en L2 et un autre en L3 en 2018-2019). La proposition de Lyon 2 avec un portail d'une durée d'un an et une inscription initiale dans le domaine « Sciences humaines et sociales » a des difficultés à convaincre des étudiants, voire en a poussé certains vers Lyon 3. Pourtant c'est dans cette proposition que la pluridisciplinarité et l'ouverture vers le numérique sont les plus abouties.

Le suivi des diplômés, délicat à établir eu égard aux effectifs restreints sur deux des sites, montre que les étudiants s'orientent en master, qu'ils effectuent éventuellement ailleurs, notamment à l'ENS Lyon. L'insertion professionnelle des diplômés n'a pas pu être appréciée faute d'éléments.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un bon adossement à la recherche.
- La solidité et la progressivité de la formation, assurant les fondamentaux de la culture classique sans négliger ses rapports avec le monde contemporain.
- Une formation adaptée aux débutants comme aux confirmés en langues anciennes.
- Une équipe pédagogique impliquée, et une bonne réactivité aux problèmes d'organisation constatés.

Principaux points faibles :

- Les disparités d'un établissement à l'autre gênant le bon fonctionnement de la formation (calendriers différents ; durée différente de l'inscription dans le portail ; rattachements à des domaines différents selon les universités).
- Des étudiants stéphanois en difficulté (déplacements, coûts induits).
- Peu de place à la pré-professionnalisation, débouchés trop exclusivement centrés sur les masters enseignement.
- La faiblesse des effectifs en L2 et L3, malgré l'apport de l'ENS Lyon en L3.
- L'absence de suivi des diplômés (insertion professionnelle, poursuite d'études).
- La mobilité étudiante quasi-inexistante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Humanités* est la seule de la région permettant d'étudier les langues anciennes. Elle a souffert d'un défaut d'identification à Lyon 2 mais les effectifs se sont globalement stabilisés. L'équipe pédagogique a fait des efforts importants dans la coordination par le développement d'outils communs et d'un comité de pilotage, mais ces efforts ne se sont pas réellement concrétisés par des indicateurs et des outils de pilotage communs dont témoigne l'absence de données chiffrées agrégées. Il n'en reste pas moins qu'il subsiste des difficultés : absence de calendrier commun, intégration des étudiants stéphanois par exemple. Sur ce dernier point, si les difficultés administratives et celles liées à l'accueil des étudiants stéphanois lors des cours communs à Lyon ne peuvent être résolues, la pérennité de la formation ne peut être assurée à Saint-Etienne.

Compte tenu des faibles effectifs et des difficultés rencontrées, il serait raisonnable de recentrer cette formation sur un seul établissement. Il est important qu'une offre de formation de ce type soit maintenue à l'échelle régionale et elle ne peut perdurer à l'échelle de trois établissements. La question du choix de la dénomination de la mention se pose aussi. En l'état, la dénomination « Humanités » ne rend pas vraiment compte des objectifs premiers de la formation du côté des lettres classiques. Une marge de progression en ce qui concerne les cours non mutualisés est possible. L'inscription dans la pluridisciplinarité est à poursuivre en facilitant la lisibilité auprès des étudiants de lettres. Du côté de la pré-professionnalisation, une offre d'enseignements plus en lien avec le contenu de la formation en histoire publique, en droit des monuments historiques et des sites par exemple et en humanités numériques (présentes à Lyon 3), serait bienvenue. De même, il serait utile d'intégrer des enseignants issus du monde socio-économique dans l'équipe pédagogique.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information-communication* est constituée d'une troisième année de licence suspendue (pas de première et deuxième année - L1-L2), déclinée en trois parcours : *Audiovisuel et médias numériques*, *Communication 360°* et *Métiers de l'information et du document numérique*. Un tronc commun est proposé aux étudiants des trois parcours ainsi qu'une spécialisation avec des débouchés et des poursuites d'études spécifiques.

ANALYSE

Finalité
Les finalités des parcours sont bien présentées et très ambitieuses, aussi bien du point de vue de l'acquisition de compétences directement professionnelles que pour préparer à une poursuite d'études. Cependant, eu égard aux nombres d'heures d'une simple troisième année et de la non-connaissance des secteurs professionnels et du domaine scientifique pour de nombreux étudiants recrutés, ces objectifs constituent un affichage plus que la description d'une réalité. Fournir les fondements de la discipline ainsi qu'une spécialisation professionnelle digne d'une licence professionnelle en une année de licence générale est peu réaliste. La liste des métiers cités est ainsi un décalque très général de fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), reprenant tous les secteurs et toutes les fonctions possibles, décalque qui demanderait à être affiné en fonction de la réalité de l'insertion professionnelle des étudiants. Une spécialisation commune à tous les étudiants apparaît pourtant dans les domaines du numérique mais il ne semble pas que cela soit clairement affiché, ni même mentionné dans le dossier.
Positionnement dans l'environnement
La licence *Information-communication* est opérée à de la faculté des Lettres et civilisation de l'Université au sein d'un département Information-communication. Elle se présente comme un débouché naturel pour des étudiants diplômés d'un diplôme universitaire technologique (DUT) et plus marginalement d'un brevet de technicien supérieur (BTS), qui constituent son principal vivier. Ce positionnement semble ignorer les débats en

cours au moment de la constitution du dossier sur l'avenir des DUT qui depuis s'est traduit par l'arrivée d'un BUT (Bachelor universitaire de technologie) en trois ans. Le vivier présenté comme principal pour cette licence semble donc amené à disparaître et son positionnement semble fragilisé.

En outre, au sein même des universités lyonnaises, qui bientôt n'en feront plus qu'une, cinq établissements proposent une licence générale *Information-communication* et aucun projet de mention commune n'est à l'étude. Cela pose un problème d'autant plus aigu que le positionnement affiché par cette licence (des fondamentaux en communication et une volonté de contribuer à une professionnalisation forte des étudiants) n'est pas très original et s'apparente par certains côtés à celui d'une licence professionnelle sans en avoir toutes les caractéristiques. La licence évaluée ici semble apparaître comme clairement tournée vers les métiers du numérique mais ce positionnement au sein de l'offre lyonnaise n'est pas affiché, peut-être pour ne pas entrer en concurrence frontale avec d'autres formations.

L'adossement à la recherche se fait par l'intermédiaire de laboratoires reconnus mais les résultats dans le programme pédagogique sont faibles, sauf pour le parcours *Audiovisuel et médias numériques* qui est le seul à disposer d'un cours sur les méthodes d'enquêtes en sciences sociales.

L'insertion dans le tissu professionnel des spécialités semble réelle pour au moins deux parcours sur trois, aucune information n'étant donnée pour le parcours *Métiers de l'information et du document numérique*. Les deux autres parcours bénéficient de projets annuels avec des partenaires professionnels.

Aucun partenariat international n'est à signaler et la mobilité sortante est nulle. Ceci constitue une faiblesse manifeste de cette formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est complète et bien équilibrée entre tronc commun, unités d'enseignements (UE) spécialisées par parcours et UE d'ouverture. Cela témoigne à la fois d'une bonne prise en compte des réalités des connaissances générales à acquérir en sciences de l'information et de la communication et de la nécessité d'assurer une spécialisation. Les domaines du numérique semblent clairement privilégiés aussi bien dans les enseignements conceptuels que dans ceux plus pratiques. Cependant la difficulté à conjuguer ces deux obligations en une seule année est toujours pertinente. L'organisation pédagogique est cohérente et intéressante mais affiche des objectifs forcément déceptifs quant à un panel trop important de débouchés professionnels.

Du point de vue de l'équilibre entre cours conceptuels et enseignements plus pratiques pouvant s'incarner dans une pédagogie par projet, le résultat est également satisfaisant, excepté pour le parcours *Métiers de l'information et du document numérique* où seuls les cours de « Conception de site » et « Conception de documents » semblent disposer d'une application concrète. Cette pédagogie alternant cours théoriques et pratiques repose sur un enseignement en présentiel.

L'enseignement de 40 heures d'anglais, même s'il ne rattrape pas l'absence d'accords internationaux, est un point positif à signaler, de même que l'implication d'une cellule proposée par l'Université favorisant les projets étudiants dans le domaine professionnel ainsi qu'une réflexion et une aide à la mise au point et mise en œuvre de leur projet personnel.

En revanche l'absence de stage obligatoire est clairement un point faible pour les parcours *Audiovisuel et médias numériques* et *Communication 360°*. Des étudiants découvrant une formation en *Information-communication* ne peuvent sortir diplômés de licence sans avoir effectué un stage dans une organisation du domaine. L'affichage professionnel de la formation est en outre complétement en contradiction avec cette politique en termes de stage.

Par ailleurs, les mesures d'accompagnement pour les publics à besoins spécifiques (étudiants en situation de handicap notamment) ne sont pas précisées.

Enfin, l'absence d'enseignement de mise à niveau en information-communication pour une formation qui commence au niveau L3 est un véritable point faible. Même si les étudiants issus d'un DUT *Information-communication* pourraient en être dispensés, une mise à niveau sur les fondamentaux de la discipline paraît indispensable pour tous les autres.

Pilotage

Le pilotage de la formation est lié à celui du département Information-communication. Ce sont dans les réunions du département que sont abordés les points relatifs au fonctionnement de la licence.

Le conseil de perfectionnement est une nouveauté puisque le premier a lieu en 2019-2020. Nous ne disposons donc d'aucun compte rendu pour en évaluer le fonctionnement et les résultats. Des enquêtes étudiantes ont cependant eu lieu mais aucun compte rendu n'est fourni. Il est donc impossible de juger de l'efficacité et de la pertinence de celles-ci. Le programme pédagogique n'ayant pas été traduit en compétences, il est aujourd'hui impossible pour les étudiants de se constituer un portefeuille et de le valoriser pour leur insertion professionnelle. C'est là aussi en contradiction avec les objectifs affichés en termes de professionnalisation.
Résultats constatés
Le taux de réussite de la licence est excellent (95% sur 78 étudiants en 2015-2016). La très grande majorité des étudiants poursuivent leurs études en master (80%). Sur cette même promotion, seuls 15% étaient en poste un an après, battant en brèche les objectifs d'insertion professionnelle. Sur la promotion suivante les chiffres ne sont en revanche pas très clairs car sur 65 étudiants répondants seuls 34 sont en poursuite d'études et neuf en situation d'emploi. Nous n'avons aucune information sur les 22 autres étudiants ayant répondu à l'enquête.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un programme pédagogique cohérent et bien construit
- Un taux de réussite excellent
- Une spécialisation apparente dans le domaine du numérique

Principaux points faibles :

- Affichage d'objectifs d'insertion professionnelle en contradiction avec la réalité des chiffres et des possibilités offertes par une licence générale suspendue
- Pas de stage obligatoire pour deux parcours sur trois
- Pas de politique internationale
- Aucun conseil de perfectionnement avant l'année 2019-2020
- Pas de réflexion sur l'avenir de la licence avec l'apparition d'un BUT lui supprimant son principal vivier de recrutement
- Pas de réflexion sur la mise en place d'une offre cohérente au sein de la mention *Information-communication* sur un site dépendant à l'avenir d'une université intégrée

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Information-communication* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 constitue une offre pédagogique intéressante, bien équilibrée dans son programme pédagogique et centrée sur les problématiques du numérique.

Elle ne met d'ailleurs pas assez en valeur ce dernier point dans son dossier et dans son positionnement par rapport à l'offre en information-communication sur le site.

Plus globalement, elle souffre d'un manque de stratégie dans son pilotage, tant quant à son avenir dans le contexte d'un BUT que quant à son positionnement dans une offre lyonnaise pour l'instant non coordonnée.

Cette licence devrait mieux mettre en valeur ses atouts et afficher des objectifs cohérents. Elle devrait aussi se doter d'instruments de pilotages plus conséquents (conseil de perfectionnement, dispositifs pour exploiter les

retours étudiants, concertation avec les équipes portant les autres mentions *Information-communication* à Lyon) ce qui lui permettra sans aucun doute de mieux trouver sa place.

Enfin, il semble que la mise en place d'un stage obligatoire soit une nécessité pour une formation qui ne commence qu'en L3 et qui accueille des étudiants découvrant non seulement une discipline mais aussi un domaine professionnel.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Jean Moulin Lyon 3 a pour objectif la maîtrise pragmatique de deux langues étrangères appliquées au monde professionnel international, l'apprentissage d'une troisième langue parmi un choix de douze langues, dont plusieurs langues rares, et l'acquisition de compétences techniques et managériales, notamment dans les domaines de la gestion, de l'économie et du droit. En troisième année (L3), elle propose un parcours sélectif *Commerce international*. Les étudiants terminent leur licence par un stage de huit semaines, obligatoire uniquement pour le parcours *Commerce international*. Les cours ont lieu en présentiel sur le campus de la Manufacture des Tabacs, sauf les semestres de mobilité internationale.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements bien équilibrés entre langues appliquées et matières d'application. Ils correspondent très bien aux masters *Langues étrangères appliquées* proposés par la faculté des Langues ainsi qu'aux emplois visés. Ces enseignements sont particulièrement enrichis par le parcours sélectif *Commerce international* et l'apprentissage de langues rares et recherchées par les entreprises internationales.
Positionnement dans l'environnement
Quoiqu'il existe d'autres licences LEA dans la région et au niveau national, celle-ci se distingue nettement d'une part par son très large choix de langues, unique en France, d'autre part par sa spécialisation en commerce international et management, unique au niveau local ainsi que la possibilité de doubles licences en partenariat avec les licences *Management et sciences humaines* (MSH) et *Techniques quantitatives et management* (TQM) de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Lyon. Elle n'est pas adossée à une unité de recherche en particulier, ce qui est habituel pour ce type de formation, mais un effort est cependant fait pour relier la formation à la recherche dans le cadre du Collège des Langues, qui propose un cycle de conférences en langues étrangères. Au-delà des structures classiques proposées au niveau de l'établissement dans le cadre des stages (bureau

d'aide à l'insertion professionnelle, bureau des stages), le dossier ne mentionne pas de liens formalisés entre la formation et des partenaires socio-économiques ou culturels, ce qui est regrettable. La licence ne propose pas non plus de coopérations internationales spécifiques à sa formation, en dehors des traditionnels échanges Erasmus.

Organisation pédagogique

La formation est structurée de façon très claire et cohérente avec un très bon équilibre entre tronc commun et unités de spécialité, entre étude de la langue, langues appliquées et matières d'application. Outre les dix combinaisons de langues possibles, elle utilise à très bon escient les synergies possibles avec les autres filières de la faculté afin de proposer des parcours spécialisés et progressifs à chaque étudiant, en ouvrant également en troisième année un parcours *Commerce international*, propre à la licence LEA. Il n'est possible de suivre la formation qu'en présentiel, ce qui est logique étant donné la structure, d'autres modalités d'enseignement ne sont pas précisées si ce n'est la possibilité d'obtenir une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les étudiants bénéficient d'un solide accompagnement au projet professionnel sous la forme d'unités d'enseignement (UE) visant à les accompagner, de bureaux des stages et de journées spécifiques mais il n'existe pas de liens étroits spécifiques entre la licence LEA et des acteurs du milieu socio-économique et culturel. Seul le Collège des Langues permet un lien avec le monde de la recherche.

Au-delà d'une utilisation classique du numérique grâce aux plateformes et logiciels, aucune place particulière n'est faite à l'utilisation des nouvelles technologies ou aux pédagogies innovantes.

La formation est internationale dans son objet et propose des cours de langues étrangères et en langues étrangères. Au-delà des échanges internationaux proposés au niveau de l'établissement, il n'existe pas d'échanges spécifiques à la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants (titulaires et non-titulaires) de langues, le dossier ne fait pas mention d'intervenants professionnels, ce qui est assez regrettable pour ce type de formation. Les rôles et responsabilités dans l'équipe pédagogique, qui se réunit avec une efficace régularité, sont bien répartis. Des conseils de perfectionnement (appelés « comités de pilotage ») ont été mis en place depuis 2018-2019 et sont conformes à la réglementation en la matière. Ils permettent une autoévaluation régulière mais il manque des détails qui permettraient d'apprécier leur fonctionnement exact, notamment sur les processus d'autoévaluation (pas de comptes-rendus en annexe). Les modalités de l'évaluation s'effectuent de manière classique, il n'existe pour l'instant pas de suivi des compétences, un point qui sera à développer par exemple grâce à un livret de l'étudiant (le dispositif est à l'étude au niveau de l'établissement et sera généralisé après une phase de test). Le supplément au diplôme est clair et bien rempli. De nombreux dispositifs d'aide à la réussite et des possibilités de réorientation en première année garantissent un bon suivi des étudiants.

Résultats constatés

La formation est très attractive de manière constante, notamment grâce à son large choix de langues. Le taux de réussite ou d'abandon est d'environ 50% à la fin de la première année, ce qui demande une réflexion sur une meilleure information concernant le contenu de la licence et les prérequis attendus. Les modalités de collecte d'information ainsi que les enquêtes d'insertion professionnelle sont régulières mais manquent de précision. Le taux des diplômés en emploi est très faible, ce qui est tout à fait normal pour cette formation qui encourage surtout à la poursuite d'études en master. Le dossier ne fournit pas d'informations supplémentaires sur l'insertion professionnelle immédiate à cette formation. Les diplômés sont majoritairement en poursuite d'études, et principalement dans les masters LEA de la faculté, ce qui montre une bonne adéquation des contenus et des objectifs entre licence et master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Choix unique en France de langues étrangères
- Synergies intelligentes entre formations permettant une spécialisation de parcours pour chaque étudiant
- Très bon équilibre entre étude de la langue, langues de spécialité et matières d'application

Principal point faible :

- Absence de liens formalisés avec le milieu socio-économique et culturel et manque d'intervenants professionnels

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation dispose de plusieurs points forts qui la rendent unique en France et très attractive : son large choix de langues est un atout majeur face à un marché international très concurrentiel et elle sait mutualiser très pertinemment des enseignements spécialisés avec d'autres formations de l'établissement afin que chaque étudiant puisse construire son parcours selon ses besoins. Néanmoins, cette stratégie limite les dispositifs spécifiques à la licence LEA (échanges internationaux ou co-diplômations, intervenants professionnels) et explique le taux d'échec ou d'abandon en fin de première année, car la formation accueille nombre d'étudiants encore en recherche dans leur parcours universitaire. C'est une stratégie qui n'est pas nécessairement mauvaise et produit de bons résultats au niveau de l'attractivité. Il convient, dans tous les cas, de fournir un effort supplémentaire dans le suivi des compétences, notamment en renforçant l'information sur les contenus et attendus de la formation et les prérequis nécessaires pour intégrer la formation. On notera néamoins que le dossier d'autoévaluation est clair et bien rédigé et dénote l'implication de l'équipe pédagogique dans le suivi et le pilotage de la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est une licence généraliste de langues, rattachée au domaine Arts, lettres, langues. Sept langues sont proposées dans cette licence (anglais, allemand, arabe, chinois, italien, japonais et russe). Néanmoins, l'allemand est mutualisé avec l'Université Lumières Lyon 2. Un partenariat avec l'École normale supérieure (ENS) de Lyon a également été mis en place : les élèves de l'ENS ont la possibilité de poursuivre leur licence à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Cette licence permet une poursuite d'études en master LLCER et également en master *Éducation, enseignement, formation* (MEEF). Les enseignements (linguistique, littérature, civilisation et traduction) correspondent aux attentes pour ce type de licence. La spécialisation se fait progressivement, et débute véritablement en troisième année (L3).

Il y a des possibilités d'accès à la licence par la validation d'acquis d'expérience (VAE), en formation continue ou en contrat d'apprentissage.

Le volume horaire total n'est pas indiqué.

ANALYSE

Finalité
Les exigences et les connaissances requises pour cette licence sont présentées en détail et avec clarté. Le dossier souligne les différences entre les diverses unités d'enseignement (UE). Ce type de licence a pour but de former des étudiants capables de maîtriser l'usage d'une langue étrangère et éventuellement d'une deuxième langue qui peut être choisie en option parmi celles enseignées dans cette formation. Les débouchés principaux annoncés dans le rapport concernent principalement les concours de l'enseignement (professorat des écoles, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, et agrégation) et éventuellement les métiers de la documentation ou de la traduction. Cette licence n'a pas de visée ni d'ambition

professionnalisante immédiate puisque les étudiants sont encouragés à continuer en master (master *Recherche* ou master *Langues-Culture-Entreprise*) à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

L'Université possède un centre officiel de certification pour le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et propose également des sessions de certifications privées de type *Test of english for international communication* (TOEIC) et *Test of english as a foreign language* (TOEFL).

Positionnement dans l'environnement

Ce type de licence existe également à l'Université Lumières Lyon 2, mais les spécialités sont différentes, mis à part pour l'anglais, l'allemand et l'arabe. L'Université Jean Moulin Lyon 3 propose un parcours spécifique dans les langues suivantes : italien, chinois, japonais et russe. Il existe également un double cursus *LLCER anglais et Lettres modernes* à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Cette Université a mis en place un Collège des Langues où l'admission se fait sur dossier. Le lien avec la recherche est fort grâce, entre autres, à l'organisation de colloques. Cependant, le dossier ne donne aucune indication sur les laboratoires de recherche existants sur l'Université Jean Moulin Lyon 3 et ne signale aucun exemple de colloques ni de thématiques de recherches.

Aucun stage obligatoire n'existe pour ce type de licence ; toutefois, les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages facultatifs grâce au bureau des stages. Ces stages sont souvent effectués en dehors des cours sous la supervision d'un tuteur enseignant. Deux nouvelles licences tri-langues (anglais/espagnol et anglais/italien, et troisième langue) ont été ouvertes en 2019 qui comportent des stages de six semaines minimum obligatoires à la fin de la deuxième année de licence (L2) et de la troisième année (L3). L'environnement socio-économique de la formation n'est pas décrit dans le dossier qui ne fait pas mention de partenariats formalisés.

Organisation pédagogique

La formation au numérique est assez traditionnelle (maîtrise des logiciels de base type Word/Excel...). Les enseignants utilisent la plateforme Moodle.

Il existe des dispositifs de lutte contre le décrochage des étudiants (licence en quatre ans, aide à l'orientation).

La dimension pré-professionnalisante est trop peu développée : certes, quelques cours sur la professionnalisation existent, mais ce dispositif paraît insuffisant en cas de réorientation.

La mobilité des étudiants est forte avec environ 300 étudiants entrants et autant de sortants. La création d'un Service de relations internationales a été nécessaire pour gérer ce flux important. Le dossier n'indique pas dans le détail les conventions qui ont été signées avec les universités étrangères, ni la répartition des étudiants de LLCER dans les divers programmes d'échange.

La formation semble accorder une grande place à la recherche en invitant les étudiants aux manifestations (colloques, conférences, journées d'étude) de la faculté des Langues et du Collège des Langues, même si le dossier ne donne pas d'informations détaillées.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est donnée en annexe mais n'est pas analysée dans le document principal. Les enseignants-chercheurs sont répartis de la manière suivante : 19 professeurs d'université et 47 maîtres de conférences. De nombreux professeurs agrégés du secondaire (Prags) et vacataires interviennent dans cette formation.

Au niveau des responsabilités pédagogiques, chaque formation est gérée par un assesseur qui a le statut d'enseignant-chercheur. Ces assesseurs travaillent en collaboration avec le doyen de la faculté des Langues ainsi que les directeurs de département. Un personnel administratif important aide ces enseignants-chercheurs dans la gestion des tâches administratives.

Des comités de pilotage/suivi de diplômes ont été mis en place : des étudiants et un représentant du personnel administratif sont conviés à ces comités. Cependant, le dossier ne mentionne nullement les travaux ni les réunions ou la composition du conseil de perfectionnement qui a été pourtant mis en place.

Les modalités de contrôle des connaissances et de la composition des jurys sont détaillées. Le contrôle est classique, continu et/ou terminal, la compensation se fait au sein du semestre.

Le dossier ne mentionne pas la prise en charge et l'accompagnement des étudiants handicapés.

Une enquête de qualité auprès des étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est organisée chaque année par l'Université. Les résultats peuvent être consultés sur l'intranet. Au niveau de la formation des langues, des enquêtes sur la formation reçue se font anonymement et à la discrétion de chaque enseignant.
Résultats constatés
Le nombre d'inscrits reste sable depuis 2014 : environ 1200 étudiants (pour L1, L2 et L3 réunies) dont la moitié est inscrite en L1. La moitié des étudiants poursuit une formation en anglais. Les taux de réussite et d'abandon ne sont pas analysés en détail dans le dossier, il est donc difficile d'évaluer ce point même si les documents fournis en annexe suggèrent des taux globalement conformes à ceux observés dans ce type de formation. D'après l'enquête auprès des étudiants menée par l'Université, la plupart des étudiants diplômés de cette licence poursuivent en master, dans leur grande majorité à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Cette enquête affiche une très bonne participation (89% de réponses).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un choix de langues varié
- Une forte mobilité entrante et sortante

Principaux points faibles :

- Les informations données dans le dossier sont insuffisantes
- La dimension professionnalisante est trop peu développée

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LLCER de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est une formation généraliste en langues et correspond aux attentes d'une telle formation. Les étudiants s'orientent, dans leur grande majorité, vers un master LLCER ou MEEF à l'issue de la L3. La dimension professionnalisante est trop peu développée et la formation gagnerait à accorder une place plus importante aux stages et à formaliser ses contacts avec le milieu professionnel.

Dans son ensemble, le dossier très succinct donne peu d'informations et d'éléments d'analyse sur de nombreux points cités plus haut, notamment le pilotage de la formation, l'adossement à la recherche, les taux de réussite et d'abandon ou la prise en charge des étudiants à contraintes particulières. Malgré les éléments complémentaires donnés en annexe, ce manque de précision permet difficilement d'apprécier et d'évaluer pleinement cette formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LETTRES

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est une formation dont le débouché principal est la poursuite d'étude dans les masters de l'Université, ainsi que la préparation des concours de la fonction publique. Outre les métiers de l'enseignement et de la recherche, la licence prépare également les étudiants à ceux de la culture, du livre, de l'information et de la communication, en les intégrant dans le monde socio-économique de la métropole et de la région.

ANALYSE

Finalité
Les compétences et les connaissances attendues sont précisément décrites : la formation s'attache à offrir aux étudiants une connaissance de leur discipline dans ses dimensions diachronique et synchronique ; elle propose en outre une ouverture aux littératures étrangères ainsi qu'aux domaines artistiques autres que la littérature. Un enseignement complémentaire de langue ancienne (latin ou grec) est obligatoire. Les compétences travaillées visent à développer la maîtrise de la langue ainsi que les capacités d'interprétation critique des textes. La vision d'ensemble ainsi offerte du champ culturel prépare efficacement les étudiants à la poursuite d'études en master ainsi qu'aux concours d'enseignement. Les débouchés sont portés à la connaissance des étudiants, en particulier par des modules pré-professionnalisants.
Positionnement dans l'environnement
Au niveau local, la formation se distingue des universités proches tant par l'offre disciplinaire (l'enseignement complémentaire en langues anciennes) que par l'organisation de parcours propres de spécialisation. Son attractivité est régionale (une convention existe avec l'École normale supérieure de Lyon -ENS), mais également internationale (via le programme Erasmus et un partenariat avec une université chinoise). Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, titulaires et contractuels, en lien constant avec le monde de la recherche, et relevant pour la majorité de deux unités mixtes de recherche (UMR) et d'une équipe d'accueil. Les activités des laboratoires sont ouvertes aux étudiants, et des événements spécifiques sont organisés afin d'assurer le contact entre les étudiants et le monde de la recherche. Depuis l'automne dernier,

une attention particulière est portée au lien entre pédagogie et recherche grâce à un financement de l'IDEX (Initiative d'excellence).

La dimension professionnalisante de la formation est assurée par un lien fort avec le monde culturel dans les domaines de la littérature, du cinéma, des arts graphiques, des arts du spectacle (partenariats avec plusieurs prix littéraires et cinématographiques, partenariat avec l'École d'arts graphiques Emile Cohl, avec le Théâtre national populaire et le Théâtre de la Renaissance). La licence profite ainsi de la richesse du milieu culturel régional pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

Les étudiants ont accès au dispositif Erasmus et une convention particulière avec l'Université de Rome 3 a été mise en place (mais elle demeure essentiellement utilisée par les enseignants). La mobilité internationale des étudiants, qui privilégient en majorité un départ au niveau du master, demeure dans l'ensemble faible au niveau de la licence.

Organisation pédagogique

Un équilibre est recherché entre d'une part les enseignements fondamentaux et complémentaires (langues et compétences transversales) et d'autre part les enseignements d'ouverture, déterminés en fonction du goût et du projet professionnel de l'étudiant. Le premier semestre (S1) de la première année prend la forme d'un « portail » commun à plusieurs disciplines universitaires, autorisant les réorientations. Quatre parcours sont proposés tout au long de la licence (*Lettres renforcées*, *Professorat des écoles*, *Communication*, *Humanités numériques*), offrant aux étudiants la possibilité d'un seul changement dans leur cursus, par souci de cohérence.

Le détail des dispositifs particuliers pour les étudiants salariés et les étudiants en situation de handicap, qui prennent la forme de dispenses d'assiduité et d'aménagements du contrôle de connaissance, montre l'attention apportée aux situations particulières des étudiants.

Des dispositifs sont mis en place, en concertation avec les étudiants, pour la constitution d'un véritable projet professionnel : une « semaine de l'orientation » pendant la première année de licence (L1) ; un stage de rentrée (de deux semaines) en troisième année (L3). Les stages ne sont toutefois ni obligatoires, ni intégrés à la formation, et le nombre d'étudiants qui en entreprennent demeure faible bien qu'il soit en augmentation.

L'utilisation du numérique reste assez traditionnelle, essentiellement à travers Moodle, plate-forme utilisée pour l'entraînement et l'autoévaluation des étudiants, ainsi que de manière plus « ludique », grâce à la mise en ligne de listes de lecture interactives, qui est un net succès en termes de nombre d'inscriptions en 2019.

Des dispositifs de remise à niveau initial (stages de pré-rentrée) et de remédiation (destinés à des publics spécifiques, en L3 par exemple) sont organisés. Un système de tutorat étudiant est organisé pour les étudiants de L1 et de deuxième année de licence (L2) ; longtemps sous-utilisé, il a vu ses effectifs augmenter récemment suite à une action destinée à accroître sa visibilité.

Pilotage

Le département de Lettres réunit de manière régulière la majorité de l'équipe pédagogique intervenant dans la licence. Les responsabilités sont nombreuses et harmonieusement réparties, l'équipe est riche et diversifiée et inclut des intervenants extérieurs. Un conseil de perfectionnement a été mis en place, il accueille des membres extérieurs (des anciens étudiants insérés dans le monde professionnel) ainsi que des représentants étudiants, afin de mener, en lien avec le public de la licence, une réflexion sur les perspectives d'évolution de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) mêlent contrôle continu et terminal, en faisant une part progressivement plus grande au contrôle terminal à partir du second semestre (S2). L'évaluation des compétences est effectuée grâce des grilles d'évaluation dont un exemple est donné (pour le premier semestre de la L3).

Le suivi des effectifs est réalisé annuellement par un service dédié de l'Université et les résultats sont analysés en détail par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Les effectifs de la licence sont stables sur les cinq dernières années. L'attractivité de la licence est soulignée par l'importante arrivée d'étudiants issus des classes préparatoires en L2/L3.

On constate un taux d'échec et d'abandon élevé, surtout en L1 (près d'un étudiant sur deux se trouvent dans

ce cas de figure). Ces résultats s'améliorent nettement en L2, puis davantage encore en L3 (avec un taux de réussite de 83%). La majorité des étudiants obtenant avec succès la licence poursuivent leurs études dans un master de l'Université – le master *Recherche* et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* constituant le débouché privilégié de la licence.

Une évaluation de la qualité de la formation a été instaurée : les étudiants peuvent répondre à un questionnaire anonyme qui est ensuite exploité par le conseil de perfectionnement. Il n'existe pas d'évaluation des enseignements pris individuellement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attention portée à l'équilibre entre les connaissances transmises et les compétences développées par la formation
- Richesse disciplinaire de la formation, adossée au monde de la recherche et à l'environnement socio-culturel
- Investissement des étudiants dans l'évaluation et l'amélioration de la formation

Principaux points faibles :

- Nécessité de développer des dispositifs de remédiation pour prévenir le décrochage, en particulier dans les deux premières années de la formation
- Une plus grande place pourrait être accordée aux stages

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Lettres* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est une formation attractive et cohérente qui présente un dossier clair et étayé. Malgré de nombreux atouts, une attention supplémentaire pourrait être apportée à l'ouverture des étudiants au monde professionnel, non seulement par les dispositifs d'information et les modules déjà proposés, mais en favorisant la possibilité de stages intégrés au cursus. Le décrochage très important d'une partie du public de la licence, dans les deux premières années, devrait engager une réflexion sur les dispositifs permettant d'affermir les connaissances et les méthodes de travail des étudiants fragiles, dès le S1 de la licence. Le dossier d'autoévaluation porte un diagnostic lucide et dénote l'investissement de l'équipe pédagogique dans le suivi et le pilotage de la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence généraliste *Philosophie* est délivrée en présentiel exclusivement et sur un seul site au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Les objectifs scientifiques et professionnels sont classiques à ce niveau de formation et s'inscrivent pour l'essentiel dans la visée d'une poursuite d'études sur site en master de philosophie ou d'histoire de la philosophie, et à terme dans la préparation des concours de l'enseignement de la philosophie : acquisition d'un socle de connaissances fondamentales en histoire de la philosophie et dans différents champs philosophiques (y compris par les textes en langue étrangère), développement de qualités d'analyse et de synthèse, d'expression et d'argumentation, de méthodologie et de la maîtrise d'outils (Langues vivantes étrangères - LVE, usages informatiques). Une spécialisation progressive y est permise et est nourrie entre autres par l'existence d'une double licence *Droit-Philosophie* (réservée toutefois à une minorité d'étudiants).

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et les compétences en jeu sont clairement listées et identifiées en quatre rubriques (compétences fondamentales, transversales, additionnelles et professionnelles). On apprécie l'accent mis sur la connaissance de débouchés professionnels variés au sein de deux modules de Projet professionnel personnalisé, au deuxième semestre (S2) et au cinquième semestre (S5). Une unité d'enseignement (UE) libre, accessible sur deux semestres maximum, est également une possibilité offerte pour valoriser l'acquisition de compétences civiques, professionnelles et sociales pouvant constituer un atout non négligeable dans un grand nombre de parcours.
Positionnement dans l'environnement
Cette formation constitue la seule licence de philosophie de l'Académie de Lyon. S'il existe deux autres formations comparables à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand et Grenoble), ces trois formations coexistent sans difficultés particulières. L'environnement lyonnais est cependant original, puisqu'il existe deux autres formations postbac en philosophie (hors Classes préparatoires aux grandes écoles) : l'École normale supérieure (ENS) de Lyon et l'Université Catholique de Lyon (UCL). La formation a passé des conventions

avec ces deux établissements qui organise clairement les interactions entre ces différentes formations. Les élèves de l'ENS, (recrutés à Bac +2) suivent un semestre (S5) à l'ENS et un semestre à l'Université Jean Moulin Lyon 3. La validation de chaque semestre de licence pour les étudiants de l'Université Catholique de Lyon inscrits à l'Université Jean Moulin Lyon 3 est décidée par un jury commun aux deux établissements. La formation a noué avec les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de l'Académie de Lyon des liens substantiels (notamment via la Société rhodanienne de philosophie et l'association estudiantine Les médiations philosophiques).

La formation a mis en place des collaborations avec d'autres formations de l'Université Jean Moulin Lyon 3, notamment dans le cadre de la bi-licence *Droit-Philosophie* et dans celui plus large du développement de l'ouverture pluridisciplinaire de la formation.

La formation bénéficie d'un très large réseau de partenariats à l'international (116 accords bilatéraux). Le département de Philosophie a de plus mis en place des partenariats spécifiques avec quelques départements de philosophie d'établissements étrangers, qui a permis de développer la mobilité étudiante sortante (cinq étudiants de L3 par an en moyenne).

Si l'ensemble des enseignants-chercheurs du département de Philosophie rattachés au centre de recherches Institut de recherches philosophiques de Lyon (Équipe d'Accueil 4187) interviennent dans la formation, cette dernière n'a pas développé de dispositifs particuliers visant à développer l'initiation à la recherche dès la licence. Si les étudiants sont invités à participer aux événements organisés par le centre de recherche, cette participation n'est pas intégrée à la maquette du diplôme, aucun crédit n'est affecté à cet élément. C'est aussi le cas de la participation au journal publié par l'association Les Médiations philosophiques, qui semble pourtant constituer un outil intéressant d'initiation à la recherche.

Organisation pédagogique

Le parcours est clairement organisé autour de trois catégories d'UE : enseignements fondamentaux (UEF), enseignements complémentaires (UEC) et enseignements d'ouverture (UEO), après un portail pluridisciplinaire en L1. On apprécie que la répartition et la progressivité des enseignements des UEF soient encadrées par des préoccupations pédagogiques. De même, le choix des UEC et des UEO est riche et varié (avec notamment deux LVE pour chaque étudiant), et inclut en outre de façon récente une possible UE libre pour favoriser l'engagement des étudiants, ce dont on ne peut que se réjouir, d'autant plus que ce choix est valorisé par six crédits ECTS.

L'existence parallèle du double cursus *Droit-Philosophie* vient enrichir l'offre et l'environnement pédagogiques de cette licence, qui bénéficie évidemment de ressources numériques.

La mention, conformément au fonctionnement de l'Université Jean Moulin Lyon 3, propose un accueil spécifique aux étudiants handicapés et aux sportifs de haut niveau. Aucun référent dédié à cette tâche, par contre, n'existe en ce qui concerne les étudiants salariés. Même si ce diplôme est pour l'instant peu concerné par les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE), de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) et de validation des études supérieures (VES). De même le dossier est peu disert en ce qui concerne les possibilités de stage, alors que cela constitue une ressource potentielle pour chaque Projet personnel et professionnel. Enfin, l'absence dommageable de formation à distance peut dissuader la reprise d'études de certains salariés.

La prise en compte de la diversité des itinéraires de formation n'est toutefois pas absente du dossier, avec la possibilité d'une année de césure au sein de la licence, ou encore l'existence d'une référente entreprenariat et d'un bonus entreprenariat.

D'autres préoccupations pédagogiques, que nous jugeons pertinentes dans l'optique de l'aide à la réussite, sont mentionnées dans le dossier : accent mis sur le contrôle continu quasi-exclusif en L1 ; tutorat ; renforcement méthodologique ; ouverture du portail pluridisciplinaire en L1 avec facilitation de la réorientation éventuelle. Ce sont là des efforts extrêmement louables et concrets, dont l'impact positif semble se faire sentir sur les taux de réussite et de poursuite d'études.

La dimension internationale, n'est pas négligée, soutenue par une belle offre en LVE et par la valorisation des mobilités. Malgré ces efforts le nombre d'étudiants en mobilité sortante reste modéré (cinq étudiants en mobilité sortante en L3 par an).

Pilotage
L'équipe pédagogique connaît un bon investissement des enseignants-chercheurs (EC), notamment de huit professeurs des universités. En tout, une petite vingtaine d'EC intervient en licence, complétée par un fort contingent d'enseignants d'autres statuts. Cet encadrement est satisfaisant et permet de couvrir l'ensemble des champs philosophiques et des enseignements proposés par la maquette de la licence. Plusieurs enseignants sont investis de responsabilités dans la mention et semblent particulièrement attentifs à améliorer de manière continue la formation. Les étudiants semblent associés notamment à travers de questionnaires ou de réunions dont la fréquence n'est pas précisée. La régulation s'effectue grâce à deux réunions du conseil de perfectionnement par an, complétées par des réunions de niveau permettant aux étudiants d'exprimer leur évaluation et leur ressenti. Le dossier ne propose hélas pas de compte-rendu des conseils de perfectionnement, se contentant d'évoquer quelques difficultés « ordinaires » de coordination des enseignements, de communication et de planification des contrôles, ce qui n'est cependant pas là le rôle normalement dévolu à un conseil de perfectionnement. Les résultats obtenus par la faculté de philosophie, dans l'enquête annuelle d'évaluation des conditions d'enseignement, de la formation et de la vie universitaire pour la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), montrent un bon indice de satisfaction des étudiants.
Résultats constatés
Les effectifs globaux de la licence montrent sa forte attractivité et sa montée en puissance : on est passé de 306 inscrits en 2014-2015 à 412 en 2018-2019. La licence à double cursus connaît d'ailleurs une forte demande : en 2019, on a relevé des centaines de candidatures théoriques pour 40 places en L1 ! Cela accroît sa sélectivité en amont et permet d'améliorer ses taux de réussite. Sans surprise, les étudiants obtenant la licence poursuivent en master (pas nécessairement de philosophie), dans une proportion qui avoisine 9 sur 10. Les tableaux des taux de réussite sont dans l'ensemble conformes à la moyenne des formations correspondantes. On note ainsi un très bon taux de réussite (89%) en L3 en 2015-2016, et (93%) en L3 en 2016-2017 (113 sur 121). Par contre la situation était plus préoccupante dans les premières années du diplôme : par exemple le taux de passage en L2 n'était que de 34% en 2015. Ce point a fait l'objet d'un effort d'aide à la réussite qui semble avoir déjà porté en partie ses fruits, jusqu'à obtenir un taux de 47% en 2017 et de 45% en 2018. Le taux d'abandon semble être faible pour la licence à double cursus, mais est encore à diminuer pour la licence de philosophie.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne attractivité de la formation, en particulier de la double-licence *Droit-Philosophie*
- Spécialisation progressive répondant aux exigences spécifiques de la formation
- Pilotage pédagogique performant de la formation qui a permis à la fois la mise en place de dispositifs pertinents, notamment en termes d'aide à la réussite, et l'amélioration du taux de réussite en première année
- Bonne coopération avec les autres formations post-bac en philosophie (ENS Lyon, CPGE et UCL)

Principaux points faibles :

- Ouverture vers le monde non-académique à développer notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement et d'une politique des stages à intensifier
- Initiation à la recherche encore trop peu développée

- Malgré l'investissement réel des enseignants-chercheurs du département dans la formation et l'implication d'un grand nombre de doctorants, nombre important d'heures d'enseignements (plus de 900 pour l'année 2018-2019) assurées par des enseignants vacataires, risquant de fragiliser à moyen terme la formation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 répond clairement à sa finalité première, à savoir permettre aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre des études en master de philosophie. La création de la double licence *Droit-Philosophie* semble constituer une véritable réussite en termes d'attractivité. Il conviendra cependant de réfléchir à l'adéquation des moyens humains (et notamment du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires) avec cette dynamique positive.

Même si les résultats peuvent encore être améliorés en première année, la formation a mis en place des dispositifs pédagogiques pertinents qui ont permis d'enclencher une dynamique positive, qu'il conviendra de consolider dans l'avenir.

L'initiation à la recherche dans le cursus, en particulier en L3, mériterait d'être renforcée, compte tenu notamment du fort taux de poursuite en master de philosophie. La formation semble soucieuse de tenir compte de la nécessité dans le contexte actuel de proposer à côté de cette voie classique, d'autres parcours tant en termes de poursuite d'études que d'insertion professionnelle envisagée. On peut ainsi saluer la volonté affichée de mettre en évidence la diversité des débouchés offerts effectivement par cette formation dans le cadre des unités d'enseignement consacrées à l'accompagnement du projet professionnel des étudiants. Le recours à l'expérience des anciens étudiants constitue une voie prometteuse, permettant d'éviter de s'en tenir à une liste très abstraite et parfois peu crédible de débouchés professionnels envisageables. On peut cependant s'étonner que cela n'ait pour l'instant pas amené la formation à s'ouvrir encore plus largement au monde non-académique. L'intégration au conseil de perfectionnement de professionnels venant d'autres horizons que celui de l'enseignement ou de la recherche et d'anciens étudiants constituerait une première étape dans ce sens. Il faudrait en outre envisager une prise en compte des stages dans le cadre des maquettes (avec notamment l'attribution crédits ECTS) afin de favoriser une diversification réelle des parcours. Le réseau des anciens étudiants pourrait ici encore être développé afin d'offrir aux étudiants une plus grande diversité de terrains de stages.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ARCHIVES

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Archives* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est un master à visée professionnelle. Il offre une formation en deux années (après Bac+3). Il a pour objectif de former des archivistes. Il n'existe donc qu'un seul parcours. Ce master est surtout accessible en formation initiale et il se déroule en présentiel. Il comporte 20 places par promotion. Ce master comprend 552 heures d'enseignement (hors mémoire de recherche, stage et rapport de stage). Les enseignements sont dispensés à l'Université Jean Moulin Lyon 3 ainsi que dans les dépôts des archives du département du Rhône et des archives municipales de Lyon avec lesquels la formation a des partenariats informels.

ANALYSE

Finalité
La finalité de ce master est clairement définie. Il s'agit de former en deux ans avec une insertion directe sur le marché du travail des archivistes tant dans le secteur public que privé. Les connaissances et compétences attendues sont explicites. Les contenus dispensés sont cohérents avec la finalité de la mention ainsi que le prouve le supplément au diplôme joint en annexe. Ces enseignements sont à la fois théoriques et pratiques avec des mises en situation professionnelles comme les stages obligatoires. Le socle des connaissances est centré sur les sciences auxiliaires de l'histoire et leurs pratiques. Une préparation aux concours des archives et du patrimoine est proposée au quatrième semestre. La poursuite d'études en doctorat est envisageable mais n'est pas la priorité de cette formation.
Positionnement dans l'environnement
Cette formation s'intègre dans l'offre de formation de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et elle constitue plus particulièrement un débouché pour les étudiants titulaires d'une licence d'histoire sans toutefois que ce soit exclusif. Cette formation est unique à l'échelle régionale. Au niveau national, on trouve cinq autres mentions de ce type et certains masters orientés sur le patrimoine proposent des parcours archivistiques. Ce master constitue donc une formation unique pour ce bassin régional sans concurrence directe. La deuxième année de master (M2) *Archives numériques* de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

(ENSSIB) n'est pas une formation à l'archivistique. La formation entretient des relations étroites avec les institutions régionales liées au domaine des archives : sociétés, associations et surtout les principaux dépôts d'archives régionaux. Ces derniers sont très présents dans la formation (lieux de stage et d'enseignement) et donne donc sa dimension professionnelle à ce master. Les étudiants sont également invités à s'investir dans le milieu associatif propre à la profession d'archiviste (Association des archivistes français - AAF) : ils ont ainsi assuré l'animation numérique du forum national de l'AAF en 2018. Il existe également des liens avec la recherche puisque ce master est adossé à deux Unité mixte de recherche (UMR) que sont le CIHAM (Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux) et le LARHRA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes) qui ont développé des axes de recherche ainsi qu'une expertise reconnue en humanités numériques. En outre, les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche en histoire lors de la première année, preuve d'une implication directe dans la recherche historique.

Organisation pédagogique

La formation dispense un enseignement académique mais surtout professionnel avec un lourd volume horaire. L'organisation pédagogique est lisible et la progression dans les acquis de compétences et connaissances cohérente. Pendant la première année les étudiants suivent des cours théoriques relatifs aux institutions, au droit, aux règles de classement et aux missions d'un archiviste. Ils préparent également un mémoire de recherche en histoire (basé sur l'exploitation d'un fonds d'archives) et doivent réaliser un stage d'un mois. La deuxième année vise à un approfondissement des connaissances et de la professionnalisation : les cours théoriques sont plus ciblés sur le droit du patrimoine, les finances publiques et ceux plus professionnels sur la gestion des archives (conservation, classement, communication ainsi que la typologie archivistique). Ceux-ci constituent le noyau central du troisième semestre (18 crédits ECTS sur 30) et sont assurés par des archivistes professionnels. Le numérique tient sa place dans les enseignements, ce qui est obligatoire pour ce type de métier. Le dernier semestre est consacré au stage long (quatre mois), à la gestion de projet et à la préparation des concours. Une langue vivante est obligatoire sur l'ensemble du cursus. Une deuxième langue est proposée avec un choix en latin médiéval en première année de master (M1). Les étudiants doivent également suivre un séminaire de recherche en histoire lors de leur première année. L'accompagnement de l'étudiant dans ses stages est assuré par un suivi individuel (notamment pour la validation du projet) par le responsable et un enseignant. La recherche de stage s'appuie également sur le service des stages de l'Université. Le faible effectif de la formation permet un suivi individualisé des étudiants sans avoir recours à des dispositifs spécifiques de tutorat ou autre. En revanche il existe une association d'anciens élèves qui peut apporter son aide aux futurs diplômés dans leur recherche d'emploi, notamment. Le processus de validation d'acquis de l'expérience (VAE) existe mais rien n'est explicité dans le dossier tout comme rien n'est dit sur les dispositifs mis en place pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Ceux-ci semblent se conformer aux dispositifs de l'Université et être gérés au cas par cas. Il n'existe pas de contrat en alternance. On note la rare présence d'étudiants en reprise d'études mais le dossier ne mentionne rien de précis sur l'ouverture à la formation continue (un étudiant en 2017 et 2018). Il existe des passerelles vers le M2 en *Histoire* (réorientation en fin de M1). La dimension internationale (mobilité entrante et sortante des étudiants et enseignants) n'est pas perceptible (un stage à l'étranger en 2018-2019).

Pilotage

Le master est dirigé par un professeur des universités avec, de façon « non-formalisée », le Directeur des archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon. La gestion administrative est assurée par un secrétariat qui gère plusieurs masters. D'après le dossier, l'équipe pédagogique est composée de neuf enseignants-chercheurs (EC), de quatre enseignants vacataires (langues et droit) et de 28 professionnels des archives (trois exercent dans des structures privées). La part des professionnels est donc lourde (56% sur l'ensemble du master et 91% pour le M2 hors encadrement de stages). Cette proportion respecte parfaitement la finalité professionnelle du diplôme et prouve qu'il existe des liens réels avec le monde du travail. Mais cela peut générer parfois des redites dans les cours, ce à quoi l'équipe pédagogique est très sensible et attentive. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, l'assemblée générale annuelle de l'ensemble des enseignants (statutaires et vacataires) et de deux étudiants en tient lieu, ce qui n'est pas dans l'esprit d'un conseil de perfectionnement, ni conforme à l'arrêté de 2014. On ne mentionne rien dans le dossier sur d'éventuelles réunions pédagogiques en formation restreinte ou autre. Rien de précis non plus n'est dit sur l'implication des étudiants dans la formation. Les étudiants semblent toutefois être consultés sur leur formation chaque année par le biais d'un questionnaire « interne » mais on ne dispose pas de la grille dans le dossier. Ce sont surtout des points matériels d'organisation (emploi du temps) qui sont mentionnés. L'évaluation des connaissances suit le régime d'examen de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Le stage long de deuxième année conduit à la réalisation d'un instrument de recherche et d'un rapport qui se concluent par une soutenance devant au moins deux examinateurs (un EC et un archiviste). Mais le dossier ne fournit pas d'explications précises

sur les jurys de fin d'année. Les compétences à acquérir sont clairement définies dans l'annexe descriptive du diplôme et sont portées à l'attention des étudiants. On ignore si un livret de l'étudiant est mis à disposition. Les modalités de suivi des compétences sont en cours d'élaboration au sein de l'équipe pédagogique en lien avec la politique de l'Université. De même les modalités de recrutement ne sont pas explicitées. Il existe une possibilité d'entrée directement en M2 mais là aussi on ignore les critères exacts de recrutement.
Résultats constatés
Les effectifs sont limités à une vingtaine d'étudiants par promotion. Ce chiffre n'est toutefois pas atteint puisqu'on note 33 étudiants (M1 et M2) en 2016 et seulement 24 en 2018 et 29 en 2019. Cette baisse des effectifs n'est pas explicitée dans le dossier. Le taux d'abandon est très faible et le taux de réussite des présents aux examens est très élevé : preuve de la bonne adéquation entre recrutement et formation. Selon les enquêtes menées par le service statistique et décisionnel de l'Université, l'insertion professionnelle est conforme à la finalité du master et son taux très bon puisque 82 à 91% des étudiants sont en emploi à 27 mois (promotions 2014 et 2015). Comme très souvent dans ce type de profession, le travail en contrat à durée déterminée (CDD) est fréquent (plus de 50%). Le choix de poursuivre des études en doctorat est très faible, ce qui est également dans la logique de la formation. La formation est, semble-t-il, plutôt attractive puisqu'on note 72 candidatures en 2019. La moitié des étudiants est extérieure à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et seulement la moitié vient de la région Rhône-Alpes. L'évaluation de la formation par les étudiants est correcte (le taux de satisfaction est supérieur à la moyenne en 2015 d'après l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La bonne adéquation entre les contenus des enseignements et la réalité des métiers, véritable atout pour l'insertion professionnelle
- L'existence de liens très étroits avec le monde professionnel régional, principal recruteur
- Une équipe pédagogique forte et cohérente

Principaux points faibles :

- Les réflexions sur les améliorations possibles à apporter à la formation ne pouvant tenir compte de l'avis des étudiants, notamment du fait de l'absence de conseil de perfectionnement
- Des liens avec l'international très faibles

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Archives* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 répond parfaitement aux exigences de la formation visée. Les connaissances scientifiques enseignées correspondent aux attentes de la profession comme le prouve le taux d'insertion professionnelle des étudiants au niveau régional. L'équipe pédagogique possède une très bonne connaissance du milieu socio-professionnel et prend largement en compte les évolutions du métier (archivage des données numériques, par exemple). Si l'équipe pédagogique est bien consciente des points à améliorer dans l'organisation interne de la formation, elle ne semble pas avoir réfléchi aux perspectives d'avenir et d'ouverture de ce master afin de lui donner une réelle spécificité. Une intégration plus poussée des axes de recherches des laboratoires en pointe dans le domaine serait sans doute à prendre en compte.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER AUDIOVISUEL, MÉDIAS INTERACTIFS NUMÉRIQUES, JEUX

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* (AMINJ) de l'Université Jean Moulin Lyon 3 a pour objectif de former des experts praticiens aux nouveaux modes de production dans tous les secteurs de l'audiovisuel. Il vise l'insertion professionnelle dans de nombreux secteurs, des médias télévisuels jusqu'au design des jeux vidéo. Son programme pédagogique, délivré en présentiel, est multidisciplinaire et s'appuie sur trois socles : communication, audiovisuel, lettres. Il s'articule autour de 19 unités d'enseignement (UE) réparties sur quatre semestres. Le master propose deux parcours : *Écritures interactives* (renommée *Nouvelles écritures*) et *Télévision, internet, réseaux* (renommée *Nouvelles télévisions*).

ANALYSE

Finalité
L'objectif de ce master est de former des experts praticiens aux nouveaux modes de production dans tous les secteurs de l'audiovisuel. L'objectif n'est pas de former des cadres techniques dans le domaine (cadreur, monteur etc.). Il s'agit d'apporter aux étudiants une culture large pour permettre aux futurs diplômés de participer à des projets audiovisuels innovants, dans un secteur en transformation rapide. Les connaissances attendues sont bien exposées dans le dossier. Le contenu des enseignements est multidisciplinaire et s'appuie sur trois socles principaux : communication, audiovisuel, lettres. Il est donc en cohérence avec la finalité généraliste affichée par le master. Les métiers visés sont nombreux (26) et listés pour chaque parcours du master, même si à la simple lecture du dossier, il n'est pas possible d'identifier ceux qui sont réellement exercés par les diplômés. Le master permet théoriquement une poursuite d'études en doctorat, dans le cadre de deux écoles doctorales.
Positionnement dans l'environnement
Le master AMNIJ de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est le seul de cette mention sur le site géographique regroupant les établissements de Lyon et Saint-Étienne. Les formations les plus proches, à la fois thématiquement et géographiquement, sont recensées dans le dossier. Un socle de compétences mis en avant par le master,

large et composite, lui permet de se distinguer des autres formations plus spécialisées, notamment dans les domaines du multimédia, de la programmation, du cinéma et de l'audiovisuel. Ce caractère généraliste lui permet de ne pas entrer en concurrence avec les autres formations de l'offre régionale. On peut souligner également que le master mutualise six enseignements avec deux autres masters des Universités de Lyon, le master *Esthétique et cultures visuelles* de la faculté de Philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et avec le master *Cinéma et audiovisuel* de l'Université Lumière Lyon 2.

Le master AMNIJ est adossé à deux équipes de recherche lyonnaise (MARGE et ELICO - Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication), dont les membres titulaires participent aux enseignements de la formation. Le dossier souligne que les étudiants de master sont invités à participer à certains des travaux d'une de ces deux équipes, comme la participation à une journée d'études, sans pour autant préciser le nombre d'étudiants concernés et la nature exacte des travaux (stages, projets ponctuels ?). Enfin, les étudiants du master peuvent faire appel au service des relations internationales de l'Université pour bénéficier d'une mobilité à l'étranger. Toutefois, peu d'étudiants du master le font, en raison du fort ancrage régional de la formation et de la difficulté à trouver une formation thématiquement équivalente à l'étranger, le dossier soulignant que peu de diplômes à l'étranger présentent le même degré de spécificité que ce master.

Organisation pédagogique

Le master est structuré en 19 UE réparties sur les quatre semestres. La quasi-totalité des UE sont en tronc commun. Seules deux d'entre elles, en deuxième année de master (M2 - semestre 3), sont spécifiques à un des deux parcours proposés : *Écritures interactives* et *Télévision, internet, réseaux*. La spécialisation des parcours repose sur un volume horaire limité (120 heures), concentré sur le semestre 9, au regard de l'ensemble du programme sur les 4 semestres (525 heures). L'organisation pédagogique est lisible, avec des enseignements qui s'appuient sur les trois socles : communication, audiovisuelle, lettres. Les modalités d'enseignements (cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD)) sont classiques et les étudiants du master bénéficient d'un suivi personnalisé de la part des deux responsables de la formation. En termes de moyens techniques, les étudiants ont accès à un plateau d'enregistrement et à une assistance technique pour la réalisation de leurs documents audiovisuels.

Le processus de validation des acquis par l'expérience (VAE) n'est pas décrit. À ce jour, aucun candidat n'a présenté de demande pour ce master. À la lecture du dossier, on peut considérer que ce master est avant tout à finalité professionnalisante. Ainsi, tous les inscrits en M2 depuis 2016 le sont à des fins professionnelles. Dans ce cadre, la formation aura sans doute à traiter des demandes de VAE dans le futur. Les procédures qui y sont attachées (étude des demandes, lien entre l'équipe pédagogique et le service de formation continue de l'Université, etc.) devraient être précisées. Peut-être existent-elles déjà, mais ni le dossier, ni la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) n'en font mention.

Il est dommage que le dossier ne fasse pas mention de l'alternance comme un projet porté par l'équipe pédagogique. Au regard des métiers visés, l'ouverture à l'alternance pourrait constituer une voie de développement pertinente.

Le souci de la professionnalisation s'observe durant les deux années de formation, par la présence de projets et de stages intégrés au cursus, suivis et évalués par l'équipe pédagogique. Les étudiants bénéficient en outre de la présence de professionnels parmi les intervenants.

L'ouverture à l'international se résume principalement à l'enseignement de l'anglais. Les étudiants ont théoriquement la possibilité de suivre un semestre à l'étranger, mais le caractère spécifiquement national de leurs débouchés professionnels en limite la mise en œuvre. Aucun chiffre de mobilité n'est donné, les statistiques communiquées dans le dossier englobant l'ensemble des masters de l'établissement.

Enfin la fiche RNCP est insuffisante dans sa forme actuelle. La description des UE et des compétences attendues est trop succincte.

Pilotage

L'équipe pédagogique repose sur six enseignants statutaires (dont quatre enseignants-chercheurs titulaires et un maître de conférences associé), qui assurent la moitié du volume d'enseignements du master. Le reste du programme est mis en œuvre par des vacataires, dont une grande partie de professionnels travaillant sur des domaines ciblés par le master. L'équipe pédagogique est donc équilibrée et diversifiée. Les deux co-responsables du master sont clairement identifiés. Par contre, aucune autre responsabilité pédagogique n'est décrite dans le document (gestion des études, suivi des stages, etc.). Il est donc difficile d'évaluer l'implication des autres enseignants dans le fonctionnement de la formation.

Les réunions de l'équipe sont régulières. Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit chaque année. Sa composition est clairement identifiée. On ignore cependant s'il joue pleinement son rôle en l'absence de compte-rendu (ou un extrait choisi) dans le dossier. Il pourrait être intéressant de mettre en avant dans le document des propositions de ce conseil pour ce qui est du fonctionnement de la formation ou des évolutions du programme pédagogique. Il est simplement précisé que le conseil de perfectionnement motive « les transformations de maquette proposées ensuite en conseil de faculté ». Il aurait été pertinent de donner quelques indications sur les directions envisagées par l'équipe pédagogique.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est en place via deux réunions d'évaluation, une en M1 et l'autre en M2. Ces deux réunions font l'objet d'une synthèse pour chaque enseignement. Il serait intéressant de savoir si les évaluations des étudiants sont formalisées et anonymes, ou bien sont recueillies de manière très informelle dans le cadre d'échanges oraux et collectifs avec les enseignants. Ce point pourrait être précisé dans le dossier.

Le fonctionnement des jurys et les modalités de contrôle de connaissance ne sont pas précisés dans le document.

L'approche par compétences n'est pas réellement mise en oeuvre, et aucun détail concernant leurs modalités n'est donné dans le dossier. Un suplément au diplôme est fourni et le document principal mentionne un portfolio numérique mis à disposition des étudiants, sans autre détail.

Au niveau du semestre 10 en M2, on peut relever un déséquilibre important au niveau des crédits ECTS. Ainsi, le stage obligatoire, d'une durée équivalente à 900 heures, n'offre que six crédits ECTS. L'UE Méthodologie du mémoire correspond à 24 crédits ECTS, pour un volume horaire bien moindre (huit heures de cours magistraux et 16 heures de travaux dirigés).

Enfin, le suivi des diplômés doit être amélioré. Le suivi de cohorte reste un problème complexe à traiter pour beaucoup de formations. Les responsables de la formation le reconnaissent dans le dossier. Le manque de réponse aux enquêtes ne permet pas un pilotage fin de la formation. Au regard du large spectre de domaines d'activités visés par le master, il est essentiel d'identifier le devenir professionnel des diplômés et les emplois occupés. C'est indispensable pour orienter avec pertinence les évolutions de la maquette pédagogique.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits pour les deux années est très proche de la capacité d'accueil maximum du master (deux fois 24 étudiants). Les effectifs sont équilibrés entre les deux parcours. Les taux de réussite sont bons, tant en M1 qu'en M2. Au-delà des tableaux bruts fournis en annexe du dossier, il aurait été intéressant que les responsables donnent quelques éléments d'analyse sur la réussite de leurs étudiant en M1 et en M2, et ce pour les deux parcours. À titre d'exemple, comment interpréter la chute du taux de réussite en M2 entre les années 2016-2017 et 2017-2018 ? On peut également regretter que les statistiques fournies ne portent que sur les trois dernières promotions.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon taux de réussite en M1 et en M2
- Positionnement clair et original dans l'offre de formation

Principaux points faibles :

- Déséquilibre des crédits ECTS au détriment du stage dans le semestre 10
- Pas de projet d'ouverture à l'alternance
- Pas d'indication claire concernant les critères d'évolution de la maquette pédagogique

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le développement des technologies numériques provoque des mutations profondes dans tous les secteurs de l'audiovisuel : nouveaux modes de production, nouvelles techniques d'écriture des contenus multimédia etc. C'est dans ce contexte que s'inscrit le master AMINJ. Le positionnement volontairement généraliste de son programme pédagogique apparaît tout à fait pertinent. Même si le lien avec la recherche doit être maintenu dans l'organisation pédagogique, il semble important d'insister en priorité sur le caractère professionnalisant de ce master. Les futurs étudiants diplômés en M2, comme c'est déjà le cas actuellement, ont majoritairement vocation à s'intégrer directement sur le marché de l'emploi. Dans des secteurs qui vont continuer à évoluer très rapidement dans les années à venir, il est donc primordial de faire évoluer la maquette pédagogique. De ce point de vue, le master doit s'appuyer sur une connaissance fine du devenir des diplômés et des emplois qu'ils occupent, et sur un conseil de perfectionnement qui doit jouer pleinement son rôle d'évaluation et de propositions. Il semble également important de donner davantage de poids au stage final de M2. À moyen terme, il pourrait être intéressant d'ouvrir (même très partiellement) les deux parcours en alternance.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Communication des organisations* forme des professionnels couvrant un ensemble de métiers du champ de la communication dans les cinq parcours qui le constituent : *Communication digitale* et *management de la communication intégrée* (Lyon 3) ; *communication et stratégie de marque* ; *Communication sociale et management de l'information dans les organisations* ; *communication, humanitaire et solidarité* (Lyon 2). Ouvert en présentiel, en formation initiale et accessible en formation continue, en formation professionnelle et en formation scientifique.

ANALYSE

Finalité
La formation s'inscrit dans ce que l'on a coutume d'appeler en sciences de l'information et de la communication, la communication organisationnelle. Elle prend la suite de formations qui existent localement depuis plusieurs décennies. Elle se propose de former les étudiants aux stratégies de communication, aux missions d'audit, au pilotage de projets de communication, à la prise en charge de supports print ou numériques. Classiquement, la formation se propose aussi d'ouvrir les étudiants, qu'ils orientent vers la recherche ou non, à l'esprit critique. Le dossier présente de manière détaillée et globalement claire (un peu moins pour le parcours *Management de la communication intégrée*) les objectifs de chacun des parcours, et accorde une attention particulière à la différenciation de ceux-ci et aux métiers auxquels ils préparent. Les métiers ciblés sont explicitement nommés.
Positionnement dans l'environnement
Les attendus et débouchés sont distincts des autres mentions universitaires proposées au niveau régional en information-communication ou marketing, et, évidemment, des formations privées non adossées à la recherche. L'attractivité au niveau national est attestée par une proportion d'étudiants originaires d'autres régions qui dépasse habituellement les 50 %. La mention affiche un partenariat pour un double diplôme avec l'Université de Bucarest (parcours *Communication, humanitaire, solidarité*) et des accords ERASMUS +. Le master s'appuie sur trois laboratoires trois laboratoires (ELICO, EA 4147 ; éducation, culture et politique, EA 4147 ; MARGE EA 3712), ce qui constitue un solide adossement à la recherche.

Au-delà de la connexion naturelle avec la recherche que réalisent les enseignants-chercheurs dans le cadre de leurs interventions, les différentes mentions accordent une place variable aux enseignements consacrés à la préparation à la recherche dans leurs maquettes. Les formations relevant de Lyon 3 semblent mieux répartir sur les deux années et davantage apporter d'encadrement à la recherche que celles relevant de Lyon 2.

Le dossier fait état d'accords avec des branches professionnelles et des acteurs institutionnels, sans davantage de précisions, ce qui limite la portée de l'assertion. Un exemple est présenté, qui ne suffit pas en soi à apprécier l'envergure et le champ des autres accords évoqués.

Le nombre de stages proposés (une centaine par an) suite à la sollicitation d'organisations locales atteste d'une autre manière l'insertion de la formation dans l'environnement.

En matière de coopération internationale, le parcours *Communication, humanitaire et solidarité* a développé un accord spécifique permettant un double diplôme avec une formation proche proposée par l'Université de Bucarest. Les programmes ERASMUS+ ou hors Europe offrent d'autres solutions aux étudiants des autres parcours.

Organisation pédagogique

La structuration de la mention répond aux attendus nationaux : organisation sur deux années, semestrialisation, avec une différenciation dès la première année (Lyon 3) ou en seconde année avec présentation des orientations possibles pendant la première année, ce qui laisse davantage de choix d'orientation aux étudiants (Lyon 2).

Les formations sont toutes délivrées en présentiel**.** L'essentiel des promotions est constitué d'étudiants en formation initiale, mais l'accueil d'étudiants en formation continue est possible et en moyenne deux VAE (validation d'acquis de l'expérience) sont accordées chaque année.

En prenant appui sur les dispositifs créés par l'Université de Lyon, la mention offre des possibilités adaptées à des publics variés : ouverture du module de communication digitale en formule personnalisable (parcours *Communication digitale*) à des professionnels qui souhaitent suivre une formation courte ; encouragement à la création d'entreprise ou à l'auto-entrepreneuriat des étudiant via un service de l'Université ; adaptation à des publics qui rencontrent des problèmes de santé par des outils numériques ; période de césure entre les deux années du master très demandée ; accueil des publics en situation de handicap dans le cadre des actions d'établissement notamment.

Chaque parcours, pris individuellement a une cohérence entre sa structure d'enseignement et les objectifs professionnels et scientifiques. Pour ce qui est de l'aspect scientifique, les enseignements liés directement à la recherche sont complétés d'activités diverses dont le lien avec elle peuvent être tenues : journées professionnelles, tables-rondes avec des acteurs extra-académiques, forums ne sont pas forcément connectés à la recherche.

La présence forte des enseignants-chercheurs (plus de 6/10e des enseignements) et donc la place minoritaire des enseignants professionnels n'est pas commentée. On peut regretter l'absence de réflexion poussée sur les liens entre la licence et le master 1 et la présence de cours qui pourraient paraitre au premier semestre sinon redondants du moins peu ouverts à de nouvelles perspectives et éloignés de l'attente des étudiants quand les étudiants en sont logiquement friands.

Pour ce qui est des aspects professionnels, la formation s'appuie en bonne logique sur des approches par projet professionnels et études de cas. Tous les parcours incluent des stages. Les Universités impliquées ont développé un appui aux étudiants qui parait adapté aux besoins. Pour autant, il est étonnant que les durées des stages diffèrent d'une Université à l'autre, ce qui est incompréhensible dans le cas d'une même mention. S'agissant de cinq parcours qui affichent tous une ambition de professionnalisation adossée à la recherche, on peut s'étonner de la diversité de conception des stages et des mémoires : stage ou mémoire en M1 tronc commun à Lyon 2, stage uniquement à Lyon 3 dans chacun des deux M1. Quant au M2, chaque parcours propose sa propre version : stage avec rapport ou mémoire (*Communication, humanitaire et solidarité*) ; stage avec rapport (*Communication sociale et management de l'information dans les organisations*) ; stage ou mémoire de recherche (*Communication et stratégie de marque)* ; évaluation stages, soutenance orale, rédaction mémoire (*Management de la communication intégrée*), évaluation du stage, mémoire, soutenance (*Communication digitale*). Il n'est pas aisé à comprendre ce qui justifie sur le fond de telles différences dans les parcours d'une même mention.

Il faut noter la mise à disposition de multiples services aux étudiants pour compléter leurs compétences ou travailler leur projet professionnel, des services usuels pour travailler les langues en dehors des cours (maison des

langues par exemple), un dispositif numérique étudiant classique complet, incluant un ENT (espace numérique de travail), des outils de pédagogie interactive, un ensemble d'outils bureautiques adaptés à la poursuite d'humanités numériques.

Il existe un dispositif d'encouragement à la mobilité internationale qui s'appuie sur des accords internationaux, des programmes européens, des moyens d'information et une aide financière, sans que l'on dispose de chiffres pour mesurer son impact. Un étonnement : les étudiants sont encouragés à faire leur M1 en mobilité, mais les actions d'information sont réalisées au premier semestre.

Pilotage

L'équipe est solide : elle compte six professeurs, 14 MCF (maîtres de conférences), un PRAG – professeur agrégé du second degré (62% du volume horaire) et près de 50 vacataires professionnels pour des enseignements de spécialité en lien avec les métiers visés et qui disposent des expériences nécessaires (38% du volume horaire).

Les responsabilités sont réparties par parcours et par site de façon claire. Un dispositif à trois niveaux, cohérent dans son principe (coordination de mention, comité de pilotage, conseil de perfectionnement), pilote le dispositif, sans que l'on sache vraiment à quel rythme et selon quelles modalités se font les réunions. Il est donc difficile d'apprécier la coordination entre différents sites qui ont chacun leur propre historique. Eu égard à la répartition des parcours entre les deux Universités, l'ensemble paraît relativement équilibré.

Les règles en matière de validation du dispositif d'évaluation et de constitution des jurys d'année sont conformes aux standards. Le dispositif d'information des étudiants est complet. Le contrôle continu est très présent, ce qui permet une meilleure appréciation des compétences des étudiants.

L'approche compétence semble être en cours de prise en compte.

Le nombre d'intervenants vacataires, ainsi que leur participation au comité de perfectionnement de la mention, indique la construction de relations sérieuses, au moins individuelles, avec des acteurs des métiers visés par les diplômes.

Résultats constatés

Les parcours du master attirent essentiellement des étudiants en formation initiale, ce qui est habituel. Si les effectifs de master 2 sont stables sur les trois dernières années, les chiffres montrent un fort tassement des effectifs en première année. Les porteurs de la mention évoquent les candidatures multiples et les démissions tardives des étudiants qui rendent complexe la constitution des effectifs. C'est un facteur désormais attesté, mais qui n'obère pas une réflexion sur la manière de pallier ce mécanisme.

Les taux de réussite sont bons. Pour le M1 : plus de 72% en 2016 et près de 90% en 2017 : pour le M2 : plus de 83% en 2016 et 84% en 2017.

Pour l'aide à l'insertion des diplômés et à la recherche de stage, le master s'appuie sur les initiatives des Universités de rattachement : chargés d'insertion, plateforme Job teaser (Lyon 2), rencontres « objectif stage emploi » (avec des DRH présents), accompagnement à la création d'entreprise par le pôle Beelys de l'Université lyonnaise.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une mention classique et solide.
- Des parcours ayant chacun leur spécificité et leur sens en termes de métier.
- Des enseignants-chercheurs autant que le vivier des intervenants professionnels de qualité.

Principaux points faibles :

- Des différences d'organisation pédagogique entre les parcours dont on saisit parfois mal ce qui peut les justifier en termes d'objectifs de formation professionnelle : place de la recherche, durée des stages et mémoires/rapports.
- Manque d'éléments factuels pour estimer la force et l'ampleur effective de certains dispositifs qui, dans leur principe, sont intéressants : accords professionnels, coordination des parcours, mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette mention paraît solide et bien soutenue par les dispositifs universitaires d'accompagnement des étudiants proposés au sein des deux Universités de rattachement. Une réflexion est en cours pour le passage à l'alternance, réflexion que l'on ne peut qu'encourager. Les perspectives mentionnées par le dossier d'autoévaluation sont bien pensées, même si on aimerait en savoir plus sur l'effectivité des dispositifs de coordination entre parcours. Sur le fond, il serait utile d'harmoniser davantage les parcours sur plusieurs points évoqués ci-dessus.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École normale supérieure de Lyon ; École des mines de Saint-Etienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Gestion de l'environnement* est co-accréditée par cinq établissements : les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3, Jean Monnet (à Saint-Etienne), l'École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon) et l'École des mines de Saint-Etienne. Il propose une formation pluridisciplinaire sur l'environnement qui forme aux métiers de l'ingénierie environnementale et territoriale pour la gestion et l'évaluation des environnements géomorphologiques, hydrologiques et climatiques, en prenant en compte les dimensions épistémologiques, sociales et perceptives des rapports humains/environnements. Cette formation s'inscrit dans les domaines des sciences des paysages, de la gestion des ressources naturelles et de l'analyse environnementale. La mention, après une spécialisation progressive au deuxième semestre de la première année de master (M1) se décline en trois parcours durant la seconde (M2) : *Gestion intégrée des ressources naturelles et des dynamiques environnementales* (GRAINE), *Géosystèmes environnementaux, et prévention et gestion des altérations environnementales* (PGAE). L'entrée en M1 se fait avec une licence *Géographie*, *sciences sociales, sciences et vie de la terre* (SVT), *Histoire, Archéologie, Physique*, ou équivalente scientifiquement, à des parcours relevant de l'écologie et du paysage, ou un diplôme d'ingénieur et sur dossier ; le choix du parcours de M2, sur dossier. Les enseignements spécifiques aux trois parcours se déroulent sur des campus différents : Lyon 2 et ENS de Lyon pour le parcours GRAINE, Lyon 3 pour le parcours *Géosystèmes environnementaux*, Université Jean Monnet et l'École des mines de Saint-Etienne pour le parcours PGAE. Adossé à quatre laboratoires de recherche universitaires, trois groupements d'intérêt scientifique (GIS), deux LabEx (laboratoire d'excellence), deux programmes d'investissement d'avenir (PIA2 et PIA3), mais aussi sur l'École universitaire de recherche des sciences de l'eau (H2O) et sur un Institut « convergence », à savoir L'École Urbaine de Lyon (EUL), ce master s'appuie également sur les collectivités territoriales et les entreprises de la région stéphano-lyonnaise pour les enseignements et les stages.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences sont parfaitement lisibles et pertinents dans le cadre d'une insertion professionnelle au niveau master ou d'une poursuite d'étude (doctorat) dans les domaines de la gestion de l'environnement. On note la diversité de ses contenus, et la pluridisciplinarité sciences de la vie et de la terre - sciences sociales - géomatique, offrant un large éventail de compétences. Combinée à une forte implication du milieu professionnel dans les stages des étudiants, cette diversité se traduit par des parcours spécialisés offrant des débouchés professionnels dans les domaines de l'ingénierie environnementale et territoriale, avec des profils variés allant du chargé de mission au journaliste scientifique en

passant par la recherche académique.

Il reste néanmoins difficile de mobiliser des étudiants sur les stages de recherche malgré l'importance accordée à cette dernière dans les enseignements théoriques, méthodologiques et malgré l'adossement aux nombreuses structures de recherche.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation, unique dans la région et au niveau national, se distingue par une approche pluridisciplinaire (sciences humaines et sociales, sciences de la nature, géomatique), là où les mentions équivalentes proposées à cette échelle ont fait le choix de la spécialisation.

Au niveau local, la mention offre une forte mutualisation de ses enseignements avec les mentions *Sciences de l'eau*, *archéologie-sciences pour l'archéologie*, *gestion des territoires et développement local* et les formations de l'École des mines et de l'École d'architecture de Saint-Etienne. On peut également noter l'ouverture à la double-diplomation du parcours GRAINE pour les élèves-ingénieurs de l'école nationale de travaux publics de l'Etat (ENTPE).La mention bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité et reconnu : trois unités mixtes CNRS-Université (environnement ville société (UMR EVS), environnements et sociétés de l'Orient ancien (UMR Archéorient), et Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHA))et l'Insti tut du droit de l'environnement, qui fait désormais partie de l'UMR 5600 Environnement Ville Société.

Le milieu professionnel local non-universitaire (collectivités territoriales, bureaux d'études, ...) offre de nombreuses possibilités d'encadrement de stage en première et deuxième année. La participation des unités de recherche pré-citées au GIS biodiversité dans lequel sont impliqués les acteurs régionaux du domaine de la gestion de l'environnement est également à souligner.

Du point de vue des coopérations à l'international, les flux d'étudiants entrant et sortant restent limités en raison de la jeunesse de la formation. L'ouverture vers l'étranger est encore assez faible. Des partenariats avec l'Institut de Régions Arides (IRA) en Tunisie (Medenine) ou avec le Liban (Beyrouth) offrent des opportunités de stages ou de séjours de recherche. L'enseignement en anglais dans la formation n'est pas suffisamment développé pour renforcer l'attractivité de la formation à l'international.

Organisation pédagogique

Le recrutement est pertinent au vu de la finalité du master. Il se fait essentiellement en licence *Géographie*, mais également en licence SVT, d'autres sciences sociales, en licence professionnelle et également en École d'ingénieur. La spécialisation se veut progressive. En M1 le semestre 1 est consacré au tronc commun, puis au semestre 2 l'étudiant effectue un stage qui détermine la spécialité qu'il suivra en M2. Une réorientation reste cependant possible. En M2, le semestre 3 comporte des enseignements propres à chaque parcours. Pour deux des parcours (GRAINE et PGAE) des modules optionnels au sein d'une unité d'enseignement (UE) permettent aux étudiants d'affiner leur spécialisation.

Les étudiants en reprise d'études ou en formation continue sont accompagnés par des services dédiés de l'université et peuvent bénéficier de dispositifs d'accommodement mis en place par l'équipe pédagogique.

Les stages (individuels et collectifs) et les apprentissages par projet occupent une place centrale dans la formation. Les modalités d'enseignements théoriques sont peu renseignées. Si la mise en œuvre du numérique est notable à la fois comme media et sur le plan disciplinaire (formation à des logiciels spécifiques, au traitement de base de données et aux systèmes d'information géographique (SIG), la place de l'enseignement à distance via le dépôt des cours exercices et documents n'est cependant pas précisée. D'autres innovations pédagogiques sont également mises en œuvre sous la forme de jeux de rôle lors de journées sur le terrain. En revanche, il ne paraît pas exister de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite destinés à atténuer l'hétérogénéité d'origine des promotions. Un stage obligatoire de quatre à six mois est exigé dans le cursus au semestre 2 ou semestre 4. Cette organisation est parfaitement conforme aux pratiques courantes. Un accompagnement est réalisé dans la recherche de stages soit par l'équipe pédagogique, soit par les structures d'insertion professionnelle de chaque établissement.

La recherche joue également un rôle majeur dans la professionnalisation des étudiants: les enseignants-chercheurs et les chercheurs, issus des quatre laboratoires cités, assurent 90% des enseignements; les étudiants sont intégrés dans les séminaires de recherche de ces structures, associés aux travaux de terrain et aux programmes de recherche, et un grand nombre d'entre eux est accueilli en stage dans ces laboratoires. Il serait toutefois nécessaire de connaître plus en détail l'orientation (recherche ou professionnelle) des effectifs de M2 pour mieux apprécier cet aspect de la formation. Les flux d'étudiants à l'international restent faibles, mais le

phénomène tient sans doute à la jeunesse de la formation.

La mobilité internationale est uniquement détaillée pour le parcours GRAINE. Elle est limitée (un à trois étudiants sortants en M1 et deux à cinq étudiants étrangers en M2 pour ce parcours).

Cette place restreinte de l'international pourrait être rapprochée du très faible nombre d'enseignements réalisés en anglais, 15 Heures de cours en M1 et 15 heures en M2 sont signalées dans le parcours PGAE, pour les autres parcours les étudiants ont des heures de langue dédiées qu'ils suivent au centre des langues de l'Université. Aucune unité d'enseignement (UE) totalement en anglais n'est signalée dans la maquette, mais certaines évaluations sont dans cette langue. Des cours de mise à niveau en français sont inscrits dans la formation pour les étudiants étrangers, complétant ainsi les modalités de l'ouverture à l'international.

Pilotage

L'équipe pédagogique affiche les compétences requises avec des enseignants-chercheurs mais également une douzaine de chercheurs des laboratoires d'appui. Une douzaine d'intervenants extérieurs participent également aux enseignements, ainsi que deux professeurs associés à temps partiel (PAST). C'est un point positif mais pour l'ensemble du master, le volume horaire total de leur enseignement est faible pour un master de ce type. Peu d'informations sont disponibles sur les responsabilités et les compétences de certains de ces intervenants, hormis l'identité de leur employeur. Le milieu professionnel local non-universitaire (collectivités territoriales, bureaux d'étude, ...) n'apparaît guère sollicité dans les enseignements.

Les organes de pilotage sont classiques avec un conseil de perfectionnement (CP) de la mention et un pour chaque parcours. La représentation des étudiants dans les conseils de parcours est assurée. Les conseils de perfectionnement des parcours se réunissent en fin de chaque semestre; le conseil de perfectionnement de la mention se réunit une fois par an. Dans le CP de la mention (comprenant à la fois les directeurs d'études, des enseignants, des personnalités extérieures) il n'y a pas de représentant étudiant, contrairement aux attendus nationaux). Enfin, comme il ne figure pas de compte-rendu des CP, il n'est pas possible de juger de l'utilisation qui en est faite.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée sous forme de questionnaire pour chaque parcours. Mais là encore, en l'absence de comptes rendus il n'est pas possible d'apprécier son analyse par l'équipe pédagogique. La répartition des crédits d'enseignement (ECTS) est celle habituellement observée pour ce type de formation. Cependant les modalités d'évaluation mériteraient d'être détaillées afin d'évaluer leur pertinence au regard de la pluridisciplinarité de la mention. La composition des jurys d'année n'est pas précisée, et le supplément au diplôme n'est fourni que pour le parcours PGAE, ce qui suggère un défaut de pilotage au niveau de la mention. La réflexion sur une approche par compétences est en cours, mais elle semble devoir faire l'objet d'une réflexion d'ensemble plus poussée entre les établissements co-accrédités. Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite spécifique à la formation ; en revanche, les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accommodement.

Résultats constatés

Les effectifs de ce master se sont rapidement stabilisés dès la deuxième année d'exercice avec une soixantaine d'étudiants répartis de façon relativement homogène dans les parcours PGAE et GRAINE. Les effectifs du parcours *Géosystèmes environnementaux* ne sont pas fournis. L'origine des étudiants n'est détaillée que pour le parcours PGAE. La majorité des inscrits sont issus d'établissements extérieurs à la formation (près de 70% sur les trois premières années d'exercices), ce qui dénote une forte attractivité au niveau national.

Les taux de réussite à la sortie du M2 sont élevés et habituels, avec 98 à 100 % de diplômés. On peut noter pour ce parcours qu'en 2018, 30 % des inscrits en M2 étaient salariés, ce qui représente un point positif. Pour le suivi des diplômés, l'équipe pédagogique s'appuie sur les enquêtes annuelles et les indicateurs fournis par les services centraux des établissements co-accréditeurs. Cependant, les résultats des enquêtes du service de suivi de l'Université sont indiquées pour les inscrits en 2012-2013 sous la mention *Géographie environnement territoire*. En raison de la jeunesse de la formation, (2016) il n'existe pas de résultats fournis par parcours pour la formation. L'équipe pédagogique déplore que la poursuite en doctorat ne soit pas à la hauteur de ses attentes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien identifiée et se distinguant des formations similaires sur le plan national.
- Approche intégrée et pluridisciplinaire de la gestion de l'environnement.
- Formation solidement adossée à plusieurs laboratoires universitaires, deux LabEx, un PIA2 et un PIA3.
- Bonne organisation des enseignements, avec une spécialisation progressive des étudiants, ainsi qu'une place prépondérante donnée aux stages et à la mise en situation professionnelle.

Principaux points faibles :

- Faible implication de professionnels du domaine dans les enseignements.
- Faiblesse du pilotage au niveau de la mention (organisation des enseignements peu lisible, conseil de perfectionnement peu fonctionnel où la représentation étudiante an niveau du conseil de la mention, fait défaut, absence de compte-rendu).
- Absence d'analyse de l'insertion des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier pourrait être mieux renseigné sur tous les parcours pour pallier l'absence des résultats d'insertion. Le master *Gestion de l'environnement* dispose d'indéniables avantages en termes de positionnement dans l'offre de formation nationale comme en matière d'adossement à la recherche. La diversité des parcours antérieurs des étudiants est aussi un réel atout de cette formation. L'installation d'enseignements de mise à niveau (suggérés par l'équipe pédagogique) renforcerait l'homogénéité des promotions tout en aidant à la réussite.

De même, une association plus étroite du monde socio-professionnel aux enseignements et au pilotage de la formation ne pourrait que lui être profitable. Fondée sur une organisation multi-établissements et multi-sites la formation aurait intérêt à renforcer le pilotage au niveau de la mention de façon être plus lisible dans le détail et à pouvoir suivre de plus près l'évolution des enseignements (conseil de perfectionnement de la mention) et des diplômés (statistiques d'insertion). L'effort sur la dimension internationale, qu'il s'agisse de mobilité entrante ou sortante, devrait être poursuivi via notamment le développement de l'enseignement de l'anglais et en anglais, de manière à accroître l'attractivité du master.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École normal supérieur Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement Local* (GTDL) comprend six parcours ::
Aménagement durable des territoires (ADDT), ingénierie territoriale et stratégie foncière (INGETER), ingénierie des Transports publics et développement durable (ITP2D), Mondes émergents, mondes en développement (MEMED), Santé et territoire, intelligence géographique et aide à la décision (SIGAD) portés par l'Université Jean Moulin (Lyon 3), développement rural (DR) porté par l'Université Lumière (Lyon 2). L'ENS a apporté son soutien à la mise en place du parcours MEMED en 2015-2016, mais ne le cohabilite pas.
Le master répond à une reconfiguration en 2016 de l'offre de formation préexistante en master, opérée dans le cadre de la ComUE. Ces parcours de master sont dispensés dans plusieurs campus lyonnais des deux Universités concernées (campus des quais et campus porte des Alpes principalement). Les enseignements forment les étudiants aux différentes approches contemporaines et aux enjeux fondamentaux de l'aménagement du territoire. La formation conduit à exercer des métiers du développement territorial en structure privée ou publique (chefs de projets, chargés de mission pour la mise en place et le suivi de politiques de développement et d'aménagement local), elle offre aussi des bases pour le concours de la fonction publique territoriale. En master 2, les enseignements sont conçus en alternance pour quatre des parcours (ADDT, INGETER, ITP2D, SIGAD).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de formation du master GTDL, ainsi que ses six parcours, tous complémentaires, sont très explicitement définis et identifiés les uns par rapport aux autres. Chacun correspond à un domaine ou une approche spécifique de l'aménagement du territoire à l'échelle nationale et internationale. Les principales compétences disciplinaires et transversales préparées dans le cadre du master sont clairement exposées. Les maquettes présentes en annexe montrent que les enseignements de tronc commun et de parcours correspondent parfaitement aux objectifs de la formation, et rendent compte d'une spécialisation progressive au cours du cursus. Les débouchés présentés sont clairs et cohérents avec le domaine et le niveau de la mention. Ils s'appuient notamment sur les postes effectivement occupés par les anciens étudiants, ce qui permet une analyse concrète et effective des réels débouchés par parcours (chargé de missions, chef de projet, animateur ou responsable d'observatoire, conseiller auprès des collectivités, consultants, bureaux d'études).

Positionnement dans l'environnement

Le master GTDL est clairement placé dans le contexte lyonnais, régional et national de l'offre de formation. Il est complémentaire des spécialités préparées dans les autres masters de *Sciences territoriales* de Lyon : le master *Urbanisme et aménagement* (UA) et le master *Ville et environnements urbains* (VEU) et le master *Gestion de l'environnement* (tous rattachés à Lyon 2). Certains de ses parcours sont spécifiques dans l'offre locale et régionale et originaux (apprentissage en M2 ou formation au concours de la fonction publique). Le master GTDL de Lyon se distingue ainsi de celui de Clermont-Ferrand. Enfin, le recrutement régional d'une partie importante des étudiants de ces masters montre l'intérêt d'une offre de formation abondante en sciences des territoires. Il n'est pas fait cependant état de cours mutualisés avec des formations voisines, comme les masters *Urbanisme et aménagement* (UA) ou *ville et environnement urbain* (VEU), même si des mutualisations existent.

Le master GTDL est adossé à deux laboratoires à titre principal, l'unité mixte de recherche CNRS-Université (UMR 5600) Environnement, ville et société et l'équipe d'accueil universitaire (EA 3827) laboratoire d'études rurales, et à un troisième à titre secondaire l'UMR Archéorient. Ces laboratoires pluridisciplinaires correspondent au domaine d'application du master et couvrent les spécialités abordées dans ses parcours. Selon ceux-ci, les dispositifs d'articulation à la recherche peuvent être variés : participation des étudiants à des séminaires, rencontres avec les doctorants, stages et projets tuteurés à finalité recherche, portés par les laboratoires supports de la Mention » ; ces commandes de recherche spécifiques, destinées aux étudiants de M2, sont régulièrement proposés par le LER et sont une spécificité du parcours DR qui est aussi une originalité dans les rapports de la formation à la recherche. Bien que la dimension recherche de la formation reste limitée, elle est néanmoins largement suffisante pour une formation universitaire aux objectifs professionnalisants du master (former des aménageurs et des personnels de l'ingénierie des collectivités territoriales spécialisés dans le développement de territoires) et elle correspond aux besoins des futurs employeurs en matière de compétences.

La mention et ses différents parcours entretiennent des relations étroites avec de nombreux partenaires socio-économiques locaux et régionaux. Il s'agit de collectivités territoriales (dont la ville et la métropole de Lyon), d'agences de développement local, de bureaux d'études, d'agences dépendantes de l'Etat ou de collectivités territoriales, de structures d'aménagement du territoire, des associations, etc. au profil très classique, indispensable et attendu pour ce type de formation. Ces partenaires dont certains ont un lien spécifique avec les parcours travaillent notamment avec le master dans le cadre d'accueil de stagiaires ou d'étudiants en alternance, ou encore de contrats d'étude réalisés collectivement par des parties de promotions (appelés « projets tuteurés » au sein du parcours DR).

Les relations internationales du master sont conçues pour favoriser la mobilité étudiante (ERASMUS ou stage à l'étranger) en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et au Canada, au Maghreb et dans le reste du monde. Cette mobilité recourt aux dispositifs généraux mis en place par l'Université Lyon 2. La mobilité enseignante est également prise en compte, avec des missions au Brésil pour certains enseignants-chercheurs du master. Enfin, certains parcours du master entretiennent des relations pédagogiques et de recherche propres avec des organismes étrangers ou basés dans des territoires ultra-marins, favorisant les stages des étudiants dans ces structures. Il est à noter que les parcours DR, INGETER et MEMED favorisent la mobilité des étudiants à l'étranger pour 1 ou 2 semestres (en DR une école collective de huit jours a lieu chaque année et huit stages se sont déroulés à l'étranger (Maroc, Tunisie, Liban, Viêt-Nam).

Organisation pédagogique

Le profil de l'ensemble des intervenants de l'équipe pédagogique, la composition et la diversité de celle-ci correspondent pleinement aux besoins et aux objectifs de la formation : des professionnels ingénieurs ou chargés de mission en collectivités validés par un comité d'experts assurent 35% des enseignements, quatre PAST, assurent 15% des enseignements et les 50% restant sont accomplis par des enseignants chercheurs des deux universités porteuses et d'autres universités

La formation est très complète et organisée sur des bases de connaissances et compétences communes, puis spécialisées avec la progression dans la formation au sein de chaque parcours.

Elle présente par ailleurs une dimension professionnalisante avérée au regard de la durée accordée au stage et de la possibilité du choix de l'alternance, de la place donnée aux ateliers (parcours Lyon 3) et aux projets tuteurés (parcours DR). Préciser que la possibilité du choix de l'alternance n'est effective que pour 4 des 6 parcours de la mention : ADDT, INGETER, ITP2D, SIGAD, portés par Lyon 3.

Des cours partagés en M1 correspondent à un tronc commun à l'ensemble des parcours. Ils représentent 60

heures pour l'acquisition de compétences communes, au début du semestre du M1 D'autres enseignements peuvent être mutualisés entre trois ou quatre parcours seulement. Aucun bloc de cours rassemblant tous les étudiants de deuxième année (M2), même si l'on peut faire mention de quelques mutualisations et propositions de séminaires communs. Les calendriers universitaires étant différents entre Lyon 2 et Lyon 3, les parcours qui y sont hébergés peuvent ainsi suivre les rythmes de chaque établissement.

Les maquettes présentent clairement l'ensemble des enseignements de chaque parcours, répondant parfaitement aux objectifs fixés. Le poids le plus important est accordé aux cours magistraux (CM) par rapport aux travaux dirigés (TD). Chaque parcours accueille entre 15 et 20 étudiants, ce qui parait être un effectif adapté à la formation.

La structure de la formation en quatre semestres est très classique, et laisse des temps importants pour la professionnalisation et la réalisation de stages en M1 et en M2. Les étudiants de M1 réalisent un stage d'une durée minimale de deux mois (pouvant aller jusqu'à six mois). Il donne lieu à un mémoire évalué par les tuteurs universitaires et professionnels, et représente en moyenne 10 crédits d'enseignement (ECTS).

En M2, quatre parcours sont effectués en alternance et les deux autres incluent la réalisation de stages, possiblement à l'étranger. L'alternance et les stages représentent une durée de 20 à 35 semaines et donnent lieu à un mémoire évalué. Ces dispositifs apportent donc une très bonne expérience professionnelle aux étudiants de master.

La professionnalisation des étudiants passe également par des stages de terrain, par des enseignements assurés par des professionnels, avec un taux annoncé de 50% du volume global, qui inclut l'enseignement dispensé par quatre professionnels, professeurs associés à temps partiels(PAST) de l'équipe pédagogique. Des dispositifs pédagogiques particuliers permettent aussi de placer les étudiants en situation professionnelle (ateliers-projets, projets tutorés, réponse à des commandes venant des laboratoires ou de partenaires extérieurs). Cette mise en situation professionnelle est présentée comme un pilier de la formation des étudiants. La professionnalisation de la formation repose donc sur les stages et ces ateliers-projets. Egalement quatre parcours sont en alternance université/entreprise sous la forme de stages alternés, contrats professionnels ou d'apprentissage.

Le numérique est évoqué pour l'apprentissage d'outils indispensables à la formation (cartographie, géomatique, outils de gestion de projet, etc.). Il est aussi présent à travers la réalisation d'enquêtes quantitatives et, au sein du M2 DR (Lyon 2), à travers un enseignement optionnel de formation à la réalisation de films de territoires.

Les dispositifs de professionnalisation et de suivi individualisé des étudiants restent les meilleurs moyens pour favoriser leur réussite et leur insertion professionnelle.

Les parcours comprennent des enseignements d'anglais sur 2 semestres à Lyon 2 à 3 semestres Lyon 3. pour 15 heures de cours/semestre (enseignements supplémentaires en anglais mentionnés pour un parcours).

Pilotage

Le pilotage de la formation est clair, assuré par deux coordonnateurs au niveau de la mention, et par des responsables ou des binômes de responsables pour chaque parcours. La formation bénéficie de structures organisationnelles complexes mais très clairement établies, notamment un comité de pilotage de 12 membres (COPIL), assurant l'organisation transverse aux parcours, un conseil d'apprentissage et un conseil de perfectionnement dont la composition est indiquée et répond parfaitement aux obligations règlementaires (avec notamment six représentants étudiants un par parcours sur 22 membres au total).

Les difficultés, (contraintes horaires et disponibilités de salles sur des périodes denses non pris en compte) liées à des différences de fonctionnement des deux universités et aux spécificités organisationnelles et matérielles de la formation proposant notamment de l'alternance ne sont pas esquivées. La résolution de ces difficultés n'est que partiellement de la responsabilité des porteurs de la formation ou de l'équipe pédagogique.

Les modalités d'évaluation sont également clairement précisées par parcours et le suivi des étudiants individualisé. Les jurys de master sont composés de membres du milieu universitaires et du milieu professionnel. La formation a réuni trois fois le COPIL durant l'année 2018- 2019.

Les conseils de parcours sont réunis suivant des règles propres très variables. Des évaluations sous la forme de rencontres avec les étudiants de M2 sont réalisées dans 4 parcours.

Dans les comités de pilotage et conseil d'apprentissage des parcours les étudiants sont représentés. Pour le conseil de perfectionnement, l'équilibre entre les différentes catégories de membres (PAST, personnels administratifs, représentants des laboratoires) est assuré ainsi que la présence d'un étudiant par parcours.

Toutefois, aucune indication sur les comptes rendus de séances du comité de pilotage et de perfectionnement

et les conclusions, les recommandations et leur prise en compte ne sont mentionnées que sous la forme d'un retour des échanges entre les étudiants et le coordinateur de la mention auprès des binômes responsables des parcours. De plus, la présentation de la formation conserve un côté provisoire et incomplet qui interroge sur le suivi effectué par les instances de tutelle. Chaque parcours fonctionne de manière autonome sur le suivi et l'aide à la réussite. Les étudiants bénéficient d'un suivi individuel des responsables de parcours sous la forme d'entretiens individualisés et de visites en entreprises pour les étudiants en apprentissage.

Pour les étudiants de Lyon 2 les services du SCUIOP leur donnent l'opportunité d'un entretien individualisé annuel pour réfléchir à leur insertion professionnelle.

Des passerelles d'un parcours du master vers un autre sont permises entre le M1 et le M2 par une formation commune entre les parcours et de projet tuteurés. DR propose une mise à niveau des étudiants entrant en M2 sans avoir fait le M1. pour les parcours de Lyon 3 les étudiants de M2 peuvent suivre des enseignements de M1 s'ils le souhaitent.

Résultats constatés

Les effectifs généraux du master sont stables de 2016-2017 à 2018-2019. Le recrutement semble provenir d'un bassin élargi au-delà de Rhône-Alpe et d'une attractivité plus importante exercée sur l'étranger. Les effectifs sont toutefois relativement inégaux en fonction des parcours. La majorité d'entre eux compte moins de 20 voire à 15 inscrits en M1, ce qui correspond à une capacité d'accueil globale d'une centaine d'étudiants par année de master. Cette situation pourrait poser la question de la pérennité de l'ensemble de ces parcours dans un contexte local et régional où l'offre de formation dans le domaine de l'aménagement et des sciences des territoires est très large.

Le suivi des effectifs est assuré par l'observatoire de l'Université Lyon 3 (cinq parcours) avec des taux de répondants de 75% à 94% suivant les parcours. Lyon 2 (un parcours) s'est doté d'un dispositif similaire. Ces semblent montrer un taux d'insertion professionnelle satisfaisant, conforme aux formations comparables. Ces emplois correspondent généralement au secteur de formation, même si le niveau d'emploi n'est pas toujours celui attendu pour des étudiants diplômés de master. La part de cadres et professions supérieures est de l'ordre de 40 à 60%. Le renforcement de l'alternance et les évolutions majeures réalisées lors des dernières années devaient permettre d'améliorer encore l'insertion professionnelle. Un travail de pilotage et d'harmonisation de ces données au niveau des établissements de la ComUE permettraient également d'apporter des outils indispensables aux responsables de formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation solide sur des spécialités clairement identifiées pour chaque parcours.
- Formation professionnalisante.
- Développement important et original de la formation par alternance.
- Développement de la formation au niveau international.

Principaux points faibles :

- Tronc commun peu important lié aux contraintes de l'alternance.
- Difficultés organisationnelles et de pilotage apparentes liées à un rapprochement des établissements très récent au sein de la ComUE.
- Insertion professionnelle et suivi des diplômés peu harmonisé entre les deux Universités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master GTDL est une formation solide avec des parcours bien identifiés aux objectifs clairement définis. La professionnalisation de cette formation est remarquable et constitue un atout majeur. Les effectifs relativement faibles en M1 menacent la pérennité de cette offre de formation en six parcours. Si le master affiche des objectifs de compétences communes aux parcours, cela ne se traduit pas par un tronc commun réel, ni même par une

structuration identique aux parcours, témoignant souvent des héritages d'anciennes mentions et de spécificités d'établissements. Le renforcement des enseignements de tronc commun pourrait être une opportunité pour rendre les parcours et donc l'ensemble de la mention plus cohérents et pour brasser davantage les étudiants et les cultures héritées de chaque parcours : des pistes sont explorées en ce sens. Le renforcement de l'alternance et les évolutions majeures réalisées lors des dernières années devraient permettre d'améliorer encore l'insertion professionnelle. Un travail de pilotage et d'harmonisation de ces données au niveau des établissements de la ComUE reste à réaliser.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HISTOIRE

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; l'École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master d'*Histoire* de l'Université de Lyon est une formation à la recherche et par la recherche en deux ans, dont les objectifs sont soit la poursuite d'études (doctorat ou préparation à l'agrégation) soit l'entrée sur le marché du travail dans les métiers de la médiation culturelle, du journalisme et du patrimoine. Il est co-accrédité par quatre établissements : les Universités Lumière Lyon 2 (principal établissement porteur) et Jean Moulin Lyon 3, l'École normale supérieure de Lyon (ENS) et l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. Le master se déploie sur trois sites : Vaux-en-Velin, Lyon-Villeurbanne, Saint-Etienne /Firminy.

Le master est divisé en quatre parcours, que les étudiants choisissent en fonction des débouchés visés. Les parcours suivants sont proposés : *De la Renaissance aux Révolutions* (DDR) –*spécialisé en histoire moderne* –, *construction des sociétés contemporaines* (CSC) – *spécialisé en histoire contemporaine* –, *représentations et usages contemporains du Passé* (RUCP) –seulement pour Lyon II et Lyon III, orienté plus particulièrement vers les métiers de la médiation culturelle et du patrimoine. Enfin, un quatrième parcours, proposé à Saint-Etienne, est généraliste en ce qu'il prend en compte toutes les périodes de l'Histoire. Enfin, la rédaction d'une mémoire de recherche (environ 150 pages) est prévue. Le master a également une ouverture sur les sciences du patrimoine. Le nombre total d'heures d'enseignement ne semble pas être indiqué. Des stages sont également prévus.

ANALYSE

Finalité
La priorité du master est l'acquisition d'une solide culture historique, avec une approche multidisciplinaire. Les finalités sont indiquées très clairement. Les compétences à acquérir, disciplinaires et transversales, sont présentées sur le site des quatre Universités et figurent également dans le supplément au diplôme ; elles correspondent à ce qu'on attend de la formation. Les parcours permettent, quoique de manière différente, d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à la poursuite des études en doctorat puis dans l'enseignement supérieur et la recherche et/ ou de faire face au marché du travail, tant dans l'enseignement secondaire que dans d'autres champs professionnels. Le master a en effet une ouverture sur les sciences du patrimoine. En ce sens, les enseignements dispensés, également grâce à des stages et des périodes d'études à l'étranger et grâce à l'encadrement d'un tuteur, sont conformes aux objectifs visés.

Positionnement dans l'environnement

Le master ne présente pas d'originalité particulière dans le cadre national et international mais il garantit une formation solide et suffisante aux étudiants. L'ouverture sur le patrimoine culturel le distingue cependant.

Les trois parcours situés sur Lyon constituent le débouché naturel des diplômés de licence *d'histoire* de la métropole lyonnaise souhaitant poursuivre leurs études en intégrant un master disciplinaire en *Histoire moderne et contemporaine*. L'ouverture vers l'histoire du temps présent (parcours RUCP) attire également des étudiants de sciences sociales. L'adjonction du site de Saint-Etienne, qui propose une formation à la recherche dans les quatre périodes historiques, offre la possibilité de se spécialiser dans des thématiques propres à ce dernier : l'histoire religieuse et la valorisation du patrimoine. La concurrence régionale n'est pas mentionnée, probablement parce que les Universités de Clermont-Ferrand et de Grenoble Alpes recrutent dès la licence dans des zones géographiques différentes de Lyon. Au niveau national, le master correspond à ce que l'on trouve ailleurs, mais présente une spécificité marquée pour le site Saint-Etienne.

Les quatre parcours sont très solidement adossés au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA – unité mixte de recherche 5190), à l'Institut d'Asie orientale (IAO – UMR 5062) et au laboratoire d'études rurales (LER – équipe d'accueil de Lyon 2), auxquels il faut ajouter, à Saint-Etienne, les UMR HISOMA (histoire ancienne), LEM-CERCOR (histoire religieuse) et TRIANGLE (histoire économique).

Les colloques, journées d'études et séminaires de ces laboratoires de recherche participent à la formation des étudiants, qui peuvent par ailleurs, en première année de master (M1), y effectuer leur stage (suivi et participation aux programmes de recherche). Les partenariats avec l'environnement socio-culturel sont notables et nombreux : archives municipales et départementales du Rhône et de la Loire, musées (de celui de Gadagne aux nombreux éco-musées de la région), Institutions en lien avec l'audiovisuel (INA et cinémathèques), administrations en charge de la préservation du patrimoine (Ville de Lyon, Grand Lyon, région, DRAC). Cela se traduit d'une part par des interventions ponctuelles de professionnels extérieurs dans les séminaires et des interventions régulières dans certains cours, d'autre part par des accueils en stage, surtout en deuxième année (M2). Les coopérations internationales sont importantes, en premier lieu grâce aux liens ERASMUS fonctionnant dans chaque établissement, ensuite via des accords de double-diplomation avec les Universités de Fribourg (Allemagne) et Turin (Italie).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible : les enseignements sont davantage concentrés aux premier et troisième semestres (S1 et S3) pour dégager le temps nécessaire aux dépouillements d'archives et à la rédaction du mémoire aux deuxième et quatrième semestres (S2 et S4). Au S1 sont proposés des enseignements communs, à la fois méthodologiques et thématiques, la spécialisation par parcours débutant au S2 avec des séminaires par période (moderne et contemporaine) et thématiques.

A Lyon, les cours ont lieu alternativement sur les trois sites (Lyon 2, Lyon 3 et ENS). Les étudiants s'inscrivent et suivent l'un des trois parcours du site de Lyon. Ils bien qu'inscrits dans un des trois établissements co-accrédités ont accès également aux cours proposés par les deux autres. Cette dislocation en trois endroits pourrait constituer un problème du point de vue logistique dans la vie des étudiants: aucune information précise n'est disponible pour évaluer si ces problèmes ont été résolus, même s'il est souligné que les trois parcours présents dans les trois établissements sont gérés de manière collective et intégré. Au début (premier semestre de M1) le master prévoit un tronc commun composé de trois cours généraux ouverts à l'ensemble des parcours. Le parcours *Métier de l'historien* proposé sur le site de Saint-Etienne, qui a un cadre diachronique dans l'étude de l'histoire, est quelque peu séparé du bloc des trois itinéraires du site de Lyon.

Les stages, optionnels en M1 (stage court) et en M2 (stage 2), permettent de conforter le choix de l'orientation vers les métiers de la recherche ou de découvrir de nouveaux milieux professionnels liés au monde de la culture et du patrimoine. De ce point de vie, il ne semble pas que les étudiants bénéficient d'éléments d'histoire publique (Public History) susceptibles de renforcer les liens entre la recherche historique, la société contemporaine et le développement territorial.

Les enseignements sont transcrits en compétences par l'intermédiaire d'un portefeuille de compétences, mais aucune information plus précise n'est disponible à cet égard. En M2, ils donnent lieu à un rapport de stage qui tient lieu de mémoire et doit comporter une dimension réflexive et épistémologique. L'utilisation du numérique passe par la formation à l'équipement de base (ENT, recherche bibliographique, etc.) en tronc commun, mais aussi par des ateliers plus spécifiques visant à développer des compétences plus complexes.

L'internationalisation est quant à elle préparée par des cours d'anglais adaptés à la méthode historique.

Cependant, encore peu d'étudiants effectuent des mobilités à l'étranger et les flux entrants sont également très faibles. Enfin, une sensibilisation à l'intégrité scientifique est assurée, et l'attention portée à l'Intégrité scientifique (IS), à la rigueur intellectuelle et en général aux aspects éthiques de la recherche historique est appréciable.

Pilotage

L'équipe pédagogique est à la fois consistante et diversifiée. Sur le site lyonnais, ce sont non seulement les enseignants-chercheurs (EC) appartenant aux laboratoires des trois établissements auxquels est adossé le master qui sont susceptibles d'encadrer les recherches des étudiants, mais aussi tout chercheur appartenant à ces laboratoires même s'il exerce dans un autre établissement (Institut d'études politiques-IEP- de Lyon, Université Lyon 1). En tout, ce sont 54 enseignants-chercheurs (20 Professeurs et 30 maitres de conférences) ou chercheurs (deux directeurs de recherches et deux chargés de recherches) qui composent l'équipe pédagogique dont la liste est disponible sur le site Internet du master.

En raison de sa localisation et de son élargie champ thématique, le parcours porté par l'Université de Saint-Etienne possède sa propre équipe pédagogique et dispose de sa propre équipe administrative et d'un site dédié.

Des conseils de pédagogie comprenant des responsables de parcours issus des trois établissements lyonnais se réunissent au moins trois fois par an sans que l'on connaisse sa composition précise ni qu'il soit dit si ces réunions font l'objet de comptes rendus.

Un conseil de perfectionnement, réunissant EC des trois établissements, délégués étudiants (trois par année, avec un panachage des parcours et des établissements) et représentants des professionnels extérieurs, est mis en place et fonctionne effectivement : l'équipe pédagogique indique avoir tenu compte des remarques faites à l'occasion de ces conseils. En revanche, en dehors des enquêtes statistiques effectuées par les services centraux et auxquelles seulement un tiers des étudiants a répondu, un dispositif d'évaluation des enseignements, par exemple par questionnaire anonyme a été mis en place en 2018-2019. Il n'existe pas de dispositifs de mise à niveau proprement dit, même si les ateliers d'aide à l'écriture sont présents au S4. L'encadrement régulier du directeur de recherche, formalisé lors d'un entretien de pré-mémoire en fin de S2, voire l'Institution d'un tuteur pour les étudiants de l'ENS, en font clairement office.

Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants, avec une nette progression ces deux dernières années (de 70 à une centaine d'étudiants en M1, de 48 à 89 en M2). Les taux de réussite ne sont que partiellement disponibles, seulement pour les étudiants de Lyon 2 et tournent autour de 70 % en M1 et en M2. Les abandons à la fin du M1 sont apparemment dus aux choix d'étudiants de s'inscrire dans un master MEEF (métiers de l'enseignement et de la formation) pour passer les concours de l'enseignement.

Quoi qu'il en soit, ce master est attractif, entre un quart et un tiers des étudiants venant d'en dehors de la région lyonnaise. Le devenir des étudiants est disponible grâce aux services statistiques de Lyon 2 pour la cohorte d'étudiants de la promotion de 2014-2015 de son master *d'histoire moderne et contemporaine*, intégré ensuite dans ce nouveau master co-accrédité : 70 % des diplômés ont passé et réussi un concours de l'enseignement, ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation.

En revanche, les données manquantes sur les autres sites de la formation nuisent clairement à son appréciation, et entretiennent au moins le doute sur le suivi des étudiants et des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation solide et cohérente à la recherche et par la recherche, quels que soient les débouchés envisagés par les étudiants.
- Une formation attractive au-delà de l'environnement lyonnais.
- Une ouverture vers les sciences du patrimoine.
- De bons résultats sur le site de l'Université Lyon 2.

Principaux points faibles :

- Une internationalisation de la formation encore trop faible (enseignants et étudiants).
- Une utilisation encore limitée du numérique dans les différents parcours.
- Une coordination encore faible entre les parcours du site de Lyon et celui de Saint-Etienne.
- Un manque de données systématiquement collectées sur l'ensemble des parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *d'Histoire* des deux Universités lyonnaises, de l'ENS de Lyon et de l'Université de Saint-Etienne constitue une formation attractive parce qu'elle est bien structurée et d'une très bonne qualité. Néanmoins, la dimension internationale, avec des mobilités entrantes et sortantes étudiantes et enseignantes restreintes, pourrait être renforcée.

Il est donc suggéré d'investir davantage dans l'internationalisation et dans la mobilité des étudiants et des enseignants. Il serait souhaitable de renforcer encore l'attractivité en direction des autres régions de France et de l'étranger grâce à une communication et une promotion plus efficaces.

Il est également suggéré de resserrer la relation entre la recherche historique et le patrimoine culturel. Enfin, il pourrait être utile de fournir aux étudiants des éléments d'histoire publique (Public History) pour renforcer les liens entre la recherche historique, la société contemporaine et le développement territorial.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Établissements : École normale supérieure de Lyon – ENS de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Il s'agit d'un master d'*Histoire de la philosophie* délivré en présentiel exclusivement et sur sur deux sites, l'ENS de Lyon et l'Université Jean Moulin Lyon 3. Il est co-accrédité par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon (ENS).

Les objectifs scientifiques et professionnels sont prioritairement commandés par une double orientation générale vers les métiers de l'enseignement (concours d'enseignement de la philosophie) et/ou vers la recherche (doctorat). L'existence d'une bifurcation à l'entrée en deuxième année de master (M2) partage le master en deux parcours tout en poursuivant cette double finalité. La co-accréditation avec l'ENS et la sélectivité assumée du recrutement à l'entrée en première année (M1) renforcent l'accent mis sur l'excellence, notamment dans le parcours *Formation à l'enseignement, agrégation de philosophie et développement professionnel* (FEADéP). Toutefois, de possibles orientations vers d'autres secteurs professionnels sont également évoquées : carrières diplomatiques, édition, journalisme, cadres administratifs, etc.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et les compétences en jeu sont nettement incluses dans l'ambition de proposer une robuste formation philosophique généraliste, embrassant l'ensemble des grands moments de l'histoire de la philosophie, et les différents domaines de la discipline. Les connaissances empruntées au champ de l'histoire de la philosophie sont donc privilégiées et sont articulées à des compétences liées à la recherche et à l'enseignement. Les capacités générales de réflexion, d'analyse et de synthèse, d'argumentation, de conceptualisation et de problématisation, se marient ainsi à une forte connaissance des textes philosophiques, des doctrines des écoles et des systèmes et de leur contexte. Ces finalités « classiques » sont enrichies par un travail sur les outils documentaires et lexicaux empruntés aux nouvelles technologies et aux humanités numériques et par l'insistance sur le perfectionnement de la qualité rédactionnelle et de l'expression orale. Enfin, la formation propose aussi une offre substantielle en langues vivantes et anciennes, ainsi qu'une approche de compétences liées à l'enseignement (didactique, conduite de classe et réflexivité sur les pratiques pédagogiques). Ainsi, le répertoire des compétences listées dans la fiche du Registre national des certifications

professionnelles (RNCP) témoigne d'une forte ambition pédagogique. En dehors de la vocation première de la formation, qui est bien de préparer les étudiants à des carrières d'enseignants et/ou de chercheurs en philosophie, la formation affiche des débouchés professionnels très larges, qui ne semblent pourtant pas être accessibles de manière directe pour les lauréats de ce diplôme. Il conviendrait d'informer plus clairement les étudiants sur ce point.

Positionnement dans l'environnement

Ce master *Histoire de la philosophie* bénéficie d'une co-accréditation avec l'ENS qui participe à lui donner sa singularité et une réelle attractivité dans son environnement géographique immédiat et au-delà. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier de l'apport des deux établissements, par exemple en ouvrant à tous les étudiants les enseignements du diplôme de l'ENS. De plus, les enseignements d'ouverture, dans la maquette de formation, permettent de proposer aux étudiants des enseignements dans d'autres secteurs des sciences humaines et sociales ou des sciences. En interne, le master profite aussi, dans le cas de l'ENS, des cours de langue assurés par le Centre des langues (CDL).

Sur un plan scientifique, la formation peut s'adosser à un maillage important, voire impressionnant : les laboratoires Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM), ENS Lyon et Triangle (ENS de Lyon), Institut de recherches philosophiques de Lyon, Université Lyon 3 (IRPHIL) et le LabEx (laboratoire d'excellence) Constitution de la modernité (COMOD). À cela s'ajoutent des interventions ponctuelles de chercheurs nationaux et internationaux et le fort dynamisme de recherche (colloques, journées d'études, revues…) du site. La participation aux activités de recherche est intégrée à la maquette et créditées sur les deuxième et troisième semestres (S2 et S3).

On relève aussi des coopérations locales avec le Centre d'ingénierie documentaire, le Bureau des stages et le Centre des langues.

En externe, le master *Histoire de la philosophie* peut utiliser le réseau qui relie les deux établissements à des universités européennes et extra-européennes, ce qui offre des possibilités de mobilité et d'ouverture, tant aux étudiants qu'aux enseignants. Ainsi, plus de 75% des étudiants du M2 parcours *Histoire de la philosophie* inscrits à l'ENS de Lyon ont effectué un séjour d'au moins un semestre à l'étranger au cours des quatre dernières années.

Organisation pédagogique

La mention propose un parcours commun en première année de master (M1), tout en y préparant la spécialisation ultérieure par des enseignements d'ouverture dotés de six ECTS, par un cours optionnel (quatre ECTS) et par un stage ou un projet professionnel personnel (trois ECTS). La seconde année de master (M2) se partage en deux parcours : *Histoire de la philosophie* (HP) et FEADéP. Ce second parcours, davantage orienté vers les concours d'enseignement, comprend logiquement des éléments pertinents dans l'esprit de cette finalité : une unité d'enseignement (UE) Transmission des connaissances (14 ECTS) et deux UE Développement professionnel (12 ECTS).

La charpente de la formation et les éléments qui la composent semblent donc efficaces et complémentaires. On apprécie plus particulièrement les perspectives offertes par les modules « DéP » (éléments de professionnalisation) du parcours FEADéP, notamment les modules « Persévérer et réussir dans l'enseignement supérieur », « Problématiques en didactique » et « Ces gestes qui parlent ». Il y a là une offre de formation trop souvent négligée à ce niveau dans le secteur de la philosophie et on ne peut que relever l'effort entrepris en ce domaine par le master *Histoire de la philosophie*, montrant en cela que l'excellence disciplinaire et scientifique peut et doit se marier à des préoccupations didactiques et pédagogiques. Ce point renforce aussi l'adaptabilité potentielle du master au nouveau parcours de formation des enseignements qui se mettra en œuvre à la rentrée 2020, et doit prévenir un éventuel assèchement partiel des effectifs au profit d'un master *Enseignement éducation et formation* probablement doté du monopole de la mise en stage rémunéré des étudiants.

D'ailleurs, la mise en stage, dès le M1 et pour une durée substantielle (45 jours), est un élément censé ouvrir l'étudiant vers un ou plusieurs milieux socio-professionnels. Sa longueur doit toutefois en rendre l'organisation problématique pour certains étudiants salariés, déjà soumis à des contraintes d'emploi du temps. Rien dans le dossier ne permet de dire que ce point fait l'objet d'une surveillance. Il faut en outre mentionner l'obligation pour les étudiants de M1 d'effectuer un stage long de 45 jours (trois ECTS).

La recherche est valorisée dès le M1, avec un travail reconnu à hauteur de 10 ECTS et assorti d'une soutenance. De même, la maîtrise des outils numériques n'est pas négligée, le parcours FEADéP offrant même une UE obligatoire permettant de valider une partie du Certificat informatique et internet niveau 2 pour enseignants

(C2i2e) nécessaire pour pouvoir enseigner.

La question de l'aide à la réussite est présente, essentiellement par un tutorat personnalisé dès le M1 et par une volonté d'information.

Le dossier ne mentionne malheureusement pas des dispositifs spécifiques d'accueil des étudiants à besoins particuliers : étudiants handicapés, sportifs de haut niveau (certes très rares sur ce secteur d'études) et salariés. Aucun référent n'est dédié à cette dimension, ce qui est peut-être un point à reprendre au cours de l'évolution de la mention, même si des dispositifs existent évidemment déjà au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Pilotage

L'équipe pédagogique est abondée à la fois par les enseignants-chercheurs du département des Sciences humaines de l'ENS, par ceux de la faculté de Philosophie de l'Université Lyon III, par les chargés de recherche et les directeurs de recherche du CNRS rattachés aux laboratoires IHRIM et Triangle, et par les enseignants-chercheurs d'autres établissements d'enseignement supérieur. Ce point est évidemment très satisfaisant, et il constitue indubitablement un point fort de la formation. On note aussi la présence d'assistants temporaires d'étude et de recherche et de docteurs en philosophie. Il semble cependant que le parcours FEADéP soit directement piloté par le département des Sciences Humaines de l'ENS Lyon, qui décide seul des enseignants qui auront à intervenir dans ce parcours. Rien n'est dit dans le dossier au sujet du pilotage de l'ensemble de la mention (et plus particulièrement du parcours *Histoire de la philosophie*) et de la place accordée à l'équipe pédagogique de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Le dossier indique que l'ENS Lyon met actuellement en place des questionnaires en ligne d'évaluation des enseignements à destination des étudiants.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement au niveau de la mention qui réunit une fois par an des enseignants des deux établissements co-accéditant le master, des étudiants, des personnels administratifs, professionnels. Il faut noter que l'ouverture au monde professionnel ne dépasse pas les limites de milieu académique (inspecteur pédagogique régional et professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles). Nous ne disposons malheureusement pas d'un bilan ou de comptes-rendus de l'activité de ce conseil, ni d'éléments tangibles pour porter un jugement sur l'indice de satisfaction des étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs du master sur les trois précédentes années universitaires se situent aux alentours de 60-70 étudiants. Compte-tenu de la sélectivité affichée, ces effectifs sont satisfaisants. On relève toutefois un léger fléchissement en M1 sur les dernières années : 31 en 2016-2017, 23 en 2017-2018, puis 16 en 2018-2019. Il faut noter cependant que la possibilité ouverte à des étudiants qui auraient validés un M1 de philosophie dans un autre établissement d'intégrer (procédure sélective) le M2 montre le caractère réellement attractif de cette deuxième année. Mais on peut remarquer que les effectifs en M2 se répartissent de manière inégale entre les deux parcours : le parcours *Histoire de la philosophie* connaît sur la période une augmentation croissante de ses effectifs (14 en 2016-2017 à 32 en 2018-2019), tandis que le parcours FEADéP voit ses effectifs diminuer (27 en 2016-2017 à 18 en 2018-2019). Le rapport ne propose pas d'éléments d'analyse permettant d'éclairer cette évolution. On peut noter cependant que les taux de réussite entre les différents parcours sont très inégaux. Dans le parcours *Histoire de la philosophie*, il demeure élevé (92% en 2016-2017 et 81% en 2017-2018). Dans le parcours FEADéP ils demeurent faible (37 % en 2017, 52% en 2017-2018), ce dont on peut s'étonner notamment en raison de la dimension très sélective de la formation.

Les résultats obtenus aux concours d'enseignement, notamment à l'agrégation de philosophie, ne sont pas renseignés. Ils constitueraient pourtant un élément d'appréciation important compte tenu de la structure particulière de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation attractive
- Enseignements de préprofessionnalisation pour les candidats aux concours d'enseignement

- Équipe pédagogique ouverte incluant des enseignants-chercheurs d'autres établissements y compris étrangers
- Environnement de recherche très porteur et bon maillage partenarial, tant localement qu'internationalement au niveau académique

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite dans le parcours FEADéP
- Enseignements en anglais demeurant trop rares pour donner à la formation une véritable dimension internationale
- Partenariats avec le monde économique et culturel à développer, surtout compte tenu des débouchés professionnels hors milieu académique affichés
- Place de l'évaluation de la formation par les étudiants restant à formaliser

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation semble respecter les critères d'excellence qu'elle pose comme références. Elle a aussi pour avantage de proposer des éléments pertinents de préprofessionnalisation des candidats aux concours d'enseignement, en compléments indispensables d'une forte culture philosophique. On peut recommander de surveiller la question de l'accueil des étudiants à besoins particuliers – l'excellence devant aller de pair avec le souci de sa propre démocratisation – et de poursuivre la réflexion déjà entamée au niveau de l'internationalisation des enseignements (les étudiants non francophones constituant un vivier intéressant en la matière). On peut cependant s'étonner de l'existence d'un parcours qui donne une place très importante à la préparation des concours de l'enseignement dans un master qui semble pourtant de manière générale d'abord tourné vers la recherche. Le faible taux de réussite du parcours FEADéP, surtout si on tient compte de la très forte sélectivité de la formation, amène en outre à s'interroger sur la possibilité pour tous les étudiants de concilier effectivement ces deux orientations. La formation devra à l'avenir s'assurer que la plus grande partie des étudiants qui souhaitent préparer les concours de l'enseignement en philosophie puissent aussi trouver le temps et les moyens de s'initier véritablement à la recherche dans la discipline. Elle doit ensuite anticiper les changements importants que devraient connaître les concours de recrutement dans l'enseignement supérieur à partir de l'année 2022. La formation met en évidence des débouchés très larges hors milieu académique. Il conviendrait de préciser plus clairement la manière dont cette formation prépare aux carrières professionnelles dans ces domaines très divers et développer des partenariats formalisés (notamment dans sa politique de stages) pour confirmer cette ouverture.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif du master *Humanités numériques* est de préparer aux fonctions de niveau cadre qui nécessitent de comprendre de manière technique et critique les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs mises en discours, leurs représentations, leurs analyses et leurs usages, ou encore leur économie (éditions savantes, médias numériques, données ouvertes, datajournalisme, recherche…). Il est proposé en complément d'un master déjà validé ou en double-diplôme avec inscription principale en mentions *Histoire*, *sciences de l'information et de la communication, anthropologie, sociologie, archéologie, informatique*, etc. L'inscription à la formation est également possible pour les étudiants en formation continue. Les cours ont généralement lieu le lundi à l'ENSSIB, même s'ils peuvent occasionnellement avoir lieu sur les campus des Universités Lyon 2, Lyon 3 et de l'ENS de Lyon.

ANALYSE

Finalité
La finalité de la formation est clairement exposée et bien articulée aux emplois visés. Le choix d'offrir la formation en complément à un autre diplôme de master est clairement annoncé mais le choix de ce positionnement pourrait être davantage argumenté, et il ne doit pas toujours être facile de réaliser deux masters simultanément. Les enseignements sont cohérents et pertinents par rapport aux objectifs professionnels.
Positionnement dans l'environnement
L'environnement scientifique et pédagogique est favorable à ce master dont la création résulte d'une réflexion aboutie sur son positionnement. Le fait que l'IDEX (initiative d'excellence) lyonnais ait un axe Humanités numériques, qu'il y ait quatre établissements porteurs, 12 laboratoires universitaires d'adossement et un externe (TUBÀ - laboratoire d'expérimentation et d'innovation urbaines) et trois Écoles doctorales partenaires constituent des conditions favorables que l'équipe qui anime le master a su fédérer. L'absence d'autre formation comparable à proximité (les plus proches étant à Paris et Montpellier) est également une condition favorable à la création de la première année de master (M1) en 2016 et de la seconde (M2) en 2017. Le fait de mobiliser des représentants des infrastructures de recherche, des plateformes d'édition, du monde professionnel dans le conseil de perfectionnement témoigne par ailleurs de la bonne réception de la formation dans le domaine.

Enfin, le partenariat en cours de déploiement avec l'Université d'Ottawa (réputée dans le domaine) montre l'ambition de la formation lyonnaise de prendre place aux côtés des plus reconnus. Il n'est cependant pas fait mention d'autres partenariats internationaux. L'ensemble de l'exposé relatif au positionnement exprime la possibilité d'arrimage scientifique auprès de nombreuses disciplines, mais l'environnement socio-économique ou culturel local parait absent.

Organisation pédagogique

La formation présente tout ce qui est actuellement attendu au croisement des mondes numériques et des sciences humaines et sociales (un bon équilibre entre professionnalisation et recherche, un enseignement d'anglais et d'autres en anglais, des enseignements associés à des compétences repérées et une composante internationale avec quelques stages à l'étranger) tout en gérant sa spécificité de double diplôme (un stage et un mémoire validés dans les deux masters) et en veillant à ne pas s'éparpiller (unité visée de lieu d'enseignement, salle polyvalente permettant tous les types d'enseignements). La formation est concentrée sur une journée d'enseignement hebdomadaire, afin de laisser les étudiants disponibles soit pour leur master disciplinaire soit pour une activité professionnelle, puisqu'elle est suivie en formation initiale ou continue. La formation est, bien sûr, ouverte aux situations spécifiques, pour les salariés en reprise d'étude ou aux situations de handicap.

La place de la recherche est difficile à apprécier du fait de l'articulation avec les doubles-diplômes domaniaux, mais elle semble réelle. C'est-à-dire que l'adossement à un grand nombre de laboratoire permet d'ouvrir un grand nombre de possibilités et d'innovation, et que la réalisation d'un seul mémoire est appréciable, mais la co-construction du dit mémoire de recherche entre les deux masters pour les étudiants en formation initiale n'est pas précisée.

Le numérique est constitutif des thèmes et moyens de la formation, notamment pour les enseignements, avec un socle basal sur les fondamentaux en humanités numériques, mais aussi dans la forme, les cours ayant lieu dans des salles "mixtes" équipées de grandes tables et d'ordinateurs portables, ce qui permet de varier les activités pédagogiques. Les étudiants ont accès à une dimension internationale, notamment par le biais d'un stage obligatoire.

Pilotage

La formation présente un pilotage efficient, bien qu'elle soit coportée par quatre responsables, un par établissement, celui de l'Université Lyon 2 étant le coordinateur principal. Le pilotage de la formation donne lieu à quatre à cinq réunions annuelles entre le comité de pilotage (janvier et mars), le conseil de perfectionnement (au printemps), la commission pédagogique de recrutement (juillet et septembre) et le jury de diplôme. La constitution du conseil de perfectionnement est conforme aux attendus, mais les comptes rendus sont absents au dossier et on ignore donc son efficacité. Chaque enseignement donne lieu à une évaluation anonyme, et les résultats sont fournis en annexe, ce qui soutient favorablement le processus d'évolution de la formation, notamment au niveau de la cohérence globale du master.

Le tableau de l'équipe pédagogique ne mentionne que des enseignants-chercheurs, où les quatre établissements sont représentés, et l'absence d'intervenants du monde professionnel est surprenante.

Les évaluations se font en contrôle continu. La maquette de formation est déclinée en compétences, qui sont particulièrement bien explicitées. Le dossier n'évoque malheureusement pas de supplément au diplôme ou de portefeuille de compétences, ni d'aide à la réussite autre que l'accompagnement attentif des étudiants.

Résultats constatés

La formation est récente (1er M1 en 2016), et ses effectifs sont en hausse : 14 à 17 en M1 sur trois ans, six à 12 en M2 sur deux ans. Ces hausses sont à lire peut-être au regard de la grande quantité d'abandons dans le M1 de 2016 (7), réduite à un en 2017 et aucun en 2018. L'équipe dit veiller à élargir les effectifs, mais elle a surtout déjà réussi à stabiliser en formation les inscrits.

Une politique d'extension du nombre de formations avec lesquelles un accord de double-diplômation est mis en place est affichée. Sept mentions sont actuellement double-diplômantes, avec une prédominance dans les effectifs des étudiants d'information et communication, d'histoire – plusieurs mentions – et de sociologie).

Les données concernant l'insertion professionnelle des premiers étudiants diplômés aideront à affiner les champs professionnels ciblés. Des poursuites doctorales sont mentionnées, mais non détaillées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte articulation entre les *Humanités numériques* et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (sept mentions de master impliquées dans la double diplômation, d'autres à venir).
- Pilotage bien articulé, mobilisant des représentants des quatre établissements, avec différents comités permettant une bonne cohérence.

Principaux points faibles :

- Manque de liens avec le monde socio-économique et culturel.
- Encore peu de mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une offre de formation originale, en développement, où le recul manque pour une analyse précise. La volonté d'amplification des relations de double-diplômation avec d'autres mentions est propice à l'augmentation visée des effectifs (du moins tant que la diversité des étudiants est dynamisante pour le collectif). Le possible partenariat avec l'Université d'Ottawa est judicieux et pourrait être étendu à d'autres Universités et peut-être d'autres institutions ou grandes entreprises. Il serait d'ailleurs opportun d'ouvrir la formation au monde professionnel, au niveau des conseils et bien sur des intervenants. Le pilotage du master semble en capacité de faire face à de tels défis.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet Saint–Etienne ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB); Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, communication* vise à former des professionnels de niveau cadre aux métiers de la communication éditoriale et médiatique, de l'information et du design ; le numérique en constituant le socle. Il compte quatre parcours : *Médiations urbaines, savoirs et expertise* (MUSE) ; *gestion éditoriale et communication Internet* (GECI) ; *design de communication : innovation et médiation numérique* (IMN) ; *design de communication : management et marketing digita*l. (MMD). Ouvert en présentiel, en formation initiale et accessible en formation continue, il articule formation scientifique et formation professionnelle

ANALYSE

Finalité
Les orientations du master (approche pluridisciplinaire en sciences humaines incluant l'informatique), autant que les savoir et savoir-faire développés dans les domaines du numérique abordés sont bien présentés, en situant la formation dans le prolongement de la licence *Information, communication*. Le master est adossé à un laboratoire universitaire (EA 4147 ELICO : équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication), qui rassemble tous les enseignants chercheurs issus de cinq établissements lyonnais (Lyon 1 / Lyon 2 / Lyon 3 / École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB / Institut d'études politiques - IEP).L'ensemble des enseignants-chercheurs du master relève de la 71e section du conseil national des Universités (CNU) en charge de cette discipline. Le tout est cohérent en termes d'équilibre eu égard à la vocation du master. Le parcours « *Management et marketing digital* » semble accorder moins de place à la dimension recherche, en adoptant une approche résolument pratique. Les parcours sont habilités par les Universités Jean Monnet de Saint-Etienne (rattachement à Télécom Saint-Etienne (TSE) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) selon les parcours) et l'Université Lyon 2 (rattachement à l'Institut de la communication (ICOM) et partenariats avec Lyon 3 et l'ENSSIB). L' ICOM, TSE et l'IAE sont très présents dans les maquettes d'enseignement, prouvant ainsi leur investissement dans les formations et donnant une lisibilité claire pour les étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La présentation de la variété des autres formations qui peuvent être rattachées au vaste champ de *l'Information, communication* à l'Université de Lyon (six autres au total) permet de bien situer la mention et d'en estimer la complémentarité. On peut regretter que le positionnement de la mention par rapport à d'autres formations situées hors de la région ne soit pas davantage précisé.

Les types d'emplois visés par chaque parcours sont spécifiés. Si certains sont bien distincts par les attendus et missions, les métiers des deux parcours *Design de communication* (IMN / MMD) se recoupent (chef de projet numérique / chef de projet digital ; consultant /consultant en communication digitale). On notera aussi l'existence d'un parcours de *Communication digitale* dans le master *Communication des organisations* dont les débouchés visés sont proches ;

De nombreux partenariats apportés par les co-accréditants sont cités, susceptibles d'offrir aux étudiants des bourses, des collaborations en R&D (recherche et développement), ainsi que des activités pédagogiques stimulantes (workshop innovation d'usage, plateforme universitaire d'innovation, accès aux pré-fabriques de l'innovation...), une aide à la recherche de stages et d'emplois. La possibilité de conjuguer les réseaux professionnels de chaque structure est aussi évoquée. Dans tous les cas, la région Rhône-Alpes-Auvergne est riche en opportunités professionnelles, scientifiques et de collaborations sur lesquelles les porteurs de la mention et des parcours peuvent s'appuyer.

Audit de positionnement territorial (Saint-Etienne), connexion avec le cluster numérique de la région Rhône-AlpesAuvergne, veille stratégique sur les métiers, présence des professionnels dans le conseil de perfectionnement contribuent à assurer aux parcours une cohérence avec le terrain régional.

L'adossement à la recherche est garanti par le laboratoire ELICO. Ses thématiques sont en phase avec les besoins des parcours. Les apports de la recherche au master sont bien présentés. L'entrée en doctorat est encadrée par un dispositif de contrat doctoral d'Université notamment sur concours.

Les collaborations internationales sont classiques : ERASMUS et ERASMUS + entrants et sortants, mais aussi nombreuses (53 accords pour l'ICOM). Le parcours MUSE peut être réalisé dans le cadre d'un double-cursus intégré franco-allemand « *Études interculturelles franco- allemandes* », associant l'Université de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), Lyon 2 et l'ENS Lyon, ce qui constitue une opportunité pour les étudiants du parcours. Un accord existe également avec l'Université Pontificale Bolivarienne de Medellin. Le dossier fait état d'un dispositif de bourses qui se renforce et d'un suivi organisé des parcours de mobilité.

Organisation pédagogique

Globalement, les parcours cherchent en première année (M1) un équilibre entre prérequis théoriques et pratiques préparatoires aux métiers visés et accordent une place plus forte aux logiques de projet en seconde année (M2). Les parcours lyonnais ont en particulier structuré un socle de fondamentaux théoriques et de méthodes de recherche très clair. Les masters de Saint-Etienne sont nettement moins lisibles sur ce point, même si quelques cours, plus théoriques, peuvent être rattachés à un socle de fondamentaux relevant de la 71e section.

Il est à noter que le nombre d'heures offert aux étudiants varie d'un parcours à l'autre de manière parfois considérable (508 heures : MUSE et 762 heures : *Innovation et médiation numérique*), sans explication aucune; les deux formations de Saint-Etienne sont les plus consommatrices d'heures.

Le dossier accorde une place importante à la présentation des multiples modalités de professionnalisation mises en œuvre, ainsi qu'aux activités liées à la recherche et à la dynamique d'ELICO. L'ensemble combine des approches attendues, désormais rôdées et répandues, mais aussi des initiatives plus originales qui montrent une dynamique réelle (la constitution en agence par exemple), étant entendu que le travail de groupe est volontairement privilégié dans le cadre de la professionnalisation recherchée.

L'ensemble des formations bénéficie des dispositifs d'accueil prévus pour les étudiants en situation particulières (handicap, sport de haut niveau, salariés...). La mention reçoit des étudiants en formation continue et en reprise d'études. Même peu nombreuses, les césures sont possibles. Elle est accessible par le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE).

La variété des structures de stages, bien présentée, et la possibilité d'en effectuer un à l'étranger sont des atouts à disposition des étudiants pour personnaliser leurs parcours. On peut cependant regretter qu'il n'y ait pas d'harmonisation entre les parcours puisque puisqu'en M1 le stage n'est pas partout obligatoire.

L'offre en matière d'apprentissage des langues est classique et adaptée aux besoins : cours d'anglais inscrits

dans la maquette, cours aux centre de langues, dispositif d'auto-formation. Quelques essais de cours en anglais sont repérables, mais restent limités.
La mention s'appuie classiquement sur les dispositifs numériques mis à disposition par les établissements de rattachement (outils généraux de type ENT ou moodle) qu'elle associe avec des enseignements plus poussés et une démarche critique.

Les ressources électroniques lyonnaises ne sont en revanche pas accessibles aux étudiants de Saint-Etienne. La procédure Sesame permet de créer un compte informatique Lyon 2 (boîte mail, accès intranet, Moodle…) aux étudiant.es des mentions co-accréditées qui font la demande :
https://sesame.univ-lyon2.fr/

Une attention particulière est apportée au mémoire, comme le montre la composition du jury.

Pilotage

La formation théorique, réflexive ou liée à la recherche, est essentiellement assurée par 27 enseignants-chercheurs (dont neuf professeurs) et cinq enseignants temporaires (ATER). 30 professionnels, un professeur associé à temps partiel (professionnel-PAST) et sept autres intervenants extérieurs concourent pour les parties professionnelles ; l'ensemble est cohérent et traduit un équilibre global.

Les enseignements sont assurés à Télécom Saint-Etienne et à l'IAE de Saint-Etienne pour les deux parcours de « *Design de communication* » et sur deux à trois sites différents pour les autres parcours lyonnais, ce qui génère des contraintes et des difficultés en particulier pour tout ce qui relève de l'accès à la documentation.

Le pilotage, du fait du nombre d'établissements impliqués et de la dispersion géographique, s'effectue à deux niveaux. Chaque parcours a son responsable qui prend en charge l'ensemble des tâches relevant du pilotage direct du parcours. La convention-cadre définit le pilotage d'ensemble de la mention. Le dossier présente le tout clairement. L'ensemble de ce dispositif complexe paraît cependant cohérent. Le conseil de perfectionnement (annuel) est conforme dans ses modalités aux règles nationales et permet une contribution des étudiants et des acteurs professionnels à l'analyse du fonctionnement de la mention et à la prise de décisions. La présentation par les responsables des « faiblesses », des « opportunités » et des « menaces » sur la formation traduit avec lucidité et grande honnêteté la volonté de combler les manques (espaces d'enseignements dédiés insuffisants, écarts de volumes horaires entre les parcours, suivi inter-établissement insuffisant, manque de cours en anglais, etc.). On regrette cependant que le constat fait du retrait de l'ENS du parcours « *Architecture de l'information* » ne soit pas commenté (sinon par une formule elliptique « sur décision de l'ENS »).

Résultats constatés

Le recrutement est opéré via e-candidat. La mention attire de nombreuses candidatures (415 en 2018 en M1, 82 retenues), dont 10 à 15% d'étudiants étrangers inscrits les trois dernières années). S'il ne semble pas y avoir d'inquiétude particulière pour la mention, les chiffres du parcours IMN indiquent un très fort tassement des inscriptions en M2 en 2017, tassement qui n'est pas expliqué.

Les taux de réussite sont bons (80 à 89% depuis 2016). Les résultats de l'insertion sont tout à fait satisfaisants, même si le nombre de répondants à ce type d'enquête menée par l'Université interdit d'en tirer de grandes conclusions. Il est fait état d'une enquête pilotée par la formation mais la présentation de ses modalités et des résultats rend difficile toute conclusion, même si l'impression est positive. Les évaluations de la mention par les étudiants (du moins par ceux qui répondent) ne montrent aucun problème particulier lié à la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dynamisme des partenariats et adossement solide à une structure de recherche.
- Equilibre général entre recherche et formation et la progressivité des modalités pédagogiques.
- Double cursus franco-allemand et ouverture internationale.
- Capacité d'auto-analyse de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Faible identification des débouchés de certains parcours.
- Présentation lacunaire de certains parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation qui bénéficie d'une base solide et comporte d'indéniables atouts, de bonnes possibilités de débouchés et une structure cohérente, aurait intérêt à travailler sur l'harmonisation entre les Universités partenaires afin d'affiner le pilotage (suivi des diplômés, contraintes de site, identification de certains débouchés). Le site de Saint-Etienne apparaît un peu en retrait. L'analyse critique de l'équipe montre qu'elle en a les moyens et la volonté. Une ouverture sur la formation en alternance serait dans un second temps une piste intéressante.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INFORMATION, DOCUMENTATION

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, documentation* est un diplôme en deux ans comportant un seul parcours : *Stratégies informationnelles et documents numériques*. Elle est intégrée dans l'offre pédagogique du département Information communication de la faculté des Lettres et civilisations de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

ANALYSE

Finalité
Les compétences professionnelles sont claires et bien décrites tout comme celles plus conceptuelles : collecte, analyse et organisation de l'information. La finalité du diplôme en termes d'insertion est bien identifiée et cohérente avec le programme pédagogique. La poursuite en doctorat n'apparaît en revanche pas comme une finalité naturelle après l'obtention du diplôme même si elle est évoquée comme une possibilité (non réalisée d'ailleurs comme le démontrent les tableaux sur le devenir des diplômés) dans la suite du dossier.
Positionnement dans l'environnement
Au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3, cette mention de master est bien positionnée dans une offre comportant trois autres mentions : *Communication des organisations*, *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux,* et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) - *Information-documentation*. Elle s'inscrit comme une poursuite du parcours *Métiers de l'information et du document numérique* de la licence *Information communication*. Les étudiants diplômés de ce parcours sont présentés comme pouvant intégrer « de droit » le master *Information, documentation*, ce qui est en contradiction avec la sélectivité affichée nationalement par toutes les mentions de master. En outre, aucune articulation avec le master MEEF, construit pourtant au sein de la même université, sur des thématiques similaires n'est évoquée. Cela mériterait d'être clarifié. Au niveau régional les mentions de master proposées sont très nombreuses et certaines affichent des parcours

comportant de nombreux points communs avec celle évaluée ici.

Ainsi l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) héberge une mention *Information et bibliothèques*, la mention *Information communication* (partagée entre les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et Saint-Étienne) comprend un parcours *Gestion éditoriale* et un parcours *Innovation et médiation numérique* et l'Université Lyon 2 propose une mention *Infographie et multimédia*. Même si le site lyonnais est un pôle universitaire important, tous ces diplômes semblent comporter des éléments communs qui mériteraient une réflexion commune. Une collaboration spécifique avec l'ENSSIB est évoquée mais n'est pas assez précisée. De même une réunion annuelle entre les différents responsables de ces formations est mentionnée sans que l'on sache précisément son utilité car aucun compte rendu n'en est fourni. Un travail commun sur les parcours étudiants et l'articulation entre tous ces diplômes semble s'imposer, surtout dans le contexte d'une université cible. L'un des risques de cette multiplication des diplômes comportant des dimensions peu éloignées est le possible manque d'attractivité de certaines d'entre elles.

Du point de vue international des relations informelles sont évoquées avec l'École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes de Dakar, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de Montréal et l'Institut supérieur de documentation de Tunis, mais leur nature mériterait d'être précisée.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très claire et très bien décrite. La mention ne comportant qu'un seul parcours, la progression entre première (M1) et seconde années de master (M2) est bien identifiée.

Les étudiants sont bien sensibilisés aux problématiques de la recherche à travers des cours conceptuels (en particulier le cours « Approches théoriques des sciences de l'information », le cours « Référencement du patrimoine numérique », ou le cours « Représentation des connaissances et référencement ») et doivent réaliser un mémoire de recherche spécifique en M2. Le master est adossé à deux équipes d'accueil reconnues (ELICO - Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication et MARGE) dont les séminaires peuvent profiter aux étudiants. Malgré l'affichage d'une possibilité de poursuite en doctorat et un aménagement spécifique pour la préparer, les chiffres démontrent que ce travail doit être amélioré. En effet, sur la durée du contrat aucune poursuite en thèse n'est à signaler.

Pour ce qui est des liens avec le monde professionnel, la formation affiche un partenariat avec l'Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (ADBS) grâce à des intervenants faisant partie de cette association et par une incitation des étudiants à l'intégrer. Ce seul appui semble insuffisant et une explicitation plus précise de l'intégration de la formation dans son environnement professionnel serait la bienvenue.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est limitée à des enseignements en anglais. Aucun étudiant n'a bénéficié d'un échange dans les chiffres fournis en annexe du dossier d'autoévaluation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels et en adéquation avec les objectifs de la formation.

Le pilotage est clairement expliqué et le conseil de perfectionnement bien équilibré et semble occuper des fonctions identifiées et cohérentes.

L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas mentionnée. C'est un point à revoir et à corriger.

Aucune évolution liée à une autoévaluation n'est présentée dans le dossier.

Le dossier ne mentionne pas de portefeuille des compétences proposé aux étudiants.

Aucun dispositif de mise à niveau pour intégrer des étudiants n'ayant aucune base en documentation n'est proposé, c'est un problème, d'autant plus si l'on examine le faible vivier de candidature.

Résultats constatés

L'effectif étudiant est très faible pour une mention de master :

-M1 : 15 inscrits en 2016-2017 ; 12 inscrits en 2017-2018 ; 9 inscrits en 2018-2019

-M2 : 6 inscrits en 2016-2017 ; 8 inscrits en 2017-2018 ; 11 inscrits en 2018-2019

Avec des effectifs aussi faibles les chiffres de réussite sont peu significatifs et sont de plus, certaines années, assez faibles eux aussi : 47% en M1 en 2016-2017.

De même, les évaluations de l'insertion professionnelle fournies (pour 2014 et 2015) ne reposent que sur respectivement 3 et 11 diplômés. Ils sont en outre très peu précis : on ne connaît ni la nature des emplois, ni le niveau de rémunération, ni le type de contrat. On sait juste que 5 étudiants sur 11 diplômés en 2015 sont en situation d'emploi deux ans plus tard.

Ces chiffres d'insertion ne sont pas suffisamment analysés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne progression pédagogique
- Finalités professionnelles très bien analysées et présentées
- Bon appui sur des laboratoires de recherche reconnus

Principaux points faibles :

- Très faibles effectifs
- Chiffres très imprécis sur le devenir des étudiants
- Pas de dispositif d'évaluation de la mention par les étudiants
- Beaucoup de formations proches sur le territoire et manque de concertation pour les articuler

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Information, documentation* est située dans un environnement universitaire où les formations en *Information communication* délivrant des compétences en documentation sont nombreuses.

Le faible effectif du master *Information, documentation* aussi bien en M1 qu'en M2 indique qu'une concertation au niveau du site est indispensable afin d'évaluer les périmètres de chacune des formations et de construire une complémentarité.

Un autre point à améliorer est la place des étudiants dans le processus d'évaluation de la formation. À part leur présence dans le conseil de perfectionnement, rien n'est prévu pour recueillir leurs avis et suggestions.

Enfin un réel suivi des diplômés avec des informations fiables et précises sur leur devenir professionnel est indispensable pour faire évoluer cette formation et juger de sa pertinence.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissements : Université Jean Monnet Saint-Étienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention ***Langues étrangères appliquées*** (LEA) réunit trois établissements de la ComUE de Lyon, à savoir les universités Lyon 3, Lyon 2 et St-Étienne. La formation comporte deux langues de travail : l'anglais (langue obligatoire dans toute la mention) et une deuxième langue étrangère dont l'offre varie en fonction des sites. La mention compte six parcours et affiche sur les trois sites une spécialisation autour du ***Commerce international***. Sur les six parcours, quatre dépendent de l'Université Lyon 3 : Langues – Gestion (LG), ***Langues – Droit – Commerce*** (LDC), ***Commerce international*** (CI), ***Communication internationale des entreprises et administrations*** (CIEA) ; un de l'Université Lyon 2 : ***Commerce international et langues appliquées*** (CILA) ; et un de l'Université de St-Étienne : ***Relations commerciales internationales*** (RCI). Un dénominateur commun peut se retrouver dans l'approche professionnalisante de tous ces parcours, qui visent une insertion professionnelle immédiate et mettent en place les dispositifs nécessaires à une telle insertion via des liens étroits avec le tissu socio-économique local et international.

ANALYSE

Finalité
Le master mention ***Langues étrangères appliquées*** (LEA) fournit des compétences linguistiques dans deux langues étrangères (dont une est obligatoirement l'anglais) et des matières d'application (gestion, commerce, droit et communication internationale). Il vise à former des professionnels qui pourront intégrer des entreprises ou des institutions nationales ou internationales. La mention s'inscrit dans la continuité de la Licence LEA, tout en accueillant des diplômés d'autres parcours qui privilégient les matières d'application (notamment Administration, économie et société, AES). La mention vise une insertion professionnelle immédiate de ses diplômés et met ainsi en place une série de dispositifs professionnalisants pour atteindre cet objectif (stages, collaborations avec des entreprises, intervenants professionnels, projets d'entrepreneuriat). Les compétences attendues des diplômés sont détaillées dans le dossier et accessibles aux étudiants ; elles comprennent des compétences linguistiques, interpersonnelles et en lien avec les domaines d'application propres à chaque parcours. La poursuite d'études concerne peu de diplômés et ne se fait pas en doctorat, mais plutôt dans des écoles de commerce/communication, Master of Business Administration (MBA) ou dans des masters à finalité didactique. La mention ne prévoit pas de délocalisation. Les trois sites de la ComUE n'affichent pas d'échanges, ni de politique commune, et la composition du dossier d'autoévaluation reflète assez clairement cette hétérogénéité, avec une accumulation analytique de l'information qui remplace toute vision synthétique d'ensemble. Pour cette raison, les remarques qui suivent seront souvent articulées pour les trois sites.
Positionnement dans l'environnement

La mention LEA est présente dans toutes les universités de la région, avec des parcours parfois différents. Le dossier souligne la richesse de l'offre linguistique de Lyon 3, qui avec ses neuf combinaisons de langues se démarque au sein de la ComUE (six combinaisons à Lyon 2, quatre à Saint-Étienne). L'anglais est la langue A pour tous les parcours. On ne remarque pas d'interactions entre les sites de la mention, ni avec les autres sites régionaux. Les effectifs et le nombre de candidatures témoignent d'une bonne visibilité de la mention chez les diplômés de licence. L'articulation avec la recherche demeure assez faible, ce que ne justifie qu'en partie la visée professionnalisante de la mention. Les liens avec le monde socio-économique sont au contraire présents et solides : conventions de stage, rencontres/ateliers université-entreprise, professionnels intervenant dans la formation. La coopération à l'international passe par des conventions de double-diplôme (trois pour Lyon 3 et deux pour Lyon 2, plus un troisième en cours de réalisation). Des accords existent avec d'autres universités, mais peu de statistiques sont fournies quant aux étudiants bénéficiant de mobilités en dehors du site de Lyon 3.

Organisation pédagogique

La mention compte six parcours, dont quatre à Lyon 3, université qui présente ainsi l'offre la plus vaste à la fois en termes de parcours, de langues et d'effectifs. Les parcours de St-Étienne et Lyon 2, axés sur le commerce international, se rapprochent du parcours *Commerce international* de Lyon 3 : ces trois parcours ont par ailleurs la particularité de tous exiger deux stages obligatoires, un par année (plus une mobilité à l'étranger obligatoire en première année dans le cas de Lyon 3). Les trois autres parcours de Lyon 3 sont axés respectivement sur : *Gestion*, *Droit-Commerce et Communication* (ce dernier ayant une orientation plus marquée vers les organisations internationales). Tous les parcours de la mention incluent un stage obligatoire qui valide les trente ECTS du semestre 4. L'enseignement se fait en présentiel et essentiellement en formation initiale ; la formation continue demeure assez rare et la mention n'est pas ouverte à l'alternance.

La professionnalisation trouve une place importante dans la mention, notamment en raison du stage obligatoire de longue durée au semestre 4. D'autres stages (facultatifs ou obligatoires) peuvent avoir lieu en première année de master, en fonction des parcours. Chaque site entretient son réseau de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, dans un échange qui se construit via les stages, la présence de professionnels intervenant dans la mention ou des rencontres université-entreprise (ateliers, tables rondes, séminaires, journée des métiers ou d'insertion professionnelle, forum des stages). Un accompagnement des jeunes entrepreneurs est mis en place au niveau de la ComUE (via le pôle Beelys), mais la participation des étudiants de la mention LEA à ce dispositif demeure très rare. Une association CILA Business Network existe au sein du parcours du même nom *Commerce international et langues appliquées* (CILA) de Lyon 2.

La place de la recherche dans la formation demeure minoritaire, conformément aux objectifs professionnalisants de la mention, mais les équipes enseignantes des trois sites intègrent plusieurs enseignants-chercheurs rattachés à différents laboratoires de recherche, principalement dans le domaine de la linguistique et de l'interculturalité. La mention est rattachée à l'école doctorale 484 3LA (Lettres, Langues, Linguistique et Arts), mais la poursuite en doctorat demeure nulle sur les cinq dernières années, d'après les chiffres fournis.

La place du numérique dans la formation n'est pas prépondérante, bien que l'on retrouve une utilisation généralisée de Moodle, ainsi qu'une initiation à la Publication assistée par ordinateur (PAO) dans le parcours *Communication* de Lyon 3. Parmi les pratiques pédagogiques innovantes, on signale, dans le parcours de Lyon 2, le jeu de simulation d'entreprise qui a lieu sur une semaine à la fin du semestre 3, avant le départ en stage, ainsi que la participation d'une dizaine d'étudiants au projet d'entrepreneuriat « e-Challenge□» mené par l'université d'Adélaïde (Australie).

La place de l'international s'avère importante à plusieurs niveaux de la mention. En plus des enseignements linguistiques, on signale la présence de cinq doubles-diplômes sur les sites lyonnais (deux avec la Chine, deux avec l'Italie, un avec l'Allemagne) et de partenariats universitaires qui permettent aux étudiants de passer un semestre, voire davantage, à l'étranger, même si la réalisation de telles mobilités demeure inégale en fonction des parcours (le parcours CI se distinguant par une mobilité généralisée). En effet, les contraintes d'une formation qui n'inclut que trois semestres de formation sont assez fortes. La mention affiche également un très bon taux de recrutement international sur les deux sites lyonnais.

Suivent des remarques spécifiques à chaque site :

Lyon 3. Aucune précision n'est fournie quant à l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières. Le tronc commun entre les quatre parcours est constitué par les enseignements de langue et est dicté par des contraintes plutôt que par la mise en place de passerelles, qui n'apparaissent pas dans le dossier. La différenciation des parcours porte ainsi essentiellement sur l'Unité d'enseignement (UE) semestrielle de matières d'application. Le parcours *Gestion* n'est pas sélectif et accueille un nombre d'étudiants plus important que les autres ; le parcours *Commerce international*, prolongement d'une licence sélective portant le même nom, apparaît comme le parcours le plus sélectif.

Lyon 2. Le parcours *Commerce international et langues appliquées* (CILA) met l'accent sur l'anglais et sa maîtrise (via la majorité des cours dispensés en anglais). On constate cependant une sous-représentation de la langue B, qui est seulement travaillée à raison de 15-18 heures par semestre, ce qui s'avère insuffisant pour acquérir le niveau attendu d'un diplômé de la mention LEA. La maquette ne présente pas de véritables options, hormis le choix de langues. Une procédure de validation d'acquis est mise en place, mais il n'existe aucune possibilité de dispense d'assiduité.

St-Étienne. Le parcours *Relations commerciales internationales* (RCI) prévoit des modalités d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières et des modalités de validation d'acquis. Est mentionnée la participation aux matinales de l'alternance, mais la mise en place de cette alternance dans la formation n'apparaît pas dans le dossier. Pour l'internationalisation, le parcours prévoit un stage obligatoire à l'étranger (huit semaines minimum) en première année. Des accords bilatéraux existent avec plusieurs universités étrangères, mais le dossier ne fournit pas d'information quant au nombre d'étudiants profitant de ces mobilités. On signale la présence d'un cours de méthodologie de la recherche, axé sur la préparation du mémoire de stage de fin de formation. La spécialisation progressive semble se faire au détriment des langues, qui voient leur volume horaire diminuer chaque semestre, ce qui pourrait amener à se poser la question du niveau linguistique des diplômés.

Pilotage

Les équipes pédagogiques montrent une bonne variété de profils d'enseignants, en lien avec le caractère multiculturel et hybride (langues et matières d'application) de la mention LEA. Le nombre d'intervenants extérieurs demeure important. Cependant, seul le site de Lyon 2 peut compter sur un poste d'enseignant associé (PAST), qui collabore avec la direction de la formation et le Pôle stage à la mise en place d'un suivi professionnel des étudiants. Le site de Lyon 3 compte une équipe de près de cent enseignants, dont 45 % sont des professionnels. Le pilotage de chaque parcours est assuré par un ou deux responsables, qui peuvent compter sur l'assistance d'un ou plusieurs personnels administratifs. Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la ComUE en 2016-2017 et réunit, entre autres, les responsables des trois sites. On regrette l'absence d'étudiants dans ce conseil de perfectionnement (faute de candidats jusqu'en 2019). Des évaluations régulières des formations sont mises en place sur les trois sites, mais nous ne disposons pas de synthèse d'évaluations venant des sites de St-Étienne et de Lyon 2. Les parcours de Lyon 3 disposent d'un système bien articulé d'évaluation par les étudiants (piloté par le Service statistique et décisionnel). Sur les trois sites, la majorité des enseignements sont dispensés sous la forme de travaux dirigés et sont ainsi soumis à une évaluation en contrôle continu. Si Lyon 2 et St-Étienne ont opté pour une généralisation des Travaux dirigés (TD) et du contrôle continu, Lyon 3 présente encore une partie de cours magistraux avec examen final (pour lesquels une deuxième session est possible). Toutefois, la place du contrôle continu a augmenté ces dernières années, par effet d'une réflexion menée en concertation avec les étudiants. À Lyon 3, une moyenne minimale de 8,5/20 est requise dans chaque UE de langue (A et B), contrairement aux deux autres sites. Les modalités de contrôle de connaissance sont revues régulièrement et affichées. En revanche, on ne trouve aucune information concernant les jurys dans le dossier d'autoévaluation. Enfin, seuls les suppléments au diplôme de l'Université Lyon 3 sont fournis.

Résultats constatés

Lyon 3 : Avec plus de 400 étudiants inscrits en 2018-2019 (par rapport à 55-60 sur chacun des deux autres sites), ce site regroupe la grande majorité des inscrits dans la mention (plus des 2/3 des effectifs totaux). Les données fournies sont très riches et bien articulées. Le parcours non sélectif accueille presque 150 étudiants en première année et affiche, de manière prévisible, un taux de réussite inférieur par rapport aux autres parcours (78 % par rapport aux presque 100 % des autres parcours). On remarque une baisse progressive des inscrits en provenance d'autres établissements. Le suivi des diplômés est effectif et affiche un taux de réponse en hausse (75 % en 2015). Le taux de poursuite d'études est bas et ne concerne pas du tout le doctorat. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés à 27 mois est très élevé de l'ordre de 83-85 % avec une majorité d'emplois conformes à leur profil. Le parcours *Commerce international* affiche les meilleures données d'insertion, notamment en termes de statut de l'emploi et de durée moyenne pour accéder au premier emploi.

Lyon 2 : On ne dispose pas de statistiques officielles des inscrits en annexe (le document fourni pour 2016-2018 concernant une autre mention de master). L'enquête sur le devenir des diplômés 2014 et 2015 n'affiche pas un taux de réponse très élevé (autour de 60 %), mais parmi les répondants, on remarque l'absence presque totale de poursuite d'études, un très bon taux d'emploi à trente mois (91-93 %) et une hausse sur les deux ans des emplois à l'étranger. Les métiers sont conformes à la spécialisation de la formation. Selon des statistiques menées en fin de stage en 2018 (annoncées dans le dossier, mais pas fournies), plus de 80 % des étudiants se sont vu proposer un emploi à la fin du stage de master 2, ce qui est un très bon signe de l'adéquation de la formation à la réalité professionnelle (les statistiques fournies par Lyon 3, hors parcours *Commerce international*, affichent

environ 40 % de propositions d'emploi à l'issue des stages).

St-Étienne : Le parcours affiche des statistiques régulières, avec des effectifs en légère hausse depuis 2016 à la suite de l'ouverture du parcours linguistique anglais-portugais. La combinaison anglais-espagnol est largement dominante, avec environ la moitié des effectifs totaux, et le taux de réussite demeure stable de l'ordre de 80 % en M1 et 95-100 % en M2. Le suivi des diplômés est annoncé dans le dossier (mais il n'est pas fourni en annexe) et le parcours affiche un bon taux d'insertion entre 80 et 100 % ; le taux de réponse en revanche, élevé pour 2014 (douze sur les treize diplômés), s'avère trop faible l'année suivante (neuf diplômés) pour fournir des informations fiables.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne ouverture à l'international, avec une mobilité importante et des doubles-diplômes.
- Très bons taux d'insertion professionnelle et liens forts avec le tissu socio-économique.
- Spécialisation dans les matières d'application satisfaisante.
- Attractivité notable.

Principaux points faibles :

- Absence de coordination au niveau de la ComUE et manque de clarté du dossier d'autoévaluation.
- Volume horaire des cours de langues (autres que l'anglais) insuffisant, à Lyon 2 et St-Étienne.
- Faible articulation avec la recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'articulation de la mention sur les trois sites n'a pas fait l'objet d'une véritable réflexion commune et chaque site fonctionne de manière assez indépendante, avec très peu d'échanges au niveau de la ComUE. Le dossier d'autoévaluation de la mention LEA de la ComUE de Lyon est ainsi construit essentiellement par accumulation de l'information venant des trois sites (Lyon 3, Lyon 2 et St-Étienne). Une meilleure articulation des efforts aurait permis d'obtenir un dossier plus synthétique et lisible, capable de valoriser la richesse de l'offre de la ComUE. Quelques imprécisions, incohérences et coquilles dans le dossier (en plus de l'absence de certaines annexes) renforcent l'impression d'un certain désengagement dans l'effort collectif.

Ce symptôme d'une synthèse difficile à obtenir est révélateur de l'absence d'une dynamique d'ensemble de la mention, qui pourrait se concrétiser par des événements scientifiques communs aux trois sites procurant un développement de la dimension recherche des différents parcours. De fait, les échanges entre les parcours de la mention ne semblent pas aller beaucoup plus loin que le conseil de perfectionnement commun. Aucun parcours n'est proposé en alternance ; l'alternance pourrait pourtant constituer une manière d'accroître la professionnalisation de la mention et son attractivité au niveau régional et national (notamment pour le site de St-Étienne qui semble orienté dans cette perspective et qui exerce une attractivité moins forte que les sites lyonnais). Enfin, un renforcement du volume horaire des langues (surtout la langue B, sous-représentée pour une mention LEA)dans les parcours de Lyon 2 et de St-Étienne est nécessaire afin d'assurer le niveau linguistique des diplômés dans les deux langues étrangères de la mention.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) est une mention du domaine « Arts-Lettres-Langues » qui vise à fournir à l'étudiant la connaissance approfondie d'une langue et des cultures auxquelles elle est liée. Deux types de parcours sont proposés : des parcours « particulièrement orientés vers les métiers de la recherche » (avec 12 spécialités de langue proposées), et des parcours « visant une insertion professionnelle immédiate » qui sont proposés dans deux établissements (parcours *Langue-culture-entreprise* décliné en sept langues de l'Université Jean Moulin Lyon 3, et parcours *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel* (FEADéP) de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon).

La formation est dispensée dans quatre établissements membres de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon, à savoir l'ENS de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Jean Monnet – Saint Etienne, donc sur les deux communes de Lyon et Saint-Etienne.

ANALYSE

Finalité
Selon les types de parcours choisis dans le master LLCER, les orientations scientifiques et professionnelles de la formation ainsi que les objectifs en matière de compétences varient. La finalité des parcours orientés vers les métiers de la recherche, est classique. Ces parcours, qui sont proposés en 12 spécialités à l'échelle du site de la ComUE, visent à doter les étudiants d'un socle disciplinaire avancé en langue, littérature et civilisation de l'aire géographique choisie, et à les former à une pratique autonome de la recherche. La finalité des deux parcours à visée professionnelle est tout autre. Le parcours *Langue-culture-entreprise* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 entend permettre aux étudiants de s'orienter vers une carrière en entreprise ou dans des organisations privées ou publiques en adaptant les connaissances de la langue et de la culture de l'aire géographique choisie aux attentes des entreprises (dans le domaine de l'interculturel, ou en langue commerciale, juridique, économique). Le parcours FEADéP de l'ENS de Lyon prépare les étudiants au concours de l'agrégation externe tout en permettant une poursuite d'études en doctorat. Les finalités et spécificités de chaque parcours sont clairement présentées dans les plaquettes.
Positionnement dans l'environnement

La mention est commune à l'ensemble des établissements partenaires de la ComUE de Lyon : ENS de Lyon, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3 et Université Jean Monnet – Saint Etienne, mais elle se décline localement. Seuls deux établissements ont des parcours professionnalisants ; tous ont en revanche des spécialités de master LLCER « recherche ». Huit spécialités – anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe - sont communes sur le site et peuvent travailler en coopération et en complémentarité avec des mutualisations de cours pour certaines spécialités de langue et la possibilité pour les étudiants de suivre des séminaires optionnels dans d'autres établissements que celui de leur inscription. Au total, la mention est pensée et structurée de manière cohérente à l'échelle du site. Elle est rattachée à l'École doctorale 484 « Lettres, langues, linguistique et arts » (3LA) créée par accréditation conjointe des quatre établissements. Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master sont rattachés à une grande diversité de structures de recherche (cinq unités mixtes de recherche et neuf équipes d'accueil), ce qui pose un certain risque d'éparpillement mais permet un adossement très dynamique à la recherche, d'autant que la formation à la recherche s'appuie aussi sur une collaboration avec les deux laboratoires d'excellence : LABEX COMOD (Constitution de la modernité) et ASLAN (Études avancées sur la complexité du langage). Plusieurs séminaires de recherche sont organisés conjointement par plusieurs établissements du site.

Le recrutement de la mention LLCER est essentiellement local et régional, mais certains parcours, en particulier ceux de l'ENS ou certaines spécialités de langues plus rares, ont un recrutement national, voire international (pour l'ENS).

La formation bénéficie d'un grand nombre de contacts avec l'environnement socioéconomique et culturel local, national et international par le biais de partenariats avec des institutions comme la Villa Gillet à Lyon, l'Institut Goethe, le centre Marc Bloch de Berlin, l'Institut national de l'audiovisuel, ou encore l'association Espaces Latinos. Le parcours *Langue-culture-entreprise* de Lyon 3 s'appuie sur un réseau d'entreprises partenaires avec lesquelles les étudiants peuvent effectuer leur stage long.

La formation s'appuie aussi sur de nombreuses conventions de partenariats avec des établissements à l'étranger, tant au niveau européen (notamment Erasmus +) que dans le monde entier, qui favorisent la mobilité sortante et entrante des étudiants et des enseignants. Cependant, il est regrettable qu'aucune donnée statistique ou élément de preuve n'étaye ce point (par exemple, l'annexe 7 annoncée, concernant les partenariats, est absente du dossier). La possibilité de double diplomation qui existe : d'une part, à l'Université Lumière Lyon 2, pour le parcours *Études lusophones* avec l'Université Nouvelle de Lisbonne et l'Université Fédérale du Parana et pour le parcours *Études hispaniques* avec l'Université de Séville et l'Université Iberoamericana de Mexico, et d'autre part, à l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour les parcours *Études russes* avec l'Université de Tartu en Estonie et pour le parcours *Études italiennes* avec l'Université de Naples - Federico II, est source d'une plus-value pour les étudiants et un point fort de la mention.

Organisation pédagogique

La mention proposant de nombreux parcours, sa structure est complexe mais cohérente et bien pensée. Pour les parcours « particulièrement orientés vers les métiers de la recherche », une maquette commune en termes d'enseignements et de volumes horaires a été élaborée entre l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Monnet – Saint Etienne, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS de Lyon.

Pour la première année de master (M1), tant au semestre 1 qu'au semestre 2, cette maquette commune prévoit pour chacune des spécialités de langues les unités d'enseignement (UE) suivantes :

- une UE 1 « Socle commun » comprenant un cours « Outils de la recherche » et un cours « Humanités numériques appliquées ».

- une UE 2 « Compétence en langue » regroupant des enseignements de pratique de la langue que chaque langue adapte à ses propres spécificités et un enseignement d'une deuxième langue vivante (LV2).

- une UE 3 « Approfondissement disciplinaire », constituée d'enseignements dits « séminaires » dans les trois domaines de la littérature, de la civilisation/histoire des idées et de la linguistique. Ces séminaires comportent trois enseignements de spécialité obligatoires et un ou deux (selon le semestre) enseignements complémentaires, choisis parmi une offre de séminaires spécifiques à chaque langue et/ou parmi des séminaires interdisciplinaires ou transversaux.

- une UE 4 (uniquement au semestre 2) consacrée à une « expérience en milieu professionnel ».

La « professionnalisation » prévue au semestre 2 pour les parcours « recherche » peut prendre la forme d'un stage, sans que ce dernier soit obligatoire ; d'autres modalités de validation sont prévues (par exemple, les acquis d'expériences passées, en particulier à Lyon 3) ; ce qui constitue une faiblesse.

En deuxième année de master (M2), le semestre 3 maintient les UE « Compétences en langue » et « Approfondissement disciplinaire » selon les mêmes principes alors que le semestre 4 est entièrement dédié à la

rédaction du mémoire de recherche, pouvant ainsi donner lieu à une mobilité de l'étudiant en fonction de la nature de sa recherche. L'absence d'enseignements pendant un semestre entier interroge cependant sur la progressivité de la formation sur les quatre semestres du master.

Tous les parcours « recherche » de la mention fonctionnent sur cette structure, avec, en plus, des mutualisations de certaines parties de la maquette avec d'autres formations, telles que le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) en M1 à l'Université Jean Monnet - Saint Etienne, ou une option de français langue étrangère (au lieu de la LV2) à Lyon 2 et à l'ENS de Lyon pour permettre des passerelles vers d'autres formations à l'issue de la première année de master.

Le parcours *Linguistique et dialectologie* offert par l'Université Jean Moulin Lyon 3 est, en raison de sa très grande spécificité, le seul parcours « recherche » dont l'organisation des enseignements diffère, à l'exception de l'UE « Socle commun » des semestres 1 et 2. Il offre des enseignements spécialisés dès le semestre 1 : UE1 constituée de cours suivis par tous les étudiants du parcours (Sociolinguistique et dialectologie, La variation linguistique : méthodologie et procédures d'enquête, Traitement de données géolinguistiques dans la phonétique expérimentale, ...), à laquelle s'ajoute une UE fondée sur un système d'option entre « Études romanes » et « Études germaniques » (les cours de cette option germanique étant mutualisés avec les parcours *Études anglophones et Études germaniques*).

On a donc un système bien conçu fondé sur une spécialisation choisie dès le M1, mais qui permet aussi une ouverture aux autres spécialités par le biais du système d'options.

Les deux parcours « visant une insertion professionnelle immédiate » ont une partie de leurs enseignements en commun avec les parcours « recherche » de la même langue ; ce qui renforce la cohésion interne de la mention. Ils permettent une spécialisation progressive.

Le parcours FEADéP de l'ENS de Lyon mutualise le M1 avec le master « recherche » de la même spécialité de langue, ce qui permet une spécialisation progressive. En M2, la formation est orientée vers la préparation de l'agrégation.

Le parcours *Langue-culture-entreprise* de Lyon 3 propose, pour chaque spécialité de langue, un premier semestre de tronc commun avec le parcours « recherche » de cette même mention ; deux cours optionnels plus professionnels (Introduction à l'économie et Introduction au marketing) sont aussi proposés. À partir du semestre 2, la formation allie les aspects culturels de l'aire linguistique choisie, un approfondissement des langues de spécialité propres au monde des affaires (langue juridique, langue économique et langue commerciale) lors de cours mutualisés avec le master *Lettres étrangères appliquées Langue-Gestion*, et des enseignements permettant de connaître les grandes fonctions de l'entreprise. Le semestre 4 est entièrement consacré à un stage obligatoire en entreprise (5-6 mois), qui permet l'insertion professionnelle des étudiants.

La formation fait une bonne place aux ressources numériques avec, outre les outils classiques, un enseignement « Humanités numériques » dispensé aux semestres 1 et 2 de tous les parcours, sauf dans le parcours *Langue-culture-entreprise* où il se limite au semestre 1.

Elle est adaptée aux étudiants ayant des contraintes particulières : étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau ou étudiants salariés grâce au dispositif (commun aux trois universités) de dispense partielle d'assiduité. Cependant, la formation n'est pas dispensée à distance ou en formation continue, ce qui pourrait constituer une piste pour renforcer davantage les effectifs de certaines spécialités linguistiques.

L'internationalisation est au cœur de cette mention de master de langues, mais elle est aussi renforcée par l'obligation de suivre un enseignement de LV2 quel que soit le parcours suivi. Cette ouverture à une 2ème langue favorise notamment une professionnalisation hors des métiers de la recherche et de l'enseignement.

Pilotage

Le pilotage de la formation est à trois niveaux avec un référent pour l'ensemble du site Lyon/Saint-Étienne, un responsable ou coordinateur de mention LLCER par établissement, et un responsable pédagogique par parcours et spécialité qui assure la coordination des enseignements et sert d'interlocuteur privilégié non seulement pour les enseignants intervenant dans les semestres concernés, mais aussi pour les étudiants à qui il sert de référent tout au long de l'année.

La mention LLCER dispose de moyens administratifs propres au sein de chaque établissement : un ou deux gestionnaires de scolarité y gèrent les différents parcours et spécialités, et bénéficient de l'appui des personnels affectés à la gestion des stages et des relations internationales (services et dispositifs à l'échelle de l'établissement et/ou au sein de la composante de langues).

Dans un souci de cohérence et de concertation, la direction de la mention a tenté de mettre en place un comité de pilotage commun à l'ensemble des parcours et des établissements. Toutefois, s'il est cohérent sur le papier, ce pilotage ne s'avère pas opérationnel du fait de la multiplicité des acteurs concernés, de la diversité

des parcours et des spécialités, de la complexité, voire de l'impossibilité, de tenir des jurys communs. Finalement, le niveau de pilotage privilégié reste celui, traditionnel, qui se déploie au sein de chaque établissement avec concertation entre les différentes spécialités pour renforcer la mutualisation des cours et la mise en commun des séminaires optionnels. Il a été manifestement impossible de constituer un conseil de perfectionnement de la mention ; ce qui est regrettable.

Résultats constatés

À l'échelle du site, les effectifs pour la mention LLCER, tous parcours et toutes spécialités de langues confondus sont en légère baisse si on prend pour référence les années 2016/2017 et 2018 (baisse notable de l'ordre de 20 % à Lyon 2 et de 10 % à Lyon 3, mais aussi dans certains parcours « recherche » de l'ENS comme le russe, l'italien, le chinois ou l'allemand). Sur tous les établissements, les parcours en anglais sont ceux qui rassemblent le plus d'étudiants.

Les parcours proposés à l'Université Lumière Lyon 2 connaissent une baisse significative de leurs effectifs (entre 15 et 20 %), mais une amélioration du taux de réussite. Le pourcentage d'étudiants étrangers est en légère baisse (passant de 27,60 % en 2016 à 23,30 % en 2018).

L'Université Jean Monnet – Saint Etienne est l'établissement qui a le plus de mal à attirer des étudiants - hors parcours *Études anglophones* dont les effectifs se maintiennent à des effectifs suffisants (entre 10 et 23 en première année depuis 2015). Les autres parcours, *Études hispaniques* (avec de deux à cinq étudiants en M1 et de un à cinq en M2) et *Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes* (de un à quatre étudiants inscrits en M1 et aucun en M2) fonctionnent avec des effectifs trop réduits pour garantir leur pérennité. Le parcours *Études italiennes*, *hispaniques et méditerranéennes* ne parvient pas à conserver ses effectifs en M2 ; ce qui fragilise son ouverture en M1.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est très attractive pour son parcours à visée professionnelle *Langue-culture-entreprise* qui répond aux attentes d'un certain nombre d'étudiants et plus classiquement pour son parcours « recherche » *Études anglophones*. Si les autres parcours se maintiennent également, certains parcours voient leurs effectifs se réduire, comme le parcours *Indologie* (effectifs tombés à deux en 2017-2018), le parcours *Études chinoises* (de 18 inscrits en 2016-2017 à 11 en 2018-2019) ou le parcours *Études italiennes* (de 16 inscrits en 2016-2017 à 8 en 2018-2019). La part d'étudiants étrangers est aussi en baisse (passant de 31 % en 2016-2017 à 23 % en 2018-2019).

Les deux types de parcours proposés à l'ENS de Lyon attirent un nombre globalement constant d'étudiants en M1 et en M2 (entre 12 et 25 étudiants en anglais, mais le plus souvent entre 1 et 6 étudiants seulement pour les autres spécialités). Les chiffres montrent un report de plus en plus important en M2 des étudiants du parcours *Études anglophones* vers le master « recherche » au détriment du parcours FEADéP (neuf inscrits seulement en M2 en 2018-2019) ; ce qui s'explique par la proximité sans doute trop grande des deux parcours.

La formation dispose de bonnes informations sur le devenir de ses diplômés (taux de réponse de plus de 60 % aux questionnaires), mais il manque les annexes pour la plupart des parcours. Il est ainsi impossible de trouver les taux d'insertion professionnelle, même si l'accès à des emplois en accord avec les objectifs de compétences visés par les parcours suivis semble garanti. La poursuite d'études en doctorat n'est explicite que pour l'Université Jean Moulin Lyon 3 (un peu plus de 10 % des diplômés) et l'ENS de Lyon (avec un nombre important d'inscriptions en doctorat à l'issue de l'obtention d'un master).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La bonne lisibilité de la maquette de la formation malgré l'ampleur d'une mention présente sur plusieurs sites et dans deux directions (« recherche » et visée professionnelle) comportant une grande variété de spécialités.
- La mutualisation des enseignements entre les parcours, assurant la cohérence de la mention et permettant des passerelles entre parcours et/ou autres formations.
- Un très bon adossement des formations à la recherche, avec des poursuites d'études en doctorat.
- L'internationalisation de la formation avec l'accent mis sur deux langues obligatoires et l'existence de doubles-diplômes.
- L'attractivité du parcours professionnalisant *Langue-culture-entreprise* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 incluant un stage long obligatoire.

Principaux points faibles :

- Le pilotage difficile à organiser au niveau du site malgré des tentatives louables (absence de conseil de perfectionnement et de jurys au niveau de la mention).
- L'absence de stage obligatoire dans la plupart des parcours.
- Les très faibles effectifs de certains parcours, notamment pour les spécialités autres que l'anglais, et la relative baisse du nombre d'étudiants étrangers dans la plupart des parcours.
- Le manque de distinction claire entre les parcours « recherche » et FEADéP à l'ENS de Lyon.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention LLCER de la ComUE de Lyon a de nombreux atouts pour son rayonnement et son attractivité : une offre diversifiée, des parcours à objectifs distincts (recherche et visée professionnelle), un choix de langues conséquent et rare à l'échelle régionale et nationale. La maquette, lisible et cohérente, attire un nombre important d'étudiants.

Toutefois, la formation pourrait accentuer ses efforts de visibilité internationale pour pallier la baisse du nombre d'étudiants étrangers, par exemple en s'appuyant davantage sur ses nombreux partenariats. Cela permettrait de renforcer les effectifs de certains parcours. De plus, l'ENS de Lyon gagnerait à distinguer plus clairement ou à repenser ses parcours « recherche » et son parcours à visée professionnelle FEADéP qui, en l'état, sont très proches et se confondent largement dans les débouchés des étudiants. Par ailleurs, l'intégration d'un stage obligatoire dans tous les parcours et spécialités de l'ensemble des sites où la mention est proposée, conformément à la réglementation, est indispensable et renforcerait la professionnalisation des étudiants. Elle pourrait être consolidée par une incitation à l'effectuer à l'étranger.

Dans l'ensemble, si un pilotage effectif était mis en place au niveau de la ComUE de Lyon, il permettrait sans doute de favoriser la rationalisation des parcours à faibles effectifs et la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun. Une réflexion au niveau de l'Université de Lyon devrait être menée afin d'identifier la spécificité des parcours de chaque site et d'envisager éventuellement une répartition plus rationnelle de l'offre de formation. Cela constitue un vrai défi pour une mention de cette ampleur, avec des équipes pédagogiques variées et dynamiques, et une multiplicité de laboratoires de recherche qui font la richesse des formations proposées.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LETTRES

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Succédant à la mention *Lettres modernes*, la mention de master *Lettres* a été co-accréditée en 2016 entre les quatre établissements. L'objectif de former des spécialistes de langue et littérature française et comparée, du Moyen-Âge au XXIème siècle, assure le lien entre les sept parcours de cette mention, dont quatre sont propres par un établissement : *Linguistique et stylistique des textes littéraires* pour Lyon 2 ; *Formation à l'enseignement agrégation et développement professionnel* (FEADéP) de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon ; *Lettres et arts*, et *Art dramatique*, pour l'Université Jean Monnet – Saint Etienne (UJM).

Les trois autres parcours sont communs à deux ou à la totalité des établissements : *Lettres et entreprise* pour Lyon 2 et Lyon 3 ; *Lettres modernes à l'international* (LMI), pour Lyon 2 et Lyon 3 *; Lettres modernes* (LM), pour Lyon 2, Lyon 3, ENS et UJM).

L'enseignement se fait en présentiel, exception faite de l'option *Lettres et études culturelles* de deuxième année de master (M2) du parcours LM de l'UJM, exclusivement en ligne. Les sites où les cours sont dispensés ne sont pas précisés. Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas précisées non plus.

ANALYSE

Finalité
Les compétences et les connaissances dont l'acquisition est attendue au terme du master, sont clairement exposées dans le dossier. Un supplément au diplôme (dont des exemples sont donnés en annexe au dossier), remis aux étudiants lors du retrait de leur diplôme, est également mis au point par chaque établissement afin de préciser ces éléments. L'objectif commun qui relie les sept parcours et anime la centaine d'enseignants-chercheurs (EC) rattachés à la même école doctorale (ED 484 : « Lettres, langues, linguistique et arts »), se décline en plusieurs variantes, selon les débouchés ou les publics visés. Ainsi, le parcours LMI est exclusivement conçu pour les étudiants étrangers dont on veut faire, dans différents domaines (enseignement, culture, recherche…), des ambassadeurs de la francophonie. D'autres parcours ont soit, une approche résolument interdisciplinaire (parcours *Linguistique et stylistique des textes littéraires,* en partenariat avec les sciences du langage) soit, au contraire des visées spécifiques en termes de débouchés (métiers de la scène pour le parcours *Art dramatique* de l'UJM, métiers de la médiation culturelle, des librairies, théâtres, … pour le parcours *Lettres et entreprise*) : la cohérence de la formation, adossée à des partenariats avec des institutions culturelles et de l'univers professionnel, ne fait alors aucun doute. D'autres parcours visent les débouchés traditionnels des masters *Lettres* (essentiellement l'enseignement et la recherche) : ainsi du parcours *Lettres et arts* de l'UJM, mais surtout des deux parcours LM et FEADéP, dont la finalité apparaît très proche.

Positionnement dans l'environnement

La formation jouit d'une forte attractivité (en particulier vis-à-vis des anciens étudiants de classes préparatoires – sans que des statistiques précises soient données) tant au plan régional que national.

L'articulation avec le monde de la recherche est indiscutable : la formation est en effet dispensée par une riche équipe d'EC qui assurent l'essentiel des cours, et s'appuie sur une grande variété d'équipes de recherche (neuf aujourd'hui, dont quatre sont des unités mixtes de recherche (UMR) : UMR 5189, « Histoire et sources des mondes antiques » (HISoMA) ; UMR 5191, « Interactions, corpus, apprentissages, représentations » (ICAR) ; UMR 5317, « Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités » (IHRIM) ; UMR 5648, « Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux » (CIHAM) ; équipe d'accueil (EA) 1633, Centre d'Études et de Recherches Comparées sur la Création (CERCC) ; EA 3069, Centre d'Étude sur les Littératures Étrangères et Comparées (CELEC) et EA 3068, Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine, qui vont fusionner ; EA 3712, MARGE ; EA 4160, PASSAGES XX-XXI).

Cette richesse permet à la formation à la recherche d'être progressive et abondante : à l'observation et à l'initiation succède l'élaboration du projet de recherche, suivi et présenté régulièrement dans les stades successifs de son avancement. Les séminaires de M2 offrent aux étudiants l'occasion de présenter leur projet et d'exposer les difficultés méthodologiques rencontrées. Les étudiants sont en outre invités (apparemment sans obligation) à fréquenter les séminaires, journées d'études et colloques des laboratoires. À Lyon 3 et à l'ENS, la maquette prévoit la validation d'activités de recherche en M2 (participation à une journée d'études, à un laboratoire junior).

Les liens avec les partenaires socio-économiques et culturels sont évidemment essentiels pour les parcours à visée professionnalisante : partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne et convention avec l'École supérieure d'art et design de Saint-Etienne (ESADSE) pour le parcours *Art dramatique* de l'UJM ; convention avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne pour le parcours *Lettres et arts* de l'UJM ; nombreuses collaborations avec différentes institutions (comme la Villa Gillet à Lyon) ou associations culturelles pour le parcours *Lettres et entreprise*, où métiers et compétences attendues sont présentés aux étudiants, y compris parfois par d'anciens étudiants devenus auto-entrepreneurs. Ces liens avec entreprises et associations concernent également les parcours plus généralistes.

La coopération à l'international repose sur les nombreuses conventions d'échange existant avec la plupart des pays européens (programme Erasmus+) mais aussi, ailleurs dans le monde et permettant l'acquisition des crédits ECTS. Elle est à la fois, facilitée par l'octroi de bourses régionales et fortement encouragée par les établissements. Elle prend des formes variées : invitation de professeurs étrangers, stages à l'étranger y compris pour les parcours professionnalisants, lectorat (selon des conventions propres à l'ENS), ou encore élaboration d'un double master entre Lyon 2 et l'Université de Sogang (Corée du Sud). Toutes les mobilités initiales peuvent déboucher sur des opérations à plus long terme (possibilité de devenir assistant en établissement scolaire à l'étranger ou mise en place de cotutelles de thèse, notamment à Lyon 2). Cependant, malgré cet effort d'internationalisation de la formation, il existe un déséquilibre récurrent entre la mobilité sortante et la mobilité entrante, - au détriment de la première – mais les chiffres précis manquent pour apprécier ce point.

Organisation pédagogique

Résultant d'un cadrage de la part des quatre établissements concernés, et ayant fait l'objet d'un règlement général des études, la formation a pour principe la mutualisation des séminaires de spécialité dès la première année de master (M1), ce qui a le double avantage d'offrir un large éventail de cours et de mélanger les publics.

La structure, nécessairement complexe étant donné le nombre des parcours et la diversité des sites, manque de lisibilité pour plusieurs raisons : on ne possède pas les maquettes de tous les établissements ; certains parcours n'ont pas le même intitulé que dans le dossier, et l'on y découvre un parcours *Création littéraire* absent du dossier d'autoévaluation.

Les points suivants apparaissent toutefois : un tronc commun regroupe théorie littéraire, langue française et langue vivante obligatoire (ce tronc commun est plus important en M1 qu'en M2, ce qui témoigne de la spécialisation progressive de la formation) ; dans le choix des options, trois sont communes à tous les établissements (langue française, littérature française et comparée, francophonie). Des variations permettent ensuite de différencier les parcours : ainsi, la formation en langue étrangère, partout obligatoire en M1 et en M2, peut prendre la forme d'un atelier de traduction (ENS et Lyon 2) ou même de la combinaison de deux langues (une ancienne et une vivante obligatoires en M1, et au choix en M2 à l'ENS).

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'une assistance (avec parfois, au sein de l'établissement, un service dédié ou un chargé de mission) et d'aménagements. Des aménagements sont également prévus pour les étudiants salariés ou sportifs de haut niveau. Les demandes de valorisation des compétences et celles de validation d'acquis de l'expérience ou d'acquis personnels et professionnels sont prises en compte par tous les

établissements, l'Université Lumière Lyon 2 ayant de surcroît mis en place le dispositif de validation d'études supérieures.

La professionnalisation occupe une place importante dans la formation, grâce à une interaction fructueuse entre les institutions et associations culturelles et le master : les premières contribuent à la formation, en intervenant dans les « journées de master » dédiées à l'entreprise, tandis que chacun des quatre établissements dispose d'une structure d'aide et d'accompagnement dans la recherche des stages, met à la disposition des étudiants des outils destinés à les aider dans la création d'entreprise, et organise des journées de rencontres avec les professionnels. Toutes les formations comprennent une expérience en milieu professionnel sous forme de stages, dont la longueur horaire varie selon les établissements (70 heures minimum, mais plus souvent de 100 à 154 heures), mais qui donnent toujours lieu à un rapport évalué et permettant l'obtention de crédits (3 crédits ECTS en général). La dynamique professionnalisante de la formation s'est accrue ces dernières années : les étudiants de M1 trouvent plus facilement leur stage et le degré de satisfaction, des stagiaires comme des employeurs, est élevé.

La place du numérique dans l'enseignement varie selon les établissements, et est particulièrement importante à l'UJM, où le certificat informatique et internet (C2I) est désormais remplacé par la certification PIX, et où la formation du M2 du parcours *Lettres* se fait entièrement à partir de la plateforme Claroline Connect. Plus innovante est la création toute récente (rentrée 2019-2020) à Lyon 2 du double master disciplinaire *Lettres/Humanités numériques* conçu en concertation avec l'Institut de la communication et des sciences de l'information (ICOM), et où un enseignement approfondi du numérique est assuré par les enseignants de l'ICOM et ceux de l'ENSSIB ; un bilan est prévu pour déterminer si ce master, ouvert en M1, le sera en M2.

L'ouverture internationale est permise par de nombreux dispositifs favorisant la mobilité sortante et entrante : pour la première, on signale les cours disciplinaires en langue étrangère, l'incitation à s'inscrire au Cambridge Advanced Certificate (CAE) avec prise en charge partielle des droits d'inscription, et, pour l'ENS, l'obligation d'obtenir le niveau C1 d'anglais du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ; pour la seconde, les bourses d'excellence Ampère réservées aux étudiants étrangers, les cours de français langue étrangère (FLE) précédés de cours intensifs en août (ENS, Lyon 2), ainsi que le parcours LMI spécialement conçu pour les étudiants étrangers, qui obtient un grand succès (20 à 30 étudiants chaque année).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants des 9ème et 10ème sections du conseil national des universités (CNU ; respectivement « Langue et littérature française » et « Littératures comparées »), mais sont représentées également les autres sections attendues du CNU. À ces enseignants, pour la plupart des EC, s'ajoutent des intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise.

Les responsabilités de l'équipe pédagogique sont clairement détaillées, établissement par établissement : elles sont partagées entre responsables de mention, de parcours, de spécialités et d'options, tous des EC titulaires, qui constituent le comité de pilotage, dont la composition est précisément donnée ; ce qui n'est pas le cas du conseil de perfectionnement, dont l'apport, même s'il siège chaque année depuis 2016, reste pour le moins flou, puisqu'aucune recommandation, aucune amélioration ne lui sont imputables. Tout comme ce conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements demeure à mettre en place ou à développer selon les institutions : ainsi, à l'ENS, les étudiants se prononcent déjà sur l'adéquation entre l'objectif du cours et son contenu, et une enquête récente de Lyon 2 montre que la cohérence de la formation est appréciée à 83 %, et le contenu des cours à 90 %.

Les modalités de contrôle des connaissances et les calendriers des stages sont communiqués aux étudiants lors des réunions de rentrée. L'évaluation des compétences demeure encore très inégalement développée : seule l'UJM a véritablement avancé sur cette question depuis 2010, cette évaluation étant par ailleurs pour le moment laissée à l'initiative de chaque enseignement.

Des dispositifs d'aide à la réussite existent dans chaque établissement, mais selon des modalités différentes et avec des niveaux de développement inégaux : entretiens personnalisés et « journée des masters » à Lyon 2 ; « tuteur » membre de l'équipe pédagogique qui suit chaque arrivant à l'ENS durant toute sa scolarité ; passerelle de réorientation à Lyon 3 ; à l'UJM, aide ciblée sur les étudiants étrangers avec modules de remise à niveau, tandis que Lyon 2 utilise d'autres dispositifs, mais visant le même objectif pour les étudiants du parcours LMI.

Résultats constatés

Les effectifs, fournis de façon inégale (tableaux ou corps du dossier) sont variables selon les établissements et les parcours.

À l'UJM, seul le parcours *Lettres et arts*, qui subit en interne la concurrence d'un master à visée immédiatement professionnalisante, n'a que très peu d'inscrits (deux à trois selon les années, ce qui est très faible). Quant au parcours *Art dramatique*, ses effectifs dépendent de ceux de l'école de La Comédie. En revanche, il est un

parcours très florissant depuis son ouverture, l'option de M2 *Lettres et études culturelles* du parcours LM, qui attire des publics variés et hétérogènes : 23 inscrits en 2018.

Les effectifs de Lyon 3 sont en augmentation, tant au niveau de la mention (135 inscrits, M1 et M2 confondus) que des deux parcours LM (95) et *Lettres et entreprise* (24). On est plus surpris de constater qu'un parcours *Études françaises polyvalentes,* inconnu du dossier d'autoévaluation, n'a d'inscrits qu'en M2.

Pour Lyon 2, où il est inopinément question d'une procédure sélective mise en place en 2016 qui n'apparaît pas ailleurs (seule est mentionnée l'exigence du niveau B2 en français pour les étudiants recrutés dans le parcours LMI), les effectifs sont très satisfaisants, sur le plan global de la mention (187 inscrits en 2018-2019, M1 et M2 confondus) comme dans les différents parcours.

Quant à l'ENS, qui compte une trentaine d'étudiants à chaque niveau (M1 LM, M2 LM, M2 FEADéP), elle doit opérer une forte sélection (12 à 15 retenus) parmi les nombreux candidats (aux alentours de 80). Viennent s'ajouter les étudiants étrangers et les quelques étudiants (M2) du master franco-allemand.

On manque d'indications précises concernant les taux de réussite et d'abandon ; toutefois, les tableaux et les indications fournis par Lyon 2 montrent une assez nette déperdition, visible dès le M1 (70 à 75 % de réussite) et encore plus frappante en M2 (65 à 70 % de réussite). Le dossier mentionne la difficulté, pour nombre d'étudiants, d'achever leur mémoire de recherche – c'est là un enjeu important pour l'amélioration de la formation. Ce constat devrait engager à encore développer les mécanismes d'aide à la réussite évoqués plus haut.

Des informations, un peu anciennes (promotion 2014-2015), sur le suivi des diplômés et leur taux d'insertion professionnelle sont fournies ; toutes ne sont pas exploitables, mais elles montrent que la poursuite d'études en doctorat concerne un pourcentage assez modeste et que les titulaires du master occupent, pour leur grande majorité, un emploi jugé à plus de 60 % en adéquation avec le niveau d'étude.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La richesse et la cohérence de l'équipe pédagogique, en adéquation avec les objectifs de la formation.
- La forte interaction avec le monde de la recherche, que les étudiants ont de nombreuses occasions de découvrir.
- Le nombre et la grande qualité des partenariats avec l'environnement économique, social et culturel.

Principaux points faibles :

- Des éléments importants manquent au dossier : modalités de recrutement, taux de réussites.
- Le parcours *Lettres et arts* présente des effectifs très faibles.
- Le rôle insuffisant du conseil de perfectionnement, dont la composition ne peut être vérifiée, et peu d'outils d'évaluation des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les atouts de cette formation sont nombreux : richesse du vivier d'étudiants et d'EC, membres d'équipes de recherche de qualité ; partenariats étroits avec des institutions ou associations reconnues, permettant une excellente insertion dans l'univers socio-professionnel. De tels atouts facilitent le maintien, voire l'accroissement, d'effectifs fournis (sauf pour le parcours *Lettres et arts*). La structure est toutefois complexe et pas toujours lisible, et un certain nombre d'éléments importants pour l'évaluation manquent. Les outils d'évaluation et d'amélioration de la mention mériteraient d'être développés – cela permettrait, par exemple, d'accélérer la réflexion sur l'acquisition et l'évaluation des compétences, encore généralement peu développée. De même, les taux d'abandon devraient inciter les responsables de formation à engager une réflexion sur le développement des mécanismes d'aide à la réussite.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MONDES ANCIENS

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis septembre 2016, le master *Mondes anciens* de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon propose une formation exclusivement en présentiel, co-accréditée par trois établissements (Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, École Normale Supérieure (ENS) de Lyon) et déclinée en quatre parcours : *Archéologie, textes et numérique* (ATN – spécifique à l'Université Lumière Lyon 2) ; *Histoire ancienne ; Langues, littératures et civilisations anciennes* (LLCA) ; *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel* (FEADéP – spécifique à l'ENS). Deux parcours (Histoire ancienne ; Langues, littératures et civilisations anciennes) sont proposés dans les trois établissements.

Cette préparation a pour but de former des spécialistes de l'Antiquité en proposant une offre diversifiée tant sur le plan théorique (acquisition de compétences disciplinaires et transdisciplinaires, méthodologie de la recherche) que sur le plan pratique (gestion d'un chantier de fouilles, utilisations de bases de données spécifiques, ...). Elle est organisée en domaines de spécialisation.

ANALYSE

Finalité
Les quatre parcours présentent des intitulés clairs en adéquation avec les contenus et conformes à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Les différentes spécialisations peuvent déboucher sur une poursuite d'études en doctorat ou sur une insertion dans un métier du champ étudié (en passant éventuellement un concours de la fonction publique). Les objectifs professionnels et scientifiques sont relativement différents d'un parcours à l'autre, même si tous ces parcours proposent des débouchés dans l'enseignement et la recherche. Ils sont clairement centrés sur les métiers de l'enseignement et la poursuite d'études en doctorat pour les parcours FEADéP et LLCA. On ne dispose pas de chiffres significatifs sur l'insertion des étudiants qui ne choisissent pas la voie des concours de l'enseignement. Seule une enquête à 36 mois correspondant à la spécialité de master précédent la plus approchante *Archéologie et histoire des mondes anciens* indique un taux d'emploi en adéquation avec la spécialité de master de 38 %. On notera que les professionnels des secteurs de la conservation patrimoniale, de la culture et de l'édition ne sont pas associés aux enseignements. Il y a peu d'adéquation entre la formation et les finalités professionnelles en question. L'annexe descriptive du diplôme gagnerait à être centrée sur les compétences spécifiques acquises au cours du master selon les parcours et à les lier aux débouchés annoncés dans les professions du patrimoine, de l'édition, du tourisme et de la culture en l'état pas ou peu étayés.

Positionnement dans l'environnement

Au plan national, seules les universités de Lille et de Toulouse-Jean Jaurès proposent une offre équivalente. Sur place, on note cependant que le parcours ATN recoupe partiellement le champ du master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* de l'Université Lumière Lyon 2 dont l'offre n'est sollicitée qu'en unité d'enseignement d'ouverture. L'autoévaluation ne présente pas de réflexion d'évolution sur le périmètre des deux masters.

En revanche, on notera la possibilité d'un double diplôme pour les étudiants des trois parcours ATN, HA et LLCA avec le master *Humanités numériques*. La mention *Humanités numériques* est proposée dans les trois établissements co-accrédités. La proximité géographique des trois sites permet aux étudiants inscrits dans l'un des trois établissements d'adapter leurs choix de cours en fonction de leur spécialité. Des coopérations sont nouées à différentes échelles pour l'organisation de séminaires communs et à la carte pour des codirections de travaux de recherche. La formation est adossée à différentes unités de recherche du site de Lyon-Saint-Etienne, dont l'unité mixte de recherche (UMR - 5189 « Histoire et sources des mondes antiques » - HiSoMA), principal vivier des enseignants intervenants, et bénéficie des ressources de l'institution fédérative Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM). Le master s'inscrit dans deux programmes de l'axe « Humanités et Urbanité » labellisé Initiative d'Excellence (IDEX).

Si un forum d'une journée mobilise annuellement les professionnels des métiers de l'archéologie, du patrimoine et de la conservation, on notera l'absence des acteurs culturels et socio-économiques dans les enseignements. Deux partenariats sont formalisés avec des institutions culturelles locales (ENS de Lyon et le musée des Confluences, Université Lumière Lyon 2 et le musée des Moulages) et le master profite des partenariats établis par HiSoMA. La labellisation IDEX a permis la mise en place de bourses de séjours de recherche pour des étudiants entrants (2) et sortants (6 à parité pour les première et deuxième années de master - M1 et M2) dont les étudiants de M1 ne se sont pas saisis. Une évolution des modalités d'appel à candidatures pour les étudiants de M1, est envisagée. La mobilité Erasmus (bureau de coopération interuniversitaire, anciennement nommé conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec), accessible à tous les étudiants, n'est pas étayée par des chiffres. La mobilité entrante et sortante des enseignants est déséquilibrée en faveur de la première. Il est envisagé de favoriser des séjours plus courts grâce au financement IDEX.

Organisation pédagogique

Les trois parcours sont très séparés et visent des compétences spécifiques. À l'exception du parcours FEADéP, la recherche est très présente à chaque étape de la formation, fondée sur l'interconnexion des connaissances et la spécialisation dans un domaine ou une aire culturelle est progressive mais spécifique à chaque parcours. Si les trois sites sont handi-accueillants, aucun dispositif n'est cependant prévu pour un public alternatif (formation continue ou en alternance, reconversion, sportifs de haut niveau, validation des acquis de l'expérience).

Un stage de trois semaines, donnant lieu à rapport et soutenance, est obligatoire au cours du 2ème semestre du M1. Les stages en laboratoire se déroulent principalement au sein d'HiSoma, mais les étudiants peuvent choisir d'effectuer leur stage au sein d'une autre structure. Le calendrier des cours n'étant pas aménagé (les étudiants doivent effectuer leur stage en-dehors des semaines où ils ont cours), ils sont souvent réalisés pendant les congés et de manière perlée. La mise en œuvre de ces stages n'est pas lisible dans le dossier d'autoévaluation.

L'internationalisation est rendue possible par la variété des langues et des exercices proposés à l'ENS et à Lyon 2, bien que l'accent soit mis sur l'anglais avec un cours spécialisé « *English for Classics* ». Une offre plus variée est envisagée dans la perspective de l'ouverture d'un master européen (échéance non précisée) qui permettrait d'effectuer une partie de la scolarité à l'étranger.

Les étudiants ont à leur disposition toutes les ressources numériques du laboratoire HiSoMA. Mais les pédagogies innovantes sont quasi-absentes de la formation sauf pour ATN. Ce parcours propose en effet, à côté des enseignements sur les sources en ligne, des enseignements réellement numériques, y compris un cours de programmation (on note que ce dernier est ouvert aux étudiants de tous les parcours). Par ailleurs, il est possible de réaliser un double diplôme (master *Mondes anciens* et master *Humanités numériques*).

Des dispositifs de suivi des étudiants existent, mais peu de stratégies de remédiation à destination d'étudiants en difficulté sont mises en place, à l'exception de groupes de niveau en langues anciennes ou de français langue étrangère. Il aurait été intéressant de connaître les statistiques de réorientation rendue possible entre les parcours ou vers d'autres masters.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée avec 38 enseignants-chercheurs titulaires ainsi qu'un certain nombre de non-titulaires, de chercheurs CNRS et d'intervenants étrangers grâce au financement IDEX. En dehors de la journée de professionnalisation, il n'y a pas de trace d'intervention des acteurs de la conservation et du patrimoine locaux, ce qui est préjudiciable à la préparation de l'insertion professionnelle hors enseignement. La coordination est pyramidale, mais efficace. On notera que l'établissement de rattachement a donné les

moyens à la coordinatrice de réaliser sa mission en lui accordant une décharge horaire d'un tiers temps. La coordinatrice est en lien avec des responsables identifiés sur les autres sites et est épaulée par un ou deux secrétariats sur chaque site et une assistante de coordination. Les objectifs pédagogiques sont fixés par le comité de pilotage qui se réunit quatre fois par an. Il est composé des huit responsables de parcours et du coordinateur de mention. Il gagnerait à s'adjoindre une représentation des étudiants. L'équipe pédagogique au complet se réunit en fin d'année pour préparer les orientations de la rentrée (tronc commun, journée inaugurale) puis, à la demande sur chaque site.

Le conseil de perfectionnement est représentatif du master dans toutes ses dimensions (pédagogique, administrative, socio-professionnelle et estudiantine). L'organisation du master tient compte de l'avis des étudiants présents à ce conseil qui organisent avec l'aide du comité de pilotage l'évaluation des enseignements. L'évaluation des formations et la tenue des jurys (sauf pour la délivrance du diplôme) se font au niveau de chaque établissement selon des modalités propres. L'acquisition des connaissances est privilégiée à l'approche par compétences.

D'une manière générale, l'autoévaluation n'est documentée que partiellement et presque exclusivement pour l'ENS (chiffres), les autres établissements étant peu visibles. Il manque des indicateurs et des outils de pilotage à l'échelle de la mention.

Résultats constatés

Le master n'a que trois années de fonctionnement ; ce qui limite les conclusions sur son attractivité, sauf à l'étranger où les candidatures ont régulièrement augmenté (de 9 en 2016 à 13 en 2018).

Il manque néanmoins beaucoup d'éléments chiffrés pour une appréhension fiable, à commencer par le nombre d'inscrits dans les différents parcours et leur progression ou les éventuels abandons. En effet, seul le nombre d'étudiants inscrits dans la mention de master est connu, ce qui est loin d'être suffisant. La mention accueille entre 50 et 60 étudiants en M1 et entre 45 et 55 étudiants en M2 selon les années.

De même, les taux de réussite ne sont pas fournis ni analysés ; toutefois, on peut déduire des éléments fournis dans le dossier d'autoévaluation que les taux de réussite en M2, tous parcours confondus, étaient de 85 % en 2017 et 89 % en 2018.

En raison du caractère récent de la formation, il aurait été prématuré de se prononcer sur le taux d'insertion professionnelle. Mais des statistiques détaillées, notamment des enquêtes à six mois, auraient cependant permis de connaître la répartition entre lauréats de l'ENS et lauréats issus des universités Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3. A défaut d'enquêtes diligentées par l'établissement, le nombre d'inscrits permettait certainement un recueil d'informations à l'échelle de la mention.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le bon adossement à la recherche.
- La richesse des disciplines enseignées (diversité, originalité).
- La bonne utilisation du conseil de perfectionnement pour améliorer la formation.
- La possibilité d'un double diplôme avec la mention *Humanités numériques* pour trois parcours (ATN, HA, LLCA).

Principaux points faibles :

- Le caractère trop tubulaire des parcours, rendant difficile toute passerelle ou tout transfert de compétences.
- L'absence de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés (manque de données chiffrées précises concernant les effectifs, les taux de réussite et les taux d'abandon).
- L'absence, dans l'équipe pédagogique, de professionnels des métiers pourtant visés par le diplôme.
- La place insuffisante accordée au stage.
- La faible importance accordée au numérique, qui se voit réduit à la mise à disposition de ressources (sauf pour le parcours ATN).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La réflexion sur les perspectives et les prolongements à donner à la formation est révélatrice du dynamisme de la préparation et de l'encadrement. Le financement IDEX garantit la pérennisation d'un certain nombre d'actions. Le projet d'un master européen devrait permettre une plus grande variété de choix dans la maîtrise d'une seconde langue.

Toutefois, les interventions de professionnels du patrimoine et de la conservation ne peuvent pas se résumer à une journée de présentation des différents métiers et doivent être développées. La question des stages et des terrains doit faire l'objet d'une réflexion pour en permettre la réalisation en continu et non de manière perlée. Cela permettrait certainement de garantir une meilleure insertion professionnelle des diplômés en dehors de l'enseignement et de la recherche. Tout ce qui a un rapport avec la professionnalisation (stage, intervenants professionnels) doit être repensé d'urgence.

Des outils de pilotage et des indicateurs fiables doivent être mis en place ; l'absence de nombreuses données indispensables au pilotage (effectifs par parcours, taux de réussite, abandons, taux d'insertion professionnelle, taux de diplômés en poursuite d'études) empêche l'évaluation de cette formation en toute transparence.

La question des passerelles entre les parcours se pose. Le tronc commun pourrait être repensé pour améliorer les compétences transversales et spécifiques transférables entre les parcours.

Enfin, la manière d'aborder le numérique dans le parcours ATN pourrait être étendue aux autres parcours.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MONDES MÉDIÉVAUX

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École normale supérieure de Lyon (ENS); École des hautes études en sciences sociales Paris(EHESS) ; Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mondes médiévaux*, articulée en deux parcours (*Histoire, archéologie* et *littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux ; histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux* HISTARMED parcours *européen*) est une formation co-accréditée entre les Universités Lumière Lyon 2 (principal établissement porteur), Jean Moulin Lyon 3, Savoie Mont Blanc, l'École normale supérieure de Lyon et l'École des hautes études en sciences sociales. L'organisation didactique est très complexe et articulée en parcours types selon les établissements autour d'un tronc commun donné conjointement par l'Université Lyon 2, l'Université Lyon 3 et l'EHESS, les autres établissements proposant des unités d'enseignement (UE) qui leur sont propres et des UE mutualisés avec le parcours principal. Un parcours européen HISTARMED spécifique aux Universités Lyon 2, Bologne et Varsovie est aussi proposé. Les enseignements sont délivrés en présentiel et en visioconférence.

ANALYSE

Finalité
Le master est clairement orienté vers la lecture et la pratique des sources écrites (paléographie, diplomatique, codicologie, etc.), archéologiques, historiques et iconographiques dans une perspective interdisciplinaire associant l'histoire, l'archéologie et les littératures et selon une approche globale de l'étude du Moyen Âge. Dans un souci de mise en perspective, il intègre les parallèles entre mondes chrétiens et musulmans de la fin de l'Antiquité au début des temps modernes. Les objectifs sont très bien décrits et les compétences et connaissances acquises très cohérentes avec les objectifs fixés. La formation vise à donner un haut niveau de reconnaissance professionnelle dans les métiers de l'archéologie, du patrimoine, de la culture et de l'information. La formation délivrée vise donc à permettre la poursuite des études doctorales ou à trouver une place sur le marché du travail tant dans l'enseignement que, même si d'une manière moins claire et spécifique, dans le domaine des métiers du patrimoine culturel.
Positionnement dans l'environnement
La mention *Mondes médiévaux* de Lyon est bien adossée à l'unité de recherches Université CNRS (UMR) 5648 - CIHAM Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux, laboratoire multi-

tutelles (CNRS, Lyon 2, EHESS, ENSL, Avignon Université, Lyon 3).

Le parcours *Culture historique et mondes médiévaux* de l'USMB (Université Savoie Mont Blanc) est également adossé à l'équipe (EA) 3706 – LLSETI (langage, littérature, société, études transfrontalières et internationales). La formation offre un choix très ouvert de séminaires de recherche, et de manière originale, d'ateliers de traduction ou de lecture de textes (comptes de châtellenies, atelier de traduction des sources...). Elle collabore avec des formations proches, en particulier le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*, avec lequel sont mutualisées les unités d'enseignement (UE) « d'initiation à la recherche en archéologie médiévale » et les « outils et méthodes en archéologie médiévale et moderne ». Un mémoire de recherche est soutenu en fin de master 1 (M1) à l'ENS etpartout ailleurs en fin de master 2 (M2).

La formation a développé des liens étroits avec les partenaires locaux, dont la liste est donnée : ceux-ci appartiennent aux métiers des archives, des bibliothèques et des musées et offrent des opportunités de stages aux étudiants. Le master dispose également d'un important réseau de collaborations internationales. Pour autant, la spécificité de la formation dans le paysage national n'est pas renseignée.

Organisation pédagogique

La formation est structurée en enseignements sur les techniques de l'histoire (par exemple "lecture et analyse des sources écrites, archéologiques et iconographiques") et en séminaires fondamentaux. L'apprentissage d'une langue étrangère est prévu dans la maquette aux semestres 1, 2 et 3 du master. Elle offre des modules fondamentaux de formation aux techniques et au traitement informatique des sources médiévales, orienté vers l'édition numérique. L'enseignement des langues, anciennes (latin, hébreu, arabe) est complété par celui des langues modernes. Le nombre total d'heures d'enseignement représente environ 147h par semestre du S1 au S3, il n'y a pas d'enseignement (sauf séminaires annuels) en S4. Si l'archéologie de terrain est évoquée, la participation à des fouilles n'apparaît pas cependant étayée faute de renseignements sur les chantiers.

Dans l'ensemble, la composante archéologique semble cependant relativement faible (avec une « Initiation à la recherche en archéologie médiévale et moderne » - sur le même plan que l'initiation à la recherche en histoire ou en littératures, autres composantes disciplinaires de la formation-, deux UE optionnelles d'outils et méthodes en archéologie (M1S2 et M2S1) et une UE optionnelle sur les bases de données archéologiques). Des stages et des périodes d'études à l'étranger sont également proposés.

Un tronc commun, au premier semestre du M1, est constitué d'UE fondamentales d'initiation à la recherche.

Le master bénéficie d'une ouverture internationale par le biais d'accords ERASMUS+ (Prague, Milan [deux étudiants Lyon 2 en M1 en 2018-2019], Erfurt [une étudiante Lyon 2 en 2016-2017]), ainsi que par des accords internationaux spécifiques à Lyon 2 (HISTARMED et double diplôme avec Turin) mis en place à partie de 2018-2019. Le parcours HISTARMED (créé entre Lyon 2, Bologne et Varsovie, en 2011, renouvelé en 2016, et en cours de renouvellement pour cinq années supplémentaires), permet un ensemble de mobilités entre Lyon 2 et Bologne (sur les trois dernières années : huit étudiants en mobilité), tandis que la mobilité entre Lyon 2 et Varsovie concerne cinq étudiants lyonnais. La nature exacte de ces partenariats n'est cependant pas précisée.

Les étudiants sont incités à faire un stage court (trois-huit semaines). La labellisation IDEX de l'Université de Lyon, a procuré en 2018-2019 des moyens financiers supplémentaires et permis aux étudiants de suivre des formations ou des stages à l'extérieur. Un dispositif particulier (intitulé « année de césure » a été mis en place, qui permet à l'étudiant de faire une pause dans son cursus universitaire durant un à deux semestres consécutifs, afin de réaliser un projet personnel. Mais cette mesure ne rencontre qu'un succès relatif.

Le master manifeste également une attention au numérique. La formation propose différents niveaux du parcours de formation en Humanités numériques: à cet égard, il convient de mentionner l' intégration avec le master *Humanités numériques* même si les données disponibles sur le succès de cette expérimentation sont encore peu nombreuses.

Les étudiants ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de la recherche notamment au respect de la propriété scientifique.

Le supplément au diplôme (SD) ou annexe descriptive au diplôme (ADD) accompagne le diplôme et précise les connaissances et compétences à acquérir par l'étudiant et le contenu des études.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de 33 enseignants et enseignants-chercheurs, chargés de recherche et ingénieurs de recherches et d'études. Un(e) coordinateur(trice) est conjointement désigné(e) par les

établissements co-accrédités pour piloter la mention et organiser le conseil de perfectionnement (qui se tient au moins une fois par an). La composition du conseil n'est cependant pas précisée. Un jury de diplôme, dit grand jury, désigné conjointement par les chefs d'établissements co-accrédités et les partenaires se réunit deux fois par an (en juin et en septembre) pour examiner les résultats des étudiants et décider collectivement de la délivrance du diplôme de la mention. Les jurys d'année de M1 sont en revanche organisés par les responsables de la mention dans les établissements partenaires.

La formation ne dispose pas de moyens propres et systématiques de connaître le suivi de ses étudiants mais a utilisé les observatoires mis en place par les différents établissements co-accréditeurs. Il n'y a pas d'informations adéquates concernant les procédures anonymes de auto-évaluation des cours, et les modes de recrutement des étudiants. En général, le pilotage est quelque peu faible.

Résultats constatés

Le rapport d'auto-évaluation fourni par la formation témoigne de la volonté d'assurer une formation solide. Le nombre des effectifs est resté relativement stable ces dernières années: 96 au total en 2016-2017, 100 en 2017-2018, 96 en 2018-2019. Le nombre principal est enregistré à Lyon 2 alors qu'il y a peu d'effectifs en EHESS, ENS et USMB.

Pour l'année 2018-2019 les effectifs totaux de la mention s'établissent à 48 en M1 et 48 en M2 dont respectivement 22 et 26 à Lyon 2 et 13 et 10 à Lyon 3. Le taux de réussite de M1 à M2 est assez élevé, près de 90%. En M2, le taux d'échec est élevé (30%), ce qui se justifie par la volonté des étudiants de prolonger pour une année supplémentaire pour conclure leur mémoire de recherche pour diverses raisons.

Le suivi des étudiants ne bénéficie de données que pour les diplômé(é)s de la promotion 2014-2015 : sur huit qui ont répondu au questionnaire, six avaient un emploi au 1er décembre 2017 dont trois en parfaite adéquation avec la formation suivie. Compte tenu du flux annuel entrant moyen de 50 étudiants, il est difficile d'apprécier le degré d'adéquation des résultats aux objectifs préalablement définis d'insertion directe dans l'emploi. Enfin, les métiers du patrimoine concernés par l'offre de formation ne sont pas clairement précisés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation clairement orientée sur la maîtrise des sources historiques, culturellement et méthodologiquement solide.
- Une approche globale et multidisciplinaire de l'étude du Moyen Âge, fortement adossée aux laboratoires et aux centres de recherche.
- Un groupe d'enseignants qualifiés qui sont également conscients des problèmes et des possibilités d'amélioration.
- Une ouverture internationale qui est un atout complémentaire.

Principaux points faibles :

- Faiblesse du pilotage.
- Des données partielles sur le suivi et le devenir des étudiants.
- Un défaut de renseignements sur les attendus du comité de perfectionnement et le détail du fonctionnement pédagogique.
- Un risque de complexité excessive dans l'organisation pédagogique et de difficulté de cohérence entre les différents cours et séminaires.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master forme des étudiants à la lecture des sources de l'histoire, qu'elles soient archéologiques, iconographiques ou historiques et de l'ambition de situer cette formation dans un cadre pluridisciplinaire. L'ouverture aux relations internationales participe d'une ambition qui est à souligner. Dans le domaine de la

pratique des sources, la juxtaposition des langues anciennes (latin, grec, arabe) constitue un élément positif de cohérence et d'approfondissement de la mention.

Le positionnement et l'originalité de la formation dans le champ de l'histoire au niveau national, par rapport aux autres mentions « Mondes médiévaux » mériteraient une définition plus précise compte tenu de l'ambition originale de la formation.

Les possibilités de passerelle avec d'autres formations et les concours du patrimoine (dont les bibliothèques) ou les concours de l'enseignement pourraient être mieux renseignées. L'investissement dans les compétences numériques et en langues étrangères serait à renforcer, comme également la composante archéologique.

Le pilotage montre une certaine faiblesse et une série de problèmes qui devront être résolus. De façon plus générale, le développement de l'internationalisation et de la mobilité des enseignants et des étudiants pourrait accroitre significativement l'originalité de ce master. A ce titre, le choix des Universités européennes comme partenaires privilégiés n'est guère explicité alors que les atouts qu'elles offrent à la formation constitueraient un plus en terme d'attractivité.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement : Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 se décline en deux parcours, l'un qui concerne la valorisation du patrimoine et les métiers de médiation, *Médiations culturelles et numérique*, l'autre orienté *Muséographie* vers le monde des musées et en particulier la régie des œuvres. Il offre d'autre part une préparation aux concours du patrimoine, mais qui s'interrompt dès 2020 pour le parcours *Médiations culturelles et numériques*.

ANALYSE

Finalité
La formation se propose, dans le premier parcours *Médiations culturelles et numérique* de former les étudiants dans le cadre des institutions culturelles, par exemple comme médiateur et chargé d'action culturelle et d'événementiel, et dans le second parcours *Muséographie* de former les étudiants aux métiers liés à la conservation et à la valorisation du patrimoine, en particulier dans le cadre des musées. Le dossier montre clairement que ce master est donc orienté assez classiquement vers la pratique de la gestion des collections (la régie des œuvres), de leur inventaire et du montage des expositions et de projets patrimoniaux. La préparation aux concours du patrimoine ouvre la possibilité de se présenter aux concours nationaux de conservateur du patrimoine, chargé d'études documentaires, etc.
Positionnement dans l'environnement
La formation, qui s'inscrit dans le champ des sciences humaines et sociales et plus particulièrement de l'histoire et de l'histoire de l'art, est la seule de ce type au niveau régional (Auvergne-Rhône-Alpes), parmi une dizaine au niveau national, et son originalité est la déclinaison en deux parcours. Différents partenariats permettent une collaboration indispensable avec des intervenants professionnels, membres d'institutions patrimoniales, culturelles, (le Théâtre des Célestins, le Musée des Beaux-arts de Lyon, le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne…). L'adossement à des laboratoires de recherche est formulé via la présence des enseignants-chercheurs de l'équipe, mais l'articulation exacte des contenus du master avec la recherche reste trop peu explicite.

On regrette qu'il n'y ait pas d'ouverture internationale, à l'exception de quelques stages.
Organisation pédagogique
Un socle de connaissances commun aux deux parcours concerne le patrimoine, le droit du patrimoine, l'organisation de la culture et des musées en France et en Europe, la muséologie, l'histoire de l'art et de l'architecture... Les référentiels de compétences à acquérir dans les différents parcours de cette formation sont clairement indiqués, mais les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas du tout explicités. Pour le parcours *Médiations culturelles et numérique*, s'il est affirmé que les étudiants sont largement initiés aux pratiques et aux outils numériques interactifs ou à la conception de dispositifs de médiation numériques, cette offre de formation n'apparaît pas réellement dans le tableau des enseignements. En première année les étudiants font soit un stage de deux mois minimum avec mémoire de stage et problématique, soit soutiennent un mémoire de recherche, qui peut permettre une réorientation vers une filière de recherche (il serait alors judicieux de préciser combien d'étudiants sont concernés). Les stages sont réalisés en musée, en bibliothèque, en collectivités, dans le cadre d'une association… Si on apprécie cette immersion dans le cadre professionnel, on regrette néanmoins que le dossier n'identifie pas clairement des exemples de lieux de stage. Le contenu scientifique des éventuels partenariats avec les laboratoires n'est pas réellement explicité et l'ouverture à l'international (l'Italie en particulier) mériterait vraiment d'être renforcée. La formation propose une langue étrangère au choix parmi quatre langues : anglais, allemand, italien et espagnol.
Pilotage
La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique nombreuse, 41 enseignants ; 43 % représentent des intervenants extérieurs, professionnels aussi des métiers concernés. Les responsabilités des deux années sont partagées. Elle est dotée d'un conseil de perfectionnement pour les deux parcours, qui se réunit une fois par an ; il comporte dix membres dont trois intervenants extérieurs et deux étudiants. Les avis et remarques exprimées par les représentants étudiants sur leur formation en 2018-2019 ont été parfaitement intégrées à la réflexion sur l'offre de formation à proposer à partir de 2020. L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités clairement indiquées.
Résultats constatés
Les effectifs comptabilisés à la rentrée 2018-2019 (tous parcours confondus, ils étaient en 2018-2019 de 62) soulignent l'attractivité de la formation, qui recrute de plus en plus hors de la région ; le taux de passage de M1 en seconde année de master (M2) était en 2017-2018 très satisfaisant avec un pourcentage de 79%. Par contre les étudiants étrangers sont très peu nombreux, (un maximum par promotion). Sur le devenir des diplômés, les seuls chiffres disponibles sont ceux qui concernent la promotion du seul M2 de 2015 avant la nouvelle maquette du master actuel, avec un chiffre d'insertion professionnelle correct (50%), mais qui pourrait être meilleur.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation originale et pertinente en Auvergne-Rhône-Alpes
- Formation qui correspond à une véritable demande et offre des opportunités de débouchés aux étudiants
- Flux d'entrée qui témoigne de son attractivité hors région.

Principaux points faibles :

- Définition peu précise du parcours *Médiations culturelles et numérique,* qui dans son état actuel ne contient pas une offre suffisante sur le numérique
- Manque de lisibilité de l'adossement aux laboratoires de recherche
- Ouverture des partenariats à l'échelle nationale et internationale à renforcer

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le parcours *Médiations culturelles et numérique* gagnerait à s'adosser à des laboratoires de sciences du numérique et développer des partenariats plus larges. Le dernier conseil de perfectionnement en février 2019 a été sensible à cet aspect en décidant de renforcer l'offre « numérique » de ce parcours.

Les relations nationales et internationales doivent être développées et renforcées dans le contexte de l'offre de formation muséographique, où ces notions sont incontournables.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PHILOSOPHIE

Établissements : École normale supérieure de Lyon - ENS de Lyon ; Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master de Philosophie de la COMUE Université de Lyon vise à la fois à former ses étudiants à la recherche en philosophie contemporaine, mais également à contribuer à les insérer professionnellement sur la base d'une approche des problématiques et enjeux contemporains approfondie sur les plans théorique et pratique. Elle se décline en une première année de master (M1) commune de spécialisation progressive, puis en un choix, en deuxième année de master (M2), parmi l'un des cinq parcours existants : *Philosophie contemporaine* (PC), *Esthétique et cultures visuelles* (ECV), *Logique, histoire et philosophie des sciences et des technologies* (LHPST), *Ethique, écologie et développement durable* (EEDD), *Culture et santé* (CS). L'enseignement a lieu dans les locaux des trois établissements concernés : les Universités Lyon 3, Lyon 1 et l'ENS de Lyon. Le parcours de master 2 EEDD est également délocalisé à Shanghai (Chine) – les modalités de recrutement de ces étudiants ne sont pas précisées.

ANALYSE

Finalité
La finalité première du master est l'approfondissement des savoirs philosophiques et l'initiation à la recherche en philosophie. Il s'adresse en premier lieu, mais de manière bien sûr non exclusive, aux étudiants titulaires d'une licence de philosophie, notamment au vivier local des étudiants en philosophie lyonnais. Il peut concerner aussi, pour certains de ses parcours, des étudiants en formation continue comme des étudiants venant d'une autre formation que la philosophie. Chacun des cinq parcours présente un domaine de spécialité précis. Malgré une complexité apparente dans la déclinaison générale qui gagnerait sans doute à plus de clarté, l'ensemble se présente comme une solide formation généraliste en M1 grâce à l'articulation d'un tronc commun et d'enseignements optionnels permettant d'indiquer une spécialisation progressive en vue d'un choix entre cinq parcours, qui s'effectue en M2. Les compétences développées par chacun des parcours sont précisément exposées dans le dossier. L'ouverture professionnelle vers l'enseignement et la recherche est le premier débouché commun annoncé. Les débouchés professionnels extérieurs à la discipline même sont clairement présents à travers la pluralité des parcours de M2 proposés. Dans ce contexte, les parcours CS et EEDD présentent une singularité car ils attirent, pour le premier des professionnels de santé en formation continue, et pour le second des élèves ingénieurs de l'École Centrale de Lyon qui suivent la formation en double cursus (ces derniers peuvent également s'inscrire en double-cursus dans la formation LHPST). Il reste que les débouchés professionnels autres que la poursuite d'études en doctorat ou la préparation des concours ne sont que trop rapidement présentés alors qu'ils

mériteraient sans doute d'être identifiés avec plus d'exigence.

Un supplément au diplôme a été mis au point pour chaque parcours, dont la spécificité est bien précisée – mais la version fournie dans le dossier n'est pas, à l'évidence, la version définitive ; il aurait été préférable de disposer d'un document corrigé et mis en forme.

Le dossier d'autoévaluation ne permet pas de vérifier si la finalité de la formation et les cours dispensés dans le cadre de la délocalisation à Shanghai sont identiques.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, l'existence d'une formation lyonnaise unique en master de philosophie permet de fédérer les forces existantes et d'assurer la viabilité de la formation, aux côtés de celle existant par ailleurs en histoire de la philosophie – les deux formations étant complémentaires. L'ensemble donne cependant une impression d'éclatement, comme si l'union relevait plus d'une imposition institutionnelle que d'une volonté commune initiale. Le rassemblement des parcours sous la même mention doit néanmoins sa cohérence à la force des contenus eux-mêmes, qui présentent un large éventail de choix sur le plan philosophique, quasiment sans équivalent en France. Seule l'histoire de la philosophie est peu présente, précisément parce qu'elle dispose d'une mention de master à part entière, et l'ancrage historique de chaque parcours fait l'objet de rappels constants.

Chaque parcours déploie un certain nombre de partenariats au niveau local (ex : l'Institut Supérieur d'Etudes de la Religion et de la Laïcité ; l'école Centrale de Lyon), au niveau régional (ex : Universités de Clermont-Ferrand et de Grenoble) et à l'international (ex : Université de Shanghai), ce qui témoigne d'une évidente vigueur. Sont également mentionnés des institutions et des événements culturels (le Musée d'Art Contemporain de Lyon, la Biennale d'Art Contemporain de Lyon, l'Académie des Sciences de Lyon, par ex.) qui montrent un réel ancrage de la formation dans son riche environnement socio-culturel.

Chacun des parcours est également clairement adossé à la recherche, dans un environnement extrêmement riche – l'équipe IRPhiL de Lyon 3, les UMR 5317 IHRIM et UMR 5206 Triangle de l'ENS ainsi que le laboratoire Sciences, Société, Historicité, Éducation et Pratiques (S2HEP, EA 4148) de Lyon 1. Les partenariats avec le monde socio-professionnel sont inégalement développés selon les parcours, mais de manière générale peu d'exemples sont donnés de liens concrets avec le monde professionnel et entrepreneurial. Or il paraît important de renforcer ces liens, afin de faire émerger d'autres débouchés à la formation que ceux de l'enseignement et de la recherche.

L'ouverture à l'international semble constituer un point fort de la formation. Avec 116 universités partenaires et autant d'accords bilatéraux, l'incitation à la mobilité est bien présente, et tout particulièrement dans le cadre des neuf partenariats privilégiés (Universidad Complutense Madrid, Universidade de Lisboa, Aristotle University of Thessaloniki, Università di Bologna, Vilnius University, Freie Universität Berlin, Universität Postdam, Eberhard Karls Universität Tübingen, Université Libre de Bruxelles) et des onze partenariats partagés (Università degli studi di Napoli Federico II, Università degli studi di Milano, Università degli studi di Pavia, Università Roma Tre, Johannes Gutenberg Universität Mainz, Karl-Franzens-Universität-Graz, Universität Zürich, Charles University Prague, Université Galatasaray Istanbul, Masaryk University Brno, University of Bucarest, University of Craiova). Il est à noter que le M2 EEDD est délocalisé en Chine (Shanghai) depuis 2016 pour des étudiants en formation continue et une autre délocalisation, avec l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso), est envisagée. Le dossier d'autoévaluation ne permet toutefois pas de vérifier si la finalité de la formation délocalisée, et les cours dispensés dans ce cadre, sont identiques.

Au-delà de l'affichage, on aurait cependant aimé en savoir plus sur les mobilités effectives des étudiants concernés ; on manque de données précises pour analyser réellement ce point du dossier.

Organisation pédagogique

La répartition entre le tronc commun du M1 et les cinq parcours clairement identifiés en M2 rend possible une spécialisation claire au cours des deux ans de formation. L'orientation est déterminée à la fin du semestre 2 (S2) à partir du parcours d'options choisies et du pré-mémoire présenté. Mais la distinction qui s'élabore dans le détail entre Lyon 3 et l'ENS interroge fortement sur l'unité de la formation au-delà du regroupement institutionnel, car la première année de tronc commun n'est pas identique entre les deux établissements. Certains parcours développent de manière explicite les enjeux du stage (ECV, CS, EEDD), les autres semblent moins focalisés sur cette immersion professionnalisante. Tous les parcours comportent un stage, mais de durée inégale. Ainsi, les parcours LHPST et PC imposent seulement un stage d'une durée minimum de 12 heures, ce qui est très insuffisant (même si, dans la pratique, les étudiants ne s'en tiennent pas à ce minimum), alors que d'autres parcours voient les étudiants entreprendre des stages obligatoires de trois à six mois. Une réflexion sur une meilleure cohérence

du master à ce niveau serait souhaitable.

La présentation par compétences n'est pas ignorée et existe diversement selon que les parcours mettent l'accent plus directement sur les compétences classiques d'une formation approfondie en philosophie (rédaction, réflexion, argumentation, etc.) ou sur des compétences plus originales que permet de développer singulièrement le parcours (ex : gestion de projet pour EEDD). Le tout est assez inégalement présenté ; sans doute la réflexion à cet égard mériterait-elle d'être approfondie. Aucun référentiel précis n'est présenté.

L'usage du numérique est classique (moodle, outils collaboratifs, etc.), mais l'originalité se trouve dans la réflexion critique menée dans chacun des parcours sur le numérique compris non plus comme outil, mais comme objet de questionnement. Les dispositifs classiques et attendus d'aide à l'orientation existent. Seuls EEDD et ECV peuvent donner lieu à VAE et VAPP. En CS, les professionnels de santé maintiennent généralement leur activité à temps plein en parallèle de la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est répartie sur l'ensemble des trois établissements auxquels s'ajoutent, selon les parcours, des intervenants professionnels et d'autres enseignants spécialisés. Le dossier ne détaille pas l'équipe pédagogique et ne permet pas d'évaluer ce point.

Le pilotage est plus décentralisé sur les cinq parcours que ne le sont les formations habituelles de master, qui disposent ordinairement d'une déclinaison moins importante en parcours. Il y a un responsable de mention qui est également responsable pour le M1, puis un responsable par parcours de M2. Des conseils de perfectionnement sont annoncés à l'échelle du M1 et des parcours, mais pas de la mention, sans que leur fonctionnement et composition soient exposés dans le dossier.

Le dossier donne peu d'informations sur le pilotage effectif d'une mention aussi vaste et notamment sur la manière dont la cohérence d'ensemble est entretenue. Le déploiement de l'ensemble de la formation et les modalités d'évaluation des connaissances sont transmis aux étudiants par les voies habituelles (guide papier et électronique). Elles ne font pas l'objet d'une présentation détaillée dans le dossier d'autoévaluation.

Une référente égalité hommes-femmes est présente dans l'équipe. Mais rien n'est dit sur d'éventuels autres référents relatifs aux problématiques transversales (handicap, international, etc.) en plus des référents pédagogiques de parcours. La présence d'une équipe administrative stable pour le suivi du master est soulignée, même si, à l'image de ce qui se pratique dans d'autres universités, les tâches administratives qui sont dévolues aux responsables pédagogiques se sont multipliées. Le dossier signale un manque en matière de salles et de support informatique, ce qui est préjudiciable au bon fonctionnement de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont annoncés comme stables, et l'attractivité est réelle (pour Lyon 3, 150 candidatures environ pour une cinquantaine d'étudiants sélectionnés chaque année). Toutefois, la répartition des étudiants d'un site à l'autre et d'un parcours à l'autre, n'est pas clairement présentée et donne un effet d'éclatement. La consultation des tableaux d'effectifs confirme cette stabilité : le nombre d'inscrits est passé de 129 en 2016-2017 à 138 en 2018-2019. Il est à constater que sur la même période le nombre d'inscrits en M1 baisse légèrement (de 63 à 47) alors que celui en M2 augmente dans une proportion significative (de 66 à 91). Cela témoigne de l'attractivité des parcours plus « professionnalisants » ou à tout le moins plus liés à la réalité d'un champ professionnel (CS, ECV, EEDD) dont les effectifs en M2 ont tous augmenté sur la période considérée, ainsi que du parcours *Philosophie contemporaine* qui a augmenté dans les mêmes proportions. Les taux de réussite paraissent un peu faibles pour des formations sélectives : de 60 % à 77 % pour la réussite du passage de M1 à M2 sur les deux premières années considérées, et plus encore pour le M2 (61 %) sur cette même période. L'attractivité du master est réelle, en particulier chez les anciens étudiants de CPGE, au niveau national.

Concernant l'insertion des diplômés, on constate dans les retours des promotions 2014 et 2015 (avec des taux de réponse assez satisfaisants, neuf sur onze étudiants en 2014, 27 sur 40 en 2015), que peu poursuivent des études doctorales, alors que c'est un des objectifs affichés du master, et que le taux d'insertion dans l'emploi est de 50 %. Cette réalité précède la nouvelle déclinaison de la mention ici évaluée, mais l'insertion comme la poursuite d'études paraissent relativement faibles. Les informations concernant la réalité de cette insertion demeurent toutefois trop peu précises pour que l'on puisse élaborer une analyse rigoureuse de ces premières données.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation progressive et accompagnement de qualité à l'initiation aux enjeux philosophiques contemporains.
- Bonne insertion dans l'environnement local, régional et international rendant le master attractif.
- Adossement effectif à une recherche de grande qualité.

Principaux points faibles :

- Absence d'information sur la composition et le fonctionnement des conseils de perfectionnement.
- Absence de données précises concernant le suivi des étudiants et des diplômés (taux d'abandon et de réussite difficilement lisibles ; suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études insuffisant).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation répond globalement aux attentes d'un master recherche en philosophie qui souhaite ouvrir à ses étudiants, par l'immersion dans les enjeux de la philosophie contemporaine, les portes de la recherche doctorale. Une richesse du master est également de rendre possible une articulation entre ces enjeux et leur traitement effectif dans une réalité professionnelle en mutation sur les objets travaillés, notamment dans les domaines de la santé, de l'écologie et de la culture.

Il faudrait toutefois mener une réflexion réelle sur les taux de réussite, qui sont faibles pour une formation sélective, et sur le peu de poursuite en études doctorales, alors que cela constitue l'un des objectifs affichés du master. Des chiffres mis à jour à l'échelle de la mention permettraient d'évaluer plus précisément ce point.

Il serait enfin utile de mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, se fortifiant des retours de chaque parcours, et se saisissant des indicateurs de pilotage nécessaires (taux de réussite, d'abandon, suivi des diplômés, etc.).

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DE L'EAU

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 (jusqu'en 2017)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'eau* de l'Université de Lyon (*ComUE Lyon*) vise à former des spécialistes de la gestion des hydrosystèmes continentaux. Les objectifs de la formation sont d'une part professionnalisants en apportant des compétences dans l'élaboration de projets et plans de gestion, la mobilisation de capitaux et l'animation d'équipes ; et d'autre part orientés vers la recherche fondamentale et appliquée en offrant une possible poursuite en doctorat. Le master est bâti sur deux parcours voisins et très mutualisés, le parcours *Connaissance, gestion, mise en valeur des espaces aquatiques continentaux* (COGEVAL'EAU) et le parcours *Ingénierie de la restauration des milieux et de la ressource en eau* (IREMIR).

La formation est ouverte à l'apprentissage en année 2 depuis 2017-2018 (conventionnement avec le centre de formation des apprentis FormaSup). Elle est co-accréditée par l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et, jusqu'en 2017, par l'Université Jean Moulin Lyon 3. Les enseignements sont dispensés sur le site de Mâcon.

ANALYSE

Finalité
Ce master pluridisciplinaire qui vise à aborder tous les aspects de la gestion territoriale, de la connaissance et de la restauration des milieux aquatiques continentaux, et de la valorisation de ces espaces, a pour vocation de former des spécialistes qui sauront aborder de façon experte la gestion des hydrosystèmes continentaux. Toutefois, il s'agit essentiellement d'hydrosystèmes de surface et d'une vision qualitative plus que quantitative des hydrosystèmes continentaux. Il serait intéressant que le dossier le précise, car il s'agit finalement d'un master pluridisciplinaire assez pointu, sur les espaces aquatiques et la restauration des milieux. Les objectifs de la formation en matière de compétences sont très bien définis. Les enseignements dans les deux parcours sont aussi en parfaite cohérence avec le domaine considéré. Les débouchés sont cités dans le dossier en termes de secteurs d'activité et de structures, mais cela reste très général. Cela permet de définir l'ensemble des possibilités, mais ne donne pas forcément une idée représentative des débouchés réels des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au niveau local et national est excellent, notamment en raison de l'École universitaire de recherche (EUR) H2O'Lyon qui lui donne une excellente visibilité. Toutefois l'analyse qui est faite dans le dossier aurait mérité d'être approfondie pour mieux mettre en valeur les spécificités de la formation lyonnaise. L'aspect transdisciplinaire et multiscalaire qui est avancé comme un élément unique du master de Lyon est également abordé dans d'autres formations à l'échelle nationale. Le positionnement à l'échelle internationale est plus difficile à évaluer. La valeur ajoutée du master *Sciences de l'eau* semble se trouver dans le lien qui y est fait entre sciences humaines et sociale (SHS), sciences de la vie et de la Terre (SVT) et sciences de l'ingénieur (SI).

Au niveau local, la formation est en interaction avec trois écoles doctorales (ED483 *Sciences sociales*, ED341 *Évolution, Écosystèmes, Microbiologie, Modélisation* E2M2, ED488 *Sciences, Ingénierie, Santé* SIS) et repose essentiellement sur deux unités mixtes de recherche (laboratoire Environnement, ville, société UMR5600 et laboratoire d'Écologie des hydrosystèmes naturels et anthropisés UMR5023), des structures fédératives et des organismes recherche & développement comme l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique).

À l'international, quelques efforts sont menés, notamment vers les pays du Sud et via des bourses de mobilités offertes aux étudiants. Ces efforts pourraient sans doute être renforcés et développés afin d'institutionnaliser certains liens.

Dans l'analyse SWOT de la formation, deux menaces sont toutefois citées : i) la non intégration de Lyon 2 dans l'établissement cible : permettra-t-elle le maintien des collaborations et leur possible renforcement via l'EUR ? ii) la possibilité de doublon avec un autre master *Sciences de l'eau* sur le site. Ces menaces sont indiquées dans le dossier sans faire l'objet d'une analyse, aussi il est difficile de se prononcer sur ces points. En revanche il est à craindre un possible recouvrement avec le master *Biodiversité, écologie et évolution* proposé sur le site lyonnais.

Organisation pédagogique

Les enseignements sont dispensés sur le site de Mâcon.

L'organisation pédagogique est très progressive. La structure est claire, avec une première année commune aux deux parcours, la spécialisation n'intervenant qu'au troisième semestre (S3). Même au S3, la mutualisation reste très forte puisque 250 heures sont en tronc commun et seulement 120 heures sont propres à chacun des deux parcours COGEVAL'EAU et IREMIR. L'essentiel des enseignements est donc mutualisé.

Une unité d'enseignement (UE) de remise à niveau est proposée à l'entrée de la première année (M1) pour 28 heures ne donnant pas droit à la validation de crédits ECTS.

Un des points forts du master est de permettre également des stages très longs dès le M1. Ainsi, les 430 heures de tronc commun et les 60 heures de formation préparatoire à la recherche se terminent en février et permettent un stage en entreprise ou en laboratoire public de 5 à 6 mois dès la première année. Ceci est également le cas en deuxième année (M2), au cours de laquelle les étudiants réalisent en plus des projets tutorés, très utiles à la formation des apprenants.

La professionnalisation passe surtout par le contenu des enseignements et les stages en entreprise. Les professionnels font également partis des jurys de stage et prennent part à l'évaluation des étudiants. Sur le contenu des enseignements, on peut s'interroger sur l'absence de cours en sciences de la Terre et plus particulièrement en géologie, enseignements qui trouveraient sans doute leur place dans une formation pluridisciplinaire. Il n'est pas fait mention dans le dossier de l'utilisation du numérique dans les enseignements ou du développement de nouvelles pratiques pédagogiques. On peut également s'interroger sur la place laissée au « terrain » dans une formation visant à la gestion des hydrosystèmes. En M1 et en M2, 40 heures sont consacrées à la métrologie de terrain, mais un seul stage de terrain est mentionné en M2, à l'étranger. Les modalités d'organisation et d'évaluation des projets et des stages sont tout à fait classiques.

Concernant l'apprentissage de l'anglais, aucun cours n'est dispensé, mais certains enseignements sont réalisés en langue anglaise. Rien n'est précisé sur les modes d'évaluation du niveau des étudiants. Des accords-cadres lient le master à des universités marocaines offrant des opportunités de stages de terrain aux étudiants en M2. Des bourses de mobilités leur sont offertes avec une incitation pour effectuer sur les deux années du master au moins une mobilité à l'étranger. Des bourses de mobilité entrante sont également mises à disposition d'étudiants étrangers à l'entrée du M1.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de la mention, dont les missions sont clairement définies par l'Université de Lyon, et par deux co-responsables de mention venant des deux autres établissements co-accrédités. Sur 44 intervenants seuls 17 sont des enseignant-chercheurs. Les trois quarts restant sont des externes, professionnels venant de différents organismes de recherche, des services de l'état et des collectivités et une petite partie issue de bureaux d'études. Les intervenants extérieurs font ainsi clairement partie de l'équipe pédagogique et trois représentants des professions sont associés au conseil de perfectionnement. En plus de ce dernier sont formés des conseils de formation réunissant responsables de parcours, d'UE, enseignants, secrétariat et représentants étudiants. La régularité des réunions n'est pas clairement explicitée, mais le pilotage semble simple au vu des effectifs (24 étudiants/année) et de la très forte mutualisation des enseignements.

En préparation des conseils, des enquêtes de satisfaction sont réalisées auprès des étudiants (en ligne et anonymisées). Les résultats de ces enquêtes sont discutés en conseil et des propositions d'améliorations sont faites.

Rien n'est mentionné dans le dossier concernant les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences (jurys, portefeuille d'expériences et de compétences PEC, etc.)

Un des points forts de la formation est également de disposer de crédits importants à travers un partenariat avec la ville de Mâcon, l'ouverture en apprentissage, la labellisation IDEX Lyon et des ateliers tutorés. La formation est ainsi extrêmement bien dotée en moyens matériels. Cela s'accompagne toutefois d'une délocalisation du master sur le site de Mâcon, ce qui présente certains inconvénients.

Résultats constatés

La sélectivité de la formation augmente d'année en année. La mention est passée de 13 inscrits en M1 à 24 en deux ans pour 85 dossiers reçus. Le nombre d'apprentis a rapidement augmenté de 2017 à 2018 où l'on est passé à 10 apprentis sur une promotion de 18 étudiants en M2 en 2018. Cela demande encore confirmation, mais les effectifs devraient se stabiliser de manière suffisante et satisfaisante pour alimenter les deux parcours. Les taux de réussite sont en moyenne sur les années 2016-2017 et 2017-2018 de 74 % en M1 et 100 % en M2.

Le suivi des diplômés est un des points perfectibles de la formation, faiblesse qui peut s'expliquer en partie par la jeunesse du master. Deux dispositifs sont mis en place. Le premier dépend de l'université et fournit une analyse macro. L'analyse fournie dans le dossier date de 2015 pour une petite promotion d'étudiants formée en 2012-2013, à l'époque où seul le M2 COGEVAL'EAU existait. Les résultats sont satisfaisants avec une majorité d'étudiants satisfaits par le master et leur emploi en lien avec la formation. Le deuxième, réalisé par l'association des anciens et accessible sur leur site web, est intéressant et suggère une très bonne insertion professionnelle des étudiants (à plus de 93 %). Toutefois, le manque de discussion et de données dans le dossier ne permet d'apprécier le nombre de répondants à l'enquête, ni la qualité des emplois obtenus. C'est sans doute un point qui pourra être amélioré à l'avenir. Au vu du très bon taux d'apprentis au sein de la dernière promotion (10 apprentis pour 18 étudiants de M2), ce n'est toutefois pas un motif d'inquiétude.

Le dossier ne donne aucun élément qualitatif ou quantitatif permettant d'apprécier les poursuites en thèse des diplômés. Seul un commentaire dans l'analyse SWOT indique que peu d'étudiants souhaitent poursuivre en doctorat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire bien reconnue dans la mise en valeur des espaces aquatiques et la restauration des milieux.
- Environnement local très favorable, notamment avec la mise en place de l'EUR H2O'Lyon.
- Organisation des enseignements qui repose sur une spécialisation très progressive et qui permet des stages de 5 à 6 mois en année 1 comme en année 2.
- Formation matériellement très bien dotée et qui monte en puissance.

Principaux points faibles :

- Peu d'interactions avec d'autres formations du site.
- Recouvrement possible avec le master *Biodiversité, écologie et évolution*.
- Suivi perfectible des anciens diplômés.
- Absence d'enseignement d'anglais.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation récente mériterait de se développer à travers, entre autres, un renforcement des collaborations avec les autres écoles/sites lyonnais, voire à l'international. L'EUR H2O'Lyon est une excellente opportunité pour cela. Il faudra toutefois bien veiller à ce que ce développement se fasse en phase avec la reconfiguration des formations sur le site de Lyon, et en lien avec les forces disponibles afin d'éviter toute crise de croissance.

Il serait nécessaire de clarifier le positionnement de cette mention sur le site, en particulier par rapport à la mention *Biodiversité, écologie et évolution* avec laquelle des recouvrements sont à craindre.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉS

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Co-accrédité entre l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon, le master *Sciences des religions et sociétés* (SRS) propose trois parcours en présentiel sur les différents sites : *Histoire des religions, Philosophie des religions,* et *Sciences de l'éducation et des religions*. Il convoque différents modes disciplinaires autour des faits religieux dont les objectifs sont la connaissance des principales religions et des principes de la laïcité, essentiellement en France et en Europe, la gestion de relations interculturelles et le vivre-ensemble. Les débouchés visés sont, outre la poursuite d'études en doctorat, tous les secteurs – administratifs ou associatifs – ayant des besoins identifiés dans la médiation ou l'analyse du fait religieux et de la laïcité.

ANALYSE

Finalité
Le master SRS vise à faire connaître aux étudiants les principales religions et les principes de la laïcité, particulièrement en France et en Europe, dans le but de contribuer à de meilleures relations interculturelles et d'améliorer la cohésion sociale, dans une société sécularisée et un État laïque. Il offre également aux étudiants une formation méthodologique remplissant un double objectif. Elle vise d'abord à l'initiation à la recherche par la constitution d'un corpus documentaire dans le domaine des religions et de la laïcité, examiné sous l'angle de différentes disciplines (histoire, philosophie, anthropologie, sciences de l'éducation, droit…). Elle s'applique ensuite à la maîtrise des outils de la diffusion de la connaissance scientifique, en particulier via la rédaction d'écrits, ou à la médiation audiovisuelle via un projet collectif de réalisation vidéo. Ces compétences méthodologiques sont adaptées aux diplômés souhaitant poursuivre en doctorat ou s'intégrer dans une activité professionnelle où la communication ou l'information sur le fait religieux sont importantes. On notera néanmoins que les milieux socio-professionnels visés dans les débouchés ne sont pas représentés dans l'équipe pédagogique et que le programme de formation ne fait pas ou peu de place aux applications professionnalisées des secteurs envisagés. Par ailleurs, il n'y a pas de stage obligatoire, ce qui est regrettable au vu de la réglementation imposant *a minima* une expérience en milieu professionnel. L'information concernant la finalité du master n'est donnée aux étudiants que lors de la séance de rentrée. De nombreux débouchés professionnels sont envisagés, mais l'absence de données quantifiées et le caractère restreint des données fournies (un seul établissement) empêchent d'évaluer leur pertinence.
Positionnement dans l'environnement
La formation n'a pas d'équivalent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et s'ajoute à celle des universités de Bordeaux-Montaigne et d'Artois, de l'École pratique des hautes études et de l'École des hautes études en sciences sociales, seuls autres établissements accrédités à délivrer ce master en France. Il faut néanmoins signaler que des parcours comparables sont proposés dans des masters accrédités sous une autre mention et

que des diplômes universitaires ou diplômes interuniversitaires (DIU) existants visent des publics de formation continue et proposent des enseignements à distance (par exemple le DIU *Religions et athéisme en contexte de laïcité*, proposé par Le Mans université).

La formation s'appuie sur un environnement scientifique de haute qualité, l'institut supérieur d'étude du religieux et de la laïcité (ISERL) regroupant une douzaine de laboratoires de recherche en différentes disciplines (histoire, philosophie, droit…) sur le site de Lyon-Saint-Etienne. L'équipe pédagogique est formée d'enseignants-chercheurs issus de ces unités de recherche et les étudiants sont amenés à assister, tout au long des deux années, à plusieurs séminaires, colloques ou journées d'étude organisés par celles-ci. Ils peuvent aussi profiter du réseau de partenariat international de l'ISERL, par l'intervention ponctuelle d'enseignants étrangers (Universités de Lausanne, Genève, Montréal (UQAM), Dakar) dans le parcours de formation.

Il est à noter que le dossier d'autoévaluation fourni ne mentionne pas l'école ou les écoles doctorales de rattachement. Cette omission et l'absence d'indications statistiques précises ainsi que des champs disciplinaires concernés ne permettent pas d'apprécier la poursuite d'études en doctorat des étudiants diplômés. Certains étudiants choisissent d'effectuer un stage professionnel en deuxième année de master (M2) en lieu et place du mémoire de recherche mais leur nombre est très faible (deux en 2016 et quatre en 2017). Par ailleurs, les milieux professionnels sont absents de l'équipe pédagogique et aucun partenariat n'est formalisé.

Si le dossier d'autoévaluation indique qu'un certain nombre d'étudiants suivent une partie de leur formation à l'étranger (Canada, Liban) ou ont l'opportunité d'y effectuer un stage, la faiblesse des données fournies, ne concernant d'ailleurs pas l'ensemble des établissements co-accrédités, ne permet pas de conclure à un élément significatif. Seuls 2 étudiants sont indiqués en mobilité sortante en 2017, pour les Universités Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3 en 2018, pour un effectif d'inscrits, respectivement, de 27 puis 25 étudiants (effectif total de la formation de 46 étudiants en 2017 et de 49 en 2018).

Le master attire des étudiants étrangers, en particulier d'Afrique, du Proche-Orient et d'Amérique latine. Des difficultés à calibrer le recrutement en première année de master (M1) ont été relevées et les exigences en termes de maîtrise du français ont été revues à la hausse, sans que le dossier précise le niveau plancher.

Pour pallier aux difficultés rencontrées (sites éclatés, public de formation continue) et répondre à une demande émanant de l'étranger (telle que Haïti), un développement d'enseignement à distance est programmé pour la rentrée 2020.

Organisation pédagogique

Accessible aux étudiants en formation initiale et continue, cette formation est dispensée en présentiel. On note que le nombre d'heures d'enseignements en présentiel est relativement faible (autour de 250 heures par année, mais la maquette fournie, pour un seul parcours, n'est pas très lisible). Elle mobilise les compétences d'une équipe pédagogique très spécialisée et issue de plusieurs centres de recherche lyonnais adossés à l'ISERL, institut fédératif regroupant une douzaine d'équipes de chercheurs sur le site Lyon-Saint-Etienne.

L'organisation pédagogique du master alterne des cours de tronc commun et séminaires (semestres 2 et 4), et offre la possibilité de choix disciplinaires pour trois unités d'enseignements au semestre 2. Il n'en ressort pas une spécialisation véritablement progressive, même si le dernier semestre (semestre 4) est formellement consacré à la rédaction du mémoire de recherche ou au stage, lui aussi validé par un mémoire, selon les cas. Les cours sont presque exclusivement des cours magistraux en M1 comme en M2. Le choix a été fait de champs disciplinaires juxtaposés plutôt qu'une approche interdisciplinaire.

Une attention particulière est portée à la méthodologie de la recherche, enseignement présent tout au long du parcours de formation, et à l'acquisition de compétences transversales, notamment linguistiques (offre linguistique limitée à l'anglais et maîtrise du français pour les étudiants d'origine étrangère ; formation à la note de synthèse). Si l'expérience de formation à l'audiovisuel est intéressante, le dossier n'est pas très explicite sur la place des outils numériques. L'environnement numérique de travail est mentionné, mais aucune indication n'est donnée sur son utilisation concrète. Les cours sont essentiellement des cours magistraux visant l'acquisition de connaissances et de compétences du côté de la recherche, de la rédaction et de la problématisation.

Le calendrier des cours, en particulier ceux du 1er semestre, a été adapté, en regroupant certains cours dès les premières semaines pour faciliter l'intégration à la formation. Le suivi individuel des étudiants, tout au long de la formation, fait également l'objet de l'attention de l'équipe pédagogique, mais l'absence de données ne permet pas d'étayer cette démarche. En tout cela, elle se montre soucieuse d'intégrer les avis des conseils de perfectionnement.

Concernant la professionnalisation, les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un stage professionnel en M1 ou M2 et valider leur formation par la rédaction d'un mémoire de stage. Cette possibilité demeure, à la

lecture des informations fournies par le dossier, encore marginale : peu d'étudiants réalisent effectivement un stage (cinq à six par an), principalement en M1 (stage dit « court »). La durée des stages n'est d'ailleurs pas indiquée autrement que par les adjectifs « court » et « long ». Cela signifie concrètement que tous les étudiants ne font pas de stage ; ce qui est regrettable et non conforme à la réglementation en vigueur.

La formation dispose d'une annexe descriptive au diplôme qui est assez succincte et ne détaille pas suffisamment les compétences acquises.

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience, et se veut tournée vers différents publics, en particulier de professionnels de l'éducation, mais aucune indication chiffrée ne permet d'étayer cette affirmation.
La prise en compte de l'ouverture à l'international est réelle par l'apport de l'équipe pédagogique et par le souci d'intégrer dans les cours et les échanges des perspectives transnationales ; mais les effets sur les étudiants sont encore limités, la mobilité sortante demeurant modeste.

Pilotage

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs issus des trois établissements partenaires. Elle est bien équilibrée et diversifiée, selon les établissements de la coaccréditation et les champs disciplinaires convoqués. Cela dit, on relève l'absence d'acteurs professionnels en dehors de la production audiovisuelle. L'existence d'un centre de langues permet d'acquérir des compétences linguistiques supplémentaires. Les cours se déroulent en présentiel. L'organisation des séquences pédagogiques a été réaménagée pour tenir compte des avis des étudiants.

Il existe un conseil de perfectionnement (évoqué pour les années 2017-2018 et 2018-2019) mais aucune information assez précise n'est malheureusement donnée : on manque d'informations concernant sa composition, on ne sait pas s'il est dédié à ce seul master ou s'il englobe également ceux des composantes de rattachement, ... Le dossier d'autoévaluation ne fait pas formellement apparaître l'existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

Chaque établissement met à la disposition des étudiants et de l'équipe un secrétariat dédié. Si le fonctionnement est maintenant stabilisé et satisfaisant, des informations plus précises sur les étudiants (origines géographiques et disciplinaires, reprise d'études, devenir des diplômés, insertion professionnelle, ...) devraient être plus systématiquement recueillies et analysées, selon les cohortes.

Si la réactivité et le souci des conditions de travail et de réussite des étudiants sont indéniables (modification de l'organisation des cours à la demande des étudiants), il est difficile d'apprécier les modalités pratiques de fonctionnement de l'équipe pédagogique. Le dossier fourni ne comporte pas d'éléments permettant de connaître le nombre et la fréquence des réunions de l'équipe issue d'au moins trois établissements différents, ni même les thématiques abordées. Les jurys fonctionnent selon les règles identiques fixées par les trois établissements. L'absence d'indicateurs et d'outils de pilotage est à relever.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences prennent la forme du contrôle continu, conformément aux dispositions prises par les établissements de tutelle, et elles sont bien adaptées aux finalités de la formation.

Le supplément au diplôme est très peu explicite.

Résultats constatés

Au vu de ses effectifs en hausse, le master SRS répond à de réelles attentes des étudiants (28 en 2016, 46 en 2017, 49 en 2018), notamment d'étudiants étrangers et de formation continue, mais les effectifs restent faibles à l'échelle de trois établissements. L'absence de données exhaustives ventilées par parcours ou établissement coaccrédité - seul Lyon 3 fournit des éléments statistiques sur ce point - ne permet pas de fonder l'attractivité de cette formation sur des éléments quantitatifs. Toutefois, il semble que le master dispose d'une réelle visibilité et qu'il soit entré dans une phase de stabilité en termes d'effectifs.

Les taux de réussite communiqués sont plutôt faibles (mais tendent à s'améliorer) et il y a, autant qu'on puisse en juger par les données fournies, beaucoup d'abandons entre le M1 et le M2. En effet, le taux de passage de M1 en M2 (à défaut de taux d'abandon) était de 57 % en 2017 et de seulement 42 % en 2018 pour les inscrits à Lyon 3. Les taux de réussite en M1 étaient, en 2016, de 46 % pour les inscrits à Lyon 2 et 57 % pour les inscrits à Lyon 3. Ils étaient en 2017 respectivement de 70 % et 75 %. Les taux de réussite en M2 étaient, en 2016, de 17 % pour les inscrits à Lyon 2 et 50 % pour les inscrits à Lyon 3. Ils étaient en 2017 respectivement de 43 % et 75 %.

Il n'y a aucune donnée sur le devenir des diplômés, l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études. Le faible effectif devrait pourtant permettre d'agréger ces données en dehors même de l'existence ou non d'un observatoire dans les établissements concernés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation adaptée aux problématiques actuelles liées aux faits religieux.
- L'excellent adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- L'absence d'intervenants issus du monde socioprofessionnel dans l'équipe pédagogique.
- L'absence de stage obligatoire.
- Le faible nombre d'heures d'enseignement dans la maquette.
- L'absence d'indicateurs et d'outils de pilotage communs et le manque d'informations concernant le rôle et la composition du conseil de perfectionnement.
- Les taux de réussite globalement faibles.
- L'absence de données consolidées sur le devenir des diplômés (taux d'insertion professionnelle, taux de poursuite d'études).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master SRS dispose, par le biais de son équipe enseignante, de compétences disciplinaires avérées sur les faits religieux, mais il gagnerait à développer et à offrir aux étudiants des perspectives pluridisciplinaires, eu égard à la complexité de cet objet d'étude et à la diversité des approches disciplinaires. Il est aussi indispensable d'intégrer des intervenants issus du monde socio-économique dans l'équipe pédagogique et de développer l'aspect professionnalisant de la formation, en prévoyant notamment un stage obligatoire, conformément à la réglementation.

La formation envisage, avec l'appui des responsables des établissements, d'accroître son offre par la mise en place d'une version « à distance » du diplôme (*e-learning*). Consciente de l'importance du travail et des contraintes techniques que cela implique, l'équipe pédagogique s'est déjà engagée dans sa mise en œuvre prévue pour la rentrée 2020. Elle en attend une consolidation de l'attractivité de ce master, mais s'il s'agit d'une simple transposition numérique des cours déjà disponibles en présentiel, elle pourrait ne pas satisfaire les attentes d'un public étudiant différent.

Par ailleurs, la formation gagnerait à étoffer son offre linguistique en dehors de l'anglais (langues vivantes et pourquoi pas langues anciennes).

Si le besoin d'une approche en sciences des religions et sociétés existe bien, il apparaît nécessaire de mener une réflexion quant aux débouchés professionnels proposés aux diplômés, ce que le conseil de perfectionnement devrait être en mesure d'assurer ; notamment, un effort particulier devrait être mené pour adapter les contenus aux secteurs professionnels (éducation et santé, par exemple) où les questions liées aux religions et à la laïcité sont importantes. Ce pourrait être des domaines où l'attractivité du master se verrait encore renforcée.

Enfin, l'absence d'informations exhaustives et centralisées sur les cohortes d'étudiants et leur devenir peut légitimement inquiéter. Le suivi des diplômés doit être amélioré.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissements : Université Jean Monnet Saint-Étienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Traduction et interprétation* de la ComUE Université de Lyon présente six parcours, dont quatre sont dispensés sur le site de Université Lumière Lyon 2 : *Communication internationale en science de la santé* (CISS), *Linguistique appliquée et traduction* (LAT), *Systèmes d'information multilingues, ingénierie linguistique et traduction* (SIMIL-TRA), *Traduction littéraire et édition critique* (TLEC) ; un sur le site de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : *Traducteur commercial et juridique* (TCJ) ; et un sur le site de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne: *Métiers de la rédaction et de la traduction* (MRT).

La mention se donne comme objectif de former des linguistes spécialisés dans les domaines propres à chaque parcours (médical, juridique, commercial ou littéraire) ou encore dans la rédaction multilingue ou les systèmes d'information. La formation inclut une ou deux langues étrangères, dont une est obligatoirement l'anglais ou l'espagnol. L'offre linguistique, variable sur les différents sites, comprend neuf langues. Quatre parcours affichent une visée professionnalisante et une insertion immédiate ; deux sont plus ouverts à une poursuite d'études dans la recherche. Tous les parcours intègrent un stage en entreprise au semestre 4 de la formation. La mention est offerte essentiellement en formation initiale, mais elle est ouverte à la formation continue et aux validations d'acquis.

ANALYSE

Finalité
La mention *Traduction et Interprétation* réunit six parcours sur les sites de trois universités : Lyon 2, Lyon 3 et St-Étienne. Le dossier d'auto-évaluation ne laisse pas apparaître de politique commune et se construit par accumulation d'informations venant de trois sites, sans véritable cohésion ou cohérence (paragraphes incomplets ou répétés). Mais surtout, le dossier apparaît peu équilibré, le parcours stéphanois en occupant à lui seul la vaste majorité. Le parcours de Lyon 3 est sous-représenté dans le dossier, notamment du fait de l'absence de toute annexe, ce qui fait peser un doute sur la qualité de l'autoévaluation pour ce parcours. La finalité affichée de la formation est de fournir une connaissance approfondie des langues de travail, ainsi que des qualifications dans les domaines de la lexicologie, de la terminologie et de la traduction. Neuf langues de travail sont proposées (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais et russe), mais le choix se limite à l'anglais ou l'espagnol en langue A. La deuxième langue de travail, quand elle est incluse dans le programme, n'a pas toujours une place aussi importante que celle que l'on pourrait attendre dans une formation de ce type. Deux parcours (LAT et SIMIL-TRA) sont axés sur les nouvelles technologies (de la linguistique appliquée ou de l'information) et s'ouvrent à la poursuite d'études en doctorat. Les autres parcours visent une insertion professionnelle immédiate et sont axés sur la traduction et ses différentes spécialisations : médicale (CISS), littéraire-éditoriale (TLEC), commerciale-juridique (TCJ), traduction-rédaction (MRT).

Les objectifs pédagogiques sont exposés clairement et les enseignements paraissent globalement en adéquation avec les objectifs pédagogiques. Compte tenu des objectifs professionnalisants des 4 parcours axés sur la traduction, il paraît cependant peu opportun de perpétuer et d'afficher une logique de « thème » et « version » dans les cours de traduction, car ces dénominations scolaires d'apprentissage linguistique ne sont pas en adéquation avec une conception professionnelle de la traduction.

Positionnement dans l'environnement

On fait mention dans le dossier des programmes offerts à Grenoble et à l'ESTRI de Lyon, proches thématiquement des parcours en traduction de la mention, mais un positionnement régional clair n'apparaît pas, notamment par rapport à ces formations. Il n'en reste pas moins que les parcours de l'Université de Lyon affichent une spécialisation assez marquée et distinctive au niveau régional, voire national.

La mention s'appuie sur deux laboratoires de recherche à Lyon : le Centre de Recherche en Terminologie et Traduction à Lyon 2 et le Centre d'Études Linguistiques à Lyon 3. Sur le site de St-Étienne, plusieurs laboratoires sont cités, mais aucun ne semble être en rapport direct avec la formation. L'articulation avec la recherche est particulièrement forte dans le parcours LAT, et en moindre mesure dans les parcours SIMIL-TRA ; elle demeure plus faible dans les parcours professionnalisants. Sur le site de Lyon 2, l'articulation avec la recherche se construit par le biais d'un socle commun théorique en première année, dispensé par des enseignants-chercheurs du centre, visant à fournir les bases méthodologiques dans les disciplines concernées. Aucune mention n'est faite d'initiatives de recherche en lien direct avec la mention (colloques, journées d'étude, cycle de rencontres).

Au niveau régional, un réseau de partenaires socio-économique s'est construit principalement via les stages obligatoires prévus dans la mention. Les professionnels intervenant dans la formation permettent de renforcer les liens avec ce tissu économique.

Au niveau international, le parcours *Traducteur commercial et juridique* de Lyon 3 apparaît comme le plus actif, avec deux doubles-diplômes avec les universités d'Alicante (Espagne) et Monash (Australie). Dans les deux cas, la candidature se fait au cours de la troisième année de licence, et la première année de master est effectuée dans l'établissement partenaire et la deuxième année à Lyon 3. Il aurait été intéressant de savoir combien d'étudiants bénéficient chaque année de ces doubles-diplômes, qui constituent un atout indéniable de la formation. Les accords internationaux de Lyon 2 sont annoncés dans le dossier, mais pas explicités (paragraphe incomplet). Le site de St-Étienne indique des partenariats en cours de création (en Europe et Amérique), mais en l'état actuel des choses aucun accord Erasmus ne concerne le master (réactivé dans sa forme actuelle en 2016, après trois ans d'interruption).

Aucune participation à des réseaux de masters de traduction n'est mentionnée et le tissage entre les parcours des trois universités n'est pas clair. Des modalités de séminaires communs ou d'événements scientifiques transversaux pourraient faire converger les forces vives des différents sites et enrichir la formation des étudiants, tout en les initiant à la recherche.

Organisation pédagogique

Les 4 parcours de Lyon 2 sont structurés autour d'un socle commun de connaissances (50 % des enseignements de M1), avec une spécialisation progressive en deuxième année. Ce socle permet également une réorientation à l'issue du M1, pour laquelle nous ne disposons pas de chiffres. L'architecture de la formation n'est pas facilement lisible depuis la liste des unités d'enseignements (UE) jointe en annexe, qui ne permet pas d'afficher clairement les aires au sein desquelles les étudiants peuvent choisir des options. Deux parcours prévoient une seule langue étrangère de travail, au choix entre : anglais, arabe et chinois pour les parcours SIMIL-TRA ; anglais, arabe, espagnol, italien ou portugais pour le parcours TEL. Les parcours CISS et LAT prévoient l'anglais obligatoirement, auquel s'ajoute une deuxième langue, qui est cependant limitée à la première année (pour des raisons budgétaires), ce qui implique qu'elle n'a pas vocation à devenir une langue de travail. Le parcours de St-Étienne est essentiellement bilingue (français-anglais ou français-espagnol), bien qu'il intègre une troisième langue travaillée dans une moindre mesure (84 heures sur la formation), avec une spécialisation décroissante et un accent mis sur l'oralité qui semblent l'éloigner d'une langue de travail pour la traduction spécialisée. Le parcours de Lyon 3, pour lequel on ne dispose pas d'annexe, est le seul à prévoir deux langues étrangères, travaillées au même niveau tout au long de la formation, formant ainsi un socle linguistique solide complété par des unités d'enseignement plus professionnalisantes.

Bien qu'offerte essentiellement en formation initiale, la mention est ouverte à la formation continue et aux validations d'acquis. Des dispositifs pour l'accueil d'étudiants en situation particulière sont mis en place, notamment un plan d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

La professionnalisation est évidente dans les différents parcours de la mention : un stage long obligatoire est prévu au semestre 4 de la formation, auquel s'ajoute en fonction des parcours un autre stage obligatoire plus

court (8 semaines) au semestre 2 (notamment à St-Étienne). Lyon 3 met en place des tutorats professionnels en première année de master, dont il est difficile d'apprécier le fonctionnement et l'intégration dans la maquette, mais qui constituent sans aucun doute une mise en situation professionnelle utile. Il conviendrait de mettre en place ou de mieux valoriser des pratiques d'enseignement innovantes dans ce cadre (simulations professionnelles, jeux sérieux, etc.). La professionnalisation est assurée également par le bon ratio d'intervenants professionnels dans la formation. Des modules axés sur les compétences administratives et entrepreneuriales propres aux métiers de la traduction sont intégrés à la formation. Des mesures d'accompagnement à ces stages sont proposées en collaboration avec le Service d'orientation ou le Pôle stage et insertion (atelier de techniques de recherche de stage et d'emploi, simulation d'entretien, journées métier, et depuis 2019 Job Teaser). Au niveau des certifications professionnelles, on remarque qu'à Lyon 3, via le programme de double-diplôme avec Monash University, une certification professionnelle australienne est proposée aux étudiants pour leur permettre d'être compétitifs sur ce marché.

La place de la recherche dans la formation est évidente dans les parcours LAT et SIMIL-TRA, qui affichent en raison de leur nature des débouchés dans le monde de la recherche scientifique. Un cours plus spécifique sur la méthodologie de la recherche est proposé au semestre 1 à St-Étienne, dans le but de préparer les étudiants à la conception de leur mémoire de stage. Une participation récente à des initiatives de recherche est signalée dans le parcours de traduction littéraire, une tendance à renforcer et/ou élargir aux autres parcours.

La place du numérique est assez importante dans la formation. Saint-Étienne affiche l'utilisation de salles dédiées en priorité au master et d'une série de logiciels de Traduction assistée par ordinateur (TAO) et de Publication assistée par ordinateur (PAO) en lien avec la réalité professionnelle. Les outils de traduction sont présents dans la mention, à différents titres selon la spécialité de chaque parcours. Ainsi on remarque une spécialisation assez marquée dans les parcours SIMIL-TRA et LAT.

La place de l'international dans la formation est évidente surtout à Lyon 3, étant donné l'existence de deux doubles-diplômes. En dehors de ces programmes (qui exigent par ailleurs une présence à Lyon 3 en troisième année de licence pour un séjour à l'étranger en première année de master), la mobilité sortante demeure difficile sur les deux ans du master. Les stages peuvent se faire à l'étranger, mais ce n'est pas une obligation. Le pourcentage d'étudiants étrangers dans la formation varie en fonction des parcours : d'après les statistiques fournies, ce pourcentage se situe autour de 30 % pour le site de Lyon 2.

Pilotage

L'équipe pédagogique des deux sites de St-Étienne et Lyon 2 affiche un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et professionnels, ces derniers constituant presque un tiers de l'équipe. On regrette qu'aucune annexe ne soit fournie pour Lyon 3.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la mention, mais sa composition n'est pas conforme, en l'absence de professionnels (n'y participent que des « acteurs de la formation » : enseignants, étudiants et personnels administratifs). Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation ne fournit pas de retour sur ses activités. On signale, sur le site de St-Étienne, la mise en place d'une bonne dynamique d'échange entre les enseignants et les étudiants : un conseil d'enseignement existe au niveau du parcours. Ce dernier se réunit une fois par semestre à l'issue de la réunion d'une commission paritaire mixte, qui invite les étudiants à faire remonter leurs demandes à cette instance.

Un travail sur les compétences est mené sur les différents sites et affiché dans les documents à destination des étudiants et dans le supplément au diplôme. Il ne serait pas inutile, pour les parcours plus spécifiquement axés sur la traduction, de s'appuyer sur le référentiel du master européen en traduction (EMT) de 2017 et de mettre en place des dispositifs d'autoévaluation de ces compétences par les étudiants.

Une enquête de satisfaction par les étudiants est menée tous les 4 ans sur le site de Lyon 2. Il conviendrait, dans la mesure du possible, d'augmenter la fréquence de ces enquêtes, ou alors de les compléter avec des enquêtes menées au niveau des parcours par les responsables, afin de disposer de plus d'éléments de réflexion pour faire évoluer la formation. L'enquête de 2018 jointe affiche un taux de réponse faible en M1, mais globalement le retour des répondants est plutôt positif sur l'expérience d'études au sein de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances sont publiques et accessibles aux étudiants. Un supplément au diplôme a été mis en place par les universités Lyon 2 et St-Étienne ; il résume les spécificités des parcours et les objectifs de la formation, ainsi que les compétences attendues des diplômés. Le dossier ne contient pas de supplément au diplôme pour Lyon 3.

Les modalités de recrutement en M1 ne sont pas précisées dans le dossier. Des activités sont menées au sein des licences du site pour mettre en valeur la poursuite d'études possible au sein de l'établissement.

Résultats constatés
Le site de Lyon 2 affiche le meilleur suivi des effectifs. Sur ce site, on enregistre une baisse importante du nombre d'étudiants en M1 en 2018, point qui n'a pas fait l'objet d'une analyse dans le dossier (on ignore si cette baisse est le résultat de nouvelles modalités de recrutement ou du manque d'attractivité de la formation). Ceci est particulièrement sensible pour le parcours CISS (où la baisse commence dès 2017) et pour SIMIL-TRA. Le taux de réussite est stable, mais assez faible, surtout en M2, où il se situe autour de 60 % (par rapport aux 73 % du M1). Il serait intéressant de savoir si ces chiffres sont influencés par une mobilité entrante non-diplômante. La formation continue demeure très marginale ; pourtant, la formation affiche presque 25 % d'étudiants salariés et les chiffres sont en hausse. Parmi les parcours, le parcours CISS se distingue par une perte importante d'effectifs en M1 depuis 2017 et le parcours SIMIL-TRA voit ses effectifs de M1 réduits de moitié en 2018. La part d'étudiants étrangers dans la mention se situe globalement (sur les 4 parcours) autour de 30 %. Les effectifs de St-Étienne demeurent stables, aux alentours de 10-15 étudiants par année, ce qui est relativement faible. Il est regrettable qu'aucune statistique ne soit disponible pour le parcours de Lyon 3. Le suivi de diplômés n'est fourni que pour Lyon 2, St-Étienne n'ayant pas assez de promotions pour apporter des données fiables et Lyon 3 étant quasiment absent du dossier. À l'exception du parcours CISS pour lequel on a 2 années d'enquête, pour les autres on ne dispose du suivi que d'une promotion. Le taux de réponse est assez élevé dans la plupart des cas. Les parcours SIMIL-TRA et LAT affichent 75 % d'étudiants étrangers, et le parcours TLEC 30 % ; les étudiants étrangers sont absents du parcours CISS. Le parcours SIMIL-TRA présente un taux de satisfaction des diplômés assez bas, même si les statistiques d'emploi à 18 mois sont plutôt rassurantes. Le parcours littéraire TLEC affiche une poursuite d'études très marquée (50 %), qui n'est pas explicitée dans le dossier ; il serait intéressant de savoir vers quelles formations, notamment si la poursuite se fait en doctorat. Le parcours CISS affiche un taux d'emploi à 30 mois de 100 % pour les 7-8 diplômés interrogés des petites promotions 2013 et 2015, mais avec un salaire médian en baisse pour les deux années fournies. On remarque que la fiche RNCP pour la mention n'inclut que les 4 parcours de Lyon 2.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité et originalité de l'offre de parcours, avec une palette linguistique assez large
- Professionnalisation des formations

Principaux points faibles :

- Dossier d'autoévaluation incomplet et déséquilibré (trop d'informations provenant du site de St-Étienne et trop peu des autres parcours, notamment de celui de Lyon 3, pour lequel on ne dispose en outre d'aucune annexe)
- Dispositifs de suivi des diplômés inégaux, mais globalement insuffisants
- Baisse des effectifs dans plusieurs parcours à l'Université Lyon 2 et effectifs relativement faibles dans le parcours MRT de l'Université de St-Étienne, aucune information pour le parcours de l'Université Lyon 3
- Préparation insuffisante dans l'éventuelle deuxième langue étrangère pour en faire une langue de travail, hormis pour le parcours TCJ de l'Université Lyon 3 plus équilibré

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier n'affiche pas de véritable synergie au niveau de la ComUE ; l'autoévaluation est construite par accumulation de parties provenant des trois sites, sans trop d'uniformisation ni de relecture (en attestent, à titre d'exemples, le recours à la rédaction épicène pour certaines parties ou la répétition telle quelle de certains paragraphes). Ceci n'empêche pas d'apprécier la diversité et la richesse des parcours proposés au sein de la mention, dont quelques-uns profitent d'une bonne visibilité au niveau national en raison de leurs spécificités, qu'il convient ainsi de valoriser. La conception thème-version semble néanmoins relever plutôt d'une approche scolaire de la traduction, qui contraste avec la finalité professionnelle de la mention.

Les perspectives d'amélioration du parcours TLEC, affichées dans le dossier d'autoévaluation, pourront être bénéfiques (augmentation du volume horaire, intégration d'activités extracurriculaires liées à la recherche et professionnalisation). Le parcours de St-Étienne affiche une bonne dynamique depuis sa réouverture en 2016, notamment au niveau de la professionnalisation ; les perspectives d'ouverture internationale sont à poursuivre pour élargir l'attractivité de la formation et augmenter les effectifs. Une meilleure spécialisation progressive dans la langue dite de renforcement serait souhaitable (avec notamment une augmentation du volume horaire) pour en faire une deuxième langue de travail à part entière. Les contraintes budgétaires évoquées pour justifier l'absence d'une deuxième langue étrangère au-delà de la première année à Lyon 2 (parcours CISS et LAT) sont regrettables, car la structure de la formation pourrait permettre, en repensant ses enseignements, d'en faire une éventuelle deuxième langue de travail.

Enfin, il conviendrait de renforcer et de mieux intégrer le suivi des diplômés (ainsi que l'évaluation de la formation par les étudiants) dans la réflexion autour des points d'amélioration de la mention. Une réflexion sur la baisse importante des effectifs de quelques parcours de Lyon 2 est à mener par les responsables afin d'apporter les modifications nécessaires pour inverser cette tendance. En ce qui concerne le parcours de l'Université Lyon 3, il est difficile de proposer des recommandations en l'absence de toute donnée statistique.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint–Etienne ; École Normale Supérieure de Lyon (ENS) ; École nationale d'architecture de Lyon (ENSAL) ; École nationale d'architecture de Sain-Etienne (ENSASE) ; École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Ville et environnements urbains* (VEU) entend former de futurs professionnels de la ville et de ses environnements, en lien avec les enjeux économiques, sociaux, écologiques et politiques contemporains de l'urbain. La formation est labélisée par le LabEx (laboratoire d'excellence) intelligence des mondes urbains. Ce master propose six parcours portés par des établissements de Saint-Etienne ou de Lyon. Les enseignements se déroulent suivant les parcours et les groupes de travail sur le site de l'Université de Lyon 2 ou de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Les six parcours sont les suivants : "*Alternatives politiques et stratégiques pour les villes et les métropoles* "à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et l'Institut d'études politiques de Lyon. " *Espaces publics et Ambiances* " porté par l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne et l'Université Jean Monnet Saint Etienne. "*Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine* " porté par l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon. "*Recycler les héritages urbains : patrimoines, environnements, mémoires*." porté par l'École nationale d'architecture de Lyon et l'Université Jean Monnet de Sain- Etienne. "*Villes en tension(s) formes, flux, risques*" porté par l'Université Lumière Lyon 2, et l'École nationale des travaux publics de l'Etat. "*Villes intelligentes villes apprenantes* " porté par l'Université de Lyon 2, l'Université Jean Monnet et l'ENTPE Lyon.

Outre les étudiants issus de filières générales, la formation accueille chaque année trois à cinq étudiants en reprise d'études. Les étudiants peuvent être également accueillis dans le cas d'un contrat d'apprentissage, après un parcours de formation continue, en contrat de professionnalisation (VAP) ou de la validation d'acquis d'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de formation du master *Ville et environnements urbains* (VEU) sont très clairement explicités. Le master aborde la notion d'urbanité dans une approche très large, à la fois dans sa diversité spatiale et scientifique, puisqu'il entend proposer une solide culture pluridisciplinaire, appuyée sur le rattachement à trois domaines : *Sciences humaines et sociales* (SHS), *architecture* et *ingénierie*. Il a pour finalité scientifique de doter les étudiants d'un haut niveau de culture urbaine et d'une vision d'ensemble des enjeux urbains et métropolitains.

Les métiers visés sont ceux de chargés d'études et de mission, de responsables de stratégie et de mission concernant des problématiques urbaines diverses. Ils se trouvent notamment dans des bureaux d'études, des associations et ONG, des collectivités locales et des administrations, les agences d'urbanisme....

Outre son caractère professionnalisant, avec des domaines de métiers et des exemples de fonctions clairement affichés et répondant avec pertinence au niveau de formation, le master présente de solides ambitions en termes d'innovation pédagogique et d'ouverture internationale. Les structures appelées à employer les futurs diplômés sont recensées en parfaite cohérence avec ces ambitions pédagogiques. La présentation de la formation, très claire, apparait essentielle, compte tenu du nom officiel de la mention VEU, malheureusement peu connue des employeurs et du monde universitaire.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation n'est pas précisé face à d'autres formations de master de la ComUE de Lyon ou d'autres Universités de la région, qui intègrent également des problématiques urbaines et proposant *des débouchés professionnels en partie assez proches (*masters *Urbanisme et aménagement,* master *Gestion des territoires et développement local*, etc.). La formation est de création récente, issue d'un regroupement d'établissements, dont il n'est rien dit de la genèse ou des éventuels héritages sur lesquels repose le master.

De fait, l'offre de formation en master VEU, apparait comme la première de cette envergure en Arts lettres langues et SHS.

Labellisée par le LabEx intelligence des mondes urbains, elle est impliquée dans des partenariats académiques de site avec la direction culture sciences et sociétés de Lyon et l'École supérieure d'arts et de désign de Saint-Etienne et à l'étranger.

Les partenariats avec la recherche apparaissent à travers 12 laboratoires de recherche (sans que l'on sache clairement le(s)quel(s) portent officiellement la mention). Des séminaires de recherche sont effectués, ainsi que des stages en laboratoire donnant lieu à des mémoires (42% des étudiants de M2 en ont fait un) et financés par le LabEx, des programmes de recherche ou des partenaires extérieurs.

Des conventions (dix mentionnées) avec des partenaires extérieurs divers ont été signées pour des missions spécifiques, illustrant par là le caractère opérationnel de la formation et la diversité des mises en situation professionnelle. Elle se concrétise par des travaux pour des communautés de communes, des établissements publics d'aménagement (Saint-Etienne), ou foncier (Rhône Alpes), des enquêtes urbaines et des ateliers sur des thématiques diverses de l'aménagement.

La mention *Ville environnement urbain* a établi ou cherche à établir (le statut exact n'est pas précisé) une vingtaine de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, dans des villes et des pays diversifiés (en Europe, en Asie en Amérique du nord, au Brésil) afin de favoriser la mobilité étudiante sortante qui reste cependant limitée (mais tout à fait conforme à ce type de formation). En retour, cette ouverture à l'étranger a permis l'accueil d'un nombre d'étudiants étrangers en augmentation en provenance d'une douzaine de pays.

Le master propose une double diplômation avec l'École nationale d'architecture de Lyon, l'École nationale d'architecture de Saint-Etienne et L' ENTPE pour trois parcours, sans plus de détails sur les modalités ou sur le nombre d'étudiants concernés.

Organisation pédagogique

Le master se compose d'un tronc commun d'enseignements disciplinaires fondamentaux qui représente 30% de la formation et d'enseignements spécialisés propres aux parcours (70%), ce qui compte tenu des effectifs globaux impose une organisation complexe d'enseignements.

Des mutualisations avec d'autres formations de l'Université de Lyon 2 : (masters *Gestion des territoires et développement local* et *urbanisme et aménagement*), formation d'architecte de ENSASE (École nationale d'architecture de Saint-Etienne), et d'ingénieur Ecole nationale des travaux publics de Etat ou de Sciences politique Lyon existe également.

Les spécificités et les objectifs pédagogiques de chaque parcours sont bien indiqués. Des journées de rentrée sur la formation et ses débouchés offrent aux futurs étudiants une perspective concrète sur la vocation du cursus. Le principal dispositif d'expérience professionnelle est un stage obligatoire en M2 de quatre mois minimum, qui représente 24 ECTS (European credits Transfer System), mais sa validation et son évaluation ne sont pas précisées. Un stage facultatif est possible en M1, mais rien n'indique s'il est évalué. Le master accueille 46 intervenants professionnels ; les parcours où ils interviennent ne sont pas mentionnés.

Une pédagogie par projets (pédagogiques ou de recherche) mobilise soit l'ensemble des parcours, soit certains d'entre eux, en fonction d'objectifs clairement professionnalisants : mise en situation professionnelle et réponse à des commandes spécifiques.

Des séminaires transversaux assurent l'intégration de la recherche en particulier au travers des programmes portés par des enseignants de la formation. La recherche se concrétise également sous la forme de conférences débats, et de séminaires. Des enseignements techniques sont dispensés en géomatique pour les étudiants de Lyon 2 et en cartographie pour les étudiants de Lyon 3.

L'apprentissage de l'anglais est obligatoire en M1 (24 heures par semestre) et représente 2 ECTS. Seul un parcours propose également de l'anglais en M2. Certains enseignements et séminaires sont proposés en anglais mais sans qu'il soit dit lesquels, ni dans quel parcours ils prennent place.

L'ouverture à l'étranger se concrétise également par des voyages d'études de trois à quatre jours (Barcelone, Turin, Montréal), ou des écoles d'été (Genève ou Valparaiso) co-organisées avec les universités étrangères.

La variété des dispositifs pédagogiques et leur caractère innovant (organisation de cafés, ateliers débat, voyages) ne laissent pas voir distinctement les modalités d'évaluation, l'harmonisation, la hiérarchisation des apprentissages. La richesse et la diversité de la formation paraissent nuire quelque peu à la cohérence dans l'organisation de l'ensemble. De même la logique de progression entre le M1 et le M2 attestent un cumul de connaissances et de compétences mais moins clairement une spécialisation. La fiche du référentiel national des compétences professionnelles (RNC)P indique de façon claire et détaillée par parcours les compétences à acquérir et les secteurs et métiers visés. Il n'y a pas d'accord européen ou de certification complémentaire pour le diplôme .

Pilotage

Le pilotage apparait très complexe et souffre du nombre d'établissements partenaires diversement impliqués en termes de moyens matériels et financiers. Il nécessiterait d'être clarifié par une présentation de l'organisation globale de l'administration et des pédagogies transversales de la formation.

Le nombre des enseignants intervenants dans la formation est très important. En revanche le degré d'intervention de chacun n'apparaît pas. De même, le pourcentage de professionnels partenaires n'est pas mentionné.

Le pilotage de la mention comprend un comité de pilotage (décisionnel), regroupant 19 enseignants chercheurs des établissements partenaires, un conseil de perfectionnement (consultatif) formé de praticiens partenaires de la formation, et une commission mixte paritaire (consultative) regroupant des représentants étudiants. Cette organisation ne semble pas permettre aux étudiants d'être représentés dans le comité de pilotage, ni même dans le conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas conforme aux textes en vigueur. Une association Urbagora composée de cinq commissions thématiques qui représentent en particulier les Universités de Lyon et de Saint-Etienne semble en partie jouer ce rôle : il est mentionné une évaluation qu'elle a réalisée en 2019. Les fonctions de coordinateur de l'ensemble de la mention et de responsable de parcours sont évoquées sans plus de précision sur leurs rôles respectifs. Cette difficulté de concertation se retrouve dans l'absence de règlement commun des études et la faiblesse de coordination administrative et financière concernant en particulier Lyon et Saint-Etienne. L'évaluation des enseignements parait se faire essentiellement au travers de présentations et de travaux collectifs remis aux équipes pédagogiques ou soutenus en présence de partenaires extérieurs.

Les compétences transversales attendues sont des aptitudes à analyser des situations sociales et à en conceptualiser les enjeux, à partir de la mise en situation, mais aussi la capacité à innover dans les démarches d'analyse et à bâtir une stratégie collective pour être force de proposition dans l'action publique. L'accent est également mis sur les compétences communicationnelles à travers le très grand nombre de débats, présentations, séminaires à destination d'autres acteurs suivant leurs positions et selon différents registres.

Un jury de diplôme à l'échelle du master est composé de représentants des établissements coaccrédités et partenaires. L'annexe descriptive est bien renseignée. Le suivi des étudiants en stage est bien assuré.

Résultats constatés

Malheureusement aucun document de synthèse n'est fourni pour l'ensemble de la mention, même si les inscriptions sont en progression, passant de 113 en 2016-2017 à 162 étudiants en 2018-2019, ce qui traduit une forte attractivité pour une formation interdisciplinaire sur la ville, de création récente (2016-2017). Les effectifs inscrits à L'ENSAL, l'Université de Lyon 2 et Saint-Etienne représentent les deux tiers de l'ensemble. Les données fournies par le service de soutien aux activités pédagogiques (SESAP) concernent uniquement les étudiants inscrits à Lyon 2.

Le rapport d'auto-évaluation mentionne des résultats pour les diplômés en 2017 : 70% d'entrées en CDD sigle après trois mois de prospection, soit : 25% en bureau d'études, 20% collectivités territoriales, 10 % en structures sociales ou associatives, 10% en doctorat et 15 % dans un autre master. Elles correspondent à des résultats positifs pour cette formation. Le détail des postes occupés en 2019 par les diplômés du parcours ALTERVILLES est cohérent avec la nature de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Objectifs de la formation et des parcours complémentaires très clairement définis.
- Débouchés professionnels bien définis et en adéquation avec le niveau et le domaine de formation.
- Objectifs ambitieux, pertinents et motivés de développement de la formation à l'international avec des travaux de groupe réalisés à l'étranger.
- Diversité des thématiques (sociales, urbanistiques, aménagistes appliquées à l'urbain) et richesse des opportunités de travaux d'application offerts aux étudiants.
- Des étudiants impliqués qui participent à la formation.

Principaux points faibles :

- Positionnement dans l'environnement et dans l'offre de formation régionale/nationale non analysé.
- Pilotage et gestion administrative complexes avec sept établissements impliqués et une coordination difficile.
- Un conseil de perfectionnement qui ne prévoit pas encore suffisamment la représentation des étudiants des formations à son pilotage, (évaluation anonyme des enseignements).
- Informations lacunaires sur l'organisation pédagogique et la cohérence entre les parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si le master présente très clairement et de manière cohérente ses objectifs et ses débouchés, une analyse sur le positionnement de cette offre de formation importante (un tronc commun et cinq parcours) par rapport à des formations voisines et dépendant parfois de la même ComUE reste à construire. Le positionnement dans l'environnement devrait d'avantage être analysé pour une assise solide de la formation.

Il serait très souhaitable d'améliorer la cohérence pédagogique entre les différents parcours (par exemple autour de la notion d'activité, évoquée dans le dossier), de préciser les modalités d'évaluation des étudiants, de renforcer le pilotage de la mention et ses capacités d'autoévaluation (conseil de perfectionnement, documents statistiques, etc.) pour l'ensemble de la formation en s'appuyant sur les partenaires institutionnels. Compte tenu de la taille de la formation et de la multiplicité des acteurs impliqués (ne seraient-ce que les établissements porteurs), l'équipe pédagogique a sans aucun doute besoin de l'aide et de l'implication de ces établissements et d'une mise en cohérence entre eux en amont.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Contrat Quinquennal 2016-2020

Section Formations & Diplômes
Licences et Masters

Retour sur l'évaluation de la formation
Observations

Campagne d'évaluation 2019-2020

CHAMP HUMANITES, LANGUES, ENSEIGNEMENT ET SCIENCES SOCIALES

Le 20 juillet 2020,

Jacques Comby

UNIVERSITÉ DE LYON
UNIVERSITÉ LYON III JEAN MOULIN

Printemps 2020

SOMMAIRE

LICENCE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT 3
LICENCE HISTOIRE 5
LICENCE HUMANITES 6
LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION 12
LICENCE LETTRES 16
MASTER ARCHIVES 16
MASTER AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX 17
MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS 19
MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT 20
MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT LOCAL 21
MASTER HISTOIRE 22
MASTER HUMANITES NUMERIQUES 23
MASTER INFORMATION, DOCUMENTATION 24
MASTER LETTRES 25
MASTER MONDES ANCIENS 26
MASTER MONDES MEDIEVAUX 28
MASTER PATRIMOINE ET MUSEES 30
MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIETES 31
LICENCE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES 32
LICENCE LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES 34
MASTER LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES 36
MASTER LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES 39
MASTER TRADUCTION ET INTERPRETATION 43
LICENCE PHILOSOPHIE 44
MASTER HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 44
MASTER PHILOSOPHIE 45

LICENCE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT

Observation relative à la délocalisation de la troisième année de licence (L3) à l'ISETA, établissement d'enseignement agricole privé à Poisy (agglomération d'Annecy, Haute-Savoie) :

Ce cursus a été mentionné dans notre rapport d'auto-évaluation car, à la date d'écriture du rapport (2019), il subsistait encore une 3e année de licence en coopération avec l'établissement susmentionné. Il s'agissait de la dernière année du cursus, fermé progressivement depuis 2017. Ce cursus est désormais obsolète.

Complément d'information : il s'agissait d'un double cursus de licence couplé à un DU, permettant à des étudiant(e)s bacheliers de se spécialiser à la fois en géographie, par des cours identiques à ceux du site lyonnais, et en ingénierie de l'aménagement rural, par des cours supplémentaires spécifiques offerts dans le cadre du DU. Ce cursus accueillait entre 30 et 50 étudiants par an.
Cette licence délocalisée avait été ouverte initialement, à la fin des années 1990, en coopération avec l'Université de Chambéry (Savoie Mont-Blanc). Cette dernière n'a pas souhaité maintenir cette coopération et s'est retirée de la formation en 2009-2010, recentrant ses interventions en géographie sur le seul site de Chambéry. L'université Jean Moulin – Lyon III a maintenu son engagement vis-à-vis de l'ISETA jusqu'en 2019 et délivrait donc seule le diplôme de licence géographie-aménagement, ainsi que le diplôme d'université.
Le cursus était porté à la fois par des enseignants vacataires docteurs en géographie, professionnels de l'aménagement ou enseignants du secondaire, présents sur place, et par des enseignants-chercheurs de l'université, qui faisaient la navette entre Lyon et Annecy.

Observation relative à l'existence d'un cursus de géographie porté par l'Université Lumière Lyon II sur le site de Lyon :

La politique de site, à l'échelle de l'actuelle COMUE de l'Université de Lyon, a été conçue en étroite relation avec l'Université Lumière Lyon II pour ce qui est des cursus de *Master* (tous co-accrédités en géographie sur au moins deux des quatre établissements du site Lyon / Saint-Etienne). Les universités coopèrent également étroitement en matière de recherche dans le cadre de l'UMR « environnement, ville, territoire » (UMR 5600 du CNRS). Par contre, les cursus de licence sont restés distincts, ceci en raison des effectifs de chaque établissement, qui permettent largement une gestion autonome de chaque diplôme. L'organisation des enseignements, pour nos étudiants en est également facilitée (un seul secrétariat, un seul site de cours), sachant que la distance entre les campus des deux universités est d'environ une heure de transport en commun et de marche (Lyon centre / Campus de Bron - Porte des Alpes), donc qu'il n'y a pas d'unité réelle de site.
Un principe de réalité, de simplicité et de maintien de cursus à taille humaine a donc prévalu dans ce choix de ne pas mutualiser les 3 licences des universités Lyon II, Lyon III et Saint-Etienne.

Complément d'information : l'existence de deux cursus indépendants permet, par ailleurs, le maintien de spécificités propres à chaque établissement. Ainsi l'université Lyon II propose un parcours spécialisé de licence dans le cadre de son Institut d'urbanisme de Lyon, et offre de nombreux modules d'enseignement, en termes de savoirs et de compétences, en hydrologie fluviale ou en tourisme, par exemple. Saint-Etienne reste très fortement tournée vers la géomatique. Notre université Lyon III, quant à elle, défend son positionnement en géographie économique, en analyse spatiale et en aménagement (forte présence de professionnels dans le cursus de L3, deux Masters liés aux métiers de la fonction publique territoriale).
L'absence de perspective de fusion avec l'Université Lyon II ne remet pas en question, à ce stade, cette indépendance des deux cursus, qui est tout à fait assumée par les deux établissements – sauf si des baisses d'effectifs venaient imposer cette logique, mais la tendance va, au contraire, à la hausse pour l'Université Jean Moulin – Lyon III.

Observation relative au manque d'une vraie politique de stages en licence :

La licence géographie 3e année, en spécialité « aménagement », offre la possibilité d'un stage au semestre 6. Ce stage est totalement intégré au cursus (crédité, en remplacement d'autres enseignements) et un collègue est spécifiquement responsable de cette spécialité de licence pour assurer un suivi individuel de ces stages. Les étudiants sont fortement encouragés à y participer, le caractère optionnel étant maintenu afin de ne pas bloquer l'entrée dans la spécialité à celles et ceux qui auraient des difficultés à trouver un stage pour ce niveau peu avancé de formation.

Complément d'information : la professionnalisation est cependant introduite par de nombreux autres moyens, comme notre rapport d'auto-évaluation a souhaité le souligner en page 7 : présence de trois collègues PAST dans le département de géographie-aménagement, intervention de vacataires issus directement du secteur professionnel de l'aménagement, et entretien d'un carnet d'adresses des partenaires du secteur pour aider à la mise en stage. Depuis l'année 2019-2020, l'incitation à des stages volontaires, durant l'été, a été renforcée auprès des étudiants de L1/L2, qui sont désormais une vingtaine à bénéficier ainsi d'un supplément opérationnel à leur cursus de licence.

Observation relative à la forte arrivée d'étudiants extérieurs à l'établissement en année de L3:

En licence 3e année, l'Université de Lyon bénéficie de l'arrivée de nombreux étudiants extérieurs (54% de la promotion). Ces étudiants sont issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de l'agglomération de Lyon, particulièrement nombreuses compte-tenu de la taille de la métropole. Certains de ces lycées ont par ailleurs signé des accords pour la reconnaissance d'un cursus parallèle en licence et pour faciliter l'intégration de leurs élèves dans l'université, et nous adressent donc exclusivement tous leurs élèves en sortie de CPGE.
Nous accueillons également des étudiants provenant de cursus d'IUT spécialisés en environnement et en management touristique, dont les dossiers sont examinés au cas par cas en commission pédagogique afin d'assurer leur bonne poursuite de formation. Enfin, quelques étudiants de l'ENS de Lyon suivent notre cursus de licence dans le cadre de la convention passée avec cet établissement, puisque l'ENS ne peut assurer en propre ce niveau de formation.

Le rapport d'auto-évaluation précise, p. 11, la politique internationale de la licence de géographie-aménagement. Il est vrai que notre rapport a omis la mention des accords internationaux existants à l'université Jean Moulin - Lyon III, mais cet oubli n'implique pas l'inexistence des accords, et constitue encore moins un *« frein »* à la mobilité étudiante.

Il va de soi que la mobilité internationale de nos étudiants ne pourrait se faire sans ces partenariats et conventions à l'international, qui existent bel et bien. Notre diplôme envoie une vingtaine d'étudiants (sur un total de 70 à 90) en mobilité en 3e année de diplôme. Nous accueillons, à l'inverse, une trentaine d'étudiants étrangers dans nos différents enseignements. On pourra également se référer à la page https://www.univ-lyon3.fr/politique-internationale, qui présente les 443 partenaires internationaux de l'Université Lyon III. Enfin, nous indiquons en page 11 le fait que la référente à la mobilité internationale, pour toute la Faculté des Lettres et Civilisations, est elle-même géographe, ce qui renforce notre implication dans ces échanges. Il y a donc effectivement un oubli dans le rapport d'auto-évaluation, mais non un *« manque »* d'accords.

Retour réalisé par : Samuel DEPRAZ
En date du : 14 avril 2020

LICENCE HISTOIRE

1- *Remarque sur la non-prise en charge des étudiants en situation de handicap*. Le suivi des étudiants porteurs de handicap est assuré par un service de l'Université, donc non indiqué pour la seule licence d'histoire. Nous renvoyons à la politique globale de l'établissement.
2- *Remarque sur la faible différenciation avec la licence de Lyon 2* : nous pensons au contraire avoir pensé une complémentarité par rapport à l'offre de formation de l'université Lyon 2. Dans cette université, le portail est étendu sur une année et les parcours cultivent une plus grande généralisation disciplinaire dans les sciences humaines. Dans le cadre de la formation propre à l'université Lyon 3, le choix a été fait d'axer les enseignements sur les fondamentaux classiques de la discipline, limitant de fait les transversalités.
3- *Remarque sur la faiblesse du lien avec la recherche* : nous signalons le fait que nos intitulés et le contenu des cours de L3 (notamment "Histoire ancienne / médiévale / moderne / contemporaine approfondie") reflètent le plus souvent nos recherches actuelles et qu'elles forment donc les étudiants à la recherche. Par ailleurs nous rappelons l'existence de formations spécifiques d'ouverture à la recherche : « Le Moyen Age par les sources », les cours techniques, le collège d'histoire.
4- Nous relevons une contradiction dans le rapport entre les éléments suivant :

Page 2, Organisation pédagogique
« L'organisation pédagogique est très lisible et son apparence touffue tient à la multiplicité des parcours (sept) proposés dans une logique de spécialisation progressive réelle, mais sans doute hâtive dès la première année de licence (L1) au deuxième semestre (S2), avec une appellation peu lisible pour les étudiants. »
Et enfin, p. 3, la première phrase de la synthèse :
« Malgré les manques signalés, la licence *Histoire* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est une formation attractive dans la région Rhône-Alpes, en raison de la qualité des enseignements dispensés et de ses très bons résultats en termes de taux de réussite, avec une bonne poursuite en master. »
La *spécialisation précoce* et les *appellations peu lisibles* pour les étudiants nous semblent contradictoires avec l'attractivité relevée de notre formation.

Retour réalisé par : Pierre-Jean Souriac
En date du : 27 avril 2020

RAPPORT HCERES – LICENCE HUMANITÉS

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS SUR LA CONCLUSION

RECOMMANDATION PRINCIPALE

P. 4 : *Points faibles : Sur [l'intégration des étudiants stéphanois], si les difficultés (…) ne peuvent être résolues, la pérennité de la formation ne peut être assurée à Saint-Etienne.*
P. 4 : *Analyse des perspectives et recommandations : Compte tenu des faibles effectifs et des difficultés rencontrées, il serait raisonnable de recentrer cette formation sur un seul établissement.*

Nous nous réjouissons que la qualité et la solidité de notre formation aient été reconnues par le HCERES et figurent parmi ses points forts. Nous rappelons que celles-ci tiennent à la complémentarité des compétences des EC des trois établissements, à la cohésion de l'équipe pédagogique et à la mutualisation des moyens financiers et matériels – notamment les locaux – entre les Universités, qui permet non seulement à chaque établissement de soutenir à moindre coût des disciplines devenues rares, mais aussi de proposer des dispositifs renforçant la réussite des étudiants – en particulier le double niveau en langue, relevé comme un point fort par le comité. Aucune des trois Universités impliquées n'a à ce jour les moyens humains pour offrir seule la même qualité de formation et couvrir toutes les périodes et spécialités requises, ni pour assurer seule la totalité du cursus en Humanités-Lettres classiques de la L1 au doctorat. En outre, la formation s'enrichit, dans les portails ou dans les UE n'appartenant pas au tronc commun, des collaborations internes à chaque établissement : avec les départements de Lettres et d'Histoire, qui ont des approches et des spécialités différentes, mais aussi avec des disciplines qui n'existent pas dans toutes les Universités du site comme la philosophie à Lyon 3 ou l'archéologie et les arts du spectacle à Lyon 2.

En outre, la co-accréditation, malgré ses difficultés, permet à des étudiants de Saint-Etienne et de la Loire d'accéder à une formation que la plupart d'entre eux auraient encore plus de mal à suivre s'ils devaient financer une installation à Lyon ou effectuer des allers-retours quotidiens longs et coûteux. Si la licence n'existait qu'à Lyon, ils renonceraient d'eux-mêmes à court terme à cette formation en raison de ces difficultés, ce qui est inacceptable. Nous sommes attachés, dans le cadre d'une politique de site, à l'égalité d'accès à notre formation pour les étudiants des trois établissements. A l'heure où l'on préconise la personnalisation des projets professionnels à l'Université, où l'on se préoccupe de la précarité étudiante et où, par ailleurs, le besoin en enseignants de Lettres est criant, il serait incompréhensible que l'UJM soit exclue de la formation. Par ailleurs, une telle fermeture priverait la licence, déjà en mal d'effectifs, d'étudiants volontaires dont la motivation ne peut être mise en cause – ils sont d'emblée prévenus des contraintes qui les attendent et les acceptent –, et qui sont intégrés au même titre les étudiants lyonnais aux cours communs. Nous ne pouvons accepter ni la différenciation géographique et sociale de l'offre de formation, ni l'affaiblissement accru de nos disciplines que cette mesure impliquerait.

Les difficultés principales que nous avons soulevées en termes de calendrier et de pilotage sont celles que rencontrent tous les diplômes co-accrédités du site. Elles échappent aux décisions des équipes pédagogiques et ne peuvent se résoudre que par une meilleure coordination des établissements, que nous ne cessons de demander depuis le début de nos mutualisations il y a dix ans. Quant aux effectifs, ils paraissent certes faibles au regard d'autres disciplines, mais ils sont importants si on les compare aux formations équivalentes en dehors des universités parisiennes.

Nous sommes donc absolument attachés au maintien d'une licence pluri-sites ; les spécificités de chaque établissement, qui témoignent de son histoire et de ses traditions, sont à nos yeux une richesse et un moyen d'offrir une formation à la fois ambitieuse et diversifiée. Nous en appelons à nos tutelles pour améliorer les conditions dans lesquelles travaillent les équipes de tous les diplômes co-accrédités, pour prendre en compte les difficultés spécifiques des étudiants stéphanois et pour continuer à rendre possible notre collaboration : nous demandons de nouveau, a minima, que notre formation bénéficie d'un calendrier unique (au besoin dérogatoire).

DISPARITES ENTRE ETABLISSEMENTS

P. 4 : *Principaux points faibles : Les disparités d'un établissement à l'autre gênent le bon fonctionnement de la formation (calendriers différents ; durée différente de l'inscription dans le portail ; rattachements à des domaines différents)*

Ces disparités devraient être nettement réduites dans le prochain contrat, le portail étant ramené à un semestre pour tous les étudiants et le rattachement de la formation se faisant à Lyon 2 à la faculté Lettres, Sciences du Langage et Arts.

DEBOUCHES ET PRE-PROFESSIONNALISATION

P. 4 : *Principaux points faibles : Peu de place à la pré-professionnalisation, débouchés trop exclusivement centrés sur les masters enseignement*
P. 4 : *Principaux points faibles : Absence de suivi des diplômés (insertion professionnelle, poursuite d'études)*
P. 4 : *Analyse des perspectives et recommandations : une offre d'enseignements plus en lien avec le contenu de la formation en histoire publique, en droit des monuments historiques et des sites par exemple et en humanités numériques (présentes à Lyon 3) serait bienvenue*

La licence Humanités a pour débouchés premiers les métiers de l'enseignement et de la recherche, c'est-à-dire :
- le master « Mondes anciens » lyonnais co-accrédité entre Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS de Lyon, et le Master « Humanités numériques » auquel il peut être associé,
- le master « Lettres » lyonnais co-accrédité entre Lyon 2, Lyon 3, l'UJM et l'ENS de Lyon,
- le master MEEF de Lyon, co-accrédité entre Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3 et l'INSPE.

Les projets professionnels de la majorité de nos étudiants, dont témoignent leurs demandes et leurs parcours ultérieurs, ainsi que les besoins actuels en formation d'enseignants du secondaire qualifiés et motivés, notamment en Lettres, donnent toute légitimité au poids que nous donnons à cette carrière. Professeur, faut-il le rappeler, est une profession et la salle de classe est un « terrain » comme un autre. En ce sens, il est normal que la place dévolue aux autres acteurs socio-économiques que les enseignants soit limitée et ne soit pas toujours formalisée, même si dans les faits, notre formation est ouverte sur le monde et que nous organisons des rencontres, voire des projets ponctuels, avec des conservateurs de musée, médiateurs, artistes de théâtre, écrivains, etc. Les connaissances et les compétences acquises durant les trois années de licence sont pré-professionnalisantes dans la mesure où elles développent les qualités intellectuelles et oratoires et l'autonomie mobilisées en situation d'enseignement.

Quant à la recherche sur l'Antiquité, elle bénéficie à Lyon de la présence de l'UMR HiSoMA, une équipe nombreuse et reconnue, avec de fortes spécificités, alors même que nos disciplines sont en fort recul du point de vue national. Il est donc normal que nous cherchions à diriger nos meilleurs étudiants vers le doctorat, et que, compte-tenu de l'importance des concours dans notre discipline, nous maintenions y compris dans le cadre de la formation à la recherche, et dès le premier cycle, une exigence en lien avec ces concours (en particulier l'agrégation).

Néanmoins, à l'issue de la licence Humanités, les étudiants qui ne souhaitent pas devenir enseignants ou chercheurs peuvent candidater dans des masters de métiers de l'écrit et de la culture comme le master LARP (Lettres Appliquées à la Rédaction Professionnelle) de Lyon 2, le master « Histoire, Civilisations et Patrimoine » à l'UJM, les masters de l'ENSSIB, ou des masters extérieurs au site lyonnais (d'où l'absence de précision dans le rapport). Les éléments sur ces orientations que nous fournissent individuellement nos anciens étudiants montrent qu'ils réussissent généralement bien leur reconversion et donc que notre formation permet réellement des passerelles réussies vers ces formations.

Enfin, ces autres débouchés socio-professionnels, ainsi que ceux que suggère le comité (droit du patrimoine à Lyon 3, p. 4) sont des filières à faible recrutement et où notre licence est concurrencée par des formations spécialisées. Il nous semble donc contestable de déséquilibrer notre formation alors que cet équilibre, comme le relève le comité (p. 2), fait sa force, et de compliquer encore notre fonctionnement par de nouvelles mutualisations avec d'autres licences, dans le seul but de permettre d'hypothétiques parcours étudiants qui resteraient de toute façon marginaux et qui pourraient leurrer des étudiants sur les réelles possibilités de débouchés. L'expérience du portail Humanités à Lyon 2 a montré clairement que cela ne correspondait pas aux attentes de ceux qui s'engagent dans l'étude de l'Antiquité à l'Université. Au contraire, ils insistent sur la nécessité de centrer la formation sur nos disciplines et c'est pour eux ce qui en fait le prix.

Cela n'empêche pas que l'étude d'une ou de deux langue(s) ancienne(s) puisse être profitable, sous forme d'option, à des étudiants n'ayant pas le profil de futurs enseignants ou chercheurs en Lettres, mais la question nous semble distincte de celle d'une licence complète permettant une spécialisation. Dans ce cadre, il faut noter que nos universités offrent largement des enseignements pour non-spécialistes tant en grec qu'en latin (en lettres modernes, en histoire et histoire de l'art, en philosophie, etc.) et que ces enseignements sont très suivis et très appréciés. Un effort pédagogique particulier a été fait en direction de ces publics, permettant ainsi de réserver la formation de la licence Humanités à des étudiants motivés par sa cohérence et sa solidité, et ce, quelle que soit leur orientation professionnelle ultérieure.

MOBILITE

P. 4 : *Principaux points faibles : La mobilité étudiante quasi-inexistante*

Il est impossible de contraindre les étudiants à la mobilité. Nous avons eu plusieurs cas récents d'année de césure ou de mobilité, mais à l'issue de la licence. De plus, la différence de pratique dans l'enseignement des sciences de l'Antiquité entre la France et les autres pays européens, ainsi que la difficulté redoublée à apprendre les langues anciennes dans une autre langue étrangère, rendent délicate et souvent peu pertinente la mobilité dans le cours du premier cycle. Dans bien des cas, les étudiants peinent à trouver une formation qui corresponde à leurs attentes (et aux exigences pédagogiques de la formation), alors que c'est bien plus facile pour eux en Master.

OUTILS ET INDICATEURS DE PILOTAGE

P. 4 : *Analyse des perspectives et recommandations : L'équipe pédagogique a fait des efforts importants […qui] ne sont pas réellement concrétisés par des indicateurs et des outils de pilotage communs.*

Outre que les annexes étaient fournies séparément par les services de chaque établissement, on peut regretter que les efforts d'une équipe pédagogique soient évalués en fonction de critères formels ; nous avons d'ailleurs produit des tableaux communs quand cela nous paraissait pertinent (voir tableaux p. 17 du rapport).

Notre formation, du fait de ses effectifs, peut être pilotée sans multiplier les outils et ne peut guère donner lieu à un travail statistique. En outre, nous ne pouvons pas documenter tous les échanges informels, mais très qualitatifs, que nous avons entre nous et avec les étudiants. Pour autant, ces échanges font notre quotidien et nous permettent d'assurer un suivi étroit de l'évolution de nos effectifs, de notre travail commun et du parcours de chacun de nos étudiants.

DENOMINATION

P. 4 : *Analyse des perspectives et recommandations : En l'état, la dénomination « Humanités » ne rend pas vraiment compte des objectifs premiers de la formation.*

Une réflexion est déjà engagée pour la prochaine accréditation sur l'opportunité de rattacher la licence à la mention Lettres afin d'assurer la plus grande cohérence et la plus grande visibilité possibles de notre formation sur le site.

AUTRES OBSERVATIONS

COLLABORATION ANTERIEURE

P. 1 : *…mutualisation depuis 2010 entre les établissements (rattachement et mention non précisés)*

2011-2015 : rattachement de la licence à chacun des trois établissements sous la mention Lettres classiques, mais mutualisation des cours de langues et littératures anciennes.

ENSEIGNEMENT DU NUMERIQUE

P. 1 : *Les formations proposées sur les trois sites présentent des colorations différentes, celle de Lyon 2 ayant une optique plus nettement pluridisciplinaire et intégrant de manière nette la question numérique.*

Comme le montre la maquette de l'UJM, les étudiants bénéficient d'un enseignement de TICE au semestre 1 (tronc commun de licence) avec un dispositif hybride (présentiel et distanciel) assuré en partie par E. Dechamp, gestionnaire en ALL et diplômé en TICE. En L3, ils ont un cours spécifique « Culture et Humanités Numériques » dispensé par A. Canellis, ancienne référente numérique pour l'UFR ALL et ancienne VP numérique pour l'UJM .

TRONC COMMUN ET AUTRES UE

P. 1-2 : *l'articulation du tronc commun avec les autres UE propres à chaque site est plus confuse et hétérogène.*

Les autres UE sont pour la plupart communes avec les licences de Lettres de chaque établissement. Le principe partagé est de permettre aux étudiants qui le souhaitent de se préparer en vue des concours d'enseignement de Lettres, qui associent langue et littérature française à l'étude de l'Antiquité, mais ceux dont ce n'est pas l'objectif peuvent opter pour d'autres spécialités (renforcement disciplinaire, concours de professeur des écoles, FLE). Dans la pratique, la plupart des étudiants suivent les enseignements de Lettres ou le renforcement en sciences de l'Antiquité. Toutefois, il est vrai que le système des portails a pu induire une certaine confusion (en particulier au S2 quand le portail ne dure qu'un semestre) qui sera corrigée dans la prochaine contractualisation.

INITIATION A LA RECHERCHE EN L2

P. 2 : *Les spécialisations disciplinaires interviennent dès le semestre 4 à Lyon 2, ce qui est une richesse et une ouverture vers la recherche, mais semble prématuré en L2.*
P. 2 : **[**Enumération des dispositifs] *On peut néanmoins s'interroger sur le phasage de ces initiations qui interviennent pour certaines un peu trop tôt dans le cursus.*

Il nous semble qu'une initiation à la recherche, que nous prenons soin, bien sûr, d'adapter aux connaissances et aux compétences des étudiants, a toute sa place en L2, c'est à dire à l'articulation entre l'année d'entrée à l'université et l'année de spécialisation. Elle soutient la réflexion historique et critique sur les sources amorcée dès la L1 et prépare certains choix de séminaires de spécialité en L3. Le retour des étudiants sur le mini-stage (Lyon 3), les conférences (UJM) et l'initiation aux disciplines comme l'épigraphie ou la paléographie (Lyon 2) est d'ailleurs excellent, au point que certains regrettent de ne pas pouvoir bénéficier de ce qui se fait dans les autres établissements.

SUPPLEMENT AU DIPLOME

P. 2 : *On regrette de ne disposer que de l'annexe descriptive au diplôme de Lyon 3.*

Les Suppléments au diplôme de Lyon 2 et de l'UJM sont à la disposition de tout étudiant qui en fait la demande.

STAGES

P. 2 : *On ne peut que noter et regretter le caractère facultatif des stages.*

La licence Humanités est lourde d'un point de vue horaire et repose sur l'apprentissage régulier de deux langues dans laquelle nombre d'étudiants sont débutants en L1. Etant donnée la brièveté de l'année universitaire, priorité est donnée à cet investissement académique et à l'acquisition des savoirs et compétences indispensables à la poursuite en master. Les stages volontaires sur le temps des congés sont néanmoins encouragés, et en pratique, un nombre non négligeable d'étudiants exercent une activité professionnelle, notamment dans des établissements scolaires. Dans tous les cas les stages volontaires sont valorisés selon les dispositions en vigueur dans chaque établissement et pour les raisons indiquées ci-dessus cette valorisation nous paraît suffisante.

ACCOMPAGNEMENT PRE-PROFESSIONNEL

P. 2 : *L'accompagnement préprofessionnel proposé relève de services transversaux, alors même que le faible effectif permet une mise en place individualisée.*

Cette mise en place existe de manière privilégiée, mais informelle (conversations individuelles enseignants-étudiants). Les étudiants ont à leur disposition un référent par année et par établissement et les référents de l'ensemble de la licence. A Lyon 3 et à l'UJM, où le portail ne dure qu'un semestre, l'accompagnement à la réorientation en cours de L1 est un élément important pour des étudiants qui parfois n'ont pas pris correctement la mesure de la formation. Un travail individuel est réalisé avec eux pour leur proposer en fonction de leurs attentes la meilleure réorientation possible. Compte-tenu du système des portails et de la procédure d'admission, il ne nous est malheureusement pas possible d'éviter les erreurs d'orientation en L1, mais des procédures d'accompagnement de la réorientation sont prévues avec un suivi individuel par les enseignants responsables. A Lyon 2, où le portail dure deux semestres, la discussion sur l'orientation prend place durant le S2, mais les enseignants peuvent être amenés à conseiller un changement d'option au S1 à des étudiants que l'apprentissage des langues anciennes met en difficulté. Enfin, le travail d'accompagnement est étroit lors de la L3 pour le choix des masters.

Par ailleurs, le dispositif des AED (Assistants d'éducation), piloté par le Rectorat, est en place depuis 2019 à Lyon 2 et à Lyon 3 pour les étudiants de Lettres et permet le prérecrutement de futurs enseignants au niveau L2.

PILOTAGE

P. 3 : *La présentation même du dossier d'auto-évaluation et des annexes montre une difficulté à construire une formation réellement mutualisée.*
P. 3 : *Des efforts ont été fournis pour améliorer la coordination administrative, mais ils doivent être approfondis.*

La licence Humanités est co-accréditée, mais seuls les cours de littérature et de langues anciennes sont mutualisés. Une licence entièrement mutualisée aurait impliqué la co-accréditation de la mention Lettres entre les établissements, puisque la plupart des enseignements hors tronc commun appartiennent aux parcours de Lettres Modernes – un choix qui n'a pas été fait par les équipes concernées. Elle aurait aussi impliqué que les établissements fassent des choix similaires concernant l'organisation des portails, ce à quoi, en vertu de leur autonomie, ils n'étaient pas tenus. Il semblerait que, sur ce sujet, on s'oriente vers une convergence pour le prochain contrat. La présentation choisie avait pour objet de pouvoir faire apparaître à la fois le travail commun, qui constitue le cœur de la mention, et les réussites ou problèmes spécifiques au sein de chaque établissement.

Quant à la fusion des annexes, elle aurait demandé un travail supplémentaire très conséquent pour lequel le comité de pilotage, en l'absence d'une cellule inter-établissements dédiée aux diplômes co-accrédités, n'avait pas de soutien administratif. Les indicateurs et les éléments évalués n'étant pas les mêmes pour les trois établissements, une tentative de fusion artificielle de ces données aurait abouti soit à un résultat trop général et inutilisable soit à un résultat totalement confus. Nous alertons nos tutelles, depuis le début de notre collaboration en 2010, sur la nécessité de prendre en compte ce type de difficultés spécifiques que rencontrent tous les diplômes co-accrédités.

PLURIDISCIPLINARITE

P. 3 : *La proposition de Lyon 2 … sont les plus abouties.*

Le projet du portail Humanités de Lyon 2 a montré les limites de la pluridisciplinarité totale (disciplines associées dans les mêmes CM et TD et non juxtaposées) lorsqu'elle est imposée trop tôt dans le parcours des étudiants, avant qu'ils n'aient pu se familiariser avec des disciplines et des méthodes que, pour certaines, ils découvrent. Le choix de Lyon 3 de privilégier en L1 une pluridisciplinarité "encadrée" (matières à choix dans une liste réduite et prédéfinie) a montré deux éléments importants : 1-les étudiants se sentent rassurés par cette limitation et parviennent assez bien en général à articuler formation principale et pluridisciplinarité, 2-les étudiants sont satisfaits de pouvoir, quand leur projet d'études est bien défini dès le départ, opter pour une spécialisation qui convient à leurs attentes et limiter la pluridisciplinarité à des domaines connexes de leur spécialité (philosophie par exemple).

Notons de plus que la licence Humanités en elle-même est déjà par nature pluridisciplinaire, en ce qu'elle mobilise linguistique, littérature et histoire, trois manières assez différentes, bien que complémentaires, d'aborder des textes en trois langues sur une période de presque trois millénaires. Introduire d'autres disciplines (arts ; archéologie ;

anthropologie ; philosophie par ex.) sans se limiter à une initiation superficielle ne peut se faire que dans le volume horaire dévolu aux options, sous peine de déséquilibrer la formation, et plutôt en L3. C'est sur cette voie que la réflexion s'engage à Lyon 2 pour la prochaine accréditation.

Retour réalisé par : Bruno Bureau
En date du : 23 avril 2020

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Dans le cadre du processus d'évaluation de notre licence Information-communication par l'HCERES, nous tenons tout d'abord à remercier les experts pour leurs retours à la fois détaillés et constructifs. Nous sommes ainsi particulièrement heureux que la cohérence du programme pédagogique proposé ait été soulignée, notamment au niveau de : « [l'équilibre] *entre tronc commun, unités d'enseignements (UE) spécialisées par parcours et UE d'ouverture* […] [qui] *témoigne à la fois d'une bonne prise en compte des réalités des connaissances générales à acquérir en sciences de l'information et de la communication et de la nécessité d'assurer une spécialisation*. » Il s'agit-là effectivement d'un des points majeurs de la réflexion que nous avons menée au moment de la refonte de nos maquettes et c'est pour nous une réelle satisfaction que cette spécificité ait été présentée comme un des points forts de la formation. Un certain nombre de critiques ou interrogations ont également été soulevés, et c'est sur ces points que nous souhaitons apporter maintenant quelques observations qui, nous l'espérons, permettront d'éclairer certains des choix que nous avons effectués.

Tout d'abord, il peut effectivement sembler surprenant que, pour une licence visant notamment des objectifs de professionnalisation, deux parcours sur trois ne comportent pas de stage obligatoire. Toutefois, qu'il s'agisse du parcours *Audiovisuel et médias numériques* ou *Communication 360°* (et comme l'a souligné l'évaluation de l'HCERES), un certain nombre d'enseignements vise explicitement cet objectif de professionnalisation et de maîtrise des outils (« *Techniques infographiques* » ; « *Techniques vidéographiques* » ; « *Suivi de production* » ; « *Conception / Réalisation* » entre autres). De plus, ce point a également été souligné, les deux parcours intègrent dans leur maquette respective des projets avec des commanditaires « réels » issus de l'environnement socio-économique, projets qui constituent pour ainsi dire le fil rouge de l'année universitaire. Et c'est précisément pour intégrer ces enseignements et projets dans la maquette du diplôme que nous avons fait le choix de rendre les stages non-obligatoires, afin de libérer les crédits nécessaires pour atteindre cet objectif assez ambitieux. Néanmoins, l'ensemble de l'équipe pédagogique insiste dès la rentrée universitaire (et tout on long de l'année notamment *via* l'organisation de réunions d'information) sur la nécessité, pour les étudiants, de faire des stages et tout est mis en œuvre pour faciliter leurs démarches en ce sens. Ainsi, le semestre 6 s'achève avant la mi-avril, ce qui leur offre la possibilité d'effectuer un stage d'une durée pouvant dépasser les 4 mois, possibilité que la majorité d'entre eux saisit (pour 2018-2019, cela concernait 58 % des étudiants du parcours *Audiovisuel et médias numériques* et 56 % du parcours *Communication 360°* ; il convient également de prendre en compte le fait que certains de nos étudiants mènent des projets personnels et associatifs parallèles, en lien avec les secteurs professionnels visés). En effet, nous avons fait le pari (qui s'est avéré gagnant dans une mesure significative) de miser sur la maturité de nos étudiants ainsi que sur leur conscience des enjeux relatifs à leur professionnalisation, celle-ci passant effectivement par la réalisation de stages. À ce propos, parmi les retours des évaluations que nous avons sollicitées auprès d'eux, cette possibilité de faire un stage aussi long pour une licence est très clairement pointée comme un des principaux points forts du diplôme. En d'autres termes, bien que les stages ne soient pas obligatoires pour ces deux parcours, la majorité de nos étudiants en effectue et, de surcroît, sur des durées souvent plus longues que dans d'autres licences qui partagent la même mention.

Par ailleurs, le parcours *Métiers de l'information et du document numérique* bénéficie d'un réseau de professionnels dans le secteur de l'information documentation dans son ensemble, des liens étroits avec notamment l'association professionnelle du secteur (ADBS), ainsi qu'avec des entreprise conceptrices de solutions techniques nécessaires aux métiers, participent à la formation par le biais d'interventions dans la formation Il est à noter par exemple que des professionnels dispensent leurs connaissances et transmettent leurs expériences aux étudiants pour les cours (TD) suivants « *Conception de site web* », « *Informatique*

documentaire », « *Record management et archives numériques* », ils sont également un relais pour la constitution de réseaux de contacts professionnels pour les étudiants pour un accueil en stage ou relais dans leur réseau professionnel propre. Nous pouvons préciser entre autres que le cours « *Record management et archives numériques* » est dispensé par une professionnelle dans les locaux des Archives départementales du Rhône. Enfin, il parait également primordial de souligner que ce lien vers le monde professionnel a toujours été soutenu dans ce parcours, ce qui nous a permis aussi de préparer un événement de type séminaire professionnel avec des organisations (associative, secteur privé, etc.). Cet événement a eu lieu le 8 mars 2018 et a permis aux étudiants des 3 parcours de réfléchir à l'évolution des métiers en mettant à contribution les spécificités de leur filière pour la réalisation de cet événement. Les étudiants du parcours *Métiers de l'information et document numérique* ont préparé avec un binôme constitué d'un professionnel et d'un enseignant, des ateliers thématiques sur les évolutions du secteur à l'ère digitale. La journée a rencontré un franc succès et a permis aux étudiants d'échanger avec le public professionnel invité pour l'occasion. Par ailleurs, un stage professionnel obligatoire d'un minimum de 2 mois dans le parcours *Métiers de l'information et document numérique*, permet une mise en pratique des compétences acquises pendant la formation et une meilleure prise en compte des réalités professionnelles.

Enfin, le parcours *Métiers de l'information et du document numérique*, au-delà des deux cours cités dans le rapport d'évaluation comme étant en lien avec une compétences professionnelles à mettre en œuvre de manière concrète, il faut préciser que les cours tels que « *Informatique documentaire* », *« Archives numériques et record management* » ou encore « *Pratiques de la recherche d'information* » vise à leur donner une meilleure compréhension des outils utilisés mais aussi une méthodologie et une stratégie à mettre en œuvre sur le terrain. Il en est de même pour le cours (TD) « *Documentation iconographique et audiovisuelle* », cours pratique dont le but est de comprendre l'univers de l'information documentation sous toutes ces dimensions, et dans la lignée des évolutions numériques dans ce secteur.

Le rapport d'évaluation mentionne également un adossement à la recherche insuffisamment affirmé. Sur ce point, il convient de préciser que le cours du tronc commun intitulé « *Sources et recherche d'information* » est dispensé pour les trois parcours par un enseignant chercheur d'ELICO spécialiste de la question des évaluations des moteurs de recherche, des métadonnées, et des modèles de systèmes d'information. Ce cours permet à la fois de prendre la mesure de la distance critique nécessaire à la diffusion de l'information, aux problématiques de référencement et de disposer d'outils conceptuels pour évaluer la pertinence des résultats de ces dispositifs techniques. Le parcours *Métiers de l'information et du document* inscrit dans son programme pédagogique, intègre également des dimensions méthodologiques de la recherche par le biais de l'analyse de contenu, de l'analyse sémiologique et info documentaire (le cours CM « *Documentation iconographique et audiovisuelle* ») ou encore des modèles conceptuels de gestion de connaissances (langages documentaires).

Concernant l'absence de mise en œuvre d'une politique internationale, elle se justifie notamment par certaines des spécificités mentionnées ci-dessus. En effet, la cohérence de la maquette de notre L3 s'envisage sur l'ensemble des deux semestres. Ainsi, les projets susmentionnés sont réalisés en groupes et nécessitent un investissement important des étudiants à l'année, ce qui rend dès lors inenvisageable qu'ils puissent effectuer un semestre dans un établissement étranger. En revanche, cette année de L3 permet à certains d'entre eux de murir un projet de poursuite d'étude à l'étranger, mais dans le cadre des masters de notre département qui proposent tous cette possibilité, voire dans celui des stages de L3, une démarche que nous encourageons (par exemple, deux de nos étudiants, en 2018-2019, l'ont respectivement effectué aux États-Unis et en Inde). Enfin, et cela pourrait effectivement donner lieu à des partenariats formels, nous ne nous interdisons pas chaque année d'accueillir des étudiants étrangers. Toutefois, le nombre de places au sein de nos parcours étant limité (36 pour *Communication 360°*, 24 pour *Audiovisuel et médias numériques*

et *Métiers de l'information et du document numérique*), il s'agit effectivement d'une démarche encore (trop) peu systématisée et qui relève davantage du « coup par coup ».

Le retour d'évaluation des experts HCERES regrette également ce qui est considéré comme une non prise en compte de l'environnement et des perspectives de notre formation, au regard de l'offre en licence Information-Communication sur le site d'une part et sur les évolutions du bassin de recrutement avec la mise en place du *Bachelor Universitaire de Technologie* (BUT) d'autre part. Tout d'abord, il convient de rappeler que la mise en place des BUT n'a été actée, au niveau national, qu'à la toute fin de l'année 2019 (par l'Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle), pour des discussions qui ne se sont réellement intensifiées qu'à partir de la rentrée 2019. Or la rédaction de l'auto-évaluation de notre licence a été réalisée en avril-mai de la même année (pour un dépôt en septembre après les différentes navettes et relectures), c'est-à-dire à un moment où les arbitrages sur ces questions n'avaient pas encore été rendus et que des éléments de cadrages essentiels étaient donc manquants. Dès lors, il nous était difficile de planifier des orientations stratégiques dans ce contexte, sans prendre le risque que celles-ci soient finalement totalement remises en cause 6 mois après, alors même que nous ne savions pas, au moment de l'auto-évaluation, si les DUT allaient ou non passer en trois ans. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant qu'aucune réflexion n'a été menée en interne à ce sujet, bien au contraire.

En effet, des discussions ont eu lieu de manière suivie avec l'IUT de Lyon 3 (qui prépare notamment un DUT Information-Communication avec les options *Communication des organisations* et *Information numériques dans les organisations* ; formations au sein desquels nombre des enseignants du département interviennent déjà et avec lesquelles nous avons des échanges tout au long de l'année). De manière générale, le positionnement de la formation est en réflexion depuis l'amorçage de projet de fusion des universités Lyon 1, Lyon 3, Saint-Etienne et de l'ENS et il va être prochainement complètement modifié par le projet en phase de finalisation. Dans cette future reconfiguration, notre département Information-Communication rejoindra le pôle Sciences et Technologies pour la Société, regroupant les IUT et différents masters à orientation majoritairement technologique. Dès lors, une fois le projet de fusion finalisé (autre incertitude ne facilitant pas la définition d'orientations stratégiques), les discussions avec les collègues pourra se poursuivre en bonne intelligence, afin de réfléchir notamment à l'intégration de notre L3 au sein de l'offre globale en BUT. D'ores et déjà, des contacts réguliers ont lieu avec les directions des IUT, et notamment celui de Lyon 3, afin de constituer une grande filière technologique en SHS. Ces contacts permettent de mettre en place une réelle continuité pédagogique entre les IUT et la licence Information-Communication, sur l'ensemble des filières concernées. Ceci facilitera d'autant plus une offre de formation cohérente intégrant notamment la mise en place des BUT.

Toutefois, nous sommes bien évidemment conscients de certaines difficultés que la fusion ne permettra pas de surmonter à elle seule. Ainsi, l'université Lyon 2 propose également une licence Information-Communication (en trois années), or cet établissement ne faisant pas partie du projet d'université cible, cela rend d'autant plus difficile la mise en place d'une politique de site pour la mention. Là encore, des échanges ont régulièrement lieu avec les collègues concernés (échanges d'autant plus facilités que lesdits collègues sont rattachés soit à ELICO, soit à MARGE) et une première tentative de mutualisation a été mise en œuvre entre l'UEO *Information et document numérique* et les L2 de l'université Lyon 2. Nous avons rencontré d'importantes difficultés dans la réalisation de ce projet, en raison d'une absence d'harmonisation des calendriers entre les deux filières. Cette tentative démontre toute la difficulté de la mise en place d'une politique de site au niveau de la mention, d'autant plus que les conditions nécessaires à la réussite d'un tel projet ne dépendent pas, pour une grande part d'entre elles, de nos prérogatives et attributions en tant que département. Par ailleurs, il convient de souligner qu'il n'y a aucune offre ayant une orientation information-documentation au niveau des licences Information-Communication dans le paysage lyonnais,

la tentative de mutualisation en L2 visait à offrir la possibilité de continuer dans la formation dans ce parcours pour les autres étudiants du site.

Enfin, le comité d'évaluation HCERES souligne que la licence « *devrait aussi se doter d'instruments de pilotages plus conséquents (conseil de perfectionnement, dispositifs pour exploiter les retours étudiants* […]*) ce qui lui permettra sans aucun doute de mieux trouver sa place.* » Il s'agit d'un constat et d'orientations que nous partageons entièrement. Nous avons pris un peu de retard dans la mise en place systématique de ces instruments de pilotage, notre première priorité ayant d'abord porté sur le lancement opérationnel d'une maquette que nous avons modifiée en profondeur. Il nous a semblé qu'avant la mise en place d'instruments de pilotage, il était d'abord nécessaire de pouvoir bénéficier d'une certaine stabilité dans le fonctionnement du diplôme avant de pouvoir en évaluer la pertinence et identifier les axes d'amélioration. Ainsi, le premier conseil de perfectionnement devait se tenir en avril 2020, mais la crise sanitaire à laquelle nous avons été confrontés nous a obligés à repousser sa tenue à la fin de l'année civile.

Une fois encore, nous tenons à remercier les experts HCERES ayant procédé à l'évaluation de notre licence ; leurs retours nous serons extrêmement précieux dans notre volonté d'améliorer une offre de formation que nous savons être, par définition, perfectible.

Retour réalisé par : Lucien Perticoz
En date du : 24 avril 2020

LICENCE LETTRES

Néant

Retour réalisé par : Mathilde Bombart
En date du : 10 avril 2020

MASTER ARCHIVES

J'avais écrit dans le rapport d'autoévaluation (p. 8) : « *Le Conseil de perfectionnement est formé de l'ensemble des formateurs titulaires ou vacataires et d'un représentant étudiant de chacune des deux années. Il se réunit annuellement au mois de juin. Lorsque les évolutions réglementaires ont institué les Conseils de perfectionnement, les formateurs n'ont pas souhaité rompre avec la tradition ancienne d'une assemblée générale annuelle, d'où ce mode d'organisation.* » Et aussi : « *Les représentants étudiants au Conseil de perfectionnement effectuent chaque année une enquête auprès de leurs camarades. Y sont relevés des problèmes ponctuels (…) mais aussi des difficultés plus structurelles.* »

Le rapport d'évaluation commente ce passage en ces termes (p. 2) : « *Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, l'assemblée générale annuelle de l'ensemble des enseignants (statutaires et vacataires) et de deux étudiants en tient lieu, ce qui n'est pas dans l'esprit d'un conseil de perfectionnement, ni conforme à l'arrêté de 2014.* » Je prends acte de cette non-conformité, mais je m'élève absolument contre la conclusion qui en est tirée p. 3, lorsque le rapport note comme un « point faible » : « *Les réflexions sur les améliorations possibles à apporter à la formation ne pouvant tenir compte de l'avis des étudiants, notamment du fait de l'absence de conseil de perfectionnement* ». En effet, je suis particulièrement soucieux de prendre en compte l'avis des étudiants pour améliorer chaque année la formation, et l'enquête mentionnée plus haut est un outil précieux pour agir en ce sens.

Retour réalisé par : Nicolas Carrier, responsable pédagogique du Master Archives
En date du : 5 mai 2020

MASTER AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX

I. Finalité

Page 1 : Il [Le contenu des enseignements] est donc en cohérence avec la finalité généraliste affichée par le master.

Le Master Audiovisuel, Médias interactifs numériques, Jeux, **est un master à finalité à la fois professionnelle et recherche**.

Il est courant dans notre discipline que les étudiants se destinent majoritairement à des parcours professionnels. Cependant nous avons régulièrement des inscriptions en thèse et des mémoires de recherche remarquables au niveau du M2. Le problème majeur est surtout la rareté des financements de la recherche. Nous faisons donc un effort très particulier pour tisser des relations solides avec des entreprises locales ou nationales et favoriser le recrutement de doctorants en CIFRE.

Voici la liste des étudiants ayant suivi à l'issue du master une orientation recherche, ou s'y préparant:

1. Sont déjà inscrits en thèse de doctorat en SIC:
   - Cédric Maiore depuis septembre 2018 sous la direction de Christian Cote et Marida Di Crosta en thèse **CIFRE** (Plus2Sens / Marge)
   - Sarah Beaulieu de janvier 2018 à octobre 2019 sous la direction de Marida Di Crosta (Marge)

2. S'inscrivent en thèse:
   - Anna Rivière (Nouvelles écritures, 2017-2019) - en cours d'inscription en doctorat **CIFRE** (Ubisoft / ELICO)
   - Sanam Aleboyeh (Nouvelles télévisions, 2017-2019) - en cours d'inscription en doctorat **CIFRE** (Média MX / Marge)

3. A rejoint le master avec pour projet une recherche doctorale:
   - Nolwenn Luminais (actuellement en Master 1 Nouvelles écritures; projet de recherche sur les jeux de rôles grandeur nature)

L'orientation recherche du Master est principalement portée par l'UE10 du M2 et par l'UE8 du M1.
L'importance des **crédits** alloués aux travaux de recherche dans ces UE est le signe qu'il s'agit de former des professionnels aptes à exercer des fonctions stratégiques et que les étudiants titulaires de ce masters sont dignes d'entrer en thèse de doctorat s'ils en font le choix.
Une modification relative de ces crédits face au stage serait un signal de dévalorisation des aspects d'analyse et de connaissances documentaires pour les candidats et les étudiants.
En outre, la note de stage est donnée à partir d'une grille d'évaluation remplie par les professionnels.
Enfin, le sujet de recherche permet régulièrement à nos étudiants d'intégrer des acteurs importants (Canal +, Fox, Disney, Arkane…).

II. Participation des étudiants à la recherche

Les étudiants participent aux travaux des groupes de recherche Marge et ELICO en assistant à leurs séminaires et en produisant, dans le cadre des volumes horaires dédiés, des vidéos d'interviews des conférenciers et des chercheurs.
Comme ces cours sont inscrits dans la maquette, la totalité des étudiants est concernée et évaluée à ce titre.

III. Pilotage de la formation

Les autres enseignants de la formation participent aux conseils de perfectionnement, au recrutement des futurs candidats. Les programmes sont élaborés en relations étroites avec la Licence Audiovisuel afin de considérer la programmation de la filière sur l'ensemble de ses trois années.

Les autres enseignants du département participent au comité éditorial du site bande passante inauguré cette année.
Les autres enseignants ont également la responsabilité d'encadrer une partie des mémoires de M1 et M2.

III. Taux de réussite du master

Il est délicat d'évaluer le taux de réussite du master sans observer la professionnalisation des étudiants. En effet, les redoublants sont souvent des étudiants embauchés en CDI à l'issue de leur stage de M2 et choisissant de reporter d'un an leur soutenance de mémoire.
Nous avons eu quelques abandons de formation:

- étudiants en difficultés personnelles (un cas en trois ans)
- étudiants décidant d'abandonner leurs études pour commencer à travailler en entreprise (2 cas en trois ans en début de M1)

IV. Alternance et caractère professionnalisant de la formation

L'alternance n'est pas envisagée pour ce master.
L'approche privilégie:

- des projets professionnels essaimés toute l'année, fédérant enseignants-chercheurs, étudiants, intervenants professionnels et entreprises locales et nationales.
- une approche renouvelée de la pédagogie par ateliers et cas professionnalisants, reconnue "projet initiative d'excellence" en novembre 2019 par l'IDEXLYON, dans le cadre des programmes Investissements d'Avenir (PIA).

Retour réalisé par : Catherine Dessinges et Etienne Candel
En date du : 12 avril 2020

MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Comme nous l'avons signalé dans le dossier d'évaluation, la fluctuation des effectifs notamment en M1 est principalement liée à une difficulté réelle à calibrer les listes d'admission et à gérer les démissions dans le contexte des candidatures multiples effectuées par la plupart des candidats. Ce phénomène est favorisé, entre autres, par la mise en place du portail e-candidat. Ce dispositif a été déployé à l'Université Lyon 2 en 2018-2019 et la baisse la plus importante concerne les effectifs du M1 de cet établissement ponctuellement cette année-là.

Notre mention bénéficie d'une très forte attractivité, puisque nous recevons tous les ans plus de 1000 dossiers pour 138 places disponibles en M1. Cette attractivité nationale, voire internationale, de la mention (au moins la moitié des candidatures provient d'autres régions) a également pour conséquence l'instabilité importante des listes d'admissions.

Nous avons pris toute une série de dispositions pour y remédier (voir détails ci-dessous), ce qui a permis de nous rapprocher des capacités d'accueil dès cette année. Nous constatons cependant toujours que certaines démissions nous parviennent très tardivement, parfois le jour même de la rentrée, voire après le démarrage des enseignements. Une partie de ces démissions très tardives peut s'expliquer par la concurrence des formations en alternance ouvertes notamment dans les écoles privées ; certains de nos candidats effectuent une double candidature et choisissent de démissionner lorsqu'ils réussissent à trouver un contrat de professionnalisation dont la signature met souvent du temps à se concrétiser.

Pour répondre à ces difficultés, nous avons notamment pris les mesures suivantes :

- Augmentation du nombre de places en liste complémentaire pour les deux établissements partenaires (environ 140 à Lyon 3 et 180 à Lyon 2)
- Adaptation du calendrier des admissions qui a été avancé dès 2019-2020, afin de pouvoir communiquer les décisions d'admission début juin et permettre plusieurs cycles de confirmations, relances et appels en listes complémentaires avant la fermeture estivale des universités fin juillet.
- Chantier en cours sur l'ouverture de la formation en alternance, en réponse aux attentes de certains candidats et des milieux professionnels, mais également afin de donner une traduction plus diversifiée aux objectifs généraux de professionnalisation poursuivis par la mention.

Retour réalisé par : Marie Després-Lonnet, PR Université Lyon 2 et Adrian Staii, PR Université Lyon 3
En date du : 15.04.2020

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Néant

Retour réalisé par : Florent Renard et Dominique Dumas
En date du : 10/04/2020

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT LOCAL

FE. p. 4. Analyse des perspectives. Le renforcement des enseignements de tronc commun pourrait être une opportunité pour rendre les parcours et donc l'ensemble de la mention plus cohérents et pour brasser davantage les étudiants et les cultures héritées de chaque parcours

La demande des étudiants est au contraire davantage de spécialisation. Le brassage est assuré en M1 par le tronc commun, puis des enseignements suivis par 3 ou 4 parcours. Cette architecture fonctionne bien. Dans les évaluations, les étudiants demandent davantage d'enseignement par parcours de master et moins d'enseignements inter-parcours.

FE. p. 4. Analyse des perspectives. Les effectifs relativement faibles en M1 menacent la pérennité de cette offre de formation en six parcours.

La répartition en 6 parcours de 16 à 24 étudiants est volontaire : outre la spécialisation en thématiques différentes, clairement exposées et qui sont sources d'attractivité pour nos formations, elle permet un travail en petits groupes et un suivi individualisé des étudiants. Cette approche pédagogique, propre aux sciences territoriales, est plébiscité dans les évaluations internes. L'enseignement en mode projet, en atelier, ne peut fonctionner avec de grands groupes.

Pour mémoire :
1 parcours à 24 étudiants (Lyon 2, DR)
1 parcours à 20 étudiants (Lyon 3) et 4 parcours à 16 étudiants (Lyon 3). C'est un choix par rapport aux capacités pédagogiques (terrain, salles spécifiques).
Comme le montre le tableau ci-dessous (cf. RAE, p. 24), la part d'étudiants hors Rhône-Alpes est en augmentation et de plus de 50 %, ce qui démontre la forte attractivité de ce master, tant localement, que nationalement.

	2016-17	2017-18	2018-19
Nombre d'inscrits master	184	203	205
Nombre d'inscrits en M1	106	96	101
Nombre d'inscrits en M2	78	97	104
% de femmes	48%	58%	59%
% de baccalauréats généraux (séries ES, L, S)	76%	80%	82%
% de boursiers sur critères sociaux	44%	39%	41%
Etudiants de la région Rhône-Alpes	52%	48%	46%
Etudiants de nationalité étrangère	11%	9%	9%

Retour réalisé par : Eric GRASSET
En date du : 20 avril 2020

MASTER HISTOIRE

-organisation pédagogique :

Page 2 : « Cette dislocation en trois endroits pourrait constituer un problème dans la vie logistique des étudiants ».
A Lyon, les cours sur les 3 sites sont organisés par journées réalisées sur un seul site de manière à limiter les déplacements des étudiants.

Page 3 : « cependant encore peu d'étudiants effectuent des mobilités à l'étranger ».
La mobilité internationale est limitée par le trop faible niveau de langue étrangère de certains étudiants et par le fait que la décision de partir en M1 doit être prise dès le 1er semestre de L3 pour permettre toutes les démarches nécessaires. On essaye de mieux informer tôt les étudiants de L3 pour pallier ce problème.

-pilotage :

Page 3 : « il n'existe pas de dispositifs de mise à niveau proprement dit »
La mise à niveau s'effectue grandement dans le cadre des échanges réguliers entre l'étudiant et son directeur de recherche. Ce dernier relit régulièrement les travaux, et les amende avant évaluation, il suit en 1ere année le stage court ou le suivi d'activité scientifique. Ces contacts se déroulent à la fois par mail, skype et rdv.

Retour réalisé par : Philippe Delisle
En date du : 20 04 2020

MASTER HUMANITES NUMERIQUES

Aucune observation à formuler.

Retour réalisé par : Bruno Bureau
En date du : 23 avril 2020

MASTER INFORMATION, DOCUMENTATION

1) Nous avons fait une erreur dans la présentation du dossier : aucun étudiant n'est admis « de droit » en master Information documentation. Les étudiants issus de la licence 3 mention Information Documentation sont sélectionnés en fonction de leur niveau et de leur motivation, et cela a déjà été le cas en 2019-2020.
2) Liens avec le master MEEF Documentation : pendant une partie du dernier contrat, la mise en commun de cours et l'articulation entre les deux masters a été compliquée par le fait que la faculté des Lettres et Civilisations avait fait le choix de regrouper tous les masters MEEF sur un même site, avec une gestion administrative spécifique. Nous avons maintenant retrouvé une unité de lieu et un secrétariat commun entre le master Information Documentation et le master MEEF documentation, qui rendent possible le retour à un meilleur partage des ressources et des contenus, tel qu'il se pratiquait il y a quelques années.
Aujourd'hui, le master MEEF est pensé (nous devons présenter la nouvelle maquette en septembre 2020) en articulation au master Information et Documentation en particulier sur les blocs 2 (qui regroupe les enseignements disciplinaires) et 4 (qui regroupe l'enseignement à la recherche).
L'objectif consistera à articuler de façon plus approfondie les enseignements à la recherche mais également aux activités des laboratoires MARGE et ELICO. En effet, par la proposition de séminaires ouverts aux étudiants de master, nous chercherons à articuler au mieux la formation professionnelle et la formation à la recherche.
Ainsi, nous pouvons maintenant plus facilement mutualiser certains enseignements et surtout créer un cadre d'échange et d'émulation autour du bloc 4 du master MEEF.
3) La principale critique qui nous est faite concerne la faiblesse des effectifs de la formation. Nous sommes d'accord avec le diagnostic formulé, qui selon nous tient à une faible visibilité de la formation, insérée dans une faculté des Lettres et Civilisations – alors que dans l'Université Lyon 2 le pôle information communication a la lisibilité et l'affichage d'un Institut (Institut de la Communication), et que à l'Enssib il est au cœur du positionnement de l'établissement.
Le positionnement de la formation va être prochainement complètement modifié par le projet (en phase de finalisation) de fusion des Universités Lyon 1, Lyon 3, Saint-Etienne et l'ENS.
Dans cette fusion, le département information communication rejoindra un pôle Sciences et Technologies pour la Société, regroupant les IUT et différents masters à orientation majoritairement technologique. De ce fait, le problème qui était associé à la rupture entre les IUT et le Département, rattaché à la Faculté des Lettres, disparait au profit d'une continuité et d'une harmonisation au sein d'une grande filière.
Ce projet représente une réelle opportunité pour le master Information Documentation, dont le bassin de recrutement s'étendra dès lors aux étudiants des filières de 1er cycle technologique, et deviendra un débouché possible pour des étudiants spécialisés (par exemple en chimie, mécanique, informatique ou gestion). Il sera dès lors envisageable de créer des mutualisations entre licences professionnelles spécialisées et notre actuelle licence 3, pour faire connaître les métiers de l'information à des étudiants désireux de mettre leur première compétence au service des métiers de l'information et de la documentation. Au niveau master, les contenus actuels intègrent déjà ou pourront sans difficulté s'élargir à des compétences utiles pour la gestion de la documentation industrielle : documentation technique, documentation scientifique spécialisée, documentation réglementaire.
Par ailleurs, nous avons amorcé depuis l'an dernier une plateforme de réflexion avec l'ENSSIB, Lyon1 et Lyon2, de façon au moins à articuler notre offre, voire éventuellement à coordonner l'affichage de nos formations. Du fait du caractère maintenant effectif de la fusion, notre dialogue pourra se préciser et se concrétiser de façon à ce que les différentes formations lyonnaises dans le domaine présentent une offre forte et complémentaire.
Le rattachement au pôle STS et le statut de composante que prend le département nous donne une plus grande latitude dans l'organisation concrète, ce qui amènera à plus de souplesse et d'adaptabilité par rapport aux établissements partenaires.
Enfin, dans un horizon de 2 à 3 ans, l'une des perspectives envisagées dans le projet de fusion concerne un regroupement du pôle Ingénierie et du pôle Sciences et Technologies pour la Société. Si ce regroupement a lieu, il facilitera la mutualisation et les échanges entre les formations en documentation de Lyon 1 et celles de Lyon 3, qui seraient alors réunies dans le même pôle.

Retour réalisé par : Sylvie Lainé-Cruzel
En date du : 24/4/2020

MASTER LETTRES

La dénomination de deux parcours a été transmise de manière inexacte :
« Lettres et entreprise » est en fait **« Lettres Culture Entreprise »** à Lyon 3
« Lettres modernes à l'international » est en fait **« Études Françaises Polyvalentes »** à Lyon 3

***p. 1** : dans « Présentation de la formation » § 3* Les sites où les cours sont dispensés sont les sites des universités. À Lyon 3, le recrutement dans chaque parcours du Master Lettres s'effectue sur dossier par une commission de recrutement.

***p. 3** : dans « Organisation pédagogique », **ligne 18** : « Plus innovante est la création toute récente (rentrée 2019-2020) à Lyon 2 du double master disciplinaire Lettres/Humanités numériques »*
À Lyon 3, le choix a été fait de la création, dès le début du contrat, d'un Master distinct du Master Lettres, le Master « Humanités numériques », entièrement conçu autour de ces nouvelles technologies et qui donne lieu à une double inscription pour les étudiants qui y sont admis et leur assure en fin de cursus une double diplomation à bac+5 : master Lettres et master Humanités Numériques.

***p. 3** : dans « Pilotage », **lignes 9-11** : « conseil de perfectionnement, dont l'apport, même s'il siège chaque année depuis 2016, reste pour le moins flou, puisqu'aucune recommandation, aucune amélioration ne lui sont imputables. »* Bien au contraire, le conseil de perfectionnement permet l'amélioration constante de la formation grâce à la prise en compte des remarques formulées par les étudiants. Concrètement, à Lyon 3, il a permis l'annualisation de certaines matières du tronc commun ou des options, matières que les étudiants jugeaient nécessaire de travailler pendant l'ensemble de leur année, et non sur un seul semestre.

***p. 3** : dans « Pilotage », **ligne 12** : « l'évaluation des enseignements demeure à mettre en place ou à développer selon les institutions »*
À Lyon 3, l'évaluation des enseignements est institutionnalisée et le « Pôle de réussite » lui est consacré. Tous les étudiants peuvent accéder en ligne aux questionnaires : https://pole-reussite.univ-lyon3.fr/eval

***p. 4** dans « Analyse des perspectives et recommandations », **lignes 8-10** : « les taux d'abandon devraient inciter les responsables de formation à engager une réflexion sur le développement des mécanismes d'aide à la réussite. »* Les taux d'abandon sont très faibles dans le Master Lettres de Lyon 3, tous parcours confondus, ce que nous interprétons comme le signe d'une orientation réussie des étudiants qui intègrent le master à l'entrée en M1 ou en M2 et de la pertinence des critères de sélection des candidatures opérés par la commission de recrutement. Voir les éléments en **annexe**.

Retour réalisé par : Corinne Pierreville
En date du : 14 avril 2020

Note du Hcéres : les annexes citées ont été fournies par l'établissement et ne font pas l'objet de publication par le Hcéres.

MASTER MONDES ANCIENS

L'ARTICULATION DES 3 PARCOURS

P. 1 :	*Finalité : les objectifs professionnels et scientifiques sont très différents d'un parcours à l'autre*.

Trois parcours sur quatre offrent des débouchés dans l'enseignement : LLCA, Histoire ancienne, FEADép (voir RAE p. 9).
Trois parcours sur quatre ont pour objectif de former aux métiers de la recherche : ATN, LLCA, Histoire ancienne (voir RAE p. 9).

P. 2 :	*Organisation pédagogique : les 3 parcours sont très séparés et visent des compétences spécifiques*
P. 4 :	*Principaux points faibles : le caractère trop tubulaire des parcours, rendant difficile toute passerelle ou transfert de compétences*

En M1, chaque étudiant suit 66h de cours pour se former aux disciplines des autres parcours. (voir RAE p. 22-23)
En M2, jusqu'à 6 séminaires de spécialité peuvent être choisis dans un autre parcours de la mention. C'est le responsable du parcours qui veille à la cohérence des choix de séminaires au regard du projet de recherche de l'étudiant.
Quoi qu'il en soit, la dynamique actuelle est celle d'une articulation toujours plus forte entre les parcours. Cela se traduit concrètement par :

- des sujets de mémoires de master pluridisciplinaires, associant par exemple Histoire ancienne et Littérature ancienne, épigraphie et linguistique… et codirigés par des directeurs de disciplines différentes ;
- l'orientation de certains étudiants diplômés du master vers une double compétence en matière de recherche au moment du doctorat (par ex. : littérature latine et archéologie ; histoire et archéologie, etc.).

LA PLACE DU NUMERIQUE DANS LA PEDAGOGIE INNOVANTE

P. 2 :	*Les pédagogies innovantes sont absentes de la formation sauf pour ATN.*

À Lyon 3, les étudiants peuvent suivre le séminaire Hyperdonat, dans lequel les étudiants sont formés à l'encodage de textes anciens.

LA MOBILITE SORTANTE DES ENSEIGNANTS

P. 2	*La mobilité entrante et sortante des enseignants est déséquilibrée en faveur de la première.*

Les enseignants du master sont amenés à se rendre très régulièrement à l'étranger dans le cadre de leurs missions de recherche. Mais dans la mesure où cette mobilité sortante est financée par les dispositifs propres aux établissements et non par le master lui-même, nous n'avons pas fourni de données chiffrées sur ce point (voir RAE, p. 21). On ajoutera néanmoins que grâce au financement reçu de l'IDEX de Lyon, le comité de pilotage du master finance des missions à l'étranger pour les membres de l'équipe pédagogique, en particulier pour tisser un réseau de collaboration internationale.

LE MANQUE DE DONNEES CHIFFREES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

P. 1 :	*On ne dispose pas de chiffres significatifs sur l'insertion des étudiants qui ne choisissent pas la voie des concours de l'enseignement*.
P. 4 :	*L'absence de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite des études.*

Les deux principaux débouchés du master Mondes Anciens sont la recherche et l'enseignement (dans le secondaire ou le supérieur). Ceux qui choisissent la première voie passent tous par le doctorat. Étant donné que le master Mondes Anciens a été créé en 2016, les étudiants concernés n'ont pas encore soutenu leur thèse : nous ne pouvons pas avoir de données chiffrées pour la recherche.
Dans les universités, les enseignants n'ont pas le droit de recontacter officiellement les étudiants après leur départ (en particulier pour les interroger sur leur poursuite d'études) : par conséquent, ils ne peuvent pas les interroger directement sur leur devenir. Les seules informations dont ils peuvent disposer concernent ceux qui resteraient inscrits dans une formation dans la même université. D'où la rareté des données chiffrées qu'ils peuvent faire remonter.

P. 2	*Il aurait été intéressant de connaître les statistiques de réorientation rendue possible entre les parcours ou vers d'autres masters.*

Les réorientations restent marginales, ce qui confirme que l'orientation des étudiants après la licence pour intégrer le master Mondes Anciens et dans celui-ci l'un ou l'autre des trois parcours a été mûrement réfléchie en fonction d'un projet.

P. 4 *Analyse des perspectives et recommandations.*
Tout ce qui a un rapport avec la professionnalisation (stage, intervenants professionnels) doit être repensé d'urgence.
Les interventions de professionnels du patrimoine et de la conservation (…) doivent être développées.

À partir du moment où le master est prioritairement un master formant aux métiers de l'enseignement et de la recherche, il est normal que les principaux intervenants soient des enseignants-chercheurs, des chercheurs ou des professionnels de la recherche non chercheurs. L'intervention de professionnels d'autres secteurs professionnels que la recherche et l'enseignement supérieur (métiers du patrimoine, de la conservation, des bibliothèques, etc.) ne peut donc qu'être marginale.

P. 4 *La question des stages et des terrains doit faire l'objet d'une réflexion.*

La durée du stage fixée à 3 semaines minimum n'interdit de fait pas aux étudiants de faire des stages plus longs ou plusieurs stages. Mais si le master ne rend obligatoire qu'un seul stage, c'est que la professionnalisation de ses diplômés est pensée autrement, dans le temps long.

- Pour les diplômés qui se destinent aux **métiers de la recherche** :

Les chercheurs et enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master sont des professionnels de la recherche, qui s'emploient dès le master à former les étudiants aux missions professionnelles qui seront les leurs (établir un état de l'art, rédiger un article, prendre la parole dans une langue étrangère, etc.). Et c'est essentiellement au moment du doctorat que pourra s'effectuer la professionnalisation sur le terrain (participation à des colloques, organisation de manifestations scientifiques, insertion dans une équipe de recherche, campagnes de fouilles, etc.). Il faut d'ailleurs noter que les étudiants n'ont généralement accès à des stages professionnalisants longs qu'à partir du doctorat, notamment à l'étranger (par ex., bourses pour séjours d'étude proposées par le réseau des EFE, mais également par d'autres institutions françaises basées à l'étranger (comme le CFEETK en Égypte).

En master, pour les métiers de la recherche, le plus important est de préparer les étudiants au doctorat, en leur permettant notamment de réaliser un ambitieux mémoire de recherche dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi le comité de pilotage du master soutient autant que possible les étudiants désirant faire un séjour de recherche à l'étranger, et fait en sorte qu'ils aient l'emploi du temps le plus dégagé possible au semestre 4.

- Pour les diplômés qui se destinent aux **métiers de l'enseignement** :

Les nombreux diplômés qui choisissent la voie de l'enseignement n'ont accès aux stages professionnalisants longs qu'après l'obtention du CAPES ou de l'Agrégation. Dans le cadre des parcours Histoire Ancienne et LLCA, les enseignants fournissent à leurs étudiants de nombreuses occasions de se former aux missions qui seront les leurs en tant qu'enseignants, à travers notamment les travaux personnels et les interventions en cours. À Lyon 2 et Lyon 3, certains peuvent en outre devenir tuteurs pour des étudiants de L1, ce qui les prépare également à leurs futures tâches d'enseignants. Le plus important reste cependant de donner à ces étudiants les moyens de réussir aux différents concours de l'enseignement qu'ils passeront (CAPES et Agrégation), en leur donnant à la fois les contenus disciplinaires et les outils techniques dont ils auront besoin.

- Pour les diplômés qui se destinent aux **autres carrières :**

Ils sont actuellement peu nombreux et il ne paraît pas souhaitable de réorganiser la formation pour leurs besoins spécifiques. Néanmoins, le comité de pilotage est prêt à réfléchir à la manière dont il peut mieux accompagner ce type de professionnalisation.

Retour réalisé par : Marie LEDENTU

En date du : 25 avril 2020

MASTER MONDES MEDIEVAUX

POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

- La **spécificité de la formation dans le paysage national** est très forte. D'une part, le nombre de mention « Mondes Médiévaux » est très réduit puisque, outre la formation lyonnaise, 4 autres cas sont recensés par le portail national des masters : Montpellier (Histoire/Histoire de l'art), Toulouse II (Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie), Poitiers (Histoire, Histoire de l'art, Archéologie, études littéraires, épigraphie, musicologie) et Strasbourg (Histoire, Histoire de l'art, droit, lettres, philosophie, théologie). C'est, avec Poitiers, la seule formation de cette mention en France à croiser Histoire, archéologie et littérature, mais c'est la seule à le faire en prenant en compte les mondes chrétiens et musulmans. Cette possibilité s'appuie sur une co-accréditation large qui permet aux étudiant.es du master de bénéficier de larges ressources et, en particulier, d'une équipe très relevée, avec un éventail de spécialités représentées qui nous paraît sans équivalent.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- La **maquette globale** a une grande lisibilité : des enseignements de tronc commun d'initiation à la pratique de la recherche en semestre 1 dans les divers champs disciplinaires couverts par le master ; une introduction progressive des enseignements techniques et de l'apprentissage de la recherche par la recherche (séminaire) dont la part ne fait qu'augmenter au fur et à mesure.

- Les seuls éléments de « complexité » sont liés aux spécificités de certains établissements co-accrédités :

    - L'USMB en raison de la distance mais l'organisation est très efficace (un jour à Lyon) et remporte un large succès dont la croissance des effectifs témoigne
    - L'ENS aux spécificités de laquelle il faut s'adapter puisqu'elles sont, de son point de vue, non négociables et dont certaines ont des incidences très importantes sur l'organisation du master (mémoire de M1, interruption pour passer les concours entre M1 et M2 contrairement à tous les autres établissements etc.) : cela dit, les effectifs concernés sont très réduits.

- Un autre élément qui pourrait apparaître comme cause de « complexité excessive » est le choix, exceptionnel à notre connaissance, d'ouvrir tous les cours optionnels sans exclusion et sans construction de parcours pré-établis : chaque étudiant compose son parcours individualisé avec l'aide de son directeur ou de sa directrice et du/de la responsable du diplôme. Loin de réduire la cohérence de la formation, ceci permet aux étudiant.es de constituer, sur une base commune importante, une formation adaptée à leur projet scientifique et professionnel.

- **Faiblesse de l'archéologie et absence de renseignement sur les chantiers** : la réponse est donnée p. 9 où est annoncé le recrutement en cours d'un MCF en archéologie médiévale à Lyon 2, recrutement qui a bien eu lieu (Damien Martinez) et qui a immédiatement abouti à la mise en place d'un chantier école (site de La Couronne, Molles (Allier), établissement fortifié de hauteur du haut Moyen Âge), garant d'une formation complète aux méthodes de l'archéologie de terrain et aux travaux de post-fouille, dont l'accès aux étudiants du diplôme sera activé dès cette année (sous réserve que l'épidémie de Covid-19 le permette). Dès 2019 avait été organisé un atelier de céramologie en lien avec la Direction du Patrimoine de l'Isle-sur-la-Sorgue.

- **Nature des échanges internationaux** : deux types d'échanges spécifiques au master MM existent à Lyon 2, en plus des échanges Erasmus+ développés par les différents établissements :

    - Le parcours européen HISTARMED, ouvert en 2010-211 avec l'aide d'un financement européen (EACEA, Jean Monnet Programme), dont nous confirmons qu'il a été renouvelé pour cinq ans par convention en septembre 2019. La convention permet aux étudiants de Lyon 2 qui effectuent une

mobilité d'un semestre ou deux dans une des universités partenaires d'obtenir un double diplôme (diplôme en partenariat international). Ce parcours qui repose sur la qualité et la complémentarité scientifique des partenaires attire des étudiants motivés à qui il offre une ouverture internationale. Il est souhaité que tous les établissements lyonnais co-accrédités adhèrent à ce programme d'étude et que le réseau des partenaires étrangers s'agrandisse.

- Le double diplôme avec la Laurea magistrale in Scienze storiche LM-86 de l'université de Turin. Il est souhaité que tous les établissements lyonnais co-accrédités adhèrent à ce programme.

PILOTAGE

- Les **modes de recrutement des étudiants** sont ceux qui apparaissent sur les plateformes dématérialisées de candidature et sur le site commun de la formation : le diplôme est accessible aux étudiant.es titulaires d'une licence d'histoire, histoire de l'art, archéologie, littérature et, sous réserves, d'autres licences, d'un master ou maîtrise, ou aux professionnels en quête de reprise d'études dans les domaines scientifiques couverts par le master.
- La **composition du conseil de perfectionnement** était précisée en annexe 2 de la convention d'application qui aurait dû figurer en annexe :

  « S'agissant de la mention « Mondes Médiévaux » le Conseil de perfectionnement comprendra :
  - le coordinateur ou la coordinatrice de la mention
  - les responsables des parcours et de la mention pour les différents établissements co-accrédités et un autre représentant ou une autre représentante de chaque établissement pour un total de deux membres par établissement
  - les secrétariats de la mention dans les différents établissements co-accrédités
  - une personnalité extérieure (actuellement la directrice de la Bibliothèque Diderot de Lyon)
  - les trois représentant.e.s élu.e.s des étudiant.e.s (M1 et M2) des établissements co-accrédités

  Il peut être renouvelé dans la mesure du respect de l'équilibre entre établissements. Sa composition nominative est communiquée annuellement à la demande des établissements. »

Retour réalisé par : Cécile Caby, professeur d'histoire du Moyen Âge, université Lumière-Lyon 2, coordinatrice du master co-accrédité ; Xavier Hélary, professeur d'histoire du Moyen Âge, université Jean-Moulin Lyon III, responsable du master pour l'université Jean-Moulin Lyon III

En date du : 22 avril 2020

MASTER PATRIMOINE ET MUSEES

Suggestion de réponse : Page 1 Rubrique Analyse

Dans le cadre des institutions patrimoniales, culturelles ou des collectivités publiques, la formation se propose de former les étudiants, notamment aux fonctions de responsable des relations avec le public, responsable de la médiation, coordinateur de projets culturels et de programmation, responsable de communication.

Page 2, partie concernant l'organisation pédagogique :

Concernant le fait que les étudiants de M1 ont le choix entre un stage de 2 mois minimum suivi d'un mémoire de stage ou bien un mémoire de recherche, nous tenons à apporter la précision suivante : il nous avait été imposé, lors de l'élaboration de la maquette du Master en 2015 de proposer uniquement un mémoire de recherche en M1. Nous avons obtenu que les étudiants puissent le remplacer par un stage de 2 mois minimum complété par un mémoire de stage. Il leur est fortement conseillé de choisir le stage et c'est ce que font la plupart d'entre eux.
La possibilité de préparer un mémoire de recherche a cependant été laissée aux étudiants afin qu'ils puissent se réorienter vers un cursus recherche s'ils le désirent. En fait, seuls deux à quatre d'entre eux choisissent chaque année de faire un mémoire de recherche.
L'ouverture à l'international n'est pas inexistante : elle se fait grâce aux stages que certains étudiants font à l'étranger (Grande-Bretagne, Suisse, Italie, Espagne, Canada).

Page 2

Rubrique organisation pédagogique

Il est dit que « pour le parcours *Médiations culturelles et numérique*, s'il est affirmé que les étudiants sont largement initiés aux pratiques et aux outils numériques interactifs ou à la conception de dispositifs de médiation numériques, cette offre de formation n'apparaît pas réellement dans le tableau des enseignements ».
Or, la maquette comporte des intitulés de cours indiquant clairement la visée pédagogique et méthodologique en matière d'outils numériques et de conception de dispositifs de médiation numérique (pour exemple, médias sociaux et outils de communication digitale, communication digitale appliquée à la muséographie, dispositifs de médiation et outils de communication). Certains de ces cours sont dispensés par des professionnels issus de grandes institutions muséales et culturelles qui permettent aux étudiants d'élaborer des projets numériques et des dispositifs de médiation *in situ*.
Concernant la remarque relative à l'immersion professionnelle réduite au cadre régional, les lieux de stage témoignent du contraire.
Les étudiants effectuent des stages de six mois au-delà de la région Rhône-Alpes (Nord et Grand Est de la France, région PACA, région parisienne), voire à l'étranger, malgré l'existence de Masters dispensant une offre relativement similaire dans d'autres régions.

Page 3

Rubrique points faibles

Il est mentionné une « définition peu précise du parcours *Médiations culturelles et numérique,* qui dans son état actuel ne contient pas une offre suffisante sur le numérique ».
Il est à souligner que les intitulés de cours relatifs notamment aux UE complémentaires énoncent clairement une visée numérique.

Retour réalisé par : Sophie A. de Beaune, responsable du Master mention Patrimoine et Musées
En date du : 15 avril 2020

MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIETES

Le master n'ayant ouvert qu'en 2016 (avec les premiers diplômés ayant suivi un cursus complet de deux ans en 2018), il ne peut pas y avoir encore de statistiques significatives pour la poursuite d'études ni pour les débouchés.
Les milieux professionnels potentiellement intéressés par le master sont nombreux, mais il est difficile de savoir lesquels ont un intérêt réel. Quand nous en aurons plus ample connaissance, à la fin de ce contrat, il sera plus facile d'intégrer des professionnels dans l'équipe pédagogique.
Sur le nombre d'heures de cours annuel : il est comparable, et même légèrement supérieur en 1ère année, à celui du master histoire, auquel on peut le plus facilement le comparer. L'absence de stage obligatoire se retrouve aussi dans d'autres masters, comme le master histoire.

Retour réalisé par : Y. Krumenacker
En date du : 22/04/2020

LICENCE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Le second et dernier point faible mentionné par le rapport concerne le manque de liens avec les partenaires socio-économiques et culturels. Comme indiqué dans le dossier, ces liens sont essentiellement tissés via notre bureau des stages. Les stages sont obligatoires dans le parcours Commerce International, ils représentent une quinzaine de conventions signées chaque année avec des partenaires français et étrangers. Par ailleurs, les stages non attributifs de crédits sont fortement conseillés aux étudiants de la licence « classique » : nous signons chaque année une vingtaine de conventions supplémentaires avec des partenaires implantés dans la région et à l'International, dont je propose une liste des partenariats les plus fidèles ci-dessous :

MARMILLON
SILA GLOBAL
KOFRUT SAS
Mersen France SB
CIS Catering International &
Services
SUPERPOSITION
MADOAK
BOLLORE LOGISTICS GUYANE
MERCURE
CENTRE HOSPITALIER EMILE
ROUX
OLYMPIQUE LYONNAIS
CROUS
LA CUISINE DU WEB
Pure Coffee Pty Ltd
COGELEC
MAT
AURELIE BECAT CONSULTING
FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT
MONOPRIX
ARABITAL ESPAÑA TRANSPORT FREIGHT,SL
NICOLAS VINS
ABB France
BABOLAT
HUGO BOSS

Le principal point faible de la formation mentionné par le rapport concerne le manque d'intervenants professionnels.

La licence LEA et en particulier le parcours Commerce International est structurée autour de l'intervention de plusieurs acteurs du monde professionnel. Sur les trois années de licence, nous comptons 184,5h de cours dispensées par des professionnels, non-enseignants. Ces intervenants ainsi que les cours qu'ils dispensent apparaissent dans l'annexe 2 qui présente l'équipe pédagogique de la licence et sont les suivants :

-Philippe Bertrand (Marketing) 15h
-Valérie Fournier (Management interculturel) 33h
-Christophe Poncet (Environnement du Commerce International, Finances internationales et techniques du Commerce International) 51h
-Mme Dorothée Duffaud (Introduction au droit) 36h
-Mme Delphine Potus (Droit civil) 7,5h
-M. Naguin Zekkouti (Droit des sociétés) 15h
-Mme Chloé Tronel (Droit social) 18h

-Mme Marie Saulot (Droit civil) 9h

Précisons qu'il faut ajouter à cette liste les intervenants professionnels recrutés par l'IAE pour l'UEO de Gestion et par la Faculté des Lettres pour l'UEO de Communication.

Retour réalisé par : Alice Pantel
En date du : 16/04/2020

LICENCE LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES

Les observations suivantes répondent aux points soulevés dans la Fiche d'évaluation HCERES :

- **Remarque HCERES** : « Le volume horaire total n'est pas indiqué ».
  Le volume horaire total des différents parcours de la Licence LLCER, calculé en tenant compte des différents choix d'UE proposées aux étudiants, oscille entre un minimum de 1113 heures en présentiel et un maximum de 1772 heures.

- **Remarque HCERES** : « La dimension professionnalisante est trop peu développée ».
  Comme l'indique la Fiche d'évaluation (partie « Finalité »), l'ambition de cette Licence n'est pas professionnalisante dès la sortie de la L3, les débouchés naturels étant la poursuite d'études en Master LLCER – Recherche, MEEF 2nd degré, Langue-Culture-Entreprise ; il s'agit de Masters qui, pour deux d'entre eux (MEEF et Langue-Culture-Entreprise), ont une forte vocation professionnalisante. La fiche préconise par ailleurs d'accorder une place plus importante aux stages, tout en suggérant de formaliser les contacts avec le milieu professionnel. Si cette remarque ne semble que partiellement pertinente lorsqu'elle est appliquée à la mention LLCER classique, pour les raisons détaillées ci-dessus, nous rejoignons le constat posé : cette voie est précisément celle que la Faculté des Langues a choisi d'emprunter pour les trois Licences trilangues qui viennent d'ouvrir au sein de la mention LLCER (Anglais/Allemand ; Anglais/Espagnol ; Anglais/Italien). Ces trois licences sélectives, lauréates de l'appel à projet Cursus+ de l'Université de Lyon, ont l'ambition d'allier une formation classique en LLCER (littérature, civilisation, langue) avec une dimension fortement professionnalisante : deux stages obligatoires sont prévus en fin de L2 et de L3 ; une première prise de contact avec le milieu culturel lyonnais a déjà été faite, et des conventions sont en cours d'élaboration avec plusieurs institutions lyonnaises (Musée gallo-romain ; Musée Gadagne ; Institut culturels espagnol et italien) ; grâce au financement Cursus+, la Faculté pourra créer un CDD de 3 ans à temps plein dont la mission principale sera précisément d'étoffer le lien avec le monde socio-professionnel lyonnais susceptible d'accueillir en stage les étudiants de ce parcours.

- **Remarque HCERES** : l'adossement à la recherche est qualifié de « fort », mais le manque de détail dans le lien entre la Licence et la recherche est critiqué.
  Notre Faculté accorde une place primordiale à la dimension recherche de nos formations, et bien que celle-ci ne soit pas la visée principale dans la construction d'une Licence, le souci a toujours été d'associer les étudiants, et ce dès la Licence, à l'activité des laboratoires de recherche et des enseignants-chercheurs qui les animent. Le dispositif du Collège des Langues, détaillé dans le rapport, naît précisément de cette volonté : en sortant du cadre des Cours Magistraux et des Travaux Dirigés, les enseignants-chercheurs de la Faculté proposent des séminaires en lien avec leurs sujets de recherche (https://facdeslangues.univ-lyon3.fr/le-college-des-langues-pour-aller-plus-loin-des-la-premiere-annee-de-licence). De même, les étudiants sont incités à participer aux séances des séminaires organisés par les EC de la Faculté, à l'instar du Séminaire d'études italiennes organisés en partenariat avec l'ENS de Lyon depuis 12 ans, du séminaires d'études hispaniques contemporaines (http://ihrim.ens-lyon.fr/manifestations/seminaires/seminaire-etudes-hispaniques-contemporaines/article/seminaire-etudes-hispaniques-contemporaines-2019-2020), du séminaire d'études slaves (https://facdeslangues.univ-lyon3.fr/seminaire-l-espace-litteraire-de-berlin-a-vladivostok-2019-2020), ou des séminaires du CEL (https://cel.univ-lyon3.fr/manifestations-scientifiques). Les EC de la Faculté des Langues sont rattachés principalement à des UMR (IHRIM, LARHRA, TRIANGLE) ou à des EA (CEL ; IETT ; MARGE ; IRPHIL) du site lyonnais.

- **Remarque HCERES** : « Le dossier n'indique pas dans le détail les conventions qui ont été signées avec les universités étrangères, ni la répartition des étudiants de LLCER dans les divers programmes d'échange ».
  Au niveau de la Licence, les mobilités sont composées principalement et assez classiquement de mobilités Erasmus+. Le nombre de partenaires est conséquent (à peu près 300 partenaires au niveau

de l'établissement), en Europe comme dans des pays hors UE (mobilité hors Erasmus+). Plus particulièrement, pour la Faculté des Langues des partenariats sont signés avec l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne (uniquement LEA), l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, Malte, la Norvège, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède. Hors Erasmus+, des partenariats sont signés avec des établissement en Afrique du Sud, en Argentine, en Australie, en Bolivie, au Brésil, au Canada, au Chili, en Chine, en Colombie, en Corée du Sud, au Costa Rica, en Inde, au Japon, au Kazakhstan, au Liban, en Malaisie, au Maroc, au Mexique, en Nouvelle Zélande, au Panama, au Pérou, à Taiwan, en Thailande, en Uruguay, aux USA. Au niveau de la Licence, entre 250 et 300 étudiants LLCER et LEA partent chaque année en mobilité Erasmus (principalement des étudiants de L3). Des conventions de double Master ont été signées récemment (par exemple : convention de double diplôme Études italiennes Lyon 3/Federico II de Naples ; convention de double diplôme Études russes Lyon 3/Université de Tartu – Estonie). Bien qu'au niveau Master, ces conventions représentent un facteur d'attractivité important pour les Licences correspondantes.

- **Remarque HCERES** : « La composition de l'équipe pédagogique est donnée en annexe mais n'est pas analysée dans le document principal ».
  Les enseignants titulaires (PR, MCF, PrAg/PrCe) participent à l'ensemble de l'offre de formation de la Licence à hauteur de 8.767 heures sur les 14.310 heures dispensées en Licence LLCER (61%). Les 19 PR assurent 1.455 heures (10%), les 47 MCF 4.879 (34%) heures, les 20 PrAg/PrCe 2.433 heures (17%). Un total de 5.543 heures (39%) est assuré par des enseignants non titulaires, ainsi répartis : 10 ATER, 16 lecteurs, 62 vacataires, 1 contractuel. Les PR réalisent en moyenne 76 heures de leur service en Licence, les MCF en moyenne 103 heures, les PrAg/PrCe en moyenne 121 heures. Les ATER réalisent en moyenne 65 heures, les Lecteurs 112 heures, les Vacataires 50 heures.

- **Remarque HCERES** : « Les taux de réussite et d'abandon ne sont pas analysés en détail dans le dossier ».
  Selon les enquêtes réalisées par les services du SCUIO/IP et du PAQAP de l'Université Jean Moulin, 80% d'inscrits en L3 est diplômé. A partir d'un taux de couverture de 89% (taux de réponse à l'enquête), l'enquête indique que 83% des étudiants poursuivent leurs études, dont 79% en Master à L'Université Jean Moulin Lyon 3, 17% dans un autre établissement et 4% hors Université. Seuls 3% des étudiants poursuivent des études en alternance. Ces données confirment donc le caractère peu professionnalisant de la Licence LLCER généraliste, ainsi que sa vocation à former une population étudiante qui s'oriente vers la poursuite d'études en Master. Sans surprise, la poursuite d'études des étudiants issus de la L3 LLCER se fait de façon très majoritaire et toutes langues confondues en Master MEEF (premier ou second degré), Master LLCER recherche, Master Langue/Culture/Entreprise.

- **Remarque HCERES** : « Le dossier ne mentionne pas la prise en charge et l'accompagnement des étudiants handicapés ».
  L'accompagnement des étudiants en situation de handicap est envisagé de façon centralisée à l'Université Jean Moulin Lyon 3 ; plusieurs services centraux sont impliqués dans l'accueil et l'accompagnement de cette population étudiante : Pôle handicap, Service de Médecine Préventive, Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle. La Faculté est en contact avec les services cités pour envisager les aménagements requis : accessibilité aux locaux, accompagnement pédagogique, aménagement d'examens.

Retour réalisé par : Alessandro MARTINI
En date du : 15 avril 2020

Page 2, rubrique « Positionnement dans l'environnement », ligne 13-14, statistiques supplémentaires sur les étudiants bénéficiant de mobilités à Lyon 2 et à cette même page, les dernières lignes sur la mobilité internationale à Saint-Étienne :

- à Lyon 2, 4-6 étudiants partent chaque année à Bergame et à Taïwan au semestre 3 ; 4-5 étudiants viennent à Lyon 2 au semestre 4.
- Saint-Étienne : année 2018-2019 : une étudiante de M1 en échange bilatéral à l'université de Cuenca, Équateur ; un étudiant de M2 en échange bilatéral dans cette même université ; une étudiante de M2 à l'université de Porto, Portugal. Année 2019-2020 : une étudiante de M1 en échange bilatéral à l'université de Porto, Portugal ; un étudiant de M1 à l'université Autonoma de Puebla, Mexique.

Page 2, Organisation pédagogique, ligne 12 en partant du bas ; sur la rechercher et la poursuite des études en doctorat :

- pour les trois sites, la demande d'un dossier très axé sur le PP filtre des étudiants très intéressés par l'entreprise et non pas par la recherche. Autrement dit, les étudiants qui sont acceptés dans ce master le sont sur un profil vraiment professionnel, ce qui explique l'absence de poursuite en doctorat. En revanche, les journées d'études sont bien en liaison avec la recherche socioéconomique des aires géographiques du master ;
- nos étudiants, issus souvent des milieux sociaux modestes, ne peuvent prolonger leurs études, ils veulent avoir un salaire le plus vite possible ;
- les questions du doctorat après master LEA semblent par ailleurs dépasser le milieu universitaire, elles sont sans doute d'ordre social : a) le pourcentage des thèses LEA soumis au CNU est dérisoire ; b) en 2017 le congrès ANLEA (Toulouse) a consacré une séance spéciale aux thèses après master LEA ; pas de dynamisme positif au niveau national ; c) les entreprises financent rarement les thèses (Cifre) ; d) en France, en dehors du milieu académique le titre de docteur n'est ni reconnu, ni valorisé. Les chefs d'entreprise sont-il prêts à reconnaître qu'un jeune docteur doit être mieux rémunéré ? que le jeune docteur doit poursuivre sa recherche (publications, colloques) ? cette implication dans la recherche tout le long de la carrière sera-t-elle valorisée comme cela se fait dans certains pays ?
- d'après le sondage effectué à Lyon 3 en janvier 2020, à la question « Avez-vous songé à écrire une thèse de doctorat ? », 81 % des répondants ont dit « non », 19% — « oui ». Il s'agit certes des intentions timides. Avec les partenaires socio-économiques (par exemple, thèses Cifre, associée à une année propédeutique à l'ED) la recherche après LEA pourrait peut-être bouger.

Page 2, Organisation pédagogique, la fin du 2e paragraphe ; sur Business Network:

- à Lyon 2, l'association Business Network participe de façon intense au master.

Page 3, Organisation pédagogique, ligne 4 :

- entend-on sous « contraintes particulières » le handicap ? Si oui : quel que soit le site et le diplôme, les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un suivi personnalisé : sous la forme d'une assistance à la rédaction des cours, d'un aménagement d'examens, d'un tiers temps pédagogique ou d'une assistance à la rédaction de l'examen. L'accueil et le suivi des étudiants en situation de handicap est assuré par une coordination entre les secrétariats de scolarité, les responsables pédagogiques et le Pôle Handicap. Dans les intitulés des rubriques du dossier d'autoévaluation, le handicap ne figure pas.

Page 3, les deux dernières lignes de la rubrique « Organisation pédagogique », sur le volume horaire en langue à Lyon 2 et à Saint-Étienne (cette même remarque se réfère à un des points faibles repris à la page 4) :

- les enseignants intervenant dans le Master CILA de Lyon 2, ainsi que ceux des deux autres sites, sont parfaitement conscients de cette insuffisance mais ce sont les restrictions budgétaires qui imposent un taux horaire médiocre ;
- dans les trois sites, les universités n'acceptent pas d'augmenter le volume horaire car une heure supplémentaire de langue B représente 6 h, étant donné qu'il y a 6 langues B dans la formation ; à Lyon 3, il y a non seulement plusieurs langues B, mais une heure de TD en anglais doit être multipliée par le nombre de groupes (au moins par 4) ;
- aux contraintes budgétaires s'ajoutent les contraintes logistiques (les salles de TD) ;
- le master RCI offre un volume horaire conséquent en langues au semestre 1 (56 h pour l'anglais, 60 h en langues B) ; ce volume ne diminue pas : de 27 h à 30 h pour chaque langue au S 2 sur six semaines de cours (27 h en anglais, de 27 h à 30 h en langues B) ; ce volume remonte à pas moins de 36 h par langue au S 3. En M 2, le volume horaire des cours de langue est légèrement réduit : il passe de 4-5h /sem. en M1 aux 3h / sem. en M 2,

cette réduction se fait au profit des cours de matières d'application. Schématiquement on peut présenter cette évolution de la manière suivante :

UE	S 1	S 2 (6 semaines)	S 3
Anglais	56 h ou 4-6 h/sem.	27 h ou 4,5/sem.	36 h 3 h / sem.
Langue B	60 h ou 5 h /sem.	27 h à 30 ou 4,5-5 h/sem.	36 soit 3 h / sem.

Page 3, le dernier paragraphe de la rubrique « Organisation pédagogique », sur les matinales à Saint-Étienne :

- explication : la participation aux matinales de l'alternance peut se faire dans le cadre de l'appui à la recherche de stage.

Page 3, le dernier paragraphe de la rubrique « Organisation pédagogique », sur les accords avec les universités étrangères de l'UJM, supplément d'information :

- il existe des partenariats avec : les universités de Wuppertal et de Siegen en Allemagne ; les universités Nova de Lisboa, de l'Algarve et de Porto au Portugal ; l'université du Missouri aux États-Unis ; l'université de Puebla-BUAP au Mexique; l'université de Cuenca en Équateur ; l'université de São Paulo USP au Brésil. Flux en 2018-2019 : 3, en 2019-2020 : 2.

Page 3, Pilotage, lignes 3-4 :

- la Faculté des langues de Lyon 3 dispose d'un support de maître de conférence associé, ce poste est indispensable pour master TSJ ; nous souhaiterions pouvoir bénéficier d'un poste, voire un demi-poste, de MCF associé en master LEA.

Page 3, Pilotage, ligne 2 en partant du bas, sur les jurys :

- Selon les *Régimes d'études et examens*, les délibérations ont lieu à la fin de chaque semestre. Le jury peut accorder des Délibérations Spéciales du Jury (DSJ) au niveau des UE, des semestres ou de l'année. Cette DSJ permet d'obtenir tous les crédits de l'UE, du semestre ou de l'année. L'étudiant ne devra donc pas repasser les examens des matières constitutives de cette UE, de ce semestre ou de l'année. Toutefois la moyenne réellement obtenue est conservée (par exemple, Lyon 3) ou non (par exemple, Lyon 2) en fonction des sites. De la même manière, le jury peut accorder une DSJ globale sur l'ensemble du Master.

Page 4, Analyses des perspectives et recommandations, ligne 7 :

- les remarques sur l'insuffisance d'un travail commun des trois sites, sur une collaboration autre que les conventions et les réunions, est juste. L'hétérogénéité de la composition du dossier y est, bien sûr, liée.
  a) en évaluant un travail long de quatre ou de cinq années, notamment l'organisation pédagogique au sein d'une mention, chaque responsable maîtrise mieux son établissement ; le traditionnel fonctionnement par établissement reste plus facile à décrire ;
  b) l'éloignement géographique d'un des sites rend difficile même la participation aux réunions ;
  c) depuis quelques années, les universités de Lyon 3 et de Saint-Étienne sont engagées dans un processus de fusion « université cible » dont nous ignorons les conséquences, en particulier, le devenir de la COMUE.

Page 4, Positionnement dans l'environnement, ligne 6 sur la faible articulation avec la recherche ; Analyses des perspectives et recommandations, ligne 9, sur la recherche commune aux trois sites :

- enseignants-chercheurs : à la page 4 du dossier d'autoévaluation sont récapitulés colloques et journées d'études qui étaient pertinents pour LEA (six manifestations entre 2016 et 2019). Lyon 2 a participé, au moins en tant que membre du conseil scientifique au 38e colloque international du GERAS (2017) et aux JE « Corpus sur objectifs spécifiques » en 2018 et 2019 ;
- étudiants : les maquettes pluridisciplinaires (à trois volets) ne laissent que très peu de place à la formation à la recherche (un TD de Méthodologie). Voir le paragraphe sur le doctorat.

Modifications intervenues entre mai 2019 et avril 2020 à Lyon 3 :

- le volet professionnel de la maquette du parcours Communication est revu. Sans changement : Droit international, Stratégie, Communication éditoriale ; matières supprimées : Communication interactives ; nouvelles matières : Communication des organisations internationales (CM et TD), Création graphique (TD), Communication Web (TD).
- augmentation du nombre d'heures réservées à Méthodologie de la recherche (20 h, 10h+10h, au lieu de 10 h), cette augmentation fut possible car, à la suite des souhaits des étudiants, les CM de Langue juridique en parcours LDC sont devenus TD.

Projets

- Lyon 2 a le projet d'ouvrir le master à l'alternance en septembre 2022 ;
- Le dernier conseil de perfectionnement a engagé une réflexion sur une meilleure identité des parcours et sur la création d'un espace partagé intranet consacré aux contenus des cours.

Retour réalisé par : Natalia Gamalova
En date du : 19 avril 2020

MASTER LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES

Les observations suivantes répondent aux points soulevés dans la Fiche d'évaluation HCERES :

1/ Remarques ponctuelles soulevées dans la partie « Analyse »
(certaines remarques qui font l'objet d'une reprise globale par les évaluateurs en fin de rapport sont traitées en seconde partie)

Remarque HCERES (p.2 du rapport) : « La formation s'appuie aussi sur de nombreuses conventions de partenariats avec des établissements à l'étranger, tant au niveau européen (notamment Erasmus +) que dans le monde entier, qui favorisent la mobilité sortante et entrante des étudiants et des enseignants. Cependant, il est regrettable qu'aucune donnée statistique ou élément de preuve n'étaye ce point (par exemple, l'annexe 7 annoncée, concernant les partenariats, est absente du dossier). »

L'absence de l'annexe 7 listant les nombreux partenariats des différents établissements est due à une erreur de téléchargement, pour ce dossier qui contenait pas moins de cinquante annexes étant donné le grand nombre d'établissements et de parcours et spécialités concernés pour cette mention de Master. L'annexe manquante est jointe à ce document (fichier M_LLCER_Annexe7_Universités étrangères partenaires.pdf) et témoigne du dynamisme des échanges à l'international sur l'ensemble du site.

Remarque HCERES (p.3 du rapport) : « L'absence d'enseignements pendant un semestre entier interroge cependant sur la progressivité de la formation sur les quatre semestres du master. »

S'il n'y a pas de cours en présentiel au semestre 4, les séminaires de recherche annuels conjoints à plusieurs établissements du site et/ou l'organisation de plus en plus fréquente de Mastériales, qui complètent les rendez-vous très réguliers entre les directeurs de recherche et les étudiants faisant leur mémoire, permettent de maintenir un lien étroit avec les étudiants. Les enseignements ont été renforcés dans les trois premiers semestres pour permettre des mobilités, des expériences professionnelles individuelles et la rédaction scrupuleuse d'un mémoire de longue haleine. Ce quatrième semestre sans enseignements crée par ailleurs en fin de parcours, lorsque les étudiants ont acquis une certaine maturité académique, des conditions plus favorables à leur rapprochement vers le monde de la recherche, ces derniers étant plus disponibles pour assister aux colloques organisés sur le site ou s'intéresser plus largement aux activités des laboratoires. Par ailleurs, à Saint-Etienne le semestre 4 contient le module d'insertion professionnelle Cap avenir, alors qu'à Lyon 2 le « Parcours personnalisé » de deuxième année de master en études lusophones permet aux étudiants, en fonction de leur projet personnel et de leur travail de recherche, d'acquérir des compétences additionnelles, en assistant par exemple à un séminaire dans une autre spécialité ou à des conférences. Il leur permet donc de mieux construire leur parcours de recherche, de formation et d'insertion et vise à reconnaître leur engagement. Le « Parcours personnalisé » n'est validé qu'en fin d'année sur présentation d'un compte rendu d'activités.

Remarque HCERES (p.4 du rapport) : « Dans un souci de cohérence et de concertation, la direction de la mention a tenté de mettre en place un comité de pilotage commun à l'ensemble des parcours et des établissements. Toutefois, s'il est cohérent sur le papier, ce pilotage ne s'avère pas opérationnel du fait de la multiplicité des acteurs concernés, de la diversité des parcours et des spécialités, de la complexité, voire de l'impossibilité, de tenir des jurys communs. Finalement, le niveau de pilotage privilégié reste celui, traditionnel, qui se déploie au sein de chaque établissement avec concertation entre les différentes spécialités pour renforcer la mutualisation des cours et la mise en commun des séminaires optionnels. Il a été manifestement impossible de constituer un conseil de perfectionnement de la mention ; ce qui est regrettable. »

La présence de deux grands types de parcours (« particulièrement orientés vers les métiers de la recherche » et « visant une insertion professionnelle immédiate ») et la très grande diversité de spécialités qui les composent,

Note du Hcéres : les annexes citées ont été fournies par l'établissement et ne font pas l'objet de publication par le Hcéres.

qui rendraient utiles des réunions communes afin de lisser au maximum les différences de mise en place pratique des diplômes, est précisément aussi ce qui les rend très difficiles à organiser. La question d'un conseil de perfectionnement global et de la tenue de jurys communs systématiques au sein de la mention a été abordée par les responsables des différents établissements lors d'échanges écrits et de réunions préparatoires, mais il s'est avéré qu'un cadre et un soutien administratif plus poussés seraient nécessaires pour rendre envisageable la tenue de jurys communs pour l'ensemble de la mention. Par ailleurs, le très grand nombre de représentants qui siègeraient dans un conseil de perfectionnement unique pour toute la mention – soit plus de vingt diplômes (avec, pour chacun, des représentants enseignants, étudiants, administratifs, professionnels) – pose la question de la possibilité même d'échanges réellement agiles et efficaces lors des réunions.

Il est vrai cependant que le fait que les trois parcours type « Recherche », « Langue-Culture-Entreprise » (Lyon 3) et « FEADéP » (ENS) n'aient pas la même finalité et ne partagent pas forcément des questionnements conjoints ne devrait sans doute pas faire renoncer à l'organisation d'un conseil de perfectionnement transversal à tous les parcours « recherche », ces derniers étant confrontés à des problématiques convergentes. Au vu de la structure très complexe de la mention de master LLCER à l'échelle du site, le comité de pilotage peut permettre plus d'agilité et rester le lieu de discussions sur la mention prise dans sa globalité entre un nombre plus restreint d'interlocuteurs. Le travail de mise en commun qu'a nécessité le document d'auto-évaluation a été très constructif pour approfondir la réflexion sur l'agencement des différents parcours à l'échelle du site et sur le fonctionnement des instances de pilotage ; il permettra de consolider et d'intensifier le processus de coopération entre les établissements, dont des bases déjà solides ont été jetées malgré l'ampleur de la mention.

Remarque HCERES (p.4 du rapport) : « La formation dispose de bonnes informations sur le devenir de ses diplômés (taux de réponse de plus de 60 % aux questionnaires), mais il manque les annexes pour la plupart des parcours. […]. La poursuite d'études en doctorat n'est explicite que pour l'Université Jean Moulin Lyon 3 (un peu plus de 10 % des diplômés) et l'ENS de Lyon (avec un nombre important d'inscriptions en doctorat à l'issue de l'obtention d'un master). »

Selon les établissements, les statistiques sur le devenir des diplômés sont disponibles sur un plan global (Lyon 2 et Saint-Etienne) ou au contraire par parcours/spécialités (ENS et Lyon 3), mais les taux donnés couvrent bien la totalité de la mention de master LLCER.

Si le taux de poursuite en doctorat, qui n'est pas présenté dans une rubrique à part au sein de leur annexe, a été relativement faible à l'Université de Saint-Etienne ces dernières années du fait d'un nombre plus réduit d'étudiants mais aussi d'un nombre de Professeurs des universités et de Maître de conférences HDR moindre, il devrait augmenter grâce à des HDR soutenues récemment et au recrutement de nouveaux Professeurs.

2/ Remarques apparaissant en conclusion et dans la partie « Analyse des perspectives et recommandations »

Remarque HCERES : « absence de stage obligatoire dans la plupart des parcours » (« Principaux points faibles) et « l'intégration d'un stage obligatoire dans tous les parcours et spécialités de l'ensemble des sites où la mention est proposée, conformément à la réglementation, est indispensable et renforcerait la professionnalisation des étudiants. Elle pourrait être consolidée par une incitation à l'effectuer à l'étranger. » (« Analyse des perspectives et recommandations »,)

Tous les parcours « recherche » incluent dans leur maquette une unité d'enseignement entièrement consacrée à l'« Expérience en Milieu Professionnel » requise par les textes. Celle-ci prend dans la majorité des cas la forme d'un stage obligatoire ou vivement conseillé pour lequel les étudiants reçoivent l'accompagnement d'un Bureau des Stages, et qui donne lieu à la rédaction d'un rapport et/ou à une soutenance orale. Les établissements encouragent par ailleurs leurs étudiants à réaliser ces stages dans le monde de la culture, de l'éducation, de la recherche, ou dans des structures associatives. L'incitation à effectuer le stage à l'étranger, déjà mise en pratique à l'ENS, est particulièrement intéressante dans le cadre de diplômes de langue, et c'est ce que privilégient naturellement un certain nombre d'étudiants qui effectuent une année d'assistanat ou de lectorat juste avant ou après leur M1, permettant ainsi une validation cohérente de l'UE « Professionnalisation ». En revanche, si elle n'est pas impossible, la mise en pratique d'un départ à l'étranger en cours de M1 reste plus difficilement réalisable, en

raison de la lourdeur incompressible des démarches à effectuer pour un stage pourtant beaucoup plus restreint que dans les masters visant une insertion professionnelle immédiate, mais aussi parce que les stages s'effectuent souvent de manière perlée en raison du calendrier universitaire qui ne réserve qu'une semaine de coupure pour les vacances d'automne, d'hiver ou de printemps.

Les contraintes très aiguës de planning des salles que rencontre l'Université Lyon 3 sur son site de la Manufacture des Tabacs (conduisant à des EdT parfois éclatés et à des périodes d'examens très longues avec des épreuves étalées sur plusieurs semaines) expliquent l'impossibilité pour cet établissement de libérer ses étudiants de M1 pour une ou deux semaines banalisées qui seraient dédiées à ce stage, comme le font d'autres établissements du site (Saint-Etienne par exemple). C'est ce qui l'a contrainte à prévoir la possible validation d'expériences passées, notamment lorsqu'elles ont été réalisées dans des domaines connexes à la mention LLCER. Peut-être pourrait-on envisager une information anticipée aux étudiants lorsque ceux-ci reçoivent la notification de leur acceptation en Master Recherche à Lyon 3, afin qu'ils planifient, en amont de leur inscription et du début des cours, l'organisation de ce stage rendu difficile par les contingences.

Remarque HCERES : « très faibles effectifs de certains parcours, notamment pour les spécialités autres que l'anglais, et relative baisse du nombre d'étudiants étrangers dans la plupart des parcours » (« Principaux points faibles ») et « la formation pourrait accentuer ses efforts de visibilité internationale pour pallier la baisse du nombre d'étudiants étrangers, par exemple en s'appuyant davantage sur ses nombreux partenariats. Cela permettrait de renforcer les effectifs de certains parcours. » (« Analyse des perspectives et recommandations »)

La relative baisse des effectifs en master « recherche » hors anglais (elle épargne cependant également d'autres parcours, comme par exemple Etudes hispaniques à Lyon 2 ou Etudes arabes/japonaises/russes à Lyon 3, ainsi que les Masters de l'ENS, comme il est noté en page 2) s'explique en partie par le fait que de très bons étudiants commencent à délaisser ces parcours en raison de la réduction – parfois drastique – des postes mis au concours de l'Agrégation mais aussi des perspectives de débouchés de plus en plus sombres à l'issue d'un doctorat en langues (très faible nombre de postes de MCF dans la plupart des spécialités). Dans certains cas, les étudiants privilégient désormais un Master MEEF pour passer des concours un peu plus accessibles. Le parcours Indologie de Lyon 3, dont les effectifs étaient devenus beaucoup trop faibles, a été fermé ; à Saint-Etienne, si le parcours Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes semble en grande difficulté, un Master Recherche Numérique études hispaniques entrera en activité dès le prochain quinquennal. Lors de ce contrat quinquennal, des mutualisations de cours, notamment dans les masters à petits effectifs, ont été mises en place lorsqu'elles étaient possibles et pédagogiquement viables, et ce afin de prendre en compte cette réalité inévitable pour certaines spécialités de langue et de parvenir à avoir des effectifs corrects dans les cours ; cette dynamique est amenée à s'accélérer dans les années à venir.

Les départements ne cessent d'œuvrer dans le sens d'une plus grande visibilité internationale en créant des partenariats et des masters double diplôme. Certains, qui viennent tout juste d'être créés, devaient accueillir leurs premiers étudiants en mobilité en 2020-2021 (la crise sanitaire risquant bien sûr de repousser cette échéance). Certains projets de doubles diplômes sont par ailleurs en cours d'élaboration et permettront de renforcer la part des recrutements à l'international. Les candidatures d'étudiants étrangers par le biais d'« Etudes en France » ou des procédures normales d'admission en master restent très nombreuses, mais le taux de réussite de ces étudiants s'avère le plus souvent relativement faible, obligeant à une sélection stricte pour ne pas engager des candidats sur des parcours difficiles entraînant de nombreux échecs et des coûts très onéreux pour la plupart d'entre eux.

Remarque HCERES : « manque de distinction claire entre les parcours « recherche » et FEADéP à l'ENS de Lyon » (« Principaux points faibles ») et « l'ENS de Lyon gagnerait à distinguer plus clairement ou à repenser ses parcours 'recherche' et son parcours à visée professionnelle FEADéP qui, en l'état, sont très proches et se confondent largement dans les débouchés des étudiants. » (« Analyse des perspectives et recommandations »)

Le Master FEADEP (M2) prépare au concours de l'enseignement et en particulier à l'Agrégation (il est un peu l'équivalent d'un Master MEEF mais pour l'Agrégation), alors que le Master « recherche » est lié à la recherche. Les étudiants sont souvent inscrits d'abord en FEADéP (à l'issue de leur M1, mutualisé avec le master recherche de la même spécialité de langue), passent l'Agrégation, puis une fois le concours réussi, passent en Master 2 recherche.

Remarque HCERES : « pilotage difficile à organiser au niveau du site malgré des tentatives louables (absence de conseil de perfectionnement et de jurys au niveau de la mention) » (« Principaux points faibles ») et « Dans l'ensemble, si un pilotage effectif était mis en place au niveau de la ComUE de Lyon, il permettrait sans doute de favoriser la rationalisation des parcours à faibles effectifs et la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun. Une réflexion au niveau de l'Université de Lyon devrait être menée afin d'identifier la spécificité des parcours de chaque site et d'envisager éventuellement une répartition plus rationnelle de l'offre de formation. Cela constitue un vrai défi pour une mention de cette ampleur, avec des équipes pédagogiques variées et dynamiques, et une multiplicité de laboratoires de recherche qui font la richesse des formations proposées. » (« Analyse des perspectives et recommandations »)

La dimension plus pratique des difficultés rencontrées pour mettre en place des jurys ou un conseil de perfectionnement communs a été abordée plus haut.

La volonté de rationaliser l'offre de formation et de renforcer la synergie entre les établissements et les équipes pédagogiques – démarche indispensable pour sauvegarder le « rayonnement et l'attractivité » de la mention LLCER de la ComUE de Lyon avec son « choix de langues conséquent et rare à l'échelle régionale et nationale » comme le souligne le rapport – existe en dehors de la tenue de ces instances spécifiques. Elle transparaît d'ores et déjà dans la mutualisation de certains cours, la possibilité offerte aux étudiants de choisir leurs séminaires optionnels dans un autre établissement du site, mais aussi à travers les diverses actions donnant lieu à une coopération inter-établissements (séminaires de recherche, co-direction des mémoires de M2 facilitée et permettant à un collègue d'un autre établissement d'apporter son expertise sur certains sujets très ciblés ou dans des domaines non représentés parmi l'équipe d'enseignants-chercheurs de l'université d'origine…). Par ailleurs, les échanges très fluides entre les doyens/directeurs des quatre composantes de langues du site favorisent les discussions sur ce sujet par ailleurs éminemment sensible de la rationalisation de l'offre de formation, ce dont témoigne par exemple désormais la prise en compte des spécialités des enseignants-chercheurs dans les différents établissements du site avant la mise au concours de postes de MCF ou PR en vue d'une meilleure complémentarité des équipes. Enfin, la réflexion depuis de très nombreux mois maintenant autour de la création d'une « Université Cible » (prévoyant un rapprochement de l'ENS, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Jean Monnet Saint-Etienne au sein d'un Pôle Sciences et Humanités dans lequel les Masters LLCER trouveraient une place naturelle) a inévitablement amené à envisager une forme de coopération plus poussée entre les équipes pédagogiques pour certains parcours communs au site, tout en respectant les spécificités de l'offre de formation actuelle au sein de chaque établissement. La crise sanitaire a entraîné un arrêt brutal du processus de vote sur la création de cette université cible, mais la réflexion engagée ne pourra que se poursuivre, et dans tous les cas de figure elle impliquera une collaboration étroite avec les équipes pédagogiques de l'Université Lumière Lyon 2, établissement central dans le processus de co-accréditation de la mention de master LLCER.

Retour réalisé par : Marie-Agnès Gay (référente de la mention de Master LLCER pour le site Lyon – Saint-Etienne)
En date du : 4 mai 2020

MASTER TRADUCTION ET INTERPRETATION

Il est mentionné en première page :
« Le parcours de Lyon 3 est sous-représenté dans le dossier, notamment du fait de l'absence de toute annexe, ce qui fait peser un doute sur la qualité de l'autoévaluation pour ce parcours. »

- ➔ il y a sans doute eu un problème dans la transmission du dossier car pour l'évaluation Lyon 3 avait bien préparé les annexes attendues.
- ➔ Ce problème a été signalé avec les erreurs factuelles, l'Hcéres a précisé dans son retour : *« Prise en compte par le Hcéres : les annexes n'ayant pas été déposées dans les délais impartis, et par souci d'équité envers les autres établissements de la vague, le rapport ne peut être modifié sur ce point. Ces annexes pourront être fournies avec les « observations » de l'établissement. »*
- ➔ Nous les joignons en .zip dans un document distinct : M_Trad&Interpret_AnnexesLyon3.zip

D'autres part nous signalons :

Au niveau international, le parcours Traducteur commercial et juridique de Lyon 3 apparaît comme le plus actif, avec deux doubles-diplômes avec les universités d'Alicante (Espagne) et Monash (Australie). Dans les deux cas, la candidature se fait en fin de licence (ainsi l'option n'est pas accessible aux étudiants issus de licences d'autres sites).

=>Les candidatures sont à déposer au cours de l'année de L3 (avant fin février) et les sélections se déroulent en mars. Le parcours en DD est donc ouvert aux étudiants d'autres universités.

Il aurait été intéressant de savoir combien d'étudiants bénéficient chaque année de ces doubles-diplômes, qui constituent un atout indéniable de la formation

=> Chaque DD est ouvert à 5 étudiants français et 5 étudiants étrangers (conformément aux conventions respectives). En moyenne, 3 étudiants partent chaque année pour Monash (Australie) et 2 pour Alicante (Espagne).

Aucune participation à des réseaux de masters de traduction n'est mentionnée

=> Le Master TCJ de Lyon 3 est membre de l'AFFUMT.

Il conviendrait de mettre en place ou de mieux valoriser des pratiques d'enseignement innovantes dans ce cadre (simulations professionnelles, jeux sérieux, etc.)

=> Ces mises en situation ont lieu dans les cours de "métiers de la traduction" ou "gestion de projets" intégrés à la maquette, par exemple…

Au niveau des certifications professionnelles, on remarque qu'à Lyon 3, via le programme de double-diplôme avec Monash University, une certification professionnelle australienne est proposée aux étudiants pour leur permettre d'être compétitifs sur ce marché.

=> Nous avons appris à l'automne 2019 qu'elle n'était plus intégrée à la formation à Monash mais qu'elle était désormais payante (et très onéreuse pour les étudiants)

Note du Hcéres : les annexes citées ont été fournies par l'établissement et ne font pas l'objet de publication par le Hcéres.

LICENCE PHILOSOPHIE

Je remercie les rapporteurs des suggestions qu'ils proposent pour améliorer notre licence. Nous pourrons effectivement réfléchir aux meilleures manières de développer l'initiation à la recherche en L3 et l'intégrer à la maquette du diplôme.
Pour ce qui concerne la mise en place de stages, cela paraît malheureusement beaucoup plus difficile. Comme vous l'avez noté, 900 heures de cours environ sont réalisées par des doctorants ou des vacataires en licence : l'investissement demandé aux enseignants pour trouver et encadrer les stages semble difficilement compatible avec notre taux d'encadrement. Nous pourrons par contre plus facilement, comme vous le suggérez, commencer par repenser la composition du conseil de perfectionnement et nommer un référent pour les étudiants salariés.
Pour les étudiants salariés, s'il n'existe pas de formation à distance, il existe néanmoins un dispositif de « dispense d'assiduité » qui leur permet de reprendre des études ou de mener de front études et activité professionnelle. Ce dispositif personnalisé leur permet en effet d'adapter leur cursus en les dispensant d'assister à certains cours et en aménageant les modalités d'évaluation de ces cours.

Retour réalisé par : Catherine Dekeuwer-Carrier
En date du : 24 avril 2020

MASTER HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Néant

MASTER PHILOSOPHIE

Observation générale :
Le travail de responsable de Mention est devenu chronophage sans compter celui de chacun des responsables de parcours qui ne donne pourtant lieu à aucune reconnaissance par décharge d'heures d'enseignement. Or le travail de gestion de chacun de ces parcours est considérable. L'ensemble des enseignants en responsabilité pourront difficilement continuer leur mission dans ces conditions. Il convient de souligner aussi que le travail associé des administratifs pour la collecte des données en vue de l'évaluation constitue un alourdissement notable de leurs tâches.

Nos observations portent d'abord sur les principes, puis seront détaillés par rubriques :

- Le dossier d'évaluation regrette que ne soit pas spécifiés plusieurs éléments (totalité de l'équipe pédagogique, modalité et composition des conseils de perfectionnement, modalités d'évaluation des connaissances, insertion professionnelle, mobilités internationales, modalité de recrutement des étudiants etc.) : rappelons que 1) certaines de ces informations n'étaient pas explicitement demandées 2) que le rapport d'auto-évaluation était limité en nombre de pages, ce qui ne permettait pas un tel degré de spécification de l'information pour un master de 5 parcours 3) le choix que nous avons donc fait de donner des exemples de tel ou tel parcours -faute de pouvoir les donner pour tous- donne lieu à une lecture biaisée de la part des évaluateurs : lorsque nous disons que telle chose est faite dans tel parcours, l'évaluation en conclut que cela ne se fait pas dans les autres parcours et que c'est donc la preuve d'une incohérence. Ce choix quasi systématique de l'interprétation la moins charitable devrait être interrogée.
  L'annexe « M_Philosophie_Liste_Equipe_Pégagogique_EG CH.docx », envoyée avec les erreurs factuelles à l'Hcéres, est de nouveau jointe.

- Il semble que le dossier évalué soit incomplet et ne contienne pas les données de l'ENS, ce qui a des incidences sur le taux de réussite des étudiants et le nombre d'inscrits en thèse.

- L'évaluation pointe à diverses reprises un manque de cohérence : entre l'ENS et Lyon 3, entre les parcours. Notons que cohérence ne signifie pas uniformisation formelle au détriment de la pertinence. Les différences notées sont réfléchies et volontaires : il n'y aurait pas de sens à imposer une même maquette de M1 à Lyon 3 et à l'ENS (cela n'a d'ailleurs jamais été demandé dans le processus d'élaboration des maquettes) alors que l'ENS n'a pas de parcours de M2 en MCS, en EEDD et en ECV, les élèves de l'ENS ne se dirigeant pas vers les formations appliquées de ce type. En revanche, la maquette du M2 PC est rigoureusement la même à Lyon 3 et l'ENS de Lyon, car c'est le parcours sur lequel il existe la plus grande convergence entre les deux établissements (parcours généraliste de philosophie contemporaine à destination de la recherche et des concours). Il y a donc à la fois cohérence dans l'articulation et positionnement différencié dans l'environnement académique.

  - Concernant la longueur des stages, également, la disparité reflète une *cohérence pédagogique* plutôt qu'une uniformité artificielle imposant des stages de longueur identique à des formations dont les pédagogies et les visées sont différentes : les parcours avec des stages longs relèvent clairement de la philosophie appliquée à des domaines spécifiques et/ou en prise avec des mondes professionnels (ECV, EEDD, MCS), les parcours avec des stages courts sont généralistes et visent plutôt la recherche ou l'enseignement (LHPSCT, PC) : le second semestre est alors ici structuré plutôt par l'élaboration d'un mémoire de recherche long et détaillé, qui nécessite un investissement intellectuel et temporel continu.

Note du Hcéres : les annexes citées ont été fournies par l'établissement et ne font pas l'objet de publication par le Hcéres.

Présentation de la formation :

Les modalités de recrutements :

« Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas précisées »

Ces informations sont clairement et synthétiquement diffusées en ligne, et facilement accessibles pour les intéressés. En effet, en M1, la modalité unique d'admission est précisée trois fois : sur le site général de l'université pour toutes les formations, sur le site de notre faculté pour chaque cursus (onglet « Admission »), sur la plateforme de recrutement : la modalité de recrutement consiste une procédure dématérialisée via la plateforme « e candidat Lyon 3 », avec un calendrier spécifique précisé à chaque fois.

Pour chaque parcours, les modalités sont également indiquées sur le site de la faculté.

Pour ECV, EEDD, CS : étudiants du master 1 de philosophie + recrutement extérieur sur dossier et audition (passage par un DU de philosophie préalablement pour CS).

Finalité

2/ Les débouchés professionnels

« Les débouchés professionnels extérieurs à la discipline même sont clairement présents à travers la pluralité des parcours de M2 proposés… Il reste que les débouchés professionnels autres que la poursuite d'études en doctorat ou la préparation des concours ne sont que trop rapidement présentés alors qu'ils mériteraient sans doute d'être identifiés avec plus d'exigence ».

Ces informations sont clairement et synthétiquement diffusées en ligne, facilement accessibles pour les intéressés. Ces débouchés sont listés de façon générale sur le site de la Faculté, pour chaque cursus (onglet « Débouchés »), et pour le détail, le Service de l'OFIP est clairement identifié comme le site institutionnel de références à consulter pour ce complément d'informations.

Des enquêtes réalisées par l'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) sur le devenir des diplômés sont consultables en ligne sur le site de l'Université.

Pour les masters aux débouchés professionnels tournés plus spécialement vers d'autres horizons que ceux de la recherche et de l'enseignement, une liste des secteurs d'activité et des métiers est mentionnée, et un portait d'un enseignant étudiant est présenté, l'information vers l'OFIP est clairement identifiée.

Par exemple pour le MEEDD :

https://facdephilo.univ-lyon3.fr/master-ethique-ecologie-et-developpement-durable-1

Débouchés professionnels

- - METIERS

Chargé/chargée de communication

Tous les parcours de la mention sont orientés vers les métiers de la recherche.

Pour le parcours EEDD, les diplômés peuvent exercer dans les **secteurs d'activités suivants** :

- Entreprises publiques et privées, tous secteurs confondus (agroalimentaire, éco-industrie, énergie, informatique, automobile, chimie, transport, bâtiment, etc.)
- Institutions publiques et collectivités territoriales (villes, syndicats intercommunaux, agglomérations urbaines, régions, Conseils généraux), organisations internationales
- Organisations non gouvernementales et associations
- Cabinets de consultants, bureaux d'étude et agences de communication

- Portrait de Pascal Ferren, Diplômé du Master Éthique, écologie et développement durable

Portrait de Pascal Ferren, Chef de projets au Pôlau*, diplômé du master Éthique, écologie et développement durable de la Faculté de Philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3. *Le Pôlau, pôle des arts urbains, a été créé en 2007 sous l'impulsion

du Ministère de la Culture. Il intervient de deux manières connexes : En tant qu'incubateur ou producteur de projets artistiques liés à l'aménagement du territoire. Au titre d'urbaniste spécialisé en stratégies culturelles auprès de commanditaires...

Des enquêtes réalisées par l'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) sur le devenir des diplômés sont consultables en ligne sur le site de l'Université.

► **Consulter l'enquête**

Notons que dans le cas de MCS, 80% des étudiants sont déjà professionnels. Pour étudiants en formation initiale : ingénieur de recherche en comité d'éthique ou milieu hospitalier, formateur en Institut de formation Infirmier, poursuite d'étude à l'EHESP, doctorat.

Un supplément au diplôme

« Un supplément au diplôme a été mis au point pour chaque parcours, dont la spécificité est bien précisée – mais la version fournie dans le dossier n'est pas, à l'évidence, la version définitive ; il aurait été préférable de disposer d'un document corrigé et mis en forme. »

La nomination d'un nouveau responsable administratif (suite à un départ à la retraite) en charge de ce dossier, ainsi que la procédure administrative (impliquant différentes instances de l'établissement, et son Service des diplômes) et son calendrier contraint pour les modifications des suppléments diplômes impliquaient un temps incompressible dont les responsables de formations furent tributaires, la version définitive a été validée et est désormais parfaitement actualisée.

Le dossier d'auto-évaluation ne permet pas de vérifier si la finalité de la formation et les cours dispensés dans le cadre de la **délocalisation à Shanghai sont identiques**.

La formation EEDD à Shanghai dispense les mêmes modules de philosophie qu'à Lyon en s'adaptant au contexte socio-culturel et au public étudiant qui ne relève que de la formation continue. Les modules opérationnels travaillent comme à Lyon avec les partenaires professionnels du territoire et assurent ainsi une cohérence dans la mise en application des concepts. Un mini-mémoire de recherche en anglais clôt la formation.

Positionnement dans l'environnement

L'éclatement des formations

« L'ensemble donne cependant une impression d'éclatement, comme si l'union relevait plus d'une imposition institutionnelle que d'une volonté commune initiale ».

1-cette évaluation n'est-elle pas contradictoire avec ce qu'on a pu lire à la page précédente : « Malgré une complexité apparente dans la déclinaison générale qui gagnerait sans doute à plus de clarté, l'ensemble se présente comme une solide formation généraliste en M1 grâce à l'articulation d'un tronc commun et d'enseignements optionnels permettant d'indiquer une spécialisation progressive en vue d'un choix entre cinq parcours, qui s'effectue en M2. Les compétences développées par chacun des parcours sont précisément exposées dans le dossier. ». En effet, le point commun qui unit tous les parcours de M2 est la philosophie contemporaine, par différence avec l'autre mention proposée à la Faculté, "histoire de la philosophie", ce qui manifeste une différenciation claire et bien reconnue dans notre discipline. Il faut rappeler que cette étiquette de "Philosophie", sans doute trop large, est la seule dénomination générale dans la nomenclature officielle des dénominations de masters de la discipline susceptible d'être contrastée avec la celle de "Histoire de la philosophie". Les divisions en parcours répondent également à des divisions claires et bien reconnues dans la discipline : par champs (éthique, épistémologie, esthétique), par objet (philosophie de la médecine, de l'environnement, de l'art) et par finalité (recherche/professionnalisation). Ces parcours permettent de couvrir un paysage philosophique large et varié tout en étant unifiés par les questions et outils de la philosophie contemporaines - ce dont attestent dans les maquettes les choix d'option de cours pris dans les autres parcours.

2-Dans une rubrique « positionnement dans l'environnement », la question de l'unité et ou de « l'éclatement » paraît hors sujet : cela ne relève ni de l'environnement ni du positionnement en son sein, à moins qu'il ne

s'agisse de comparer l'offre de formation de nos masters par rapport aux autres formations des autres composantes ou établissements du site (notre Faculté possède le plus petit nombre de masters par rapport aux autres composantes de notre université).

3-L'évolution des sciences humaines et sociales, comme des autres sciences, s'accompagne d'une spécialisation des objets d'étude à laquelle la Faculté de Philosophie a su elle aussi répondre. La formation possède son unité (cursus de philosophie) et ses spécialisations en fonction de champs d'études spécifiques (méthodes, objets, traditions philosophiques…) en phase avec les plus hautes exigences scientifiques contemporaines mais aussi en fonction de ses étudiants venus d'horizons variés (étudiant en philosophie, mais aussi professionnels de santé, professionnels de la culture, etc.). Il n'y a donc pas éclatement de la formation, mais refus de la sclérose intellectuelle d'une philosophie repliée sur elle-même, autrement dit il y a *spécialisation* des contenus de connaissance et *envergure* de la formation capable de les embrasser on ne peut mieux et de répondre à la mission de service public que lui assigne la devise de l'université : *pro omnibus in omnibus*.

Les liens concrets avec le monde professionnel et entrepreneurial

« Les partenariats avec le monde socio-professionnel sont inégalement développés selon les parcours, mais de manière générale peu d'exemples sont donnés de liens concrets avec le monde professionnel et entrepreneurial. »

1-Cette évaluation semble ignorer que les stages ont exactement cette finalité. Cela est d'ailleurs reconnu à la page suivante : « Certains parcours développent de manière explicite les enjeux du stage (ECV, CS, EEDD) ». Trois Parcours sur cinq!

2-Ces liens sont pourtant réels et au cœur de la formation, non seulement en vertu des stages des étudiants et de la formation au Projet Professionnel Personnalisé, mais aussi en raison des intervenants professionnels au sein des M2 spécialisés : par exemple des praticiens des CHU, comme le Pr. en Psychiatrie directeur de l'hôpital Femme-Enfant de Lyon, interviennent au sein du M2 culture et santé. Ce contact étroit noue des liens directs avec le monde professionnel de l'intérieur même de nos formations. Bien plus, la Faculté de Philosophie bénéficie, à l'échelle de l'établissement, de structures spécifiques : en particulier le Service Emplois-Stages avec la plateforme UE3 (qui centralise offres de stage et demande de conventions pour tout l'établissement) ainsi que l'incubateur Manufactory valorisent l'esprit d'entreprise, assurent la communication d'offres, de formations, et d'informations complémentaires. Notre faculté a pu soutenir des initiatives étudiantes, notamment la création d'une activité pérenne de commerce de hoodies par une association d'étudiants en philosophie, disponibles à la Boutique de l'université. La faculté de Philosophie jouit pleinement de l'environnement propice aux liens avec le monde de l'entreprise qu'instaure le dynamisme de l'Université Lyon 3 en ce domaine : salon annuel réunissant recruteurs d'entreprises et étudiants, conférences de grands représentants professionnels (juristes, artistes professionnels, PDG de groupes, etc.), accompagnements et promotions de prix d'innovations et de créations d'entreprises, etc. Enfin, la Faculté de philosophie travaille en partenariat avec le service de Formation continue de l'université, et dans ce cadre, elle délivre des VAE et VPP.

« **L'ouverture à l'international** semble constituer un point fort de la formation » : Il faut rajouter l'université Keiô (Tokyo) + un certain nombre de partenariats avec des Universités Américaines, Canadiennes, Brésiliennes.

Organisation pédagogique

Unité de la formation :

« Mais la distinction qui s'élabore dans le détail entre Lyon 3 et l'ENS interroge fortement sur l'unité de la formation au-delà du regroupement institutionnel, car la première année de tronc commun n'est pas identique entre les deux établissements ».

Sur la différence entre les deux M1, voir supra. Sur l'éclatement, c'est une vision extérieure : en pratique, la cohérence et complémentarité entre l'ENS et Lyon 3 se manifeste dans les passages des étudiants d'un établissement à l'autre : les étudiants de Lyon 3 suivent régulièrement des cours à l'ENS en M1 et en M2PC.

Sur la durée inégale des stages, voir remarques en introduction.

Pilotage

« Le dossier ne détaille pas **l'équipe pédagogique** » : voir annexe contenant le détail de l'équipe pédagogique

« Le **pilotage** est plus décentralisé sur les cinq parcours que ne le sont les formations habituelles de master, qui disposent ordinairement d'une déclinaison moins importante en parcours. Il y a un responsable pour le M1, puis un responsable par parcours de M2. Le dossier donne peu d'informations sur le pilotage effectif d'une mention aussi vaste et notamment sur la manière dont la cohérence d'ensemble est entretenue ».

Le pilotage est à trois étages : 1) chaque responsable de parcours assure la coordination entre les différents établissements impliqués dans les parcours de M2 (ponctuée par des conseils de perfectionnement. 2) la coordination entre les parcours est assurée par la responsable du master (dont le nom est donné sur la première page et qui aussi la responsable du M1). Cette coordination entre les parcours se fait a) informellement par des échanges quasi quotidiens par mails, réunions, échanges divers au sein d'une équipe pédagogique, habituée à travailler collégialement et en bonne entente depuis l'élaboration des maquettes de master. Cette collaboration est favorisée par l'imbrication des équipe pédagogique (La responsable du master est partie intégrante de l'équipe pédagogique des M2 PC, M2 EEDD, M2 MCS) b) par les conseils de facultés réguliers auxquels participent la plupart des responsables de parcours et de diplômes et par un conseil de perfectionnement annuel. 3) la coordination entre les deux masters (philosophie et histoire de la philosophie) est assurée par les responsables des masters via des échanges informels réguliers et les institutions de la faculté (réunions dans le cadre ou en marge des conseils de faculté pour l'harmonisation et spécification des modalités de contrôle des connaissances, des critères de recrutement).

Conseils de perfectionnement : ils existent à l'échelle du M1, des parcours (un à deux par an) et de la mention (un en fin d'année). Le conseil de perfectionnement du M1 réunit des enseignants et représentants étudiants ; ceux des parcours réunissent les enseignants des différents établissements (les responsables d'UE), des représentants étudiants et du personnel administratif. Le conseil de perfectionnement de la mention réunit la responsable de la mention (également responsable du M1), les représentants des différents parcours, les représentants étudiants, les secrétaires du master. Ces conseils envisagent d'abord les difficultés rencontrées par les différents acteurs (matérielles ou intellectuelles), les moyens d'y répondre et les changements de maquettes, de MCC ou d'orientation pédagogique à mettre en œuvre.

« Le déploiement de l'ensemble de la formation et les modalités d'évaluation des connaissances sont transmis aux étudiants par les voies habituelles (guide papier et électronique). Elles ne font pas l'objet d'une présentation détaillée dans le dossier d'autoévaluation. »

Les MCC sont indiquées dans les maquettes.

Référents :

« Une référente égalité hommes-femmes est présente dans l'équipe. Mais rien n'est dit sur d'éventuels autres référents relatifs aux problématiques transversales (handicap, international, etc.) en plus des référents pédagogiques de parcours ».

- Le référent RI : M. Loeve
- Le référent handicap : M. Guoyomarc'h
- Le référent égalité homme-femme : Mme Pellegrin (conférences organisées par Mme Pellegrin sur l'égalité homme femme en l'honneur de la journée de la femme par exemple, lors d'un colloque spécifique sur l'égalité homme-femme au XVIIe)
- Mme Ruphy : référente à l'intégrité scientifique, en sa qualité de membre du "Conseil français de l'intégrité scientifique".
- Mme Dekeuwer référente RICE (Référent Innovation Créativité Entreprenariat)

Note du Hcéres : les annexes citées ont été fournies par l'établissement et ne font pas l'objet de publication par le Hcéres.

Ces référents sont précisés et expliqués dans l'ABC de l'étudiant distribué en licence chaque année, mis sur le site de la faculté. Ces référents participent aux réunions de prérentrée.

Résultats constatés

« Il est à constater que sur la même période le nombre d'inscrits en M1 baisse légèrement (de 63 à 47) » : comme cela a été indiqué dans le rapport, cette baisse n'est pas une baisse du nombre d'étudiants inscrits à la faculté de philosophie, mais résulte de la division entre le master philosophie et le master histoire de la philosophie. Il y avait avant 63 étudiants en M1 dans un master non différencié et ensuite une cinquantaine en M1 philosophie et une trentaine en M1 histoire de la philosophie : les M1 sont donc passés d'une soixantaines d'étudiants à plutôt 80 : il est difficile d'y voir une diminution.

Les points faibles

- « Absence d'information sur la **composition et le fonctionnement des conseils de perfectionnement** ».

Les conseils de perfectionnement se réunissent chaque semestre (ou sur demande des étudiants), avec les représentants étudiants, un représentant de l'équipe administrative, les responsables enseignants des parcours et mentions (voir supra)

- **Données sur le suivi des étudiants** : « Absence de données précises concernant le suivi des étudiants et des diplômés (taux d'abandon et de réussite difficilement lisibles ; suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études insuffisant) ».

Les documents sont fournis par l'OFIP, le suivi est assuré par un service extérieur à la composante : https://intranet.univ-lyon3.fr/le-devenir-de-nos-diplomes

Un document actualisé annuellement « Le portait des étudiants », dresse un bilan de nos étudiants présents et de l'insertion professionnelle des étudiants passés. Notre composante regroupant des effectifs extrêmement réduits (800 étudiants, dans une université qui en comptabilise 29 000), le suivi chiffré des étudiants est ainsi rapporté à une échelle globale afin de produire des résultats représentatifs et significatifs.

Nombre d'abandons actuels, pour tous les M1, M2, DU : un seul étudiant.
Nombre de césures actuelles, pour tous les M1, M2, DU : aucun.

Taux de réussite « Les taux de réussite paraissent un peu faibles pour des formations sélectives »

1) étudiants salariés : il faut regarder les résultats individuels et sur plusieurs années, car la plupart de nos étudiants travaillent en même temps et font leur master en 3 ans (cette année, le 1/3 de la promo en M2PC est redoublante, l'an passé c'était 1/2 de la promo du M2CS avant la mise en place du DU "philosophie de la santé") - si l'on regarde les parcours individuels, on a en fait peu d'échecs.

2) forte présence d'étudiants étrangers :
Comme indiqué dans le dossier, la forte présence d'étudiants étrangers dans certains Master (M2ECV en particulier) engendre des remises à niveau pour les intéressés. Or, le taux de réussite remonte bien pour les étudiants inscrits sur deux années. Par conséquent, cela prouve l'exigence d'excellence de la formation et son souci pédagogique : la Faculté a fait le choix d'aider ses étudiants étrangers en difficulté à réussir sur deux ans plutôt que de leur fermer la porte après s'être rendu compte de leurs difficultés. Cependant, l'augmentation des étudiants étrangers au fil des années accroît ce phénomène.

3) présence de professionnels : la présence croissante de nombreux professionnels nécessite dans une multiple de cas d'échelonner la formation sur deux années, afin de maintenir leur activité et de ne pas abaisser l'excellence de la formation.

4) insertion professionnelle : le développement des stages a parfois vu aussi des étudiants privilégier une insertion professionnelle immédiate en raison d'une opportunité d'emploi, quitte à obérer la fin de leur cursus.

5) il faut prendre en compte le manque de représentativité des pourcentages en-deçà d'une certaine proportion des effectifs. Le nombre réduit des effectifs oblige à une lecture relative du taux de réussite et sur plusieurs années, car la proportion en pourcentage n'est pas toujours significative quant au nombre d'étudiants concernés. Pour un seul étudiant en échec, le pourcentage de réussite dégringole, alors que rapporté à un effectif plus large, ce même chiffre aurait été lissé. La variation du manque de réussite (proportionnelle à l'augmentation du nombre d'inscrit en M2) limitée à quelques-uns impacte donc les pourcentages au-delà de la valeur de leur représentativité.

6) Enfin, le taux de réussite de la Faculté de philosophie au CAPES (première Faculté après Paris 1 et Paris 4, sans avoir justement les mêmes effectifs), prouve avec un étalon légitime national, la réussite réelle des étudiants de notre faculté et témoigne de la volonté de l'équipe pédagogique de ne pas brader son excellence sur l'autel d'un chiffre de réussite relatif.

Poursuite en doctorat : À la dernière page, on nous reproche le « peu de poursuite en études doctorales ». Deux facteurs expliquent le relatif peu de poursuites d'études en doctorat :
- la réforme des modalités du doctorat a produit un surcroit de sélection des meilleurs candidats désormais avant l'inscription et non plus à l'issue de la soutenance de thèse. Or, les étudiants français ne peuvent guère poursuivre des études doctorales sans contrat doctoral (malgré un nombre important de demande que nous devons le plus souvent refuser).
- l'augmentation des étudiants en M2 ne s'est pas accompagnée d'une augmentation des financements des contrats doctoraux, ou des postes d'ATER. Le nombre de contrats doctoraux proposés à nos étudiants chaque année est très restreint, du moins à Lyon 3 (deux par an).

Retour réalisé par : Isabelle Delpla (en collaboration avec Mauro Carbone, Elodie Giroux, Claire Harpet, Jean-Baptiste Joinet et Stéphane Madelrieux)
En date du : 24 avril 2020

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

évaluation et qualité
Hcéres

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres